

M.5



Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
Research Library, The Getty Research Institute

<http://www.archive.org/details/discovrshistoria00pold>

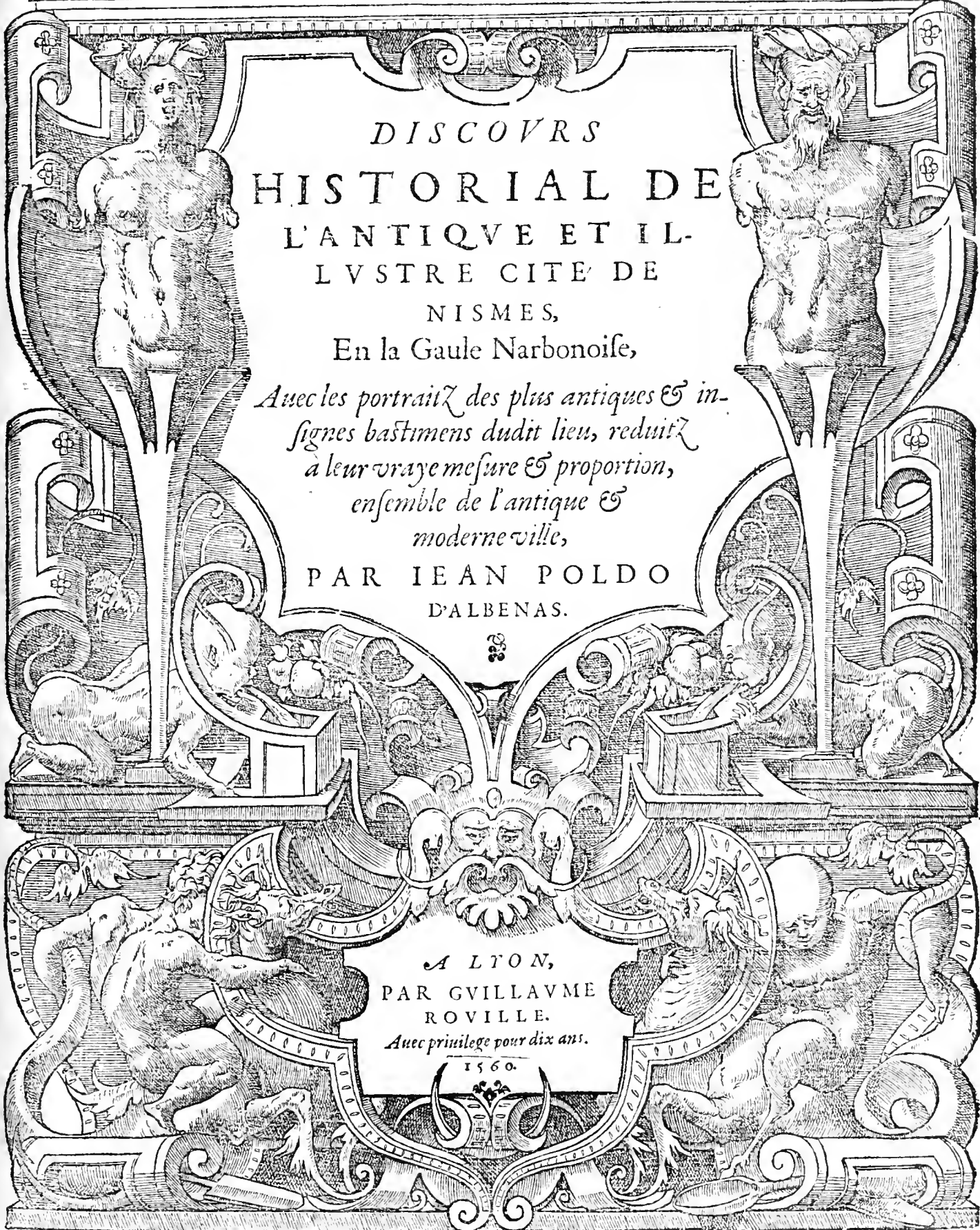


DISCOVRS
HISTORIAL DE
L'ANTIQUE ET IL-
LVSTRE CITE DE
NISMES,

En la Gaule Narbonoise,

*Avec les portraitz des plus antiques & in-
signes bastimens dudit lieu, reduit
à leur vraye mesure & proportion,
ensemble de l'antique &
moderne ville,*

PAR IEAN POLDO
D'ALBENAS.



A LYON,
PAR GVILLAVME
ROVILLE.

Avec privilege pour dix ans.

1560.

Extrait du Priuilege.

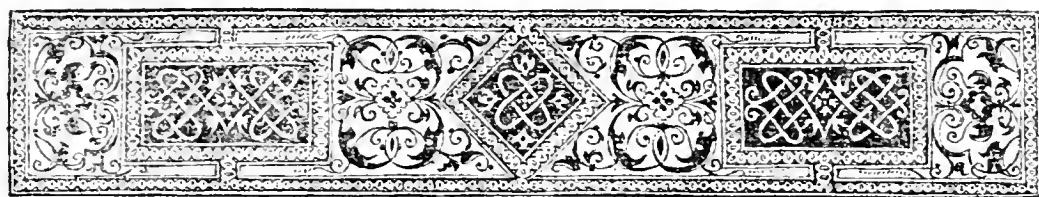


A R grace & priuilege du Roy est permis à Guillaume Rouille libraire de Lyon, d'imprimer ou faire imprimer vn liure nouveau, intitulé, *Discours des antiquités de Nismes & Gaule Narbonoise, recueillies par M. Jean Polde d'Albenas Conseiller du Roy au siege Presidial de Nismes & Beauquaire,* & defendu à tous libraires, Imprimeurs, & autres personnes quelconques, de n'imprimer, ne faire imprimer, vendre, ou distribuer en ses pais, terres & seigneuries ledict liure, iusques au terme de dix ans, à compter du iour & datte que sera paracheuée la premiere impresion, sur peine de confiscation des liures, & d'amende arbitraire, comme plus à plein est contenu és lettres de priuilege sur ce données à Saint Germain en Laye, le xxix. de Nouembre 1557.

Par le Roy, maitre Jean Nicot, maitre des requestes de l'hostel, present.

Signé, De Lomenie.

*Seellé du grand seel en cire iaune,
à simple queue.*



A MONSEIGNEVR

IEHAN, VISCONTE DE IOYEVSE,

LIEVTENANT DV ROY AV GOVVERNEMENT DE LANGVEDOC,

*Iehan Poldo d'Albenas, son tres-humble seruiteur, desire S.
Et entretenement de sa grandesse.*



Prés l'opinion, Mōseigneur, de la cognoissance de Dieu, & autres, qui en dependent, l'vne des plus antiques, & approuuees par tant de siecles, & escholes, a esté celle, qui afferme, les choses inferieures elementaires estre aduisees, & regies par les celestes, les celestes par les intellectueles, & en fin cestes-cy par le grand, vniuersel, & plus souuerain, ineffable, & incomprehensible Dieu. Mais s'il m'est permis, après tant de gens excellens aux lettres, & contemplations, inuenter, ou renouueller vne nouvelle opinion, & secte, ie veux dire, qu'encor chacun de ces trois premiers mondes (car ie n'y comprends pas le dernier plus hault, & seul, estant tout en tout, & tout ou que ce soit, non restraint par termes, ou parties des sciences, ou appellations humaines) a diuers degrés: & les vns plus hautains que les autres. Cōmençons à l'intellectuel. On tient & fait biē que les substances separees d'iceluy sont les vnes en plus eminent, & superieur ordre que les autres: & leurs noms ou appellatifz, ou ministeriaux, ou de dignités, mesmes par l'opinion de nos Theologiens, le nous demonstrent, quand bien par autre discipline on n'en seroit informé. Après le subsequent monde celeste, ne tient on pas par les vulgaires axiomes, & presque principes de l'Astrologie; que des corps celestes les vns, & leurs influx, & facultés prenent autorité sur les

autres? Et quant à nostre dernier, & elementaire monde, nous sauons, autrement que par persuasions, ou coniectures, & le voyons, & sentons necessairement, les creatures d'iceluy differer l'une de l'autre, par plus & par moins en ordre, & tout degré d'excellence. L'homme y est le premier, après le brute, après le metys du brute, & du fuyuant, après la plante, après la pierre. Je veulx encor passer plus auant. Et dy, qu'entre les choses de mesme ordre, degré, & espece, ces differences, que i'appelle mieux superiorités de plus ou moins, ont lieu, & se voyent trop plus, que manifestement. Quant aux hommes, le berger, & rustique illiteré, qui ne void, & hante que son bestail, il diste autant du villageois, conuersant au bourg, assés populé, que le villageois du citadin d'une bonne, & fameuse ville. Et tous ces trois sont par trop inferieurs aux literes, ou aux grans, & heroiques personnages, tant à ceux, qui excellent en la vie contemplatiue (comme tous studieux) qu'à ceux qui vaquent à l'actiue, comme aux Seigneurs, & Princes: qui bien qu'aucuns d'eux ne s'addonnent aux lettres, si ont ils ou naturellement, ou supernaturellement, & par causes fort diuines, metaphysiques, & occultes, des dons, & influences, actions, ou graces, tellement que les plus doctes ont de quoy s'esbahir, comme en ces seigneurs, ne faisans profession de prudence. aquire, lon puisse voir reluire tant d'actes incroyables, tant de sentences graues, tant d'exemples, à la posterité plus tost admirables, que imitables. Et certes quand bien i'y contemple, & me metz en speculation, ie tien toutes les estudes, & occupations des gens literés presque à neant, & vaines, voyant vn grand, & excelsse Heroe, tant sublimé en prudēce, & ciuile, & militaire, que ie ne puis, que croire, qu'à iamais nul homme literé, consumant ses ans à la cōtemplation, le puisse, ie ne dy pas surpasser, ny esgaler, mais seulement s'en approcher de grand chemin, & distance. Monseigneur, ie dy tout cecy, que voyant la grande prudence, dont vous vsez es choses politiques, & de la paix, & de la guerre. en nostre Gaule Narbonoise, & n'osant tenir vostre essence niestre pour le present, i'entens de ce vostre corps humain, ny de l'intellectuel, ny du celeste; si ose ie par les effectz m'asseurer, outre ce que
vostre

vostre Origine, & source est & de lvn, & de l'autre, voire re-
 gardee par vne des hautes excellences de l'autre, le plus grand,
 & hautain, que cest elementaire vostre de tant plus surpasse
 les autres elementaires, que le plus hault ordre, & degré d'i-
 ceux se rend, & void superieur au plus bas, & infime. Et si voy
 par voz immortelles, & excelses vacations, que voz occupa-
 tions ne vous permettans entieremēt l'estude des lettres, vous
 rendent autant plus hautain à tous les literés, que voz curieu-
 ses veilles en nostre Narbonois surmontent de tant plus cel-
 les de tous les autres studieux, & doctes de nostre Prouince.
 Ceux qui voyent la confidence de nostre Cesar en voz pru-
 dens conseils, & noz voisins, & citoyens qui se ressentent d'i-
 ceux, tesmoigneront à la posterité, avec les Historiens de no-
 stre temps; que le prologue est autant loin, & aliené de fla-
 terie, comme la verité du fait m'en descharge. Monseigneur
 donc, cognoissant ces excellences, & superiorités à vous par
 ces quatre mondes attribuees, & combien nostre region se
 sent heureuse de vous, son Prefecte, ou Consule, ie ne say, à
 qui mieux dedier ce mien traual, & illustration de Nismes,
 (l'vne des plus antiques cités d'icelle) qu'à vous: vous suppliāt,
 que tout ainsi que la Prouincē vous tient, & fait estre, ie diray,
 Astre du celeste, Genius, ou intellect de l'autre prochain,
 qu'ausi il vous plaise, faire luire en elle, & toute la region, les
 rayons, & influēces des Diuines, & sur-intellectueles iussions
 de nostre grand, & excelsē Monarque. Et par ce i'estimeray
 ce mien labour heureusement & commencé, & mis à
 perfection, si par mon moyen ceste antique, & il-
 lustre ville peut quelque fois venir au moin-
 dre, & plus oblique, ou lointain aspect de
 voz grandes, heroiques, celestes,
 & separees vertus, facul-
 tés, & influences.



GERVASII SEPINI SALMVREI

in Amphitheatrum, reliquaque vetustatis monimenta apud Nemaufum Hende-
casyllabi.



VVM vos iam propius, quod vsque, & vsque
Andinis positus cupiui in oris,
Vos coram intueor, mihi voluptas,
Et dolor rapiunt, velut procella,
Iactatam simul hinc, & inde mentem:

Eloqui est animus, sed & silere:
Et ridere volens magis, magisque,
Perluo lachrymis genas obortis.
Cur enim hisce oculis videns relictæ
Tot vestigia gloriæ intumentis,
Latique Imperij illius superba
Gentis Romulæ, haud abundem honestis
Iure latitijs? suaviusque
Gaudeam? Quid enim? ecce perspicaci
Cernens lumine templi adhuc decorem,
Ornantes Capitolium columnas,
Pontis tergemini locata in amne
Fundamenta, magis supraque miror
Impensas equidem profusiores
Talis Amphitheatri! uti arte mira
Qualem referat rotunditatem:
Et iam tum videor videre præsens
Spectacula, ò nimium voluptuosa,
Duntaxatque mihi antè nota chartis:
Scire licet inuicem ferarum
Pugnantum indomitas furoris iras:
Scænarura decora alta personare
Furtis dulciculis, amoribusque

Capit

Captorum iuuenum dolis puella
Cuiusdam lepidæ, venustulæq;
Nonnunquam Satyros dicaciores
Rideo, vitia improbòsque mores
Morsu incessere dentis acrioris.
Nonnunquam intueor ferocitatem
Aut fortasse Creontis, aut Neronis
Dira morte premi: inde fastuosam
Gloriam Niobes, tot interemptis
Natis ordine, deijci repente
Tum clamore vago fremente circum,
Et plausu populi resultat aër,
Exultimque sonat loquax imago.
Hæc quando hæc videor videre præsens
Tot spectacula tam voluptuosa,
Duntaxatque mihi antè nota chartis,
Quantis letitijs mea exilit mens!
Qualique agmine gaudiorum inundat!
Ast cum vestri etiam tot ad ruinas,
Heu sacras nimium mihi ruinas!
Cum tot ad lapidésque, fornicésque,
Totos iam propedum superruentes
Haud sponte aspicio, mihi est voluntas
Largo flumine lachrymationum
Planè defluere, & meum dolorem
Omnino arguere acribus querelis:
Dum tantam diuturnioris æui
Aegra mente ferens edacitatem,
Illam deuoueo magis, magisque.
Illam Barbariem effenciosem,
Quæ plus multò etiam nocere vobis,
Quàm tempus potuit. Furor quis iste est?
Ista quæ rabies? vetustiora
Romanorum opera, illa tam superba,
Atque olim celebratæ & elegantis
Artis tot monimenta, tot labores
Velle euertere? viribusque totis

Niti equare solo? Ast neque hanc, neque ullam
Posthac saevitiem ullius furoris,
Sacra ò reliquia! licet vereri:
Nanque vos modo Poldus ille vester
Vos munimine Poldus ille tali
Firmauit, penitusque fregit omnem
Vim vobis aliquo modo nocentem,
Ut planè superesse saltem in ipso
Statu, quali hodie ecce vos videmus,
Vos, inquam, superesse ad omne tempus
Iam confidere iure debeatis.
Quare hinc stabitis usque & usque, nulla
Iactura exigui ullius lapilli
Facta: quin decorata Poldo eidem
Vos ubique magis celebri honore
Clarescetis. Et huic beatitati
Vestra gratulor ipse ter, quaterque,
Quàm digna queo gratulatione.
Salvete ò nimium sacra ruina,
Salvete ò iterum, En quidem voluntas
Planè est certa mihi, atque polliceri
Ausim, dum mea spiritus movebit
Membra, ulliusque calor fouebit intus,
Vos semper diuturnioris ævi
Matrix mea Musa dulciori
Et docto magis, & magis sonoro
Cantu, & carmine ubique predicabit.

ODE

ODE DISCOVRANT SOMMAI-
rement les antiquitez de Nismes, par Iaques Pine-
ton à I. Poldo d'Albenas.



*T*ANDIS que solicateux,
Et morne a-par-moy ie songe,
A mon procès despitieux,
Qui l'ame & le cueur me ronge,
Ie me pourmeine, & reuoy,

*Ce que quelque foys nous veismes,
Des antiquités de Nismes,
Soigneusement toy & moy.*

*Amy Albenas ainsi
Souuant ie me vois esbatre,
Pour edenter mon soucy,
Au pompeux amphitheatre:
Là en merueilles pensif,
Ne say si plus m'ebaisse,
Ou du diuin artifice,
Ou de l'ouuraige excessif.*

*Outre que de tous cartiers,
A voir les pierres me semble
Voir presque de montz entiers,
Mais si bien vnis ensemble,
Que pour te l'exprimer mieux,
Le tout semble fait au molle,
Tant bien se ioinct & s'acolle
L'ouurage laborieux.*

*L'ordre & la proportion,
Selon vraye architecture,
Rauit d'admiration,
Toute humaine creature:
Là soixante arcz, bien voutez,
Autant & autant encore,*

*Colonne attique decore
Entre deux, de tous costez.*

*Dans sa capace rondeur,
Ou soit parfaicte, ou ouale,
D'une admirable grandeur,
De hautz degres on deuale,
Ou du sommet iusqu'au bas,
Chascun pour son reng a place,
Pour voir ou les ieux de grace,
Ou les horribles combatz.*

*Et le tout si bien conduict,
Et drecé en telle sorte,
Que l'un à l'autre ne nuit,
Ou soit qu'il entre, ou qu'il sorte,
Et à qui plait, tout au tour,
Soubz cent & vingt arcz se vire,
D'ou la grand ville on admire,
Et les beaux champs d'alentour.*

*La belle ville, ie dis,
Non pas celle qui est ores,
Mais celle qui fut iadis,
Dont les reliques encores,
Le tours, & les vieux fragmens
Des murailles magnifiques,
De la grandeur des antiques,
Donnent certains argumens.*

*Tant d'epitaphes graués,
Et taillés en pierre dure,
Et tant de riches pauez,
Trouuez aux champs d'auenture,
Tant de beaux marbres brisés,
Colomnes, chapiteaux, bases
Tant de medailles, & vases*

Pour

Pour l'œuvre, & la main, prisés.

*La grand torre-magne aussi,
Dont les morsés, & vestiges
Monstrent qu'elle estoit ainsi,
Que sur papier tu l'eriges:
Le Capitole excellent,
Et de Diane le temple,
La fontaine claire, & ample,
Par tant de canaux coulant.*

*Que diray du triple pont,
Grande merueille du monde,
Dont le feste du tiers front,
Transuerse l'onde sur l'onde:
Et l'acqueduc timenté,
Qui conduict en perspective,
Par mille replis deriue
Au sein de la grand cité.*

*Et nous chetifz estimons,
Voyans ces braues trophees,
Estre ouuraige de Demons,
De sourcieres, & de fées:
Pource que nostre dessein
Sans engin, sans artifice,
D'entreprendre vn edifice
Egal aux leurs seroit vain.*

*Mais les saiges anciens,
Pleins de vertu & prudence,
En vain, n'entreprenoient riens
Sans art, ne sans prouidence:
Aussi selon leur espoir,
Maugré le feu, le fer, l'onde,
Tant que le monde soit monde,
Leurs œuvres se feront voir.*

Et

Et noz neueux, qui seront
Moins robustes que nous ores,
Vn iour s'en estonneront,
Plus que nous autres encores:
Et diront esmerueillés,
Les geans des premiers ages,
Firent ces pompeux ouirages,
De montz sur montz entaillés.

Or sont leurs noms glorieux
Iadis fameux, & celebres,
Plongés au fleuve oblieux,
Par long silence & tenebres,
Et leurs cheffz-d'œuvre excellens
Qu'ilz estoient ne sauent dire,
Ce que Poldo heust faiët lire
Voire après mille & mille ans.

Poldo duquel le sauoir,
Duquel la plume gentile,
A ses neueux fera voir
En son estre ceste ville,
Toute telle, qu'elle estoit
En sa plus bragarde pompe,
Et cornera de sa trompe
Le peuple qu'y habitoit.

I

DISCOVRS DE
L'ANTIQUE, ET ILLVSTRE
CITE' DE NISMES EN LA
GAULE NARBONOISE.

Des noms de la France. C H A P. I.



Vis que nous auons desdié cestuy nostre present labeur à reciter les anti-ques origines, & succès ensuiuis de la ville de nostre natiuité, qui est Nismes, il ne fera mal feât, sans propos, ou imitation de plusieurs doctes Autheurs en semblables leurs opuscules, de des-crire en premier lieu la cause du nom, l'asiéte, & quelques au- tres choses generales de la Gaule, ou France, où ceste nostre Cité est asise, & posee: & que ce sera recolligeant en cest en- droit diuers passages des Autheurs, qui sparément l'ont en maints lieux, & en aucuns d'iceux bien peu, trop briéuement, ou obscurement traicté, donner, possible, quelque lumiere au subiet, ou, pour le moins, augment à nostre liure. Non que ie m'en vueille aduantager d'aucune de ces parties sur le moin- dre de ceux, qui en ont escrit: mais les ayât veus, il est par trop aisé assembler les lieux, les digerer par ordre, & peut estre, y adiouster du sien quelque petite chosette: & ne fust, que pour seruir de Table, ou Indice, à qui n'auroit les liures, d'ou ces choses ont esté prises. Venant donc au propos, les François anciennement estoient appellés Germains, comme venus de Germanie, ainsi que dit Procopius au j. liure des batailles des Gots: & ils sont appellés Gaulois, & la region Gaule, du mot Grec γαλα, signifiant laiët, comme si lon vouloit dire, Con- tree Laiëtée, ou hommes laiëtés, soit pour la blancheur, & tainët des habitans, qui est tel, que les montaignes, & rigueur du ciel temperent de ce costé la violence du Soleil, qui colore, & noircit la chair, auther Ammian Marcellin au xv. liure: Combien que ceste raison ne me satisface pas trop, par ce qu'autres peuples, que ceux-cy, sont plus blancs, & autres re- gions plus defendues de ceste vehemente ardeur du Soleil, iacoit que Virgile y semble consentir, quand il dit:

*Galli per dumos aderant, arcemque tenebant,
 Defensi tenebris, & dono noctis opaca:
 Aurea casaries illis, atque aurea vestis,
 Virgatis lucent sagulis, tum lactea colla
 Auro innectuntur. duo quisque Alpina corruscant
 Gesa manu, scutis protecti corpora longis.*

Ce que nous auons ainsi aucunement tourné:

*Les Francois y estoient par les hayes espars,
 Qui la place tenoyent desia de toutes pars,
 Des tenebres couuers, & faueur de la nuit.
 Gaulois, dont la perruque, & robe d'or reluit.
 On voyoit leurs sayons bigarrés scintiller,
 Leurs couls blancs, & laiétés d'or pur entortiller:
 Chascun deux iauelots en main esbranle, & charge,
 Et se couure le corps de riche, & pesant targe.*

Ou soit, pour reuenir à nostre argument, dicte Gaule par mesme analogie de $\gamma\alpha\lambda\alpha$, y estant la terre fertile, & nourrice de bestail à laiët, ou que les gens y sont nourris de laiët.

Autres les appellent François, c'est à dire, francs & immunes de tributs, & impositions, de l'exemption qui leur fut accordée par Valentinian durant dix ans, pour auoir eux vaincu les Alâs, & apres du temps de Theodoïe presés de payer, les dix années ia echeutes, s'en estre du tout affranchis par armes: ou bien ils sont nommés François, francs de cueur, & entiers, ne sachans dissimuler. Et encor de Francus, ou Francion, fils de Hector, regnant ce Francus, ou Francion sur les Gaulois Celtiques. Et si tiennent ceux, qui sont de tel aduis, apres la guerre, & ruine de Troye, ce Frâcion s'estre retiré en la France, avec autres Troyens: & ce selon Manetho d'Egipte, authour Historien, suiuy par Cōstantin Phrigio en ses Chroniques, Honorius au liure de l'Image du Monde, chap. xxj. & Nicol. Gillés Annall. dit, que Marcomires le premier, en souenance de Frâcion Troyen, estoc de sa Maison, mua le nom de Gaule, à celui de Frâce. Aussi du retirement des Troyens en la Gaule en atteste Ammian Marcellin en son liur. xv. & dit l'auoir leu taillé es antiques monumēs, & inscriptions des Frâçois. Si ne lit on pas es histtoires Troyenes ces nōs de Frâcus, ne Frâcion. Guillaume Postel escrit en son Vniuersité, & le nous a dit de
 parole,

parolle, que Gaule est dictée du theme Hebrieu גלגל, signifiant trāsmigrer, estre englouti des vndes, & plusieurs autres significations que ie ne voy cōment appliquer à nostre Gaule, sinon par l'opinion de Ian le Maire au j. de ses Illustratiōs, chap. ij. appellāt aussi en telle sorte Noah, d'ou les Gaulois sont issus, par antiphrase, ou cōtraire signification, de tant qu'il n'auroit esté submergé des vndes, eaues, & vagues au grand, & vniuersel deluge. Et ainsi estre appellees de ce mesme verbe גלגל, les Galeres, à quoy consent semblablement Gaudent. Merul. en ses Antiqui. de la Gaule Cisalpine liur. iij. chap. iiij. Postel aussi appelle, après Berose, la Gaule Gomerie, de Gomer, fils de Iaphet, qui fut fils de Noah, & de ceste opinion est Phrighio es Chroniques. Iehan le Maire liur. j. chap. xiiij. l'appelle Gaule, de Galathé, ou Galatheus leur Roy, si fait bien Iehan de Viterbe au liur. xvj. des Comment.

Description, diuision & autres choses notables des Gaules.

C H A P. I I.

TOUTE la Gaule ou France, selon Cesar, Strabo, Ptolemee, Mela, Pline, & Ioseph. de Bell. Iudaic. liu. xj. chap. xvj. est diuisee en trois parties, Regions, ou Prouinces. L'une est habitee par les Belges, prochains aux Allemans, près le Rhin, l'autre est celle, qui est proprement dictée Gaule, ou France, que les Celtes, ou vrais François possèdent. La tierce, c'est la Guienne, prenāt nom du Fleuue Viene, y coulant, & ainsi denommee par corruption de langage, ou Aquitaine, des eaues, & grand nombre de petits fleuues, ou ruilseaux, y fluans. Et sont dits Celtes, du nom d'un leur Roy fort chery. Ammian liu. xv. Or les Belges sont separés des Celtes par le Fleuue de Marne, que les Latins appellēt Matrona, aussi par la Seine, nommée par les mesmes Latins Sequana, & le Mont Iura, dict de S. Claude. Ils attiennent aux inferieures metes du Rhin, regardant au Septentrion, & Leuant. Les Celtes aussi sont distints des Aquitains, ou Guiennois, par la Riuier de Garonne: vne partie desquels s'estēt iusques au Rhosne, Garonne, Ocean, & fins des Belges, de l'endroit des Bourguignons, habitans près la Seine, & des Suysses, ou Heluetiens au Rhin, & ce du

Septentrion. Les Guiennois commencent à la Garomne, Montaignes Pyrenees, & Ocean d'Espaigne, visant au Couchant, & Septentrion. Encor y a il autre diuision des Gaules, qui en fut faicte, apres que par la grāde frequence des guerres elles furent assubgetties à la domination de Iules Cæsar, & mesparties en quatre Prouinces. La Narbonoise, appellee Brachata par les Latins, à cause des brayes, que, comme interprete S. Hierome, escriuant à Fabiola, Brachæ signifie, ou encor robes à long poil, & de diuerses couleurs, selon plusieurs autres Auteurs, Alexandre liu. Genial. dier. v. chap. xviii. Dont Cornel. Tacit. liure xviii. dit, que Cecinna, portant brayes, & vestu de fayon bigarré à la mode des Barbares, en fut blasmé. Et de l'un, & de l'autre acoustrement les Gaulois de Narbonne vfoient pour lors. L'autre Gaule est la Vienoise, & Lyonoise, autrement dicte Comata, la cheuellue, à cause de leurs longues perruques, ou cheuellures. Et la quatrieme l'Aquitannique, qu'aucuns disoyent Aremorigue de Bretagne, & Togata, y comprenant la Transalpine, pour les longues robes à l'usage du païs. D'auātage en lit on encor aux Auteurs deux autres appellatiōs, la Trāsalpine, qui est de là les Monts, & Alpes, de laquelle escrit Gaudent. Merula, en son liure de cest argument, & la Cisalpine de deça iceux: & c'est la nostre, dont à present nous traictons. Ceste pluralité de Gaules est cause, que les Auteurs, qui en escriuent, vsent, parlant d'icelles, du nombre plurier, & disent plustost les Gaules, pour estre icelles plusieurs, que la Gaule: comme aussi ilz vsent de mesme phrase, quant aux Espaignes, qui sont aussi sept en nombre, c'est Gallice, Portugal, Grenade, Arragon, Nauarre, Castille, & Espaigne. Toutes ces Gaules commencent, selon la supputation Astronomique, & Mathematique, au degré de longitude de l'Occident en Orient, xv. & c'est aux Promontoires Pyrenees, & si finissent au xxix. degré, & xxx. minutes, aux derniers confins, & bornes des Alpes, & mont Adula, qui est le mont S. Gothard. Mais quant à la latitude, & eleuation de nostre Pole, les Gaules en ont dés le xliij. degré, & x. minutes, le prenant à la ville d'Agde en Languedoc, appellee Agatha, que Stephanus Auteur Grec en son liure

des villes nomme *Ἀγαθὴ τύχη*, c'est à dire, bõne fortune, iufques à la plus Orientale, & Septentrionale bouche du Rin, qui à nostre Pole s'esleue de liiij. degrés. Somme dõc, que noz Gaules contiennent en longueur, & espace d'Occident en Orient, xv. degrés, qui valent de stades, selon Ptolemee, vij. M. D. Car à chascun degré respondent, par son opinion, D. stades: & suivant Pline, & plusieurs autres, si j. degré vault 700. stades, elle cõtriẽdra. x. M. D. stades. Et de large, ou chemin tẽdant vers le Pole Septentrional, par la supputation de Ptolemee, vj. M. D. stades, & par celle de Pline ix. M. C. stades, ayant elles xiiij. degrés de latitude, ou eleuation Septentrionale. Et de tant que chascune stade vault cxxv. pas, & par consequent vn M. vault viij. stades, s'ensuit, que noz Gaules ont 1302500. pas de longueur, selon l'opinion de Pline, ou bien, par le calcul de Ptolemee, 812500. pas: & par ceste opinion de Pline, à vn degré respondent presque 87000. de pas. Et puis que à chascun degré terrestre respondent xv. lieues Germaniques cõmunes, s'ensuit aussi, que la longueur d'Occident en Orient, s'estant de xv. degrés, comme dit est, sera d'icelles lieues Germaniques ccxxxv, & de largeur vers Septentrion, des mesmes lieues Germaniques cxcv. Les quelles on peut aisement reduire en Italiques, Françoises, ou autres: sachant, que la Germanique commune vault de pas iiij. M. ou stades xxxij. La Germanique grande v. M. pas: l'Italique, pas j. M. ou viij. stades. La Françoise pas ij. M. Si est-ce, que Pline au iiij. liure, chap. xvij. dit, apres Agrippa, la longueur vniuerselle de toutes les Gaules, d'entre le Rin, les Pyrenees, & l'Ocean, & mont S. Claude, estre de 420000 pas, & la largeur de 313000 pas. Et s'ensuit encor, que noz Gaules, commençans comme dessus, au xliij. degré, commencent aussi au milieu du v. Climat, appellé le Climat Romain, & au xij. parallele, dict de l'Helespont, distant de l'Equinoctial de iiij. heures, xxx. minutes, ou enuiron: dont le plus grand iour y est de xv. heures, & peu plus, & finissent au ix. Climat, & milieu d'iceluy, qui est de liiij. degrés d'eleuation Polaire, & au parallele xvij. different de l'Equateur de v. heures Et duquel le plus long iour

est de xvij. heures, ou bien près, tout ce dessus, ou d'autre nombre presque insensible. Et si n'est à obmettre, que com-
mēçant la Gaule au v. Climat, par la raison des Astrologues
indiciaires, elle est subiecte à Venus, tant pour raison du Cli-
mat v. que des Heluetiens, auxquels Venus preside, & aux re-
gions voisines en longitude, & latitude: aussi Mercure pour
le vj. Climat, qui est aussi dominateur des Parisiens, & Fla-
mens. La Lune pour le vij. Climat, domināt aussi aux païs de
Flādes. Et des signes, le Taureau, et la Liure au v. Climat. Et
quant aux regions, selon Lucas Gauricus aux Heluetiens, &
Parisiens, & pour les regions, à toute la Gaule dominant les
Iumeaux. Au vj. Climat le Cancre. Le Sagittaire, selon Gau-
ricus, à toute la region prochaine d'Auignon: selon lequel
aussi les Poissons dominant à la Normandie. Bien dit Postel
au liure des raisons de la Monarchie, apres Ptolemee, que le
second influx du signe du Mouton regarde sur la Gaule, &
païs voisins, qui ont pris origine d'icelle.

*Particuliere description de la Gaule Narbonoise &
Languedoc, & quelques choses singu-
lieres d'icelle.*

CHAP. III.

PLINE au liure iij. chap. iij. décrit assés amplemēt
nostre Gaule Narbonoise, toutesfois la plus part
des noms des lieux, dont luy & Strabo, Mela, Ptole-
mee, & autres y sent, nous est à present, à cause de leur anti-
quité, incogneue. Et ne s'entent elle à ce iourdhuy si auant,
qu'ils la descriuent: y comprenāt du Rouergue, du Rossil-
lon, Prouence, & partie du Dauphiné, outre le païs en-
cor en ce temps appellé Languedoc, que Paradin, en sa
Bourgoigne, borne, comme les anciens autheurs, de l'Occi-
dent par l'Espaigne, du Circius, par l'Aquitaine, du Septen-
triō et Aquilon par Lyon, & Gaule Belgique, & par Auster
de la mer Gallique: qui est entre Sardaigne, & les Baleares:
ayant du front, que le Rosne flue dans la mer, les Isles Stæca-
des, ou Isles d'Yeres, ou d'or, dont nous parlerons en la Table.
Ceste Prouince est dictē Narbonoise, par ce qu'enuiron le
temps

temps que Mamitus regnoit en Babilone, aux Celtes regnoit Narbon, Berose. Dont lehan Annius Viterbien, son cōmentateur, dit, que de ce Narbon, fils de Galathæus, la Gaule Narbonoise a eité appelée: laquelle après le Senat & Peuple Romain nomma la Prouince Romaine & de laquelle Pline parle afsés au liure deuxiéme. Ou bien est dicté de Narbone anciennement tres-opulent empor de toute la region, selon Strabo au liur. quatriéme. Et est appelée Gallia Brachata, cōme cy-dessus auons dit. Mais il fault, que ie confesse n'entendre, comment elle estoit anciennement appelée Aneurerre, ainsi que dit Nicole Gilles en noz Annales sur la vie de Dagobert. Et Narbone fut ainsi dicté, après que C. Cesar le Dictateur y admena nouveaux, & estrangers habitans, ce que les Latins appellent Colonies, & les Iurifconsultes Metoèques au xij. liure du Code, par les Empereurs Diocletian, & Maxi. à la loy *Certa. de iur. fisc.* Et comme aussi y furent admenées des colonies à Narbone l'an de l'Edification de Rome 633. Eutropius liur. v. cha. iiii. Cicero tesmoigne en l'oraison pour Fonteius, que Fonteius y auoit esté Gouverneur, & la vente il aussi, d'estre la centinele des Romains, defense, & forteresse opposee à ces mesmes regions. Ceste colonie conduite à Narbone s'appelloit la Decumane, ou des Decumans, comme qui diroit la dixiéme: estant elle prise ceste colonie de la x. Legion. Ce que fut selõ Eusebe, & sa supputation, auant la Natiuité de Iesuchrist 29. ans: bien que au calcul des annees y ayt varieté afsés grande entre les autheurs. Laquele, & quelques autres, nous remettons à restituer, & accorder, à autre lieu, pour n'interrompre par trop le fil, & suite de nostre narration. Pour l'illustration donc de ceste Prouince n'est à obmettre, ce qu'on en lit en diuers bons autheurs. Strabo la dit produire les mesmes, & tels fruitz, que l'Italie, fors que allant vers le Septentrion & les Mons Commenes lon n'y recueult pas des oliues, ny figues: mais bien de tous autres fruits. Et Pline, quant à la culture des champs, dit il, mœurs, (cōbien que Tacit. libr. xvij. die, que nous suiions aisement le party des plus forts, ou plus prochains) bonne reputation des hommes, & opulence des richesses, elle n'est à postposer à nul-

le des autres Prouinces: pour estre icelle, à brief parler, plus vrayement, vne Italie, que Prouince. Pline liur. ix. chap. xvij. dit vne chose afsés merueilleuse de certains poissons appelez Muges, lesquelz les Narbonois au temps, que les poissons sont en chaleur, tirent hors des serues, & viuiers, & attachent aux ouyes à tout vne cordellette, les mettent dans la mer, & les tirant peu à peu, les femelles les suiuent iusques au riuage: & ie croy, que ce soit, pour les prendre, comme ausi par mesme moyen, quand les femelles sont pres à parturir, lon attire ainsi les masles. Et y font par le mesme auteur au liur. xxj. chap. xj. les champs pierreux, remplis, & comme semés du thym, qui est la ferigolle, au langage vulgaire du païs, petit arbuſte: & parmy les landes incultes on en void innombrables, & odoriferes plantes à paistre le bestail à laine: & y en a si grande abondance, qu'on en chauffe les fours à pain, ainsi que du romarin, lauande, narde, ou aspic. Pline encor au liur. 14. chap. vj. recommande les vins de Biefers, tout ainsi qu'au chap. iij. d'iceluy liure, les vignes du païs, & au chap. ix. le vin doux de Narbone, qui est à mon aduis, la Blanquete de Limous, ou vin muscat de Frontignan, ou Mires-vaux: & si enseigne la façon de nourrir les raisins en Languedoc, les pouldrant, lors qu'ils commencent à meurir, au liur. xvij. chap. ix. Et la raison, pourquoy les vignes y sont laiffées basses, sans y mettre eschallats, cest, pour cause des vens, ainsi qu'en l'Afrique, Pline liur. xiiij. chap. i. Lequel au mesme liure chap. iij. recite pour merueille, que les vignes tout à vn iour perdent la fleur. Il prise ausi grandement la noble fontaine d'Orgé, qui est, à mon iugement, la Sorgue, y naissant herbes tant delicieuses au bestail, que les beufs, pour en auoir, y plongent toute la teste dans l'eaue. Au liure xvij. chap. xxij. Je ne lairray à dire que Pline au liure xxvj. chap. j. dit, que le Carboncle est maladie peculiere à nostre Prouince, & quelle en vint premierement: & recite Cornel. Tacit. liur. xij. vn priuilege donné aux senateurs de nostre Prouince, qu'ilz (sans demander congé au Prince) pouuoient aller voir leurs affaires. Et encor Cornel. Tacit. au liure xj. des Annales, dit qu'en se traitant par le Senat Romain, si les Gau-

lois Celtes deuoient estre prouez, & iouir des honneurs, & magistratz de Rome, Claud. Cesar Empereur, entre autres remonstrances, dit ainsi, Nous repentons nous d'auoir appellé des Espaignes en nostre cité les Balbes, & de la Gaule Narbonoise, estre venus des homes telz, & non moins illustres, ny d'inférieure marque, dont encor y restent leurs successeurs, qui certes, quant à l'amour enuers ceste patrie, n'en font moins que nous mesmes affectionnés, & ne nous quittēt en ce la premiere place? En ceste region regne principalement le vent Circius, autant violent, qu'autre qui que ce soit, allant souuent droit par la Mer Ligustique, & Tyrrhene, passant en Hostie, qui n'est non-seulement incognu aux autres endroictz du ciel, mais aussi ne paruiēt il iusques dans Vienne, ville du Dauphiné, estant repoulsé auant que y aborder, par rencontre de bien petitz sommetz de montagnes. Pline liure ij. chap. xlvij. Et me souuiēt bien qu'outre le tremblement de terre, qui y aduint enuiron l'an Mille quatre cens vingt & quatre, qui est recité par Euguerand de Monstrellet, qu'autres ayent fort vexé la region, comme ainsi soit, que les vens en soyent l'vne des causes. Il est donc apparent, & vray-semblable, que telle susdicte honneste, & bonne opinion des homes de nostre Prouince esmeut les antiques Romains, à luy donner ce priuilege, & immunité qu'elle seroit affranchie, & priuilegiee du droit Italique, comme dit Paulus Iurifconsulte aux Pandectes, sur la fin du Tiltre de Censibus: duquel droit Italique nous traicterons aux chapitres suiuanz, pour ne laisser chose en arriere, ou nostre petite faculté puisse atteinde, appartenant au subiect du present opuscul. Outre l'autre Gouverneur d'icelle du temps de l'Empire Romain, la gouerna souz Otho Empereur Iunius Proconsul tressainctement, & seuerement. Cornel. Tacit. liu. xvij. Souz l'Empereur Vespasien Suedius Clemens, Antonius Nouellus, & Aemilius Pacensis. Cornel. Tacit. liu. xvij. & encor après, auāt son Empire, Maximinus. Capitolin en sa vie. Numerius au temps de Iulien. Ammien liu. xvij. Et après souz le mesme Iulien Arunculus Gallus Orateur, Ammien liu. xxij. Et sans nommer sous quel Empe

reur, Plin. liure xxxv. chap. iiii. en tesmoigne de Aterius La-
beo, peintre tres excellent. Lon lit biẽ dans Spartian, que An-
tonin Caracalla venant à Narbone, tua le gouuerneur de la
Prouince, mais il ne dit pas le nom: Et encor la gouerna
sous les Gots Vindemirus despuis Roy, & encor Theodatus
neueu de Theodoric Roy. Ioã. Magnus lib. ix. cap. xiiii. & xxx.
Pour fin le Poëte Aufon. en dit ainfi,

*Nec tu Martie, Narbo filebere, nomine cuius
Fusa per immensum quondam Prouincia regnum
Obtinuit multos dominandi iure colonos:
Insinuant quã se Graijs Allobroges oris,
Excluduntque Italos Alpina cacumina fines,
Quã Pyrenais niuibus dirimuntur Iberi,
Interiusque premunt Aquitanica rura Gebenna
Vsque in Tectosagos, Pana qua nomina Belgas
Totum Narbo fuit: tu Gallia prima Togati
Nominis, attollis Latio Proconsule fasces.
Quis memorare portusque tuos, montesque, lacusque,
Quis populos vario discrimine vestis, & oris?
Quodque tibi quondam vario de marmore templum
Tanta molis erat, quantum non sperneret olim
Tarquinius Getulus, item postremus, & ille
Aurea qui statuit Capitoli culmina Cesar.
Te Maris Eoi merces, & Iberica ditant
Aequora, & classes Libyci Siculique profundi,
Et quicquid vario per flumina, per freta cursu
Adueritur, toto tibi nauigat orbe κατὰ πλῆθος.*

Fundation, & edification de Nismes.

CHAP. IIII.

LE seul subiect de ce lieu m'a long temps diuertí de
mon entreprise, à descrire l'Illustration de no-
stre Cité, estimant n'estre bien seant de traicter d'au-
cune chose, que ce soit, ie ne diray pas d'une ville, si lon ne
commence aux principes, & fondemens d'icelle: & me trou-
uant en si grand deffault d'Autheurs & anciens, & moder-
nes, qui en ayent traicté, ie ne veux faire, comme plusieurs au-

tres

tres, qui pour ignorer les sources, & origines d'une gent, aimement mieux, & peut estre, trop temerairement, & sans adveu, les rapporter ou à ceux, que l'Antiquité appelloit Dieux, ou aux excellens, & Heroïques personaiges : donnant bien à ces antiques villes la permission, que pour entre-mesler les choses diuines parmy les humaines, elles facent leurs edificateurs, & fondemens, plus grans, & haultains, qu'ils ne font. Si seray ie pourtant bien aise d'auoir, de mon endroit, aidé à la memoire du peuple, & pais, certainement par moy le plus aimé entre tous les autres. Toutesfois & ceste rareté d'auteurs, & l'antiquité de la ville, & iniure des siecles, qui peut auoir aboly les memoires, que les fondateurs par vray-semblable y auoyent laissees, m'excuseront, si ie n'en dy que bien peu : aimant trop mieux estre veritable Historien, n'escruiant que peu & vray, que d'augmenter mes escrits de mensonges, ou Fables controuuees. Or Stephan. en son liure des Cités, escrit ainsi, *Νεμάουτος πόλις τῆς Ἰταλίας, ἀπὸ τοῦ Νεμάουτος Ἡρακλείδου: ὡς Παρθένιος, ἐθνικῶν Νεμαυσίνων, καὶ Νεμαύσιων, διὰ τὴν χώραν.* Nemausus, que le vulgaire appelle Nismes, Cité (veult il dire) de l'Italie, ainsi nommee de Nemausus, fils de Hercules, selon Parthenius, dont la propre denomination de la Gēt, par la region, est, qu'on les appelle Nemausins, ou Nemausitains: & par ce ie ne say, si par vn vray-semblable coniecturer, la ville dont les Historiens & Geographes escriuent, appelee Heraclæa, du nom de Hercules, fondee pres l'une des bouches du R. osne, seroyt point Nismes: de tant que les Grecs appellent Hercules Iracleis, & que lon ne fait point aucune autre Cité en ceste position, ainsi appelee, fors, peut estre, S. Gilles, comme nous dirons, & qu'il n'est pas inconuenient, veu qu'ayant esté construite par ce Nemausus fils de Hercules, elle ayt esté appelee & Nemausus, & Heraclæa: comme qui diroit Herculiene. Mais que ce nom de Heraclæa, par succession de temps ayt esté oublié, & luy reste l'autre propre, & conforme au nom de son fondateur. Ce que ie puis encores confirmer, de tant que tout ainsi qu'en vne autre Heraclæa, ou Herculiene, des cinq que lon lit auoir esté edifiees de ce nom (c'est en celle de Propontis, qui s'appelloit aussi Perinthus) y fut construit l'amphitheatre,

vn des sept merueilleux spectacles de la terre: à laquelle Heraclæa ce nostre originaire Empereur Antoninus Pius, bien aduertý, que Hercules, ou son fils estoýt le constructeur de Nemaufus sa cité paternelle, & Herculiene, pour la similitude & du nom, & du Fondateur, & testifiant l'amour enuers sa patrie, pour la conformité des noms, & vn, & mesme fondateur de l'vne, & de l'autre, auoit son riche, & magnifique palais. Dont aussi en nostre Nemaufus, ou Nismes Herculienne, à son imitation, vn autre noble, & superbe Amphiteatre à esté edifié, duquel nous parlerons parcy-apres: & ie croy biẽ, que Ammian Marcellin au xv. liure de ses Histoires estoit de mesmes opinion, quand il disoit, que Hercules le Theban se hastoit grandemẽt à la ruine de Gerion, & Tauriscus, cruels Tyrans: l'vn desquels trauailloit, & opprimoit les Gaules, & l'autre les Espagnes: & les deux vaincus, se seroit Hercules accointé à plusieurs nobles dames, dont il en auroit eu grand nombre d'enfans, du nom desquels il auroit appellé les lieux, ou ils dominoýent, & commandoyent. Et ie prouueray encor, par autre indice, Nismes auoir esté construiete ou par Hercules, ou par son fils Nemaufus, c'est par les deux demy-corps de deux beufs, ou taureaux, qui sont sur l'antique entree de nostre amphiteatre, & par deux autres, qui sont sur la petite porte septentrionale, dicte la Ragirole de l'eglise nostre Dame: mais d'ailleurs y transportez des ruines de la cité. Et il est certain, comme nous dirons cy-apres, parlant en special de l'amphiteatre, que les taureaux, ou beufs estoýent vne des marques de la noblesse de Hercules, que nous appellons Armoiries. Autres tesmoignages n'en ay-ie peu trouuer, quelque diligence que i'y puisse auoir employee. Mais sur ceux il faut examiner de quel Hercules Stephan entent, à ce que lon puisse, cela cogneu, à peu pres sauoir, des quel temps la cité fut construiete, & edifiee. Ces noms, & hommes appellés Hercules, ont esté tant illustres, que les Histoires en font toutes femees, & il n'est autheur, tant soit il mauuais, qui n'en escriue, & par ce tant plus est mal aisé à s'en resouldre ou des vns, ou des autres, qui ont esté ainsi nommés. Veu encor que les autheurs sont entr'eux tant differens, & du nombre d'i-

ceux

ceux Hercules, & du temps qu'ils viuoyent, & en outre auquel d'iceux les superbes, & magnanimes faicts, dont ils sont illustrés appertienent, que bonnement l'on n'en fait, quelle opinion enluiure. Ciceron au liu. iij. de la Nature des Dieux en raconte six: le premier auoit esté fils de Iupiter, & qui entra en contention cōtre Apollo, pour le Tripode. Le deuxiême, l'Egiptien, inuenteur des lettres Phrigienes, duquel M. Portius Caton au liure des Origines disoit, que le Port-Hercules des Lyguriens, ou Geneuois est nommé. Mais les Grecs disent, cest Hercules estre leur, prenant fondemēt sur le nom: bien qu'il ne soit appellé ne Lybien, duquel sont vaincus les Lybiens, ains Alcæus, & que Hercules ne soit point mot Grec, mais Egiptien. De laquelle opinion est Annius, tenant Hercules fondateur des Gades, estre l'Egiptien, & vieux Hercules, & non Alcæ: comme il le dit sur Berose, qui semble estre de cest aduis, & Anni. encor aux Rois d'Espagne chap. vj. xj. xij. xiiij. xv. & xxj. De cest Hercules Lybius. que Moseh appelle Luabin, dit Berose liure v. des Antiqui. qu'il estoit fils de Osiris, qui fut de Cadmus, appellé Saturnus, fils de Noah. Et auoit cest Hercules Egiptien plusieurs autres noms, comme Her, signifiant Velu, ou Pelu: Hercul, tout velu, tout pelu: car לָבַא aux Hebrieux signifie tout: & c'est pour la peau du lion, dont il armoit, & couuroit son corps en combatant. Arino, ou Arno par syncope, Lion de grand nom. Et aussi Mufarno, Prudence de magnanime Lion, ainsi qu'attestent Ioan. Annius liur. ij. insti. vj. & liur. vij. sur les fragmens de Caton. S. Hierosime. Ptolem. en sa Geograph. & les Rabbis Talmudistes: lequel Hercules Egiptien on tient auoir esté le premier, qui ainsi fut appellé Ioã. Anni. liur. xv. Herodot. en l'Euterpe. Dauantaige cest Hercules l'Egiptien est celuy, duquel les colonnes du destroit de Zibalthar, ou Gibalthar, ou Gades sont appellees. Arrian. au liur. v. des Gestes d'Alexan. que Pindarus appelle les portes des Gades, par ce que estant elles de l'un, & l'autre costé du destroit, font comme la semblance d'un portail. Je say bien que plusieurs disputent, encor que Herodote en sa Melpomené semble estre d'opinion contraire, que nul Gerion cause du voyage de Hercules, y enuoyé

par Euristhæus, pour r'auoir son omail, n'a esté onc en Espagne; comme dit Hecathæus Historien, & Arrian: toutesfois Iustin au dernier liure le tient pour veritable. Le tiers Hercules né des Doys Idees renommés, desquels escrit Plutarch. en la vie de Numa. Le quatriéme, de Iupiter, & Asteria, seur de Latona, adoré au Tyr, ainsi aussi appelé pour l'amour de la Nimphe Tyros, comme dit Polydor. Virgil. apres Pollux, en faueur de laquelle il inuenta la poulpre. Le cinqiéme, en Inde, appelé Belus. Le sixiéme de Iupiter, le troisiéme du nom, & de Alcumena, traicté tant elegamment par Plaute en sa Tragicomédie, dont Lucien au dialogue d'Hercules semble en vouloir mettre deux nés de ceste Alcumena, & pour le moins Ioan. Ann. liur. xv. dit, que cestuy a esté le dernier ainsi appelé. Philostratus en la vie d'Apollonius Tianæus, recite, qu'au temple des Gades (ou Suidas dit estre les deux colonnes de bronze de huit coudees de hauteur, & à icelles grauee la somme de la despence à la constructure du temple) estoyēt deux autels desdiés au Dieu Hercules, sans nul simulacre: pourtant, l'vn au Theban Hercules, aupres d'iceluy l'Hydra, les cheuaux de Diomedes, & autres conquestes, & victoires Herculiennes, representees en pierre. Diodore Sicilien en recite trois en son Histoire. Varro passe plus outre, que nul autre, que i'aye leu, & met en auoir esté quarantetrois, & le suit Io. Anni. sur Berose, escriuant de Tiphon Egiptien. Macrobe par les Analogies, qu'il dit, & fantasie, tient, Hercules estre le Soleil, & ses douxe labeurs, ou combats, descrits par Virgile aux Epigrammes, estre les xij. signes du Zodiaque, que le Soleil y discourt. Et si ne mettray-ie en oubly le nostre Hercules Gallique, par les Celtes appelé *ὄγκος*, mot de leur vulgaire maternel par R. euclin. au ij. de sa Cabale, ou bien selon Alexandr. Genial. dier. liur. iij. chap. xij. *ὄγκος*, de *ὄγκος*, c'est Corpulent, & plusieurs autres choses: qu'ils paignoyent en vieillart, attirant à soy grand multitude de peuple, liés par les oreilles, & ce tant par l'eloquence, que par la prouesse. Cælius lection. antiq. lib. iij. cap. xxj. Budæ. l. j. s. quod ait Prætor. ff. de ser. corrup. Geof. Tory es lettres Antiq. & Lucien en l'opuscule de mesme argument. Brief, il est autāt disputé, & traicté de cest

Hercu

Hercules, & d'ou il estoit, comme les sept fameuses Cités de Grece contendent, à laquelle doit appertener Homere par sa naissance, dont le liure des Grecs Epigrammes en est par tout remply. Et dit encor Cornel. Tacit. au ij. liure de ses Histoires, & au liure des Gestes des Alemans, que plusieurs hauts & nobles hommes ont pour marque, & hauteſſe de leurs vertus militaires vsurpé ce nom de Hercules: tout ainſi que plusieurs ouuraiges ſuperbes, & edifices parmy le monde ont eſté attribués, voire conſacrés, à ce grand nom de Hercules: & comme doutant ceſt autheur, icelles colonnes du deſtroit des Gades auoir eſté par luy erigees, ainſi que pareillement Iulius Fronto au liure j. des aqueduſts appelle ce beau, & grand ruiſſeau, Herculien. Et pour fin de tant ſuperbe nom, n'eſt à obmettre la ſentence de Xenophon aux Equiuoques, les Maieurs, & anceſtres des hautes Maisons, & familles Royales, eſtre nommés Saturnes, les Aînés masles, Iupiters, les filles Iunons, & les petis filz, où neueus, & autres deſcendans les plus illuſtres Hercules. Ce que peut bien auſſi auoir cauſé ceſte grande inuolution, & difficulté en l'hiſtoire: toutesſois pour vne grande vray-ſemblance, & par le iugement, à mon aduis, de tout homme docte, verſé en l'hiſtoire, & lettres, il me ſemble, ſans par trop vouloir decorer noſtre Cité, ny pour aucune philautie d'elle, que celuy Hercules duquel Stepha. parle, eſt l'Egiptien, fondateur, & erecteur de ces deux grandes colonnes, qui eut vn filz, qui eſt noſtre Nemaufus: & le prens-ie, tant par ce que cy-deſſus en a eſté dit, que par la proximité du deſtroit à nous, qui n'eſt que du degré de longitude 7. M. 30. au noſtre de 22. deg. & de latitude 36. degrés. M. 15. qui font de difference de longitude 15. degrés, & de latitude 7. degrés. & 30. M. rendant 210. lieues noſtres, de 2000 pas chacune, ſelon les ſupputations mathematiques, que nous auons cy-deſſus dictes. Et dauantaige que ceſt Hercules Egiptien, ſi nous croyons à Cicero, eut lxx. enfans masles de diuerſes hautes dames, & Princeſſes. Ioan. Annius ſur le liur. ij. de Berof. quand il eſcrit la Genealogie des premiers Princes apres le deluge: les noms deſquels ne ſont tous eſcritz par les Autheurs, meſmes nompas noſtre Nemaufus, ce que ne doit ren

dre moins croyable nostre histoire. Duquel nombre d'enfans ne se faut esbahir, veu que Iustin au liure xxxix. recite bien de Hierotinus Roy, qui en eut DC. & Plutarch. en la vie de Theseus, de Pallas, qui en eut L. Et Tarapha en son liure des Rois d'Espagne, en parle asés. De luy est le Prouerbe vulgaire, *Du neud Herculien*, ayant telle raison, que le mary le desnouoit à son espousee, desirant en elle telle fecondité, que la Herculienne, d'auoir eu si grand nombre d'enfans. Et de cecy traicte Ioannes Annius au liur. xv. & le commentateur de Sillius Italicus sur le liur. xij. Mais si quelqu'un enuieux, & incredule de noz antiques origines, trouuoit estrange, vn Nemaufus auoir esté fils de Hercules, ou que Nemaufus ayt esté nom d'homme, ie luy mettray au deuant vn Epitaphe, qui est à Mogonce à S. Alban, ou semblable nom est escrit, & dit ainsi:

D. M.

PRIMNIAE COMITILLAE QVAE VIXIT
ANNIS XX. CIVES MEDIOMATRICA. MA-
TERNVS NEMAVSVS STRATOR COS. ET
LVCIVS LVCINVS MENSOR FRUMENTI
NUMER.

Et le trouuera lon dans Appian, aux inscriptions de Germanie. Nous auons esclaircy tant près que nous a esté possible, vne ambiguité asés notable, & peut estre (disant ce mot sans arrogance) non pas peu fait pour nostre Cité, comme à vn poure Paris, ou Cyrus exposés, de luy auoir retrouvé ses progeniteurs, & fondateurs. Mais ie me doute, qu'en escriuant de Hercules, il ne m'aduienne comme à luy, combatant contre le serpent Hydra, que declarant vn doute, plusieurs autres n'y suruiuent. Et c'est, en quel temps il regnoit, pour sauoir le plus près de la verité, que lon pourra, en quel temps fut nostre Cité construicte, prenant argument du temps de la vie de Hercules pere, & de celle de Nemaufus son fils. Les Autheurs aussi en ce guieres bien ne s'accordent. Eusebe, & Prosper, continuant ses Tables, tiennent que c'estoit l'an du Monde III. M. DCCCL. qui est la supputation, que ie trouue, pour encor, la plus approchant du vray. Car Laomedon,

don, & apres Priam son fils, Rois de Troye, regnerent en ce temps, comme par toutes les Histoires, & Chronologies on peut voir : Hercules estoit aussi leur contemporain. Annius au liur. xvj. sur les Commentaires de Manetho, dit que Hercules mourut l'an xliij. de Priam, & xvij. auant la ruine de Troye: à quoy s'accorde Beda le venerable au liure des temps, & aages. Aussi le nôbre des lettres sacrees n'en est guieres different, prenant, que Abimelech, & Iair Hebrieux en ce mesme temps sont descrits auoir esté, & vescu. Et par ce pour resouldre le tēps, si Hercules estoit l'an de la creation du Monde IIIIM.DCCCL, & que Iesuchrist vestit chair d'homme au ventre, seul eternellement preesleu, & preferué pudic, & sacré, selon le mesme l'an du Monde VM. CIX, Hercules donq estoit auant Iesuchrist M.CLIX ans. Il s'en suit, que à ce iourdhuy, qui est l'an M.D.LVIII, & du Monde VIM.DCLXVII, par consequent, il ya IIM.DCCXVII ans, que Hercules estoit. Je say bien, qu'il en ya plusieurs, qui content autrement, les vns plus grand, les autres plus petit nombre, comme Ioannes Annius en son Proe. de Berof. luy mesme aux Roys d'Espagne, chap. xiiij. & Reuclin en met vn'autre au commencement de la Cabale. Eutrop. vn autre au commencement de son Histoire. Ioseph. au j. Tome liur. Antiq. Iudaïc. x. chap. x. & par P. Comestor, en plusieurs lieux de son Histoire scholastique, Ioan. Boemus liur. ij. chap. iij. Donc comment ne douterons nous de ce temps de Hercules, que du nostre mesmes nous sommes incertains? Et puis que Rome, par l'opinion d'Eusebe, fut construiete l'an du Monde IIIIM.CCCXL. Hercules donc qui estoit l'an du Monde IIIIM.DCCCL. fut deuant que Rome fust edifiee D XC ans. Et pourtant nous pouuons par ceste supputation arrester, Nismes auoir esté edifiee enuiron ce temps de Hercules, peu apres, & plus tost que Rome les D XC ans.

Donq à cest an de Iesuchrist M.DLVIII, & du

Monde VIM.DCLXVII, il a enuiron

IIM.DCCXVII ans, que nostre

Cité fut edifiee.

Sur ce que Stepha. dit, que Nismes est Cité de l'Italie: & incidemment des Prouinces.

CHAP. V.



On pourroit faire quelque difficulté sur le lieu de Stepha. cy-dessus induit, ou il dit, Nismes estre Cité de l'Italie, ou bien croire, l'auteur ne parler de nostre ville, ains de quelque autre, étant au païs vrayement Italique: & par ce frustrer la nostre de sa noblesse, & honneur de fondation. Mais sur ce, & pour esclaircir ceste doute, il faut entendre, que les Romains, & toutes autres nations, cōquesté qu'ilz auoyent nouvelles Terres, & vnies à leurs Empires, les reduisoient en forme de Prouince, y faisoient nouvelles Villes, changeoyent les habitans de ces Terres nouvellement acquises, au dedans l'Italie, ou autres leurs dominations asseurees de longue main, & y transmuoyent nombre de leurs Citoyens, ou autres de leurs anciens confederés, de qui ilz ne pouuoient douter de reuoltement, comme fit Traian de la Dace, qui est la Valachie: ce qu'ilz appelloyent conduire, ou ramener des Colonies, desquelles il fera plus amplement parlé par ce discours, & en autre lieu plus propre. Ilz appelloyent donc Prouince, vn Païs, & Region que le peuple Romain auoit conquis hors de l'Italie. Auteur Sext. Pompee, Festus, & Aegesippus: & par analogie asés notoire, à qui entent les lettres Latines. Et dit Ciceron en l'Action iiii. contre Verres, que la Sicile a esté la premiere, entre les Regions par eux gaignees, appelée Prouince: dont les vnes estoient dites Prouinces Cōsulaires, aufquelles le Senat enuoyoit des Cōsuls pour Gouverneurs: les autres Proconsulaires, de qui par fort annuel l'administration estoit commise aux Senateurs, qui s'appelloyent Proconsules. Capitolin en la vie de M. Antonin Philosophe Emper. & Pline au ij. des Epistres: & les autres Prouinces Pretoires, ou Pretorienés, sous le gouvernement des Preteurs, enuoyés par le Peuple: de laquelle charge les seuls Marfeillois, & Nemaufins estoient exempts: comme dit Alex. liur. ij. chap. xxvij. mais il n'admeine pas son Auteur. Autres Prouinces Presidiales, ou ils enuoyoiēt Gouverneurs, qu'ilz appelloyēt les Presidans des Prouinces. En autres aussi
ils en

ils enuoioyent autres hommes excellens, du degré, & ordre de Cheualerie, appellé Equestre, qui estoit le troisiéme corps de leur Republique. Pli. liur. xxxiiij. chap. ij. Et semblablement y commettoyēt ils autres Romains pour Officiers, & Questeurs, Tresoriers, Exacteurs des reuenus, & emolumens de leurs Prouinces. Strabo au xvij. liur. Sueton. dit bien que Auguste retint à foy le gouuernement, & charge des Prouinces les plus dangereuses, & qui bonnement, ou selon sa fantasie, n'eussent peu estre regies par les Magistrats annuels, comme ilz estoient, & distribua les autres faciles, & asseurees à gouverner par forts d'an, en an: car la coustume en estoit telle aux Citoyens, & Magistrats. Ces Prouinces estoient grandes, amples, & de grande estandue, comme toute la Macedonie, vne Prouince, toute la Sirie, vne Prouince, l'Asie, vne Prouince, la Gaule Cheuelue, aujourd'huy la France, vne, nostre Gaule Narbonoise, vne: ce que se peut apprendre par le discours de Ciceron, en l'Oraison de Prouinciis Consularib. Telle diuision entre eux du gouuernement des Prouinces, subiectes au Peuple Romain, feirent apres le parricide commis en la personne de Iul. Cesar, les iij. hommes, vsurpateurs de son estat, Auguste, Lepidus, & Antoine: Appian. au liur. iiij. des guerres Ciuiles. Et apres y auoit vn autre ordre, & diuision, que les vnes estoient, comme dit est, Consulaires, les autres Preconsulaires, les autres Pretoriennes, & les autres qui estoient reseruees à la charge de l'Empereur, gouuernes par Presidents, Legats, ou delegués de Cesar, & ce selon la forme, & loy d'Auguste. Alciat aux Parerg. liur. iij. chap. iij. par Strabo liur. viij. là ou aussi il debat de la iurisdiction, & cognoissance de ces Preteurs Romains. Ily auoit encores des autres Prouinces moindres, & de peu d'importance, comme des forests, & montaignes: ce que Virgil. en son Pollio, semble auoir entendu, quand il dit:

Non omnes arbuta iuuant, humilésque myrica.

Si canimus syluas, sylua sunt Consule digna.

Que i'ay ainsi tourné,

Les arbrisseaux & les tamaris bas:

A vn chacun ilz ne luy plaisent pas:

*Si lon nous oyt sylues, & bois chanter,
Ils peuvent bien vn Consule porter.*

Ce qu'on peut voir encores par la leçon, & discours des Historiens Romains: & toutes telles charges, honneurs, gouuernemens, & Prouinces. estoient tellement annuelles, que qui (finy le Magistrat, qui estoit de son gouuernement) ne laissoit le lieu, & honneur au successeur, ou ne s'en demettoit volontairement, il estoit coupable de lese Maieité, comme lon lit de Iule Cæsar, reuenant de noz Gaules, & de plusieurs autres. Telle estoit aussi la Loy des Thebans, bien que contre icelle, par commun consentement, & iugement du Peuple, Epaminondas retenant plus auant son Magistrat, que ne luy auoit esté ordonné, pour resister aux Lacedemoniens, en fut absout, & relaxé. Toutesfois bien souuent pour la grande amitié, que les Romains portoyent aux Rois vaincus, ils ne reduisoient pas leurs Royaumes en Prouinces, mais les laissoient, sous l'autorité pourtant du nom Romain, gouuernées par leurs Rois, de qui ils auoyent la foy pour asseuree, & recommandee: ainsi qu'ilz en vserent selon Stra. au liur. vj. au commencement de leurs conquestes, d'une grande partie de l'Afrique, & Asie, que depuis ils redigerent en Prouinces, pour leur auoir esté manqué de foy par les Rois vaincus, & les conuentions violees. Et par ce estant nostre Gaule Narbonoise vaincue, & conquisee par les Romains, & reduite en Prouince, c'est à dire, à leur subiection, & domination, ne se faut esbair, ne trouuer estrange, si Stepha. appelle Nismes, Cité de l'Italie, estant elle sous la seigneurie des Italiens, & Romains, ainsi que lon diroit auiourd'huy, Chambéry en France, ou autres Terres conquisees, tant par le feu Roy François. j. d'heureuse memoire, que par Henry ij. (successeur & de la Vertu, & magnanimité paternelle, & felicement regnât es Gaules) & qui sont de la grande Monarchie Françoisise, bien que telles contrees ne soyent origineres des limitations, & bornes de nostre France. De semblable phrase a vsé l'auteur Ecclesiastique, qui a escrit la vie de S. Basile en la librairie du chapitre en l'Eglise Cathedrale de nostre Dame de Nismes, disant que Nismes est en Gotie, entendant qu'elle fut con

fut conquise par les Gotz:car elle n'est pas en Gotie:veu que la Gotie est delà la mer gelee,es positions les plus septentrionales,de lv.degrés,iusques à xc.despuis l'eleuation Polaire,cōme Olaus Magnus & Ioan.Mag.Archeuesques de Vpsallen en Gotie en ont doctement escrit. Et à ceste opinion semble que Pline ausi s'accorde,disant au liur.iiij.chap.iiij.que la Prouince Narbonoise n'est,ny pour le regard de la culture des champs,hōnesteté des hommes,& de leurs meurs , grandeur des richesses,à postposer à nulle autre Prouince, & à brief parler,elle est plustost,dit il,vne Italie,que vne Prouince. Et par ce elle pouuoit estre appelée par Stepha.Italie(ioint ausi quelle en est fort prochaine)mesmes par vn homme Grec,comme luy estoit. Je ne veux pas estre de l'opinion de quelcun(que ie ne veux nommer)qui m'aduertissoit pour solution de ce lieu,& doute,que Stepha.peut ausi bien auoir appelé Nismes,en Italie,comme Pline au liur.xxxvij.chapit.ij.dit,que R.hodanus,le R.osne,disoit il,estoit en Espagne:car (sauf sa correction) Pline s'il est bien entendu,ne parle pas ainsi.

Description particuliere de l'antique Nismes, & orthographe de la nouvelle ville,selon qu'elle est de present.

C H A P. V I.

L On ne peut sauoir, que par coniecture,si Nismes au temps de sa fondation fut si ample, comme lon void encores pour le iourdhuy l'enclos,& entour de ses antiques murailles. Je croyois bien que non,de tant qu'on void communement toutes choses commencer de petit, & bas fondemens, & principes, qui puis peu à peu prennent avec le temps leur accroissement:ainsi que lon dit de celle grande Rome par prouerbe commun,que Rome commença de petitz commencemens,& n'estoit de telle estandue de murs,ny magnificence de bastimens à sa fondation, que par apres au temps de ses triomphes,comme ses histoires en sont remplies, parlans d'Auguste, Traian, Neron, & diuers autres habitans d'icelle,qui l'augmenterent,les vns y adioustans,& y enfermans en vn endroit, & les autres en autres.

Mais Nismes par les ruines de ses murs depuis la Tourremaigne, passant par les moulins à vent, qui de present y sont, & l'ermitaige des trois fontaines, venant descendre au chasteau, de là à l'antique mur, tout au long du fossé des la porte des Carmes, iusques à la tour vinatiere, après passant à l'antique portail, pres la ladrerie, & puis iusques au Caderaud, & de là reuenant à la Tour-Romaine, elle contenoit en circuit, de noz dextres de Nismes deux mille, sept cēs, soixante douze: dont chacun de ces dextres contient quatre pas, chacun de quatre paulmes, de celles dont nous parlerons cy-dessous, de xij. doigtz pour paulme & vn palme & vn poulce dauantaigne: qui font en tout de noz pas susdictz, enuiron xj. M. Dccc. lvij. pas, que ceste courtine, & enclos de murailles antiques contient: ce que i'ay curieusement compasé, & mesuré, & fuiuy au plus prés que i'ay peu, au quadrant, & sauterelle les lignes, comme elles sont ou droictes, ou poinctues, ou obliques. Et par ce voyant Pline au liur. iij. chap. v. & Flauius Vopiscus Syracusien sur Aurelian, Rome n'excendoit en estendue de murailles nostre Nismes du temps de Vespasien, de deux mille pas, & plus du temps de Aurelian. Si quelqu'un fantasiait sur la raison de la forme de ceste ville, estant ainsi ses lignes ordonnées sans nul ordre, ne decence, comme il semble: ie respondray, qu'il me semble, que ses antiques fondateurs la construisirent ainsi, par grande raison. Car les lignes ainsi qu'elles sont, elles vont auant de colline, en colline, & là ou la montée faut, là finit le mur. Et se haulse, ou baisse, & fait autre angle, retrouvant nouveau tertre, & hauteur, succédant à l'autre: ce que fut fait, pour autant que la defence du temps d'adonc, pour le plus, consistoit és montees & lieux eminens pour oppugner les ennemis & assaillans. En quoy aussi lon peut voir vij. principaux monticules, comme par les auteurs on en trouue pareil nombre de l'ancienne Rome par Fabius Pictor, T. Liue, & autres. Sur lequel lieu ie ne mettray aussi en silence pour prouuer encor, l'alliance de Rome, à la nostre, que à Nismes les lieux ioignans à l'amphitheatre sont appellés *Campus Martius*, comme non moy
seul,

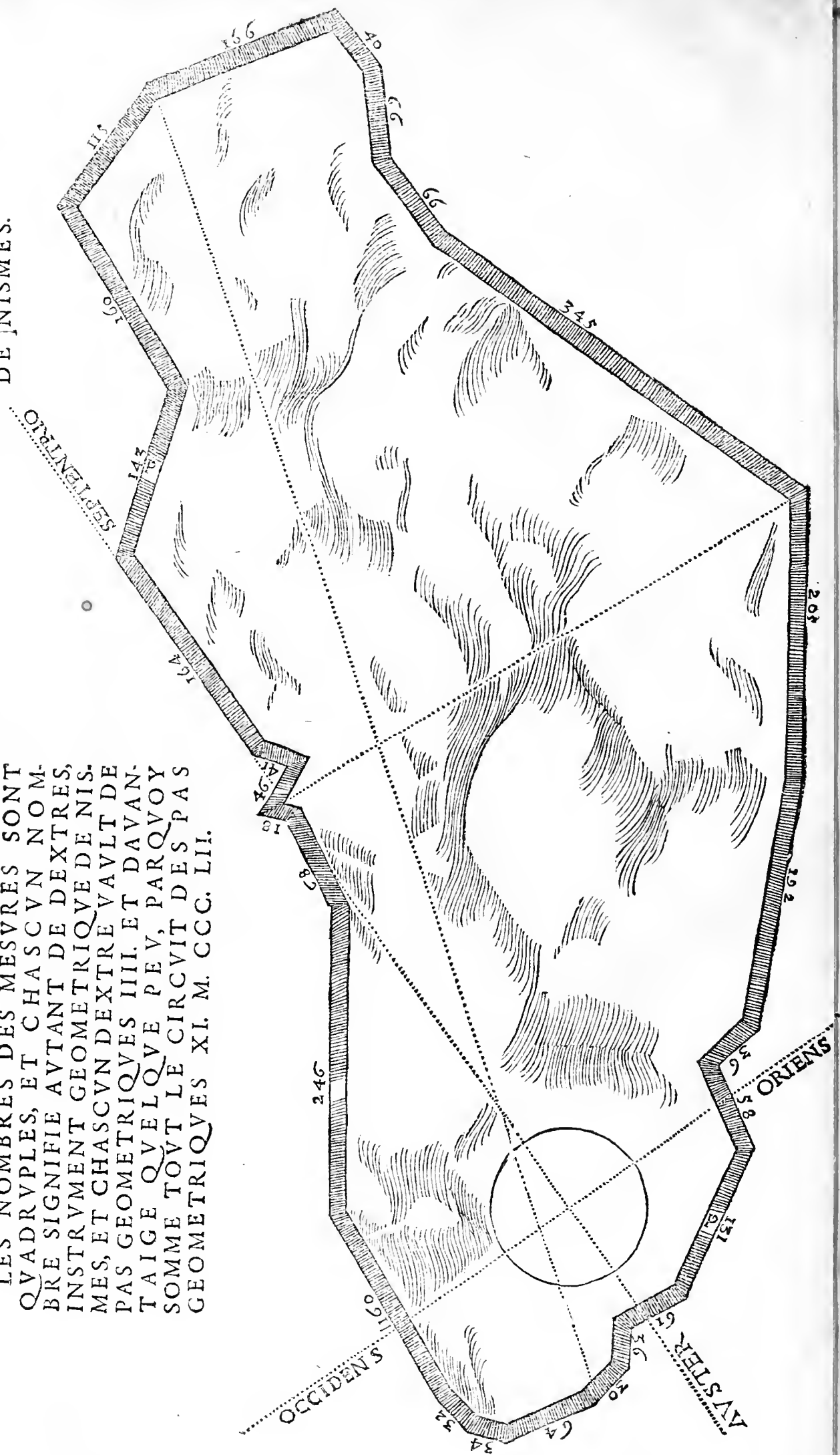
feul, mais aufsi les autres Magiftrats, auons veu en plusieus documens antiques, iugeans des controuerfes de noz citoyēs fur leurs maifons prochaines de là. Qui voudra voir pourquoy s'appelloit ainfi le Campus Martius Romain, Plutarch. en la vie de Publicola & T. Liui. Decad. j. lib.

ij. l'en fatisferont afsés. Et font les figures telles,

Icy va la figure du Circuit des murs antiques de Nifmes.

FIGURE DV CIRCVIT
DES MVRS ANTIQVES
DE JNISMES.

LES NOMBRES DES MESVRES SONT
QVADRVPLES, ET CHASCVN NOM-
BRE SIGNIFIE AVTANT DE DEXTRIS,
INSTRVMENT GEOMETRIQVE DENIS-
MES, ET CHASCVN DEXTRIS VAVLT DE
PAS GEOMETRIQVES IIII. ET DAVAN-
TAIGE QV'ELQVE PEV, PARQVOY
SOMME TOVT LE CIRCVIT DES PAS
GEOMETRIQVES XI. M. CCC. LII.



d.

MISMES, COME ELLE
EST A PRESENT

ORIENT

SEPTENTRION

OCCIDENT





DECLARATION DE L'OR-
thographe de la Ville, ainsi qu'elle
est à present.

- A. L'Eglise Cathedrale de nostre Dame.
 B. L'Amphiteatre.
 C. Le Capitole.
 D. Le Chasteau du Roy.
 E. La Tour Romaine, ou Tourre-Maigne.
 F. Le Temple Antique, près l'eau, appelée la Fontaine, & à
 present Monastere des Dames religieuses.
 G. L'Eau, appelée la Fontaine.
 H. La Tour du Horologe de la Ville.
 I. La Coulonne, erigee à l'entree du feu Roy François premier,
 de tresillustre memoire, & la Salamandre au dessus.
 L. Le Prieuré conuentuel de S. Bausile.
 M. Le pont du Gar, ou Gardon.
 N. Le conuent des Iacobins.
 O. Le conuent des Carmes.
 P. Le conuent des Augustins.
 Q. Le conuent des Cordeliers.
 R. Le Monastere des Dames S. Clere.
 S. La Tour appelée, Vinatiere, car pour l'edifier, fut imposé tri-
 but sur le vin.
 T. La porte de la Courõne avec son Bouleuart, que mon pere fait
 edifier, & y raporter tous les monumens antiques, qui de pre-
 sent y sont.
 V. Pans de murailles antiques, suiuant nostre description, au
 chapitre 6.
 X.Y.Z. Les murailles antiques, selõ la descriptiõ, du cha. susdict.

Et le chemin de Montpellier, & là au pres le vieulx pan de mur, ou est le Caderaud.

AA. Les vieulx murs, & moulins à vent.

BB. La nouvelle muraille, pour enclorre les Iacobins, & leur faulxbourgs dans la ville.

CC. Les Armoiries de la ville, permises par le Roy François. I. & renouvelles de l'antiquité, comme sera expliqué.

DD. S. Laurens.

EE. Isle ou vergier mien, entre les Cordeliers, & la Fontaine.

FF. Le Palais Presidial.

Sur vn lieu de Strabo, ou il escrit de Nismes.

C H A P. VII.



Ombien que tant d'hommes doctes, que nostre ville en si grand nombre d'annees despuis sa construction, & en telle grandeur, quelle estoit, puisse auoir produit, ou nourri, ayent esté ou si ingratz enuers elle, ou si incurieux, ou le temps tant iniurieux, qu'ilz n'en ayent rien escrit; ou que rien ne nous en soit resté entre noz mains, si est ce, qu'encor lon en lit quelques petitz fragmens; que nous nous parforcerons à recolliger, & en faire comme vne nouvelle ville, mais certes bien petite, au regard de ce quelle estoit, & tout ainsi, comme ie croy, que feirent noz ancestres apres la memorable demolition d'icelle, qui ramassant ses incendes, & ruines remirent sus celle Nismes, que nous voyons au iourdhuy, tant differente, en tout, de la première. Et tout ainsi qu'ilz se contenterent de bien peu de place à leur nouvelle reedification, pour le grand meurdre, & demolition, dont ilz se ressentoyent encores, aussi le Lecteur se contentera, si i'en dy bien peu sur ce lieu, & que non moindre iniure par le malheureux temps aduint des piece a, à toutes les lettres, que ruine & à nostre ville, & à plusieurs autres. Le commenceray donc par vn lieu de Strabo au iiii. liure, qui dit ainsi, *ἀλλὰ δὲ ἐστὶν ἄδοξα ἔθνη καὶ μικρά.* &c. Autres gens, dit il, aussi sont adiacentes, mais de petite estendue, & sans renommee; enuiron les Arecomisques, iusques aux Pyrenees: mais Nismes est la Metropolitaine des Arecomisques, de beaucoup inferieure à Narbone, quant à l'affluence des estrangers, & marchans: & de tant plus superieure quant à sa Police. Car elle a souz sa domination xxiiiij. bourgs; ou villaiges de mesmes nation, tresexcellés pour la generosité des hommes, luy conferant tributz, & ayans le droit Italique: tellement que à Nismes on y void plusieurs Romains, qui ont eu l'honneur, d'auoir esté ou Questeurs, ou Ediles. Et par ce les Preteurs, venans de Rome, ny ont pas grand peine auéc ceste nation. Ceste cité est posée au passaige, par ou lon va d'Espaigne, en Italie. En l'esté, certes, le chemin est aisé à passer, mais en hyuer, & printemps, plein de boues,

& couuert de ruisseaux, dont on va par aucuns en nacelles, par les autres sur pons, en partie ou de bois, ou de pierre: & ces difficultés des eaux iufques en l'esté, sont causees par les torrens coulans des montz, quand les neiges sont par le chault fondues: de ce chemin l'endroit le plus court, conduit par les Vocontiens aux Alpes: & l'autre par le riuage Marleillois, & Geneuois, qui est pourtant plus long. Toutesfois si a il les montées aux Alpes trop plus aisees, estant ia rapetiffées les montaignes. Nismes est distant du Roine enuiron C. Stades à l'endroit de Tarascon, petite ville. Et de Narbone est loin Dccxx. Stades. Iufques icy en parle Strabo: auquel lieu ya quelques passaiges, ou difficultés, qui pourroyent detenir quelqu'un des lecteurs, si lon ne luy donnoit vn peu d'interpretation. Dont, en premier lieu, il faut entendre, pourquoy Strabo nous appelle Arecomisques, comme aussi Pompo. Melá. au ij. liure. qui rien dit que ce seul mot, ne semblablement Vadian son Commentateur, ny Pline au liure iij. chap. iij. *Ἀρεκομισκῶν* vient de *Ἄρης*, qui est Mars, Dieu des guerres, & de là viét *Ἄρει* Martial, *Ἀρειοπαγῶν* villaige de Mars, ou bien la Court de Mars, selon Budee in l. vlt. de senat. apres Iuuenal & *Ἀρειοπεδίου*, camp de Mars, & par ce *Ἀρεκομισκῶν*, village, bourg, ou chasteau Martial, que *κῶμη* signifie toutes ces choses. Dont par ce peut on entēdre, puis que les noms (comme nous dirons cy-apres) sont baillés, & imposés conformes aux meurs des gens, qu'on appelloit ainsi le pais, & region pour la vertu Martiale, & militaire, dont les hommes Nemaufans estoyēt illustrés. Apres Strabo appelle Nismes, Metropolitaine, qui pourroit sembler estrange, selon la façon de parler, la referāt à nostre Christianisme, qui est autant selon iceluy, que Cité Archiepiscopale, ou siege de l'Archeuesque, ainsi qu'il est escrit au Concile iij. d'Orleans, chap. j. & en plusieurs autres lieux au Decret de Gratian. Mais selon le temps ancien des Romains, & autres nations, dont aussi ceste Chrestienne denomination de Metropolitaine a pris sa raison. Metropolitaine vient de *μητρόπολις*, qui est Mere, premiere, capitale des Cités, ou villes, d'ou les Colonies ont esté prises, & admenees, & vient *ἀπὸ τῆς μητρὸς, καὶ πόλις*, & non pas de *μέτρον*, mesure, comme le songent Gratien

Gratien en son decret, & Isidore, ainsi qu'est en la loy *Si diuina. C. lib. x. de exactorib. tributorum.* Metrocomia, est le premier des villaiges. Dauantage dit Strabo, que Nismes seigneurise à xxiiij. Bourgs, ou Villaiges. Et vse de ces termes *ὄπικός γὰρ ἔχει κώμας.* &c. les interpretes Latins tournent *κώμα*, Villa, Castellum, Pagus. Pline au liur. iij. chap. iij. sur la fin n' vse pas de ce terme, Pagus, comme les autres, ains, disant que à Nismes sont assignés, & appertient xxiiij. lieux, il vse de ce mot, *Opidum*, qui signifie vne ville, bien qu' il les appelle villes de peu de renom, mais la disputation de l'intelligence de ces termes appertient à autre lieu, & profersion, & ce sera assés pour fin de ce propos, de scrire ce que dit Ioan. Magnus Archeuesque de Vspalen en Gotie, au liure de omnib. Goth. Reg. chap. iij. que Pagus, ne signifie pas vn petit villaige, ou Bourgade, ains vne grande congregation, & amas de peuple, autrement, dit il, les Heluetiens, ou Suisses qui, selon C. Iul. Cesar, ne sont diuisés qu'en iij. qu' il appelle Pagos, ne seroyent qu'vne petite nation, de quoy on void le contraire, mesme du temps que Cesar escriuoit: parquoy il faut qu' on l'entende bien. Ioinct que les villages de ce temps estoient plus peuplés, & de plus grande estendue, que ne sont presentement, si ne sont pas aussi les villes, il faut necessairement croire, la domination, & iurisdiction de nostre ville ancienement auoir esté bien ample, & de grand circuit. Ainsi donc ne doit estre impatientement porté par aucuns, si en ce temps la cognoissance du siege Presidial d'icelle, souz l'authorité de nostre Empereur Henry, en retient encor quelque grandeur, & amplitude: Reste apres à examiner l'autre clause de Strabo, que Nismes auoit le droit, ou Priuilege Italique, & quel droit il est. Car aussi le Iurisconsulte Paulus tient ce mesme de toute la Province Narbonoise. *titul. ff. de censib. l. in Lusitania.* & *Alexan. ab Alexandr. lib. Genial. Dier. iij. capit. x.* dit, que les Nemaufains ayant le droit Latial, ne receuoient nuls à estre Ediles, Questeurs, ou autres Magistratz, qu'ilz ne fussent Citoyens Romains. Alciat au commencement des adnotations sus Cornel. Tacit. Semble vouloir entendre que ce droit Italique s'appelloit aussi le droit de la Cité Romaine, & met les deux

pour vn meſme. Les Grecz l'appellent *A'τελευα*, & les Romains encores l'appelloyēt *Ius Latij*, mais ceſtuy-cy s'eſtendoit auſſi aux honneurs, Magiſtratz, & autres prerogatiues, qui ne ſont de noſtre propos. Accuſe ſur la loy j. au meſme Tiltre interprete, que c'eſt le droit d'immunité, & exemption de payer les tributz, tout ainſi que l'Italie n'en payoit point: à quoy ſ'accorde auſſi la loy derniere du meſme Tiltre, là ou apres auoir recité quelques Nations, qui auoyent le droit Italique, Paulus dit, que auſſi les Bourguignons ſont exemptz. Et ce meſme il demonſtre en deux autres endroitz du texte, ou il ſemble prendre le droit Italique, pour tel droit d'exemption, & deſcharge de tribut, ou cenſe. Auſſi il ſemble que droit de colonie, & droit Italique ſoit vn meſme, quand en la loy j. *Vlpian* dit, qu'une colonie qu'il y nomme, n'a rien plus, outre le nom de colonie, comme ſ'il vouloit dire, n'a pas l'exemption, qui appartient aux colonies, n'ayant elle que le nom de colonie, & non le priuilegè. Et il dit bien toſt apres, que l'Empereur donna à vne autre colonie le droit de colonie, & la feit du droit Italique: apres encor, parlant de deux autres colonies, que nulle d'icelles n'auoit le droit Italique, & en fin de ſon texte, il atteste, que vn villaige impetra le droit de colonie, & ſur la loy derniere du Tiltre, en deux, ou trois endroits lon y peut arguer, & colliger ce meſme. Ce droit donc eſt tel, que les Italiens par ſpecial priuilege n'eſtoyent tenus, comme eſtoyent ceux des Prouinces non exemptes, d'enroller toutes leurs facultés aux liures Cenſuels, & par cottifation qui y eſtoit faiçte, payer les tributs, & par ce ils vſoyent de pareil droit, que les Romains propres, & originaires naturels Citoyens. *Alciat. in l. cenſere. ff. de verb. ſignific.* Et ſ'appelloit à ceſte cauſe droit Italique, par lequel la terre, & terroir Italique eſtoit exempt de telle contribution, comme lon void en la loy de *vfucap. tranſfor. au C.* Car apres que les Romains eurent par long temps fait la guerre aux Italiens, & eux ſe reſentans de pluſieurs victoires, & dommaiges d'un coſté, & d'autre, en fin fut par entre eux faiçte paix, & alliances confirmees, par leſquelles les Italiens furent cenſés, & reputés cōme Citoyens Romains. *Velleius Paterculus au I. liure des Histoires.*

Histoires. Ce droit est celuy, duquel par Sueton. en Auguste chap. xlvij. Octavius Augustus recompensa, & releua quelques Prouinces, ou qui auoyent merité enuers le peuple Romain, ou esté tourmentees par tremblemens de terre, ou trauaillees par les creanciers, & vsures: & croy-ie encores, que c'est vn tout pareil, ou non guieres dissemblable droit, à celuy que certaines seules Cités de la Germanie, ou voisines retenant l'antique generosité, se font appeller Franches, qui ores que volontairement recognoissent leur Empereur pour seigneur, ne veulent pas pourtant endurer d'estre opprimees par impositions, pressees par violence, ou force, ny assubgettées par tyrannie. Et pour y mettre fin, ie ne penseray par trop deuiner, quand ie tiendray, que c'est le droit duquel nous en nostre bas Lenguedoc contendons, & l'appellons le droit de franc allo, ou franc alleu, qui vient du mot latin, laudare Authorem, & de luy Allodium, ou Allaudum, selon Budee in l. Herennius. ff. de euictio: estant ces terres tellement franches, & libres, que le tenancier, & possesseur n'est tenu, nommer, ou aduouer qu'elles appartiennent aucunement, & doiuent à autre qu'à luy, aucun deuoir, ou cense. Et par ce es endroitz de nostre Prouince Narbonoise basse nous disons, que toute terre est estimee libre de cense, & deuoir, si le pretendant le contraire, ne montre autrement, & n'informe de son droit: En Vellay, Geualdan, & Viuerois les seigneurs Jurisdictionels, par vsurpation de long temps, ont fait croire, & iuger iusques icy le contraire, bien que ces contrees soyent, comme le restant de la Prouince Narbonoise, exemptes par ce droit Italique. Et pour faire fin à ce, nous auons cy-dessus dit, apres Strabo, que Nismes est loin de Tarascon C. Stades, & de Narbone Dccxx. ou le lecteur sera aduerti, que Strabo, combien que Beaucaire en soit plus prochain, estant de ça le Rosne, & Tarascon de là, n'en a fait mention, de tant que, comme ie croy, ou Beaucaire n'estoit pour lors edifié, aussi n'en ay ie leu aucune chose en auteur ancien; ou bien si l'estoit, n'estoit celebré comme Tarascon; bien que fust pour lors, comme l'est encores, assez petite ville. Et est aussi à entendre, que le Stade estoit anciennement l'espace & course des hommes, &

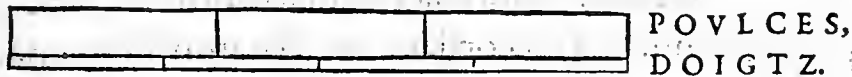
cheuaux, qui contenoit selon Pline au liur. ij. chap. xxij. cxxv. pas, & de piés Dcxxv. mais le Stade Olympique estoit plus grand de quelque chose, que les autres communs, ayant esté mesuré par Hercules, qui surpassoit aussi en grandeur les hommes communement. Aul. Gell. liur. j. chap. j. Et puis que nous sommes venus à faire mention des pas, & piés, il ne fera hors de propos, de déclarer le plus sommairement qu'il sera possible, les noms de ces mesures, & autres, & leurs valeurs, après P. Appian au chap. ij. de sa Cosmogr. Herodot en l'Euterpé, en ij. lieux, en la Melpomené en trois lieux, & en Terpsicoré, Philander au vij. liur. chapit. j. de Vitruue, Bude. l. vlti. ff. si mens. fals. mod. dixer. Fronto. de aquæ ductib. Rom. auxquels s'accordent tous les autres auteurs Mathématiciens. Il faut donc cōmencer au grain d'orge, qui est la moindre, & première de toutes les mesures sensibles, cōtenant autant qu'un grain grosset d'orge d'espeueur, & largeur, & non de longueur: apres s'ensuit. Le doigt, contenant iiij. grains d'orge, ioignans du large. l'un à l'autre. L'ynce. iiij. doigts.

La paulme, qui est le large de la main, *παλαιή*, c'est vn quart du pié, vaut iiij. doigts. & les Latins l'appellent *palmus*, les anciens Doron, Vitruue liur. ij. chap. iij. qui n'est pas ce, que nous en nostre Prouince Narbonoise appellons le Palm. Car cestuy-cy contient pres de xij. doigts, & s'appelle *Palmus maior*, *Spithama*, ou bien *Dodrans*, comme le precedent *Minor palmus*: ce grand donc il se raporte, & est plustost semblable au pié, bien que le pié soit plus grand, & *Spithama*, ou *πιθαμή*, vaut iij. paulmes, par les Latins appelée *Dodrans*, & Plin. liur. xxj. chap. vij. dit (parlant du *Tripolium*) *Palmum alto caule*, ce que Diosco. appelle *καυλόν πριθαμιαίου*, id est, *Dodrantalem*. Et c'est, comme aussi de *Anthilis* liur. xxj. chapit. xxix. & S. August. sur Ezechiel chap. xl. par la raison, que sera cy-apres dicte, vault xij. doigts. Les Geometres de present, & Budee es *Pandectes* l'appellent le grand Palm, à la différence de la Paulme que dessus, estant triple à icelle, & se fait avec la main estandue, ou esbandue, par le poulce, & le petit doigt: c'est nostre palm vsuel de Languedoc. Dichas ij. paulmes, n'est pour le iourdhuy en noz regions en vsaige: mais selon

Pollux,

Pollux, il faut dire Lichas, qui est la mesure d'entre le poulce, & indice estendus, & Georgius Valla l'appelle Dichas, que Philand. reprend au liur. ij. chap. iij. de Vitruue. Le pié iij. paulmes petites: les bons Autheurs par ce le content de xvj. doigts, ou xij. poulces, mais les commentateurs au droit Canon le tiennent de xv. doigts. glo. in ca. sicut, j. xvij. q. iij. & ilz appellent sesquipes, pié & demy, c'est vj. paulmes. Toutefois de tant que le nombre de xvj. doigts ne pourroit venir sur la raison de l'as, qui est de douze vnces, & que ce nombre duodenaire est facil à estre mesparti en plusieurs parties, lon a inuenté, & reduit ces xvi. doigts en xii. poulces, c'est que les iiii. doigts desquelz la paulme est composee, & mesuree, sont esgaulx à iij. poulces, & aux xii. doigts, qui sont la mesure, & quantité de l'espithama, ou nostre palm, respondent ix. poulces, qui font par ce le dodrans du pié: ce qu'est vsité aux ouuriers de maintenant. Or donc le poulce est l'vnce du pié ii. poulces, le sextans: iiii. poulces, le quart, ou quadrans: iiii. poulces, le tiers: Triens v. poulces, aux latins Quincunx: vj. poulces la moitié du pié, semis, vii. poulces, septunx, viii. poulces: Bes, ix. poulces: le grand palm, comme dessus: Dodrans, x. poulces, Dextās, xi. poulces: Deunx, xii: le pié reduit ainsi à la quantité du As. Et par ce que le pié de Paris, ou pié Royal est au temps present grandement en vfaige, par toute l'Europe, nous auons icy mis la mesure à tout le moins vn quart d'iceluy, au vray, & iust, recouuré de la maison de la ville de Paris, par lequel quart on le pourra estendre tout entier, & diuiser en poulces au dessus, & en doigts au deffouz,

Le quart, ou quadrant du pié de Paris.



Leonard de Portis Iurifconsulte, & graue autheur en son liure de Assē met la mesure du pié Romain antique, qu'il dit auoir prise aux iardins d'Angelus Colosius à Rome, entaillé en pierre antique: dont i'ay icy mis le quart, comme du precedent.

Le quart du pié antique des Romains, selon Leonard de Portis.

Vn degré, ij. piés, que les degrez pour monter, estoient de ceste proportion. Le pas simple, ou commun, ij. piés & demy: il sembleroit estre dit des mains avec les bras, espendues, ou estendues, les vns le font de v. piés, c'est de deux progrès, & demarches, dont chacune ainsi que nous cheminons ordonnément, est de deux piés, & demy; il s'appelle donc, pas Geometrique, dont lon vse parmy les Mesureurs, v. piés: ainsi l'entendent les Jurisconsultes par l'opinion d'Accurse, & de Bartole l. in itinere. ff. de verb. sig. & selon Herodote à l'Euterpe, vj. piés, ou iiij. couldees. Vne couldee, vj. paulmes, est appelée mesure selquipedale, comme contenant j. pié, & demy: or le pié contient iiij. paulmes: dont la couldee en vaut vj, cest xxiiij. doigts, les Grecz l'appellent Pygon: & de là, selon Eustathius, font dictz les Pygmees, n'ayant qu'une couldee de hault. Par l'opinion daucuns la couldee desine, & finit au deuxième article, ou neud du doigt Micros, ou Auriculaire. Doncq, selon eux, elle feroit de xx. doigts, & selon Herodote liur. vj. le coude Royal est plus grand de iiij. doigts, que le mediocre: ou ie croy, qu'il y fault lire, par ce dessus, de iiij. doigts. Hexapeda, dont pour le iourd'hui on vse à mesurer bastimens en plusieurs lieux, vault vj. piés, & s'appelle aussi de ce par les Grecz Hexapus, & par ce, selon Herodote, liur. ij, c'est, orgyia, qui estoit de vj. piés, bien que Theodore, tournant Aristote, la mette pour j. pas, & Valla en la version de Herodote, pour iiij. pas, Suidas pour mesure contenue entre les mains estendues: ce seroit donc ce que nous disons la Brasse, comme embrassement, & par Plin liur. xvj. s'accordant aux Anatomistes vlna, Decapeda x. piés, ou Decapus, comme Hexapus. Pertica, n'est pas mesure certaine, car on la varie, comme lon veult, mais communement ou la fait de xx. piés, ou de xxv. les anciens aussi en vsoyent diuersement, dou vint le Prouerbe, *Eadem pertica metiri*. Plethrum, C. piés, c'est vne sixième partie du Stade, que Valla en sa version appelle Iugerum, bien que le iuger des Romains contienne de longueur ccxl. piés, de largeur

cxx. & distribué en ses quarres, 28800. & est le iuger, ce que Pline appelle actus double. liu. xviii. chap. iij. Varro. lib. j. & Columell. Sta de cxxv. pas ou Dcxxv. piés, & Herodote à l'Euterpe dit, que c. iustes pas font le Stade. qui seroit donc de vi. iugeres, ou il dit aussi, que ceux qui font pouures de terroir, mesurent à Stades: dont le Stade vault 100 vlnes, ou orgyies. Herodote dit, que 100000. vlnes valent 1000. Stades, parquoy l'vne & le pas de v. piés seroit vn. Harpent Royal Paris contient, selon Bude, & la supputation du Iugerum 48000 piés, & par ce le iugere Latin que dessus, contient plus que la moitié du harpent Royal. Diaulus ii. Stades parce M. ccl. piés. Vitruue. lib. v. cap. xi. Miliun vii. Stades & demy, ou bien viii. Stades, & c'est le miliare Italique. Dolichos xii. Stades. Parafanga, mesure Persane, xxx Stades. La lieue Gallique M. D. pas, Iornandes au liure des Getes. Et Ammian Marcell. au liur. xvi. s'y accorde, disant que xxi M. pas font xiiii. lieues, & il dit aussi au liur. xv, que depuis la Saone en ça, nous commençons à compter par lieues, & non par milles. Miliare Germanique commun iiii. M. pas, & parce Stades xxxii. mais le grand en contient cinq mille pas. Miliare Gotique vi. ou viii. Italiq. Ioannes Magnus de gen. sep. capit. v. Seahæne contient lx. Stades, de cxxv. pas le Stade, & par ce pas 7500, mesure peculiere à ceux qui ont le destroit par trop ample. Bien que Plin. liur. v. & xij. tiene, que ce font xl. Stades, si les notes ne sont fauses. Stathmus, contient iij. parafangues, & plus, mais en cela ya doute, & variation, car Herodote en l'un des lieux dit, que xxviii. Stathmes font 104. parafangues, que reuient la parafangue à quelque chose plus, que d'un tiers du stathmus, cōme aussi il semble s'y accorder, & ne varie gueres de l'autre passage, là ou il dit, que xv. stathmes font lv. parafangues & demy, en l'autre lieu il dit, que iij. stathmes font xv. parafangues, que reuiendroit à vn cinquain de stathme la parafangue. Stathmos, est mansion militaire, ainsi appelée par Iustinien Empereur au Code, d'ou les logis, & gistes, ou diuersoires des porteurs, c'est à dire le chemin qu'ilz faisoÿt par iour, estoit vn stathmus. Il reuiendroyt donc à xxiiii. mille pas par iour. Les Latins mesurent les espaces terrestres

par miliares, les Grecz par stades, les Persans par parasanges, les François, & Espagnols par lieues, les Aegyptiens par signes. Et par l'opinion d'aucuns cccclxxx. stades respondent à vn degré de l'Equinoctial, qui valent xv. miliares Germaniques, ou lx. Italiques: mais les François donnent à j. degré xxv. lieues, & les Espagnols xviii. Et puis que C. pas valent vn stade, selon Herodote 3300 stades valent de pas, comme il dit, 303000 & 11000 stades valent de pas 1100000: & c'est la navigation de ix. iours, & viii. nuitz, que reuiet par iour, ou par nuitz, y mettant autant à l'vn que à l'autre, & entendant aux iours equinoctiaux, esgaux aux nuitz, de pas 64705, ou enuiron. Bien que le chemin par terre ne soit que de 20000 pas par iour, par la doctrine de Caius Iurifcon. en la loy j. ff. si quis cautio. iud. sist. cau. fac. non obtempera. & de Paulus l. in itinere. ff. de verb. signific. Et par ce lon va selon ceste supputation, par navigation plus qu'en cheminant par iour 44705 pas dauantage, qui est beaucoup plus que de deux tiers. Et bien tost apres Herodote dit, que le chemin de iiii. iours, & deux nuitz soit de pas 303000, qui ne reuiet qu'à 60600 pas par iour ou nuit: mais la difference n'est pas grande. Parquoy resoluant ce que dessus, s'ensuit que l'homme marche par terre en vn iour stades 200, bien qu'en vn autre lieu cy dessus allegué, Herodote die, que ce sont cl. stades. Et nauigant en vn iour il fait (contant pour stade 100 pas, selon la supputation d'Herodote) 647 stades, ainsi que le mesme Autheur dit cy dessus, dont la navigation est plus prompte de $\frac{1}{3}$ & $\frac{1}{10}$ presque. Lon lit bien par vne grande extraordinaireté, & diligence excessiue, aucuns auoir aduancé dauantage, comme de Pætus Thrasea en vn iour 40000 pas, Cornel. Tacit. libr. Anna. xv. & Philopæmen 400 stades en vn iour, Plutar. & Euclidas de Platee, pour aller querir du feu en Delphes 1000. stades en vn iour. Plutarch.

en la vie d'Aristides, & autres exemples que met Pline au liur.

vij. chap. xx.

De

De Antoninus Pius Philosophe Empereur Romain, & Domitius Afer Orateur, tous deux Originaires de Nismes.

C H A P. VIII.



I l'iniure du temps, qui a consumé infinité de bons liures, n'auoit esté si grande, ou que noz ancestres de Nismes eussent esté curieux à perpetuer leur memoire, & des leurs, lon pourroit auoir plusieurs grands tesmoignages du subiect & de ce chapitre, & voire de tout le liure: & n'eust esté gueres besoin, que i'eusse occupé mes estudes, pour en escrire, m'asseurant, qu'en ville si fameuse, & grande, n'y a iamais eu faute d'excellens, & Heroiques personaiges, comme encores pour ce iourdhuy selon sa petitesse, & le temps, que la vertu n'est aucunement, ou bien peu recompensee, & encor par quelque extraordinaireté, à ceux qui ont natiuités heureuses, & si n'est presentee aux bons esprits, & doctes matiere, selon eux, i'entends de parler, & orer en public, comme anciennement se faisoit, & Pline encor en quelque lieu de ses Epistres s'en plainct, tellement que selon Petrarque,

Per cosa mirabil s'addita,

Chi vol far d'Helicon nascer fiume.

Le lecteur donc se contentera, si i'en recite bien peu en nombre, & m'en excusera par ce qu'ay dit dessus, & si luy plaira aussi n'estimer Nismes, n'auoir esté si infertile, & infeconde de rien auoir produict que tel nombre, & si petit en telle grande reuolution d'annees, des sa fondation, que par moy seront recitez. Car sur ce i'oserois bien dire de Nismes, ce que plusieurs bons Autheurs disent de toute la Prouince Narbonoise, que maints grands & hauts hommes venans, & originaires d'icelle, ont administré diuers Magistratz, & honneurs en l'antique Rome. Et pour venir au commencement de ceste narration, nostre ville est fort illustree, & autant, ou plus que nulle autre, d'auoir esté grand mere productrice de T. Aurelius Fuluius Antoninus Pius, Philosophe, & Empereur Romain: mais à fin que ie ne parle sans Auteur, soit veu Iulius Capitolinus, qui l'assure, & dit ainsi, que son pere estoit

Aurelius Fulvius, qui fut Consul à Rome, homme melancolique, & maladiſ. Antonin eſtoit de beauté admirable, d'un clair engin, clement de meurs, de noble viſaige, paiſible d'entendement, d'eloquence ſinguliere, reſplendiſſant en literature, & ſur tout de grãde ſobrieté, agriculteur diligent, doux, liberal, ne demandant rien de l'autruy. Et tout ce eſtoit en luy par grande attrempence, & ſans venterie, ou oſtentation vaine. Pour fin, en tout il eſtoit louable, & qui à bõne raiſon, par l'opinion des gens de bien, eſtoit parangoné à Numa. Pluſieurs autres choſes en dit l'autheur, qui illuſtre fort luy, & ſes progeniteurs & patrie, duquel i'en diray encor ce mot. C'eſt qu'il fut dit, la R. epublicque eſtre heureuſe, en laquelle ou les Roys philoſophoyent, ou les Philoſophes regnoyēt. Et pour l'honneur d'un ſi bon Prince, & tant ſauant philoſophe, ie l'ay bien voulu icy pourtraire au vray, & naturel, ſelon vne medaille ſiene que i'en ay en cuiure, & qui reſſemble à pluſieurs autres de luy que i'en ay veües.



La premiere face de la Medaille eſt ſon effigie, & traict du viſaige au viſ, l'autre ou reuers, eſt vne ſtatue de femme, tenãt en l'vne main vne balãce, à peſer, & en l'autre la corne d'abondance, ſignifiant, qu'il eſtoit temperant, & enſuiuoit tẽperance, en l'abõdãce de ſes treſors, & ſon Empire: ou biẽ, que ceſte femme, qui eſt la vertu, luy auoit acquis par ſon attrempance propre ceſte abõdãce, treſor, & dignitẽ de l'Empire. Et le S C. c'eſt à dire, Senatus conſulto, donnẽt à entendre, que par cõſentement, iugement, authoritẽ, & edit du Senat ceſte embleme, deuife & tiltre, luy auoyent eſtẽ decernés, & adiugés. Le reſte eſt clair. Reuclin, au ij. liur. de ſa Cabale l'allegue biẽ ſouuẽt es œuures philoſophiques par luy eſcrites, en langue Grecque:

mais

mais ie ne l'ay leu en nul Auteur,escriuãt sa vie. Il me faisoit bien p̄sẽment, d'accompagner hõme tant illustre, d'vn autre de qui i'entẽds à present parler. Et peut estre c'eust biẽ estẽ assez, quand nostre ville n'en auroit produit nul autre, cõme celui qui au recit de sa Tragedie plus se cõtentoit d'auoir le seul Platõ afsistãt auditeur, que tout le peuple d'Athenes. Et Cic. au ij. liur. des Epist. Ad Attic. estime Caton, autant que dix mille hommes. Mais pour donner encor quelque lustre à tel Prince, faut noter, que Eusebe sur l'an de Iesuchrist xlvi. dit, que Domitius Afer grand, & excellent Orateur à Rome, estoit de Nismes, qui du temps de l'empire de Neron mourut en soupant, pour auoir trop gourmandé, ce que Celius es leçons antiq. liur. v. chap. xxx. a aussi raporté, taifant selon sa coutume, le lieu, d'ou il l'a pris. Ce Domitius Afer vint en bruit, & faueur de l'Empereur Tiberius, pour auoir denoncẽ, & accusẽ Claudia Pulchra dame Romaine, cousine de Agrippina, femme de Germanicus Cesar, filz de Drusus, frere ia defunct de Tiberius, & niece d'Auguste. Parquoy Domitius Afer nouvellement venu en l'hõneur de Preture, n'ayant pas trop bõne reputation, tout prest à se faire grand par quelque entreprise, que ce fust, mettoit sus, & chargeoit Claudia Pulchra de Furnius adultere, de venefices, & execrations magiques cõtre le Prince Tiberius. Laquelle accusation Agrippina voulut fort defendre, mais à la persuasion, & action de Domitius Afer, Claudia Pulchra, & Furnius furẽt condamnẽs. De quoy Afer fut mis au renc des premiers orateurs, son entendement, & art publiẽs, & ensuiuie l'approbation, & iugement de Cesar: qui pour le deuoir, qu'Afer y auoit fait, le reputoit bien disant, & disertement orant. Il fut en apres, ou à prendre charge d'autres accusations, ou à defendre autres accusẽs, plus heureux en renom, & fame de son eloquence, que de sa vertu, & preudhommie: fors que son dernier aage luy osta encor beaucoup de son eloquence, quand d'entẽdement lassẽ, & recreu il n'eust la patience de se taire. Corn. Tacit. liur. iij. il accusa despuis Quintilius Varus, homme riche, & proche parent de Tiberius Cesar: Corn. au mesme liu. de Domit. Afer. Il dit encor au liur. de Clar. orator. que de son tẽps Põp:

Secūsus Orateur excellent ne donnoit point le lieu à Domitius Afer, ny en honnesteté, & dignité de vie, ny en perpetuité de renommee. Mais sa vertu oratoire a fait honneur à la ville de sa naissance, & son ventre, & meschanceté n'ont deshonoré autre que luy mesmes, & ses vices.

D'une façon de pescher au terroir de Nismes.

C H A P. IX.



Line au liur. ix. chap. viij. recite vne chose autant admirable, & digne d'estre notee, qu'on feroit ailleurs lire, & si la repute bien pour telle: la descriuant afsés copieusement. Il ya dit il, vn estan, appelé Latera, en la Province Narbonoise, & au terroir de Nismes, ou les daulphins peschent de compagnie avec les hommes. Infinie quantité de poissons dits Muges, ou Mulets, passe à certaines saisons par les estroictes bouches de l'estan, dans la mer, selon le retour du flot d'icelle, & par ce les filés n'y peuuēt estre tendus, pour porter aucunement le faiz de la pesanteur, quand bien l'astuce ne deceuroit pas la saison, alors donc ces mulets s'en fortēt, & vont en haute mer, qui est la plus prochaine en gouffre; ne taschant que de uiter le lieu commode à tendre les filés: mais dès lors que les pescheurs s'en apperçoient, (car il y en vient grand troupe) & estans informés de la saison, & plus encor desireux de ce passe-temps, ou tout le peuple à haute voix, tant qu'on peut, se prend à appeller, & semondre du riuage, Simon, Simon, à la fin, & issue du spectacle. Les daulphins entendent viste, ce qu'on veut d'eux, conuoyant le soufflement de l'Aquilon la voix, & le Marin la leur rapportant plus tard, au contraire: si est ce encores que pour lors ilz y accōurent, à l'improheu au secours. Soudainement toute la cōpagnie y compart, qui promptement est ordonnée sur l'endroit du iet des fillés, l'esfort s'y presentant deuers la mer, ou les ayant ainsi espouuentés, ilz les chassēt au dedans des plus basses eaues. Alors les pescheurs enuironnent les retz, & soufflent avec des fourches, & neantmoins la grande vitesse des mulets les outrefaulte: mais les daulphins les y surprēnent, & contentés pour lors de les auoir faict mourir, ilz en different leurs

leurs repas iusques à la victoire. Le combat s'y eschauffe grandement, & les daulphins s'entrepessans bien fort, s'esgayent d'estre enueloppés dans les retz, & à ce que ce mesme n'esmeue les ennemis à la fuite, ilz s'en coulent entre les barquerotz, & les retz, ou hommes, qui y naigent, si bellement, que lon ne s'apperçoit poinct de leurs faillies, & si nul de ces daulphins, si les retz luy sont rabaissés, ne tasche à esuader par surfault, autrement à eux fort agreable. Dont sortis dehors, soudain ilz combattent au deuant de ces rempars: ainsi fournie la prise, ilz pillent pour leur part desdicts mulets, qu'ilz ont tué. Et les daulphins bien cognoissans la besoigne estre de plus grand effort, que de la recompense d'vne iournee, ilz attendent encor au l'endemain, qu'ilz y sont non seulement repeuz du poisson, mais aussi des mietes de pain, & du vin, tout broye par ensemble. Mutianus décrit vne semblable façon de pescherie au goulphe de Iasins, differante neantmoins de ceste-cy, ou les daulphins de leur propre mouuement, & sans estre appellés, y suruiennent, & prennent leur portion de la proye par les mains des hommes, & chasque nacelle a pour son compaignon lvn des daulphins, bien que ce soit de nuict, & aux flabeaux. Iusques icy en parle Plinè. Guillaume Rondélet, graue Autheur, dit au liure des Poissons xvj. chapit. viij. qu'il a entendu que à Palamos, en Espaigne, quelque temps on y vsoit de ceste pescherie, lequel aussi par le benefice de Guillaume Pellicier euesque de Montpelier a restitué ce lieu de Plinè. En quoy Plinè s'est bien tant voulu amuser, & arrester, que non content de l'auoir assés amplement décrit, a diuagué, & ioué, presque comme en vn vray, & iuste combat, ou iournee de bataille, & en a escrit si copieusement, comme en non gueres dissemblable, & non moins plaifante matiere, & besoigne. Le grand Poète Mantuan a lasché la bride à la Muse, descricuant des mousches à miel, & de toute leur police, & œconomie. Or sur ce lieu de Plinè, pour ne laisser pas vn tel passage, si rare, & plaifant, en obscurité, ie veux donner au lecteur quelque peu de lumiere, selon les petites facultés de mon estude. Albert le grand, & veritablement grand, au liure des Animaux xxiiij. & chap. du Daulphin, a bien esti

mé ceste narration tant plaisante, merueilleuse & veritable, qu'il la couchee dans son œuure. Mais ie croiray bien, qu'à ce iourd'hui, comme il en est escheu à plusieurs autres bonnes choses, esbatemens, & exercices honnestes, ceste occupation, & inuention de noz maieurs soit entierement & oubliee, & ancantie, voire, peut estre, à la plus part trouuee incroyable, pour la soupçon qu'ilz ont: tant font ilz de goust depraué, & abiect, vers l'un, & l'autre autheur, assauoir Albert le grâd, & Plin, qui d'estre dit tel, n'en merite moins la louenge. Mais si ceste façon de pescher n'est maintenant en v'sage, il ne s'en fault esbahir. Car aussi la gourmandise est venue à tel point de sa perfection, que despuis qu'elle n'a pardonné aux daulphins, tant amis, & compagnons de l'homme, certes ilz se sont despartis de ceste leonine, & mal assuree societé, & plus ne nous ont voulu prester ny compagnie, ny leur seruice, comme fait à Flauianus Proconsul d'Afrique vn daulphin, despité qu'on l'auoit oingt d'huilles, & oignemens de tresbonne senteur, & par ce assoupy par l'odeur inusitée, par long temps se priua de la conuersation, & familiarité des hommes Plin. liur. ix. chap. viij. Lon pourroit bien aussi remettre en doute ce lieu, de tant qu'il est trop assure, que estant ceste besoigne, & pescherie comme vn domestiquement des daulphins, il est par trop certain, que les poissons ne se domestiquent iamais, tant qu'ilz n'ont presque rien d'entendement, & encor l'ont ilz fort lourd, sot, & rude, que aussi pour l'incommodité de les manier, & traicter: mais à cela respond Hierosme Cardan, au liure x. de Subtilit. disant, que le daulphin est plus apte à mansuefaction, que nul autre poisson, pource qu'il a plus de cognoissance, que nul des autres poissons, & qu'il va plus vitte que tous, comme aussi est le plus industrieux, & non aliene de quelques affections de l'homme, de la commiseration, & audace, & aussi qu'il respire, & par ce il peut aisement estre manié, & s'il pouuoit estre conduit en eue petite, il pourroit estre domestique, autant presque comme vn petit chien. Aussi qui lira au mesme chapitre, d'ou ce qu'est dit dessus a esté tiré, ne trouuera pas ceste narration estrange, que les daulphins portoyent, & rapportoyent les

ieufnes

ieufnes garçons à l'escole, leur passant la mer: & que mortz ces enfans, ce que les dauphins entendoient pour ne les y voir plus, se laissoient mourir de regret sur le riuage: & d'vn autre dauphin, qui se laissa mourir, ayant veu que l'enfant, qu'il portoit, sur son dos par la haute mer, estoit expiré par la tourmente suruenue, se laissa aussi mourir de dueil au plus prochain riuage. Et qui n'en voudra croire Pline seul, Aul. Gell. qui fait de semblables recitz, en son liur. 7. chap. viij. liur. xvj. chap. xix. en admeine plusieurs autres, ou il recite aussi, apres Herodote, de Arion Musicien, getté dans la mer, & sauué par vn dauphin. Sur ce lieu aussi est à entendre, que Pline tout en mesme lieu dit, que le dauphin est ainsi appellé, & reclamé Simon, par allusion, & similitude au nom latin, Simus, qui signifie Camus: car aussi a il le museau assés camus. Mais qui voudra voir dauantaige des dauphins, il se pourra retirer à Appian, à Pierre Bellon au liure des poissons, & singulierement à Rondellet, excellant medecin de Montpellier, qui en a escrit n'à gueres & doctement, & copieusement. Ne se faut aussi esbahir de ceste grande quantité de muges, ou muletz, si lon lit d'ás Cardan au liur. de Subtil. x. ou il dit apres de bons autheurs, autresfois en nostre Prouince Narbonoise y auoir esté prise telle quantité de poisson, qu'à vn traitt, ou iect s'y en prit cccxc. M. liures. Quant au gouffre de lasius, duquel Pline parle, luy mesme au liur. v. chapit. xxix. s'expose, comme Strabo, & autres disent, que c'est en la Carie, region de l'Asie mineur, vne Isle entre Lycie, & Iouie, dont les habitans, pour la plus part, viuent du poisson, & pour autant ilz ont trouué ceste inuention de pescher avec les dauphins. Et pour la derniere difficulté de ce lieu, il reste encor à retrouver, ou est cest Estan, que Pline appelle Laterra, ou lon void ceste merueille. Christoph. Laudin, homme docte, qui a traduit Pline en sa langue Italienne Florentine, l'appelle Laterna: mais ie croy, qu'il se nomme vrayement Laterra, comme i'ay veu en plusieurs exemplaires de Pline, & escritz, & estampés. Or Mela dit sur la fin de son second liure, que de l'autre part, c'est à dire à moy, qui escry cecy dans Nismes, de ça vers l'occident, le Rosne est par l'accroissement des autres

fleuues, desquels Mela auoit parlé, ia agrandy, & enflé, & de là, dit Mela, c'est à dire, à moy escriuant de ça, sont les Estans des Volces, c'est la region de Nismes, & Montpellier, & adiacente, ou circonuoisine, que Strabo liure iiii. appelle aussi *Αρικουσιωνος*, Aricomisques, dont nous parlerons apres: Le fleue Ledum, c'est le Lés passant à Montpellier, & le chasteau Latara. (car il l'appelle Latara, non Laterra.) Parquoy par son dire, l'on peut conclurre, que cest estan, Laterra, ou Latara, ou bien Laterna, c'est là enuiron Lattes, qui pour lors, voire de nostre temps, iusques à l'eclipse, qui en fut fait en l'an M. D. LII. à l'establissement des sieges presidiaux, estoit de la iurisdiction, & terroir de Nismes. Car ie n'appelle pas icy terroir, comme plusieurs Iuriconsultes, ce que ie débatray en autre opuscule, & à propos. Strabo, selon mon aduis, n'en dit nul mot, de ce Chasteau de Lattes, ny de l'estan. Et pour fin, le lecteur fera icy aduertir, que Guillaume Rondelet en ses doctes escritz des poissons, fait, & met en auant quelques difficultés, tant si ce poisson est le dauphin, que si l'autre est le mullet: ce qu'est de plus ample perquisition, & disputation, & n'est point nostre principal subiect. Parquoy ie m'en contenteray pour le present, ayant satisfait à nostre argument, quant à ce dont nous escriuons.

Des petis fromaiges, vermeillon, & autres choses rares, & exquises, de Nismes, aussi des lieux voisins.

C H A P. X.



Rome (ou tout ce de bon, qui est es Prouinces, y est de prés & exactement recommandé, & iugé) la vogue, & louange est des fromaiges de Nismes, la premiere des Bourgs, & villaiges de Læsura, & Gaballicus: mais ceste opinion, & estimation ne dure gueres, & n'est que des nouueaux, & doulcetz, comme dit Plin. au liur. xj. chap. xviiiij. Je croy veritablement, qu'il entendoit des petitz fromaiges grassetz de laiët de cheure, qu'on fait à Nismes despuis enuiron le mois de Nouembre, iusques à l'esté: vray est, que parce que les plus delicatz nous y font apportés de Baulx, villaige de Prouence, de là le Roïne, prés Tarascon, nous les ap-
pellon-

pellons tous fromaiges de Baulx: ilz font à tout leur beurre, & de fort plaifant, & delicat gouft: & ie croy aufsi, comme les Romains estoient frians, & opulens, qui n'espargnoyent nulle despence, pour leurs friandises, ou autres delices, qu'ilz les faisoient apporter de noz contrees à charges, & courses de cheuaux: comme lon void apporter le poisson de mer es bonnes villes lointaines d'icelle, comme Paris, & Lyon: que lon dit par chasse-marees: & comme de nostre temps aufsi lon apporte à Paris, & à la Court du Esturgeon, cuit ainsi à grandes courses de cheuaux, tortues d'eaue, & cheureaux à la Touffains, tous en vie, pour estre fort primerains, & auant leur saison en la France. Mais ie suis marry, que Plinè qui a escrit de ces fromaiges, se soit monstré plus curieux en choses de friandise, que à celebrer nostre patrie d'autres choses, qui y prouient plus recommandables, & qui appertenoyēt aufsi bien à l'argument de son Histoire naturelle, comme du vermeillon. Le Vermeillon c'est (dit il au liure ix. chapit. xli. & liure xvj. chap. viij. liure xxij. chap. ij. & liur. xxiiij. chap. iiij. là ou l'appelle aufsi Coccum) vn grain rouge, qu'on trouue en Galatie, & en Emerite de Portugal, & est en singuliere recommandation: mais à ce que les rares painctures s'en puissent faire, fault choisir ledict vermillon en temps propre. Car au grain ia d'vn an, le suc en est quelque peu attenué, & celuy de quatre ans, n'en a point tout oultre. Parquoy le frais n'a point de force, ny le trop vieux. Au commencement il est produit comme les petites pannicules couuertes, ou testes des graines, vn peu plus grand qu'vn grain de poiure, d'vn petit arbufte, comme l'Yeuse, que Plinè appelle Aquifolia Ilex, & aucuns l'appellent Cusculium, les autres quisquillum, desquelz est Kibberus en son dictionnaire des herbes, autres grains de Taincturiers, autres Coccus Baptica, de βαπτὸς, qui est tainct: car les hoquetons de guerre des Empereurs en estoient tainctz. En Espagne les pouures gens en ont asés bon reuenu, & en nostre Prouince, lequel ilz cueillent, & vendent à la liure aucunesfois quinze soulz, autresfois plus, ou moins: & le prepare lon au Soleil, duquel parle Quinqueran, Euesque de Senés en sa Prouence, & Nicol. Leonic.

var. Histor. liur. j. cap. v. Je fay bien aufsi en certain endroit du terroir de nostre ville lieu, ou lon trouue de grandes pieces espoiffes de trois doigts, & d'vn pié de tout quarre de cristal: vray est, à fin que i'en die l'entiere verité, sans addition, qu'il n'est du tout diaphane, ains ce sont comme petites pieces du gros du doigt, referrees par ensemble par la congelation, & par ce qu'elles n'ont eu le froit assés violent, se sont ainsi ramassées, sans auoir l'entiere, & parfaicte transparence, que le beau & clair cristal, qu'on trouue es regions Septentrionales, plus froides, ou bien encor dans les limites & ressort de nostre siege Presidial de Nismes, pres d'vn lieu appellé S. Germain la Prade, non gueres loin du Puy, duquel lieu Pontot Chanoine du Puy m'en a donné vne piece grande, comme vn œuf de poulle, fort beau, & transparent, aütant qu'il en soit point possible d'en trouuer: tellement que i'en ay taillé vn miroir, concaue d'vn endroit, & conuexe de l'autre, & y ayant appliqué la couche necessaire par le derriere, & costé concaue, s'y est trouué du conuexe vn tres-parfaict miroir, exprimant, & rendant la semblance au vray, & naturel. Mais pour reuenir à nostre cristal, que i'ay trouué à Nismes, ie l'ay mis aufsi en befoigne à la fonte selon l'art, & prouué, qu'il est autant bon pour la pierrerie artificielle, que nul autre ou cristal, ou caillous de fleuue, comme plusieurs de mes amis, & familiers en ont veu diuerses belles pieces, ou ie m'estois estudié à imiter quelque perfection de la Nature. Mais le lecteur, ou habitans de la ville ne seront faschés, si ie ne metz icy le lieu, ou c'est, que lon trouue ce cristal, en nostre Cité: car ceux qui en pourront auoir à faire, en fineront de moy aisement, & aux autres il ne seruiroit que de néant, & puis i'espere, peut estre, vn iour en faire quelque proufit. Aufsi n'est à laisser en silence, les herbes, & plantes excellentes, & odorifères, que l'on trouue non seulement en toute la Prouince, mais aufsi en special en nostre Cité, fort plâteureusement, comme sont Meurté, Rosmarin, Thim, Orangiers, Palmes, Aloë, Figues d'Inde, appellees par Pline, Oppopuntium, Oliuiers, vignes muscates, Geneures, & autres; tout tant que Pline, Dioscoride, Theophraste, & leurs semblables, en descriuent, voire &

toutes

toutes telles plantes, sont parmy les champs produictes, & sans nulle culture, tellement que y passant, les plaines, & petitz coutaux ressemblent à la veüe plustost iardins exquis. Et à l'odeur diroit on, que lon passe parmy vne Arabie felice: de sorte, que le bestail s'y repaist de toutes telles delices de plantes: & par ce il se faict vne chair autant bonne, & delicate, qu'il en soit point, & le bestail lanu, porte telle laine, que toute la France, & le Piedmont pour la presse, & amas qu'ilz en font annuellement, sont tesmoins de sa bonté, & excellence. A Montpellier aussi (& ia commence lon a Nismes) s'y fait ordinairement le Verdet, qui est aux Latins, *Aerugo*, & l'appelle lon Vert de gris rascable, par ce qu'après l'auoir fait, comme Dioscoride au liur. v. chap. xlv. monstre, & Cardan en plusieurs lieux de Subtil. on le rascle des platines de cuiure. L'or des riuieres n'est à laisser en arriere: car le Gardō, & plusieurs riuieres autres portent l'or, que nous appellons à nostre vulgaire, or de paillole, & ie croy, qu'on l'appelle de Paillole, de ce qu'il est cuilli par plusieurs fois, & d'infinies pieces: car *παλλόγος*, signifie autre fois cuilli, & *παλλολογία* en est. Ou bien or de Paillole comme or de paillons, c'est à dire, or en petitz paillons, & pieces, terme propre à l'Art des orfeures, qui appellent, & disent paillons d'or, paillons d'argent, c'est à dire petites pieces. A Vés, en certain terroir d'un villaige, de Seruiers, se trouue, pour peu qu'on enfouye la terre, si grand nombre de Marquesites, que toute la terre en est couuerte: ou nature a tellement ioué, & passé son temps à les marquer, qu'on ne sauroit croire, que infinité de figures geometriques, de lettres, & autres caracteres, ny eussent esté studieusement graués, ou pourtraictz, ou releués en toute sorte de bosses. Pline, Cardan, & les autres les appellent *Lapis Pyrius*, comme qui diroit, pierre à feu. Et certainement elles le font bien, car les haquebutiers ne se sauroyent aider de pierre à feu, meilleur, ny plus certaine pour leurs rouetz, que de ces Marquesites. I'en ay autresfois fondu au Crusol, avec addition de plomb, que autrement plustost se brusleroyent, que de couler, & y ay trouué sur la coupelle après des grains d'argent, du plus fin: mais la despence, & traual surpassent le gain. Et si c'estoit

nostre argument, ie descrirois bien icy, que par le moyen & ayde de ces Marquesites, lon peut raffiner l'estain autant, ou plus fin, & refonant, que nul qui nous soit apporté de Cournoaille.

Des statues de Tiberius Cesar Empereur abbatues par ceux de Nismes.

C H A P. XI.



Remier que venir à vn lieu de Sueton, ou il fait mention de Nismes, il est necessaire de presupposer, & declairer vne des antiquités Romaines, autant celebre, qu'ils en eussent point, & qui ne viendra seulement à propos pour entendre cest Autheur, mais aussi infiniz autres: c'est des statues, signes, & imaiges. Les statues estoient faictes de marbre, pierre, ou bronze, ou cuyure, ou bien d'ivoire, quelque fois d'or, quelque fois d'argent: & mises en lieux publicz, comme temples, theatres, portails, capitoles, cours, & quelque fois aux lieux priués, mais communs à toute vne lignee, race, & famille, cōme sepulcres, & autres lieux semblables. Les imaiges estoient ou de cire, comme peut estre, lon fait à ce iourdhuy en cire, & ceruse, ou en soulfre, & cinabre, ou bien estoient de platte peinture, & mises es lieux, & maisons priuees, ou iardins. Les signes estoient petites statues, ou simulacres, faictes d'aucuns metaux, & seulement representans les images de leurs Dieux: mais ces nominations sont bien souuant confondues, & par les Autheurs l'vne prise, & escrite pour l'autre. Or en ce nous nous aiderons principalement de l'autorité de Plin au liur. xxxiiiij. chap. iiij. & plusieurs chap. suiuan, ou il appert, que ceste honneur des statues commença premierement estre faicte aux hommes illustres, vainqueurs es ieu Olympiques: & les Atheniens honorerēt ainsi les premiers Harmodius, & Aristogiton, pour auoir occis les Tyrans, la mesme annee, que les Rois furent chassés de Rome: dont despuis par vne treshumaine ambition, & imitation, ceste coustume fut louablement receuë par toutes les autres nations, & principalement souz la dition Romaine: que de telles statues estoient decorés tous hommes excellens, qui

qui auoyent leué les sieges par force d'armes des villes allies, ou de Rome, ou mis à heureuse fin quelque grande guerre, & de consequence au peuple Romain, ou qui resplendissoyēt sur les autres de prudence, & erudition: & sur la fin, aux Empereurs, tant vertueux, que meschans, & detestables par grande flaterie, sans qu'ilz l'eussent meritē. Aussi quelque fois aux nobles dames, ou pour vn grand benefice par elles fait à la Republique, ou pour leur pudicité: comme de Clœlia, à qui fut dressée vne statue Equestre, en façon de pucelle. Par Plutarch. liu. de clar. Mulier. chap. xiiij. & de Ieanne, qui chassa les Anglois de France, en fut dressée vne sur le pont d'Orleans, qui encor y est. Ces statues estoient de plusieurs & diuerses façons, & de noms dissemblables. Les statues triumphales, autrement dictes illustres, estoient comme l'accoustrement, & pareure d'vn homme triumpfant; sauoir est, couronné, portant la toge paincte, semblable à celle de Iupiter, affeublē de la trabea, robe Royale, entretissue d'or, & de pourpre, qu'aux seuls Rois & augures estoit permis la porter: dequoy parle Dionys. Halicar. liur. ij. antiq. Romā. assis en chaire d'hyuoire, en vne des mains tenant le sceptre d'hyuoire, en l'autre vne tasse d'or. La statue Equestre ou à cheual, de laquelle T. Livius Decad. j. liur. viij. qui fut decernee à L. Furius Camillus, pour auoir deliuré Rome des Gaulois, estoit, que lon figuroit celuy, à qui cest honneur estoit decreté, en l'vne des matieres ia dictes, monté sur vn cheual courāt, aucunes fois sans tunique, autres fois avec la toge, comme lon paint en France les Conquerans, ou laisné de la Couronne Françoise, au seau de Daulphiné, en la grand chancellerie. Telle estoit la statue mise à Cornelius Sylla, Equestre, & d'or deuant les Rostres, avec l'inscription, CORNELIO SYLLAE IMPERATORI FORTVNATO: dont escrit Apian aux batailles ciuil. liure j. Et à imitation de celles-cy, autres statues sur chariotz à deux, ou à quatre rouēs, cōme conduictz en triumphe: & estoient quelque fois ces chars attelés, & conduictz de deux elephans, ou bien c'estoit la marque, & signe de ceux, qui auoyent esté Preteurs à Rome, & menés par le grand Cirque ainsi montés sur ces chariotz. Et ces sta-

tues du temps de Honorius, & Archadius estoient en pris, & honneur: par Simmachus en ses epistres, & les mesmes Empereurs es loix premiere, & derniere, C. de stat. & imagi. ou aussi il appert, que plusieurs insolens, & ambitieux iuges, vians de concusion, se procuroyent telles honneurs aux despens du public, & particulier. La statue à pié, ou pedestre, estoit del'homme à pié, dont aucuns estoient tirés, & pourtraitz nudz, tenans, & s'appuyans sur vne lance. Lamprid. en la vie d'Alexandr. Les autres vestus, mais les vns d'ornemens militaires, les autres de robes de paix, & ciuiles. Pline encor en ce mesme lieu, fait recit des statues couronnees, mais il ne dit point, que ce soyent des triomphantes, ains les nomme simplement couronnees, & dit, que les estrangers en erigerent vne telle à Rome à Caius Aelius, Tribun des Plebeiens, ou il n'entend pas, de la triumphale. Car il ny met que la couronne, ou la triumphale auoit plusieurs autres excelléces, & honneurs. Et aucunes de ces couronnes estoient de Laurier, les autres de faur, les autres en semblance de Creneaux, les autres d'Oliuier, les autres d'autres sortes, selon la diuersité de couronnes, ou Murales, ou Ciuiques, ou obsidionaires, &c. comme est descrit d'icelles par Aul. Gell. liur. v. chap. vj. Plutarch. aux Problèmes, & plusieurs autres autheurs, vne autre dicte exploratoire, par Sueton *in Caligula* chap. xlv. La statue Togate (ainsi dicte, à cause de tel vestement) n'estoit pas aussi triumphale, comme ny la couronne simple. Semblablement la statue Palmee, ou Palmaire, lvsage desquelles estoit permis à ceux qui auoyent merité tel honneur pour gloire & recompense de leur bien fait vers la patrie. Il y auoit aussi vne statue dicte *Penulata*, de *Penula*, sorte de vestement, & la statue, qu'ilz disoyent *Loricata*, ou *Thoracata*, qui estoit avec vn corps de cuirace, ou corcellet. Et estoit telle statue dediée à ceux qui auoyent sauué leurs soldats d'vne grande occision, ou desfaiete des ennemis, comme dit T. Liue liure iij. Decad. iij. disant, que à Manilius telle statue affeublee de la Toge fut decernee en la court, pour auoir ramené ses compagnons sauues à Rome. Et les autres statues estoient simplement, & singulierement nōmees ou d'or (desquelles parle

Appian

Appian au iij.liur.des guerres Ciuiles,Aurel.Vict.en la vie de Clau.Cefar, & Pollio,aufsi Vopifcus de Tacitus Cefar) ou d'argent,pour eftre de tels metaux,tout ainfi qu'aux autres ftatues feulemēt de cuiure,ou erain,defquelles parle l'infcription,qui eft à Vienne en Dauphiné à costé d'vn portail,dans la grand rue de la ville,

FLAMINICA VIENNAE STATVAS AENEAS
AVRATAS CVM CARPVSCVLIS ET VESTI-
TVRIS BASIVM ET SIGNA HERCVLIS ET
MERCVRĪ ET CASTORIS ET POLLVCIS
CVM EQVIS D. S. D.

Sans que les Autheurs defcriuent autrement leurs marques. Il y auoit d'autres ftatues,qui n'excedoyent trois piés de hauteur,qui estoit aufsi memoire,& marque honorable.Les ftatues d'Hermes n'estoyēt qu'à demy,affauoir iufques au nombril,& estoient celles de Mercure,qui est par les Grecs appelle *Ἑρμῆς*, comme escrit Cicer.liure vj.des *Épist.ad Attic.* & en plusieurs autres lieux,en fait mention.Coloffes estoient ftatues entieres,& excessiuement grandes,outre la iuste mesure, & grandeur humaine,& pluftost ressemblans grandes tours, que semblances d'hommes, mais pour le plus elles estoient vouees,& sacrees à leurs Dieux,tel estoit Apollo au Capitole,transporté par M. Lucullus d'Apollonie,cité du Pont,de xxx.coudees de haut,tel Iupiter au camp de Mars,desdié par Claud.Cefar,la statue de Mercure,faiçte par Xenodorus en Auuergne,ayant cccc.piés de hauteur.Plin.liur.xxxiiij.Hercules au Capitole,& le grand Colosse du Soleil à Rhodes.Le Roy François j.de nostre tēps fait faire vn tel Colosse d'Hercules à Paris,à la maison de Neelle.Bellon escrit des Colosses au liure *de Admirab.opor.antiq.praestan.* j.chapit.ij. & André Thenet en sa *Cosmograph.de Leuant.* chap.xxxj. Autres ftatues estoient avec vne sphere d'erain,ainfi que lon fait celles des fainctz,& fainctes,leur mettant sur le chef vn cercle,comme demi-sphere.De celles-cy parle Ammian Marcellin,liu.xvij.parlant de l'Obelisque,rapporté de Thebes à Rome par Constantin,qui auoit telle demi-sphere sur la teste,avec certes lames d'or.Et le mesme au liur.xxv. disant,que la statue de

Maximianus Cefar, ayant ceste demi-sphere fur la teste, perdit icelle. Et Constantin le grand en feit d'autres à tout des Croix, pour le grand zele de la religion, & de l'apparition, & vision, qu'il eut de ce signe, luy promettant victoire. Car il ne faut referer ceste vertu aux quatre angles droictz, comme fait Orus, Apollo, en ses Hieroglifiques, & que parcé, disoit il, lon mettoit les Croix aux chemins de quatre voyes, pour en chasser les mauuais espritz. Pour fin de ces statues, il faut noter, que celles qui estoient de la iuste, & vraye grandeur d'un corps d'homme, s'appelloient Signes, ou Pariles, & celles qui estoient vne quotiesme, ou quote du corps, comme d'une coudee, ou paulme, Sigilla: les plus grandes, comme d'une hauteur d'homme & demie, estoient dictes grandes, & vouees aux Rois, ou Empereurs, comme encor les plus grandes aux Heroës. Mais les excessiues, & Colosses aux Dieux: ainsi appellees ou de leurs premiers autheurs, ou des rayons du Soleil nuisans, en les regardant, ou de la vastité, & grandeur. Car c'est *κολοσόσιον*. Encor les statues des Dieux estoient *ἑδωλα*. Aux Heroës *ξόανα*: aux Rois *ἀνδριάντας*: aux saiges *ἑκελα*, aux biens merittans de la Republique *βρίτεια*. Autheur Pompon. Gauric. de sculpt. Phil. sur Vitruue liu. ij. chap. viij. Nous auons mis cecy en auant, pour venir à vn lieu de Suetone Tranquille, qui est en la vie de Tiberius Cefar, chap. xiiij. ou il dit, qu'apres que Tiberius Cefar eut eu tant de victoires, qu'il recite, & administré plusieurs des premiers, & plus honorables Magistratz, meü de quelques passions, & fascheries, peut estre de l'impudicité de sa femme, il s'excusa, & print occasion de se vouloir reposer des affaires publics, demandant permission, & congé à Octaius Augustus, lors Empereur, tellement que volontairement s'absenta de Rome, & alla à Rhodes, ou il demoura pres de deux ans, laissant tous ses exercices Romains, & ordinaires, & encor le vestement Romain, & s'occupoit seulement aux exercices Grecz, & du pais, de sorte, qu'il encourut le bruit, & opinion commune, d'estre banny de Rome, & par ce de iour en iour il deuenoit en mespris, & haine d'un chacun: tellement que ceux de Nismes abatirent, & renuerferent les images, & statues siennes. De ce sien retirement, & esloignement

gnement de Rome en dit encor vn mot Cornel. Tacit. au commencement de son histoire: mais il ne parle pas de l'outraige, que par noz maieurs luy fut faict, aufsi ne décrit il que dés la mort d'Auguste, & ce qu'il en dit, c'est pour commencer son histoire. Certes noz ancestres ne l'auoyent pas en telle veneration, ne honneur, qu'il estoit tenu en Pamphylie, en Aspendos. Car ses statues estoient tant venerées, qu'on les y tenoit pour franchise, & refuge inuiolable, à ceux, qui estoient opprimés. *Alex. genial. dierum.* liur. iij. chap. xx. Et il faut, que ceste opprobre luy fust faicte par noz Nemausitains vn peu auant la passion de Iesuchrist. Car comme il est seur, il nasquit regnant Auguste, & fut crucifié regnât ce Tiberius: or cecy fut faict à Nismes encor du temps, & Empire d'Auguste. Mais combien que Suetone defende alsés mes Peres, & citoyens de ceste iniure, & contumelie faicte à Tiberius, l'accusant de ce que cy dessus a esté dit, outre ce il les deust auoir hault-loués de leur magnanimité. Car pour vray Tiberius estoit homme de grãd value, tant aux lettres, administration des affaires ciuils, publiques, que aux armes, & si estoit de la famille des Cefars, & gendre de Octavius Augustus, mary de Iulia sa fille. Je voudrois bien, qu'au temps present nous, qui sommes descendus, & procréés de tant nobles peres, eussions retenu quelque vmbre de leur vertu, pour seulement chasser hors de nostre Republique ceux des seditieux, & mutins, que nous cognoissons bien, lesquelz ie ne nommeray point, pour en les deshonorant, ne les honorer de telle quelle memoire, que mes labeurs pourroyent, peut estre, auoir, si le meritent. Toutesfois ilz furent à ce esmeuz par les exemples des Romains mesmes, qui auoyent accoustumé en faire autãt, à ceux, qui autresfois auoyent receu honneurs, & apres s'en rendoyent indignes, comme ilz feirent de C. Marius Gratudianus, & les Atheniens de Phalereus Demetrius, par Pline au liur. iij. & chapitre ia recité. Plutarch. aux Politiques, ou aufsi il recite, tel opprobre auoir esté faict à Demades, & comme encor les Romains quelque temps apres, en feirent autãt aux Empereurs indignes, ou apres les auoir occis, ou eux mortz de leur mort, ainsi que de Maximinius. raconte Herodian

liur.vij.Capitolinus aux Gordians,& infinis autres autheurs. Mais quelles pouuoient estre ces statues de Tiberius à Nismes?Premierement il faut necessairement coniecturer,qu'elles estoient ou d'or,ou d'argent,tant par l'abondance, & richesse du siecle,que pour la hautesse de l'homme, & pour la magnificence,& grandeur de la ville,ou à tout le moins,elles estoient ou de quelque belle,& singuliere mescolée de marbre,ou bien,pour le moins,de bronze,bien doré,& bien accoustré,& si estoient ausi triūphales,& illustres,telles qu'ont esté descriptes. Car Sueto.en sa vie chap.ix.dit,qu'il fut en son premier apprentissage, & soude Tribun de guerre, apres conduisant exercite,comme chef,& en Orient,il recouura à Tygranes le Royaume d'Armenie,& les enseignes,que les Parthes auoyēt gaignees sur M.Crassus.Il gouerna presque vn an la Gaule Cheuelue, troublee par les courses des Barbares,& discordes des Princes,& en fin,apres auoir conduit, & fait la guerre par les Alemaignes,Rhetiens, Vindeliciens, & Pannoniens,il fit son entree à Romme avec ouation, & sur vn char hōnoré de triumphans ornemens,honneur inuitee,& non encor cōcedee à autre.Et par ce il faut conclurre, que telles estoient les statues par noz citoyens ainsi ignominieusement,mais virilement,subuerties,& abbatues.

Brief recit de diuers estats de republique,ou administration, selon lesquels Nismes a esté gouuerné.

CHAP. XII.

P Vis que Nemausus filz de Hercules, ainsi que par nous a esté cy-dessus prouué,fut le fondateur & cōstructeur de Nismes,nul ne fera ce croy-ie,difficulté,qu'il n'en fust ausi le seul seigneur, & dominateur,voire Roy:comme(& ce seul exemple me souffira)lon lit,& tient de Romulus,quant à Rome.Despuis les citoyens furent Seigneurs d'eux mesmes,mais lon n'à nuls monumens, si ce fut par l'Aristocratie,qui est la domination, & gouuernement des grans,& seigneurs,ou bien par la Democratie,c'est le regiment,& charge de tout le peuple ensemble. Et c'est ce que dit Plin au lieu,dont nous auons parlé,que Nismes auoit en
sa sei

la feigneurie, & dominoit xxiiij. bourgs, ou villes, & ainſi qu'il eſt clair à voir, il entend de l'eſtat, ou Democratique, ou Aristocratique, qui en eſtoit le feigneur, & notoirement ce lieu ne ſe peut entendre d'un Monarque de Niſmes. Car ſi ainſi euſt eſté, Pline, & autres ſus allegués euſſent bien dit, & ſpecificié, que tel Monarque commãdoit, & regnoit ſur ces xxiiij. villes, à cauſe de ſa iurisdiction de Niſmes. Finy ceſt eſtat, & forme d'adminiſtration, les Romains en furent feigneurs par leurs grandes conquētes. Nous n'auons pas mention, ne hiſtoire ſpēciale, de la conquēte des Romains ſur Niſmes: ſi non qu'en general, aſſauoir, comme la Prouince Narbonoiſe leur fut aſſubiettie : & Niſmes, apres Narbone, la premiere, & principale cité de la Prouince : & ie croy, que ce fut par Pompee le grand, qui deſpuis les Alpes, iuſques aux derniers confins d'Eſpagne, vainquit, & print Dcccxlvi. villes, comme luy meſme atteſta par ſes Trophees, qu'il erigea aux montz Pyrenees. Pline liure ij. chap. iij. & au liur. vij. chap. xxvj. il dit, que ce furent des villes Dccclxxvj. & par ce nous y comprenons noſtre ville, & Prouince: car nous auons dit, que c'eſt au chemin des Alpes, ou d'Italie, en Eſpagne. Ceſt eſtat nous le pouons mettre entre la Democratie, Aristocratie, & Monarchie. Car les Romains en eſtoient Monarques, qui quant à Niſmes, ne faiſoyent qu'un corps, ou chef, & leur adminiſtration eſtoit meſlee & de l'une, & de l'autre des autres deux. Et declinant l'Empire des Romains, voire preſque ou du tout abbatu par les Gots, Niſmes reuint encor au gouuernement d'un ſeul, c'eſt des Rois des Gotz, ainſi que l'atteſte l'Auther, & eſcriuain de la vie S. Baufile, qui eſt à vn liure en parchemin à la librairie de l'Egliſe cathedrale noſtre Dame de Niſmes, diſant, que la Cité de Niſmes obtenoit la principauté, & grandeur de tout le Royaume des Gots: mais peruertie de ſuperſtition, & religion Demoniacle, à laquelle, quand S. Baufile vint, il trouua tout le peuple, eſtant allé à la foreſt prochaine, ſacrifier aux Idoles. Et dit l'Auther ainſi en latin, *Ad Siluam, que nuncupatur*, là ou ie ne ſay, ſ'il ya eſcrit, *Vulgaris*, que ce fuſt le nom de la Foreſt, ou ſi y eſt eſcrit, *Vulgariter*, c'eſt, qu'elle ſ'appellaſt la Silue, en langaige du païs,

mais que le nom, par l'incuriosité, & obmision de celuy, qui a transcrit ce lieu, ayt esté obmis. Car en telz lieux antiques, ou lon ne se peut aider que d'un Autheur, & au demeurant de coniectures, ou diuinations, il vaut mieux accorder, qu'on l'ignore, que d'inuenter sans autorité. Cest estat Monarchique continua encor, iusques à ce que Nismes fut souz la iurisdiction, & seigneurie de ses Côtes particuliers, appellés Contes de Nismes, de l'un desquels, qui estoit appellé Trechenel, parle Sigebert en sa Chronique, qui regnoit à Nismes, l'an de Christ M.clx. ou enuiron, ou il dit, que Henry, Roy d'Angleterre, apres auoir mis garnisons, enuictuaille Cahours, & recommandé la ville à Thomas, son Chancelier, se confiant du secours de Remond Berenguier, Conte de Barcelone, de Trechenel Conte de Nismes, Guillaumes de Montpellier, & autres ses confederés, retourna en Normandie. Apres le mesme Autheur fait mention en l'an M.clxx. ou il dit, que ce Trechenel, Conte de Nismes, fut occis cruellement par le populas, avec vn sien petit filz, en vne eglise de Normandie. Nismes fut encor regie par les Contes : mais Contes de tout le Languedoc, partie de la Prouince antiquement dicté Narbonoise, mesmes par le Conte Remond de Tolose, & de tout le Languedoc, & par Ildefons & Pons ses successeurs, comme en est faicte mention en l'Epitaphe de l'an M.cciij. qui est au cloistre de l'Eglise cathedrale, lieu appellé le Cymbo, par les ignorans, mais il s'appelle le Tymbo, qui vient de *τύμβου*, comme nous dirons aux sepulchres; à la gauche allant de l'Eglise au cloistre, pres vne chappelle, ou il dit que l'an de nostre Seigneur Iesus M.cciij. xv. d'Auril y fut enseuely *Ildefonsus Dux Narbonæ, de stirpe Ramundi Comitis Tolosæ, Marchionis Prouinciæ, fundatoris sanctæ sedis Nemausensis*. Et i'ay veu plusieurs vieux, documens anciens, qui en faisoient mention. Apres ces Contes, en ont eu la Seigneurie les treshaults, & triumphans Rois de France, voire & au parauant, & ce fut despuis Charles Martel, comme nous dirons. Et par ce que nous auons cy-dessus parlé de la Monarchie, Aristocratie, & Democratie, qui voudra voir les raisons de chacune d'icelles, & laquelle est la meilleure, qu'il voye, outre Aristote, & Platon,

Platon, vn lieu fort elegant sur ce dans Herodote, en la Muse Thalia. Plutarch. sur Aristides, au commencement, en la vie de Aratus, & en la vie de Lycurgus. Mais nostre Autheur incertain en la vie de S. Baufile dit, Nismes estre Royaume des Gotz, entendant des Gotz occidentaux, appellés Vuifgotz, & non des orientaulx, nommés Ostrogots. Paul. Diaconus liur. vj. chap. ij. desquelz nous traicterons encor en ce discours plus amplement; quand le propos, & lieu le requerront.

Du paué de l'Eglise cathedrale de nostre Dame de Nismes.

C H A P. XIII.

IE croy bien, qu'il n'ya pas beaucoup de gens, ientens du vulgaire, qui s'apperçoient, ou tiennent conte du paué, qui est à l'eglise nostre Dame de Nismes, duquel nous pouuons dire, ce que dit Pline des plantes, que iournellement nous marchons souz noz piés choses, que si nous les cognoissions, les tiendrions en grand honneur, & reputation. De ce paué, ou de quelques fragmens, & restes d'iceluy le pourtraict est tel; que lon y voit oiseaux, animaulx, arbres, & plusieurs autres figures: & de semblable façon, & ouurage lon en trouue iournellement en cauant la terre desouz les champs, & vignes à Nismes, & tel estoit celuy, que le feu Roy François, de tres-illustre, & louable memoire, fit transporter de l'Eglise S. Gilles près Nismes, pour en decorer son palais magnific de Fontainebleau, enuiron l'an M.D. xliiij. qu'encor pourtant ie ny ay veu employé: mais par ce que tous ne sauent pas que c'est, il nous y conuient quelque peu diuaguer, ou bien esbatre. Car ce ne fera gueres loin, ou hors nostre but, & chemin encommencé. Ce paué donc par les Grecz est appellé λιθόστρωτον, car λίθος, leur signifie pierre, στρωτον couché, estendu, ou paué: & ainsi l'appelle S. Jean à l'Euangile chap. xix. quand il dit, que Pilate s'assit en siege de Iustice, au lieu appellé λιθόστρωτον, ou en Hebrieu Gabbatha. Signifiant selon P. Comestor, chap. clxvj. de l'histoire Euangelique, varieté de pauement, car ce parquet estoit ainsi fait. Mais il entend de λιθόστρωτον: car l'Hebrieu signifie, lieu eminent, cōme le Tribunal, ou Pretoire. Et les Latins l'appellent paué sectile, com-

me coupé, & mesparty de plusieurs pieces, de toute couleur, & mescoule de marbre, & en plusieurs pieces. Pline, & Varron, aux lieux, que nous dirons cy-apres, ou bien l'appellent, paué Tesselé, pource que Tessera, à eux signifie corps, ou forme quarrée, desquels dit Suetone, en Iul. Cesar chapit. xlvj. Combien (dit il) qu'il fust encor poure, & chargé de debtes, allant aux expéditions belliques, si charroit il paués sectiles, & Tessellés. En France nous les appellons paués à la Mosaïque, ou Musaique: duquel mot vsé Aelius Spartianus en la vie de Pescennius Empereur, disant, qu'il estoit pourtrait en ouurage Musaique, aux iardins de Commodus. Et Iulius Firmicus en son Astronomie, calcule la natiuité d'yn ouurier de cest ouurage Musaique. En font aussi mention les Empe-reurs Theodose, & Valentinian, au liure x. du Cod. tiltre de excusa. arti. l. j. exēptans ceux, qui font ces ouurages des charges publiques, personnelles, combien que aux liurès mal correctz lon lise, pro Musinariis, c'est à dire tels ouuriers, *Muscarios*, & aussi selon l'opinion d'André Alciat sur ce lieu. Et combien que nostre bon Accurse layt ainsi deuiné, à la rencontre, & par hasard, en sa glose. Laquelle besoigne encor les Grecz appelloient Asaroton, par ce que après le repas lon y nettoit au balay à l'entour, comme si ceust esté des petits ossemens, machés, ou autres choses de la viande gettees, & de nulle valeur tant estoit l'art grande, à les faire, que les valetz, & chambrieres y estoient deceus, & prenoient le paué, pour les mietes de la viande, qui estoient tombées de la table. Pline liur. xxxvj. chap. xxv. Mais ceste besoigne Asarotique se faisoit de petites pieces de voirre, & d'incrustation, & s'appelloit ainsi, de, & particule priuatiue, & σάρρυ, Balay, comme besoigne, qui trompoit le balay, & ne se pouoit balier. Car les restes du souper, appellés *Analecta*, ils les faisoient nettier, & balier, que Philander autrement appelle *Hialostroton opus*, comme lon en voit à Venise, & ce sur le liur. iiii. chapitre vj. de Vitruue. & au liur. vj. chap. v. Mais inuentés les ouurages Asarotiques, l'yfaige du balay cessa, & lon recuilloit les restes es mains, & les paués estoient nettiés à tout des sponges: dont Martial dit,

In pro

In pretio scopas testatur palma fuisse,

Ocia sed scopis nunc Analecta dabunt.

Et dit Lucilius Poëte,

Arte pavimenta, atque emblemate vermiculato.

Et Papinius in Villa Tiburtina; ainsi,

Calcabam, nec opinus opes, nam splendor ab alto

Defluus, & nitidum referentes aëra testa,

Monstrauere solum, varias ubi picta per artes

Gaudet humus, superantque nouis Asarota figuris.

Autres appellent ceste besogne, & ourage, vermiculé, à la semblance des petits vers de terre, qui sont ainsi comme pomelés, & marquetés de diuerses petites taches de plusieurs couleurs, comme Ciceron en son Brutus, parlant de la phrase de M. Calidius, l'appelle ainsi: semblablement au parfait orateur, après Lucillius, il dit, que les dictions estoient si bien cōposees, & renees, comme les petits quarrés, ou Tesseres en l'ouurage vermiculé. Et Salomon l'appelle aussi de ce terme: mais nous le pouons aussi appeller Marqueterie, comme marqué & faict de petites pieces assemblees, non de voirre, mais d'incrustation, bien que la marqueterie soit celle, que proprement les antiques appelloient Cerostrates, faicte de corne, principalement de Beufles, comme sont les arcs Turquesques, ou d'hyuoire, ou Xilostrates, faictes de bois de Hebene, Mele, Tamaris, Oliuier, Bresil, Chesne enuieilly, & endurcy en l'eau, & semblables: que les Grecz appellēt l'vn corne, & l'autre bois, selon leur langue: dont encor en ce temps lon en fait chaires, escriptoires de cabinetz, lietes, tabliers, eschequiers, ieux de trou-madame, de tyrelouet, billars, & semblables petites besoignes. Ce que Crinitus aussi confirme au liur. xxij. de honest. discipl. chap. j. Et qui voudra sauoir, comme ce paué se faisoit, & de quelle matiere, il le trouuera par Vitruue liur. vij. chap. j. & Philander, Pline au lieu susdict. Palladius de re rustic. liur. j. titu. ix. & encor liur. vj. tit. ix. Hieron. Cardan. liur. de Subtilit. vij. dont Zenodorus en fut excellent autheur, & fabricant. Je ne diray seulement qu'vn mot, de ce que i'ay veu par preuue, qu'il ne se faut esbahir, si les Auteurs demandent la ruderation, repos, ou plaquement de

mortier, ou bien l'asiette sur laquelle on veult affoir ce paué, estre tant ferme, & espoissé, comme aux lieux sus allegués ilz la desirent, que lon void encor près la fontaine de Nismes, les descouuertés, que feu Iean Robert Lieutenant criminel y fit faire, pour trouuer les aqueductz, seruans de canal, au molin de la porte de la Magdaleine, grans fragmens de telles asiettes de paué, qui ont, ie ne diray pas les ix. poulces, que les Autheurs allegués veulent, mais ont icelles asiettes, & rudérations le palm, ou pié entier: ce que monstre bien, qu'en ce iceux Autheurs, comme en toutes choses, sont tres-veritables. Autres paués encor estoient appellés, *Scalpturata pauimenta*, ou la peinture, & pourtraictz estoient faicts, & formés, en rayant, & rasclant. Autres paués ausi nommés, *Subdialia*, parce que *sub dio*, dont ils couuroyent les basses cours des maisons, ainsi qu'on voit es Autheurs sus recités.

Du combat des coqs à Nismes, selon l'antique introduction.

CHAP. XIII.



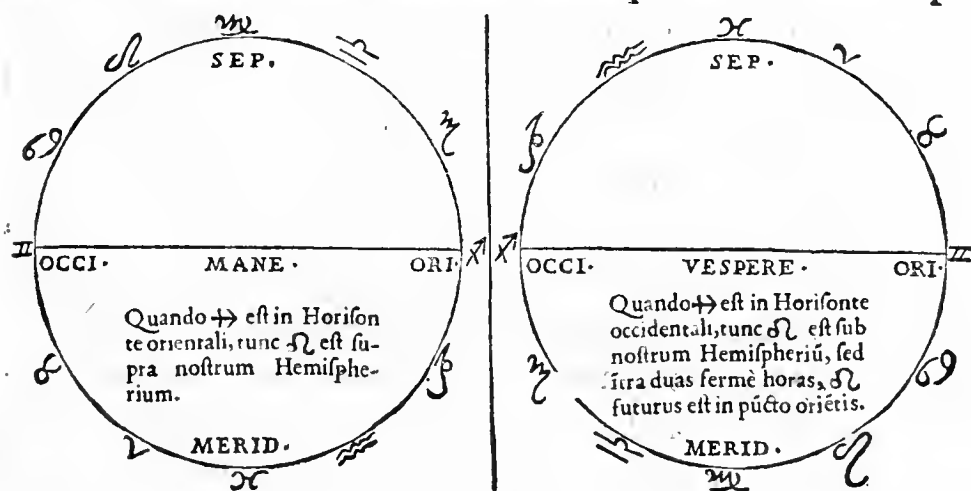
Il me souuient, que durant que j'apprenois les premieres lettres, les ieunes enfans, pour relaxation de leurs estudes, à ce temps discole de Carefme-prenant, & pour ne s'esgarer aux Bacchanales, souloyent faire cō battre les coqs, tellement, que celuy de qui le coq auoit esté vainqueur, estoit declairé le Roy ludicre de la compagnie: & paruenoit à ceste dignité par son coq, bien combatant, ainsi que Darius, par le hennissement de son cheual: estant l'enfant, maistre du coq victorieux, mené en triumphe par toute la ville. Ceste coustume long temps au parauant, ie dy surpassant la memoire de noz vieillars, & peres, auoit esté des tousiours celebre en nostre ville. Surquoy despuis rememorant, & m'entretenant de mes pensees, enfances, & actes pueriles, ie ne m'en puis asés contenter, ou collauder les restituteurs de telle antiquité, & pour le moins estoient ils gens, qui auoyēt leu les bonnes lettres, & se perforçoyent, voire aux moindres choses vertueuses & honnestes, (& non seulement, comme celuy, qui tordoit le col, à l'imitation d'Alexandre) d'imiter, & suiure les vestiges des plus antiques.

Var.

Var. hist. recite, que apres que les Atheniens eurent vaincu les Persans, ilz firent vne ordonnance, qu'on feroit toutes les annees combattre les coqs au Theatre. Et prit ceste coustume son origine, de ce que Themistocles en conduisant son exercite contre les Barbares, rencontra des coqs s'entrebattans, qui ne se rendit pas negligent spectateur de telle bataille, mais arrestant toute l'armee sur ceste rencontre, leur dit ainsi, Et toutefois ces animaux s'exposent en danger, non pour leur patrie, non pour leurs domestiques Dieux, non pour leurs haultz, & nobles ancestres, non pour la gloire, non pour la liberte, non pour leurs enfans, mais seulement à ce que lvn ne soit surmonté par l'autre, ou que lvn ne cedé pas à l'autre. Voulant dire, & leur laissant à entendre, Vous Atheniës, & hommes qui combattez pour toutes les occasions recitees, quel deuoir deuez vous faire? Et par telles parolles il asseura si merueilleusement leurs cueurs, & leur fut telle incitation à la vertu, qu'il voulut bien avec toute la Republique consacrer, & dédier tel combat annuel, & ludicre à la memoire perpetuelle de ses faitz, & insignes victoires. Pline liur. x. chapit. xxj. racompte, ceste guerre des coqs estre annuelle à Pergame, qui est en la Grece. Deux graues Autheurs, desquelz ie m'aide souuent en ce liure, n'ont pas tant mesprisé ceste introduction, qu'ilz ne l'ayent reduicte en leurs thresors, & œuures: mais sans nommer, comme c'est leur coustume, d'ou ilz l'auoyent pris, pour donner occasion, & desir aux lecteurs, de trauailler de mesmes qu'eux: lvn est Alexand. ab Alexandr. Genial. diu. liur. v. chap. viij. ou aussi il parle d'vn spectacle des rencontres des cailles, & l'autre est Cælius Rhodig. lection. antiq. liur. ix. chapitre xlviij. Ceste ioyeuseté eut aussi quelque temps lieu, & donna du plaisir à Rome, & le peut on colliger de ce que dit Herodian, que nous auons veu n'a gueres tresheureusement fait François, de Grec qu'il est, par le seigneur de Vintemille Rhodien, Conseillier du R.oy à Digeon, nostre compaignon de l'estude de la Iurisprudence à Tolose. Mais Herodian dit, que les enfans de l'Empereur Seuere commençoient à estriuer lvn contre l'autre, & estre en dissension, pour la conuoitise, qu'ils auoyent de gagner, premierement aux ieux d'enfans,

combats de coqs, & rencontres de cailles, luites de garçons, puis en tous autres petits passetemps. Le seigneur Pierre de Quiqueran, defunct Euesque de Senés, en son liur. ij. de laudi. Prouincia, decedé immaturement au grand regret, & perte & des lettres, & des lettrés, en fait aussi mention, & luy mesme en aage viril dit y auoir pris plaisir. Parquoy si telz Auteurs tant fameux n'ont desdaigné ce passetemps, ny de le registrer en leurs œuures, noz amasse-deniers, & leurs idolatres, me blasmeront ilz, ou se riront, si ie m'arreste à si peu de chose: veu que les Romains l'estimoyent si fort, qu'ilz cherchoyent remedes, pour faire lesdictes bestes plus hardies au combat, les paissant du adianthon, ou polytrychon, (que nous appellons *Capilli Veneris*) de laquelle noz puy de Nismes font tous semés, & verdoyans: Dioscor. liur. 4. chap. 120. Pline liur. 22. chap. 21. mais nous leur oignons la creste du iust d'ail. Et par ce que nous sommes en propos des coqs, & pour rendre noz combatz pueriles plus memorables, il ne sera hors de termes, de dire apres Pline liur. x. chap. xxj. & liur. viij. chapit. xvj. Albert. liure de animalib. xxij. au chapit. du Lion, que le lion a peur du chant, & de la veüe du coq, & principalement (selon la sentence des Auteurs Metaastrologiques) si le coq est blanc. La raison est, (suiuant l'opinion de Ptolemee, & tous les Astrologues) que nulle chose n'est en ce monde elementaire, qui nen ayt vne autre luy respondant, & semblable au monde celeste, & encor plus haut, au monde intellectuel, & s'entre-aidans l'intellectuel, & au celeste, & à l'elementaire: & par ce que le coq est animant solaire, & le lion aussi, le lion doute le coq, qui est superieur à luy, quant à la vertu celeste du Soleil, & aussi quant à l'Idée, ou acte, ou forme intellectuelle du Soleil: & il est clair, par les mesmes Auteurs, que en l'ordre, & chaine Solaire, qu'il y est inferieur, (car il ya ordres, comme les Phisiciens les constituent aux premieres, & secondaires qualités, qu'ilz appellēt degrés) & reuere, & craint celuy, qui y est superieur, & qui en a plus, tout ainsi qu'en l'ordre de Venus l'inferieur aime le superieur. En l'ordre de Mercure, l'inferieur veult estre enseigné du superieur: en l'ordre Lunaire, l'inferieur veult aller, & se mouuoir avec le superieur

rieur : & ainsi des autres corps, & celestes, & leurs intellectuels, selon les vertus, & facultés, que le Dieu excelsse Archange leur a attribuees. Et ainsi l'entendoit le grand personaige, qui disoit au Romain, que ne s'esbahit pas, si ce ieune autre Romain luy estoit toujours, & du tout superieur: car ton Genius, disoit il, crainct, reuere, & donne lieu au sien: voulant entendre, que l'un Genius estoit plus hautain, & au celeste, & à l'intellectuel, que l'autre. Et de là aduient, continuant encores nostre propos des coqs, que estant le Soleil au Sagitaire, qui est dés le xj. Nouembre, ou enuiron, selon les annuelles conuersions, & introitz du Soleil és signes, par les supputations Astronomiques, iufques à la fin du signe, & entree du Soleil au Capricorne, le coq, oyseau solaire, messager, & prognosticateur du iour artificiel, & lumiere, chante à ces iours là, sur la vespree, & enuiron l'heure ix. Car de tant que le lion celeste, c'est à dire, ce visaige, & potence celeste, qui a souz soy le nostre elementaire, & que le lion celeste est domicile du Soleil celeste, par la mesme Astronomie, en ce temps est aussi sur nostre Horison, dont le coq alors haulse sa voix, & chante. Et affin qu'on le puisse mieux comprendre, la figure Astronomique a esté par moy icy mise, & excogitee, pour dōner à entendre la tradition des maistres, biē qu'ilz ne la mettēt pas.



Je n'adhère pas donc en cecy à l'opinion d'aucuns, qui font profession des Augures, interpretans, à ce temps là le chant des coqs vespertin à bonne fortune, de tant que cest oiseau, vaincu, ne chante pas, mais lors qu'il est vainqueur, il s'enorgueillit, & esleue sa voix, ainsi que Themistocles l'interpreta. le

iour au parauant, qu'il menast son armee contre Xerxes, pretendant, & augurant par leur chant la victoire. Mais les bons gens Ecclesiastiques, qui nauoyent passé si auant, & ie loué bié leurs occupations, & estudes à la sacro-saincte Theologie, tiennēt, que le coq lors annonce les prochaines festes de l'aduement, & natiuité du Sauueur de ce monde, qui se celebrent à ceste saison. Quant à moy, ie m'arreste à la raison Astronomique, & si ne blasme pas l'autre, pour le zele de la religion. Car tout ce qui est fait, ou referé à l'hōneur de Dieu, encores qu'on taife les causes, & principes naturels, ne contraire à la nature, & à ses raisons, que Dieu, luy mesme, est la nature vniuerselle, auteur, createur, & viuificateur d'icelle.

Puis que nous auons diuagué au cōbat des coqs, ie veux bié asseurer, que lon ne trouuera pas moins de plaisir au conflict de taureaux, que nous appellons, la Ferrade, ie say bien, que les Prouenceaux, noz voisins, & antiques compatriotes (s'il m'est permis vser de ce mot) voudront vsurper à eux tout cest honneur, ayans l'omail ou troupeau de bestail plus grand, & nombreux, que nous, comme il est vray, & ie le confesse, pour ne leur deroger en rien, ny vsurper à nostre Nismes, plus que ne nous est deu. Car nous sommes assez opulens de noz singularités, sans defrober à cité, ou nation estrange les siennes. Or donc, ainsi que chacun pere de famille, ou mesnagier a certaine quantité de beufz, il est besoin, s'il ne se veut mettre en hazard de les perdre, (car ilz ne s'enferment ordinairement ne iour, ne nuit es estables, ou granges) qu'il note de sa marque, ou armoiries la race, & succession d'iceux, ou de deux, en deux, ou pour le plus, de trois ans: par ce que les taureaux plus aagés, ne sont aisés à estre ainsi marqués, ce qu'on fait en vne plaine bien grande, n'ayant ne caillous, ne buissons, toute decouuerte, seche, & la plus dure, qu'on peut choisir: sur vn bout de laquelle lon fait venir tout le bestail, & à l'autre fin d'icelle y fait on vn buye, & feu assez grand, pour chauffer les ferremens, & marques emmanchees de longues haltes. En ceste plaine se trouuent les gardiens du gros bestail circonuoisins en grand nombre, montés sur cheuaux du haras du païs, qui sont autant legers à la course, qu'il est possible: & portans en
main,

main, en lieu de lance, vn long bois ferré, ainsi que le trident de Neptune, fors que le fer du milieu est plus court, que les autres deux. Ainsi à force, & sur tout le tropeau on choisit les ieunes taureaux, nō encor marqués, que à course de cheuaux, & coups du trident lon chasse iusques aupres du feu, ou y a gens à pié, qui les y attendent, & se ruant le taureau sur l'homme de sursaut, ayant ia esté harassé, & piqué par ces cheuaucheurs à tout leurs tridens; l'homme qui l'attend, se destournant à costé, le saisit par les cornes, & à la mode de la luitte, luy baille croc en iambe, & le pousse à terre avec l'espaule: dont l'ayant ainsi abbatu par terre, il est aisement enferré du fer chault, & rouge, & ainsi marqué. I'ay autresfois en plusieurs compagnies assisté à tels passetemps, & moy mesme à pié en ay attendu vn, mais avec le trident en main, & me souuint pour lors, voyant ces courses, d'vn semblable passetemps, qu'on lit auoir esté exhibé au peuple Romain par les grans au cirque, fait contre les taureaux, par les hommes, & cheuaux Theffaliques. Suetonius Tranquill. en la vie de Claud. Cefar.

De la grande Basilique de Nismes construiete par Adrian Empereur.

C H A P. X V.

IE veulx icy confuter l'opinion d'aucuns, qui ont commencé à gouster l'hiltoire, & tiennent, que ceste sumptueuse Basilique, faicte par Hadrian à Nismes, soit le temple de l'Eglise cathedrale nostre Dame: mais premierement il faut mettre les parolles, & autorité de Aelius Spartianus, qui dit, en la vie de Hadrian: qu'il (apres auoir pacifié certains tumultes en Angleterre) passa en la Gaule, & en l'honneur de Plotina construisit à Nismes vne Basilique, d'œuure admirable: ceste Plotina, comme il est euident par le mesme Autheur, par Dion Cassius Nicæus Historien Grec, & autres, qui ont écrit de Traian, & Hadrian Empereurs, estoit femme de Traian, & par son moyen. Car ie croy que Hadrian luy faisoit l'amour, quoy qu'elle fust dicte femme de grande honnesteté, & integrité, & que les faultes de telles

grandes Dames peuuent bien auoir esté celes. Hadrian auoit esté adopté, & par les menées d'icelle mesme il peruint au grand Empire: ce que fut selon la supputation d'Eusebe de Cesarie en sa chronique, enuiron l'an de Iesuchrist cxxij. que Adrian regnoit. Le bastiment de la Basilique n'est seulement approuué par Aelius Spartianus, mais encor par vne inscription antique, en pierre, qui est à Aix en Prouence, en la maison du premier Presidēt, que i'ay recouüree de Iean Folchier medecin, & est de telles parolles:

PLOTINA TRAIANI VXOR SVMMA HONESTATE & INTEGRITATE FVLGENS STERILITATIS DEFECTV SINE PROLE FECIT CONIVGEM QVI EIVS OPERA ADRIANVM ADOPTATVM IN IMPERIO SVCCESOREM HABVIT A QVO IN BENEFICII MEMORIAM NEMAVSI AEDE SACRA MAXIMO SVMPTV SVBLIMIQUE STRVCTVRA AC HYMNORVM CANTV DECORATA POST MORTEM DONATA EST.

L'interpretation en est telle, Plotine femme de Traian, resplendissant d'honesteté, & integrité souueraine, par le deffault de son sterilité, fit son confort sans lignee: qui par le moyen d'elle eut Adrian adopté, successeur à l'Empire: duquel, en souuenance du bien-fait illustree, elle a esté donnée à Nismes d'vne maison R.oyale, ou sacre, de tresgrande despence, & sublime structure, & du chāt des hymnes après sa mort. Or pour commencer à débatre celle opinion d'aucuns, que i'ay recitee, il fault entendre, qu'appelloyent les Romains Basilica: car l'ignorance de ce mot leur a donné telle faulce opinion premierement, & puis aussi pour n'auoir bien poisé l'histoire: de rāt que Spartianus dit, que ce fut vn edifice d'œuure admirable, & la pierre antique s'y accorde, la nommant de despence tresgrande, & structure sublime: nulle desquelles choses lon ne voit au temple nostre Dame de Nismes, combien qu'il soit bien, & sumptueusement basty: mais non pas tant, pour estre ouuraige d'Empereur, si opulent qu'il estoit, & aussi

& aufsi tresdocte en l'Architecture, comme l'attestēt Eutropius, & Sextus Aureli. Victor, avec Spartian, & Dion, que lon en puisse dire, ce que & l'inscription, & les Autheurs en tesmoignent. Et n'y contrarie en rien, que lon y voit de belles, & magnifiques colomnes, bien grandes, & qui ont les bases fort singulieres: car lon peut dire, que ce sont pieces raportees, & employees là des ruines d'autres superbes edifices. Dauantage, (& c'est vn point peremptoire) lon y voit au dessus le grād portail, au frōtispace la natiuité de IESVS CHRIST, entaillée en pierre, de mesme antiquité, & temps, que le residu de l'edifice. Mais combien qu'au temps de cest Hadrian le Christianisme fust introduict, cxx. ans, ou enuiron, au parauant, si n'estoyent pas lors les Chrestiens, ne faisans que naistre, tant adonnés à bastir temples de pierre, veu qu'ilz estoyent constrainctz de se contéter de petitz oratoires, & lieux la plus part soubz-terrains, pour s'y assembler. Et peut estre aufsi, qu'en ce temps l'vsaige des statues n'auoit lieu en eux, ny Hadrian n'eust permis, que lon eust entaillé en son bastiment telles choses, d'autre religion que la sienne: mesmes encor veu que les Histoires sont remplies des persecutions de Neron, de Domitian, de Maximian, qui regnoyent enuiron ce temps, contre les chrestiens, & les epistres de Pline second le tesmoignent asés. Mais encor lon ne peut interpreter Basilica, selon la phrase du siecle de Hadrian, pour vne maison & lieu sacre, ou lon s'assembloyt pour prier ou Dieu, ou leurs Dieux, Basilica, veu que alors signifioit vne maison royale, magnifique, ample, spacieuse, vn Palais, ou maison commune de ville, ou lon traictoit des choses graues, ou lon oroit, & recitoit au peuple les concions, remonstrances, & harengues, & les Princes, ou magistrats rendoyent la iustice aux poursuyuans, ainsi l'entend Cicer. Ad Attic. liure ij. difant, qu'il a vne Basilique non pas vne grange, pour la frequence des Formians, & Hircins Antopins au liure iiij. de la guerre Alexandrine, quand il dit, que à Cassius Longinus, allant enuiron l'heure de midy à la Basilique de Cordube, en Espaigne, luy fut presentee vne requeste par vn suppliant pour auoir de luy quelque chose, ne l'entend pas autrement. Et Tit. Liue. Decad. iiij. liu. ix. parlant

de la Basilique, appelée Portia, vne autre fut dictée Julia, autre la Basilique de Paulus, taxée à M. D. Talens, qui fut après dédiée à Fulvia, & ainsi en infinis lieux des Auteurs, qui prennent Basilique, pour ce dessus, & tel lieu ou lon faisoit les iugemens, grans festins, dances, ou saltations, & autres ieux. Les Romains auoyent emprunté des Grecz ceste diction, l'appellant βασιλική, qui est royale, ou le Prince auoit son siege, lieu de iustice, & tribunal, donnant audience aux subiectz, & decidant leurs differens: & selon la description, & Architecture, que fait Vitruue des Basiliques liur. v. & Leon Baptiste Albert. liur. vij. chap. xiiij. Celius liur. xv. chap. xj. l'a constituée de portiques, galleries, ou promenoirs, (presque tous tels, que lon voit selon nostre temps, és lieux des Eglises, que nous appelons les cloistres,) de parquetz à plaider, de telle largeur, longueur, colomnes, & autres telles sumptueuses magnificences de l'architecture. Il est aussi clairement à entendre, ce nostre temple n'auoir iamais esté fait à ces fins, combien que la pierre, & inscription, cy dessus recitée, appelle maison sacrée, ceste besoigne faicte à Nismes par Hadrian. Car telles choses, & edifices publicz, ou du Prince, comme il est vulgaire par la iurisprudence, sont dictz, & réputés sacres, comme meurs, Plutarque au Proble. xxv. portes des cités, Theatres, & autres edifices semblables, seruans au public, de ce qu'à nul n'est permis les approprier à vsaiges priués: & par autres raisons notoires. Je say bien, que noz meurs & façon de viure Chrestienne ont traduit ce nom de Basilique, aux temples, ainsi que par tout on lit dans noz histoires Theologiennes, & actes des conciles, disant la Basilique S. Pierre, S. Pol, la Basilique de S. Benoist au mônt Casin, reedifiée par Petronius, l'an de IESVS CHRIST Dccxix. par Eusebe: & Paul. Diaco. en la vie de Tiberius Constantinus, parle de la Basilique de saint Zenon martyr, & autres semblables, qui nōment ainsi noz temples Basiliques, par ce que le haut Dieu, Roy des Roys, y est veneré, & adoré. Parquoy il faut croire, & s'asseurer, qu'en l'vne, ou l'autre des demolitions de la ville, ceste belle Basilique fut aussi abbatue, ou bien par feu, ruine casuele, ou autre tel meschef, & desastre nous en sommes priués, & ceste dame Plotine, & son fa-

uory Hadrian, frustrés de leur monument, & intention, que ceste magnificence eust duré par plus longues années. Mais nous laissons à interpreter, qu'en celle pierre d'Aix est dit, que Hadrian fit des hymnes pour Plotine, apres sa mort. Ilz appelloyent generally les chants faitz aux louenges diuines, Pæanes, & Hymnes, & spécialement ceux de Diane Hypingues, d'Apollon Hypochrema, ou Pæan, qui estoit chanté en temps de pestilence, de Diane, & Apollon, Profodie, de Bacchus, ou Dionysius, Dithyrambus, car Dionysius est appelé luy mesme Dithyrambus, ou Lythirambus, comme dit Pyndare, par ce que l'ayant Iupiter coufu à sa cuisse, & estant près à venir en lumiere, & estre comme esclous, se prit à crier, *λῦθι γάμμα, λῦθι γάμμα*, qui est, ouure la costure: & de ce sont appellés aussi les Poëtes Dythirambiques, dont Policletus de Lesbo a esté ainsi appelé le premier, comme Milesius Melampides a escrit, des liures Dythirambiques, que Callimachus appelle abbatardissans la vraye, & legitime Musique. Leur naturel, & propre parler c'estoit vser de parolles ornees, inuoluees, perplexes, & fastueuses, de quoy a pris naissance le proverbe, qui appelle la phrase Dythirambique, obscure, & qui ne se manifeste à chacun. L'hymne de Cerés, estoit dit Iulus, & Litierfes, & Linus, c'estoyent les chansons rurales, & agrestes, comme l'Archadia de Sanazarò gëtilhomme Neapolitain, & l'olympiade l'autre. Mais ceux de Venus, ilz les appelloyent Erotiques, comme Amatoires. Les yuroignes, & excellans beueurs en auoyët aussi à leur façon, comme Aristoph. In Ranis, & c'estoyent, Cræpalocomes. Car Cræpale, c'est le tremblement des yuroignes, dont parle Virgile à son vulgaire Epigramme de Venus, & Bacchus: & Comon, c'est gourmandise, ou festin d'ebriété, & intemperance. Autres hymnes estoient dictz, Cletiques, par lesquels lon inuoquoit les Dieux: autres Apopemptiques, contenans les peregrinations, & voyages de quelque Dieu, ainsi que par Brachilides est dit: ou Physiques, expliquant la nature d'un Dieu, comme qui voudroit dire, Sol, & Apollon n'estre diuers, & reciter la faculté de cest Astre, & parce s'appelloyët aussi Phisiologiques, plusieurs tels en escriuoyent. Parmenides, Orpheus, & Em-

pedocles, & Platon au Phædon: Mythiques, comme le nom le demonstre, estoient fabuleux, & par Allegories Genealogiques, aucuns les tenoyent estre mesmes, avec les Mythiques, mais aux Genealogiques, les parés de ceux qu'on celebre, sont recités, comme qui diroit Apollo estre filz de Latona: Fictes, autrement dictz Peplasmènes, quand nous faignons la succession, & lignee d'un Dieu, ou la race des Dæmons, ainsi que par Platon de Porus, & Pænia, ou de l'amour, ou procréé auant la terre, ou bien filz de Venus: Eucliques, qui contiennent veux, & prieres: Apeuptiques, contraires aux Eutiques, qui font les refus des prieres, & aucuns meslés, dont Sapho, & Anacreon en ont escrit plusieurs. De ces hymnes vsoyent non seulement les Poëtes, mais aussi en la prose, ainsi que lon peut voir par le Phædon, & le symposie, ou conuiue de Platon: mais les louenges des hōmes estoient appellees, ou Epænon, ou Encomion, biē qu'il y ayt difference entre eux, comme dit Menāder le Rhetoricien. Car Epænon est vne louenge d'homme excellent, par vne sienne singuliere vertu, comme qui diroit, Aristides iuste, le Roy François j. amateur, & restaurateur des bonnes lettres, & disciplines. Encomion est composé de toutes les vertus, y discourant sa progeniture, education, gestes, & autres louenges: bien qu'aucuns autheurs tiennent, que Epænon soit vne louenge vraye, avec le consentement nostre, & par ce que nous le cuidons estre ainsi. Encomion est des choses faulses, & non louables, ainsi que Lucian de la mousche, Polycrates des pierres, de la vesie, & l'autre de la fièvre quarte: non qu'ilz le croyent ainsi, mais pour monstrier leur bon esprit: & pour fin Periautologie, quand aucun se vente, & celebre soy mesmes. Plutarque escrit tout ceci en sa Musique, & Carolus Valgulus sur icelle. Et ce dernier, est vice propre à plusieurs Poëtes, & Latins, & François, desquelz peut estre, aucuns font en ce seuls en leur opinion: i'oste toutesfois de ce nombre le diuin Ronfard, premier Illustrateur, & Poete Gallique: ce que ie dy sans enuie, ou detraction des autres. Combien que chacun a son goust, & iugement libre, & croy, que ie ne suis seul, & que les siecles suiuan en attesteront après moy. Et par ainsi, pour reuenir à nostre propos,

des

des hymnes faictz par Hadrian, à l'honneur de Plotine, les Romains adulateurs vsurpoyent, & translatoyēt ceste louenge des Dieux aux grands personaiges, leurs bienfaiteurs, cōme aussi ilz les referoyent au nombre des Dieux, leur faisoient honneurs diuins, temples, autels, colleges, & semblables hymnes: de quoy les Histoires font foy, en tant de lieux, que qui les a veües & leües, n'a besoin que ie luy confirme par le tesmoignage d'aucun autheur. Et ainsi auoit fait Hadrian à Plotine, sa maistresse, & amie, qui luy fit des hymnes apres sa mort, qui pouuoient aussi estre tels, que les Grecz appellent *ἑπι ταφῶν*, funebres, & les Latins antiques aussi Nænies, mais le temps, deuorateur de plusieurs autres bonnes inuentions, & escriptz, nous en a tellement priués, qu'en ce, comme en infinies autres choses rares, il faut que nostre discours soit manque, & deffectueux. De ceste antiquité a pris sa source la treslouable coustume de noz premiers Chrestiens, chantans des hymnes de la vertu, & constance des Martirs, & autres gens de bien: dont il en ya, qui sont bien, doctement, & poetiquement faictz, & les autres, qui ne valent pas beaucoup, ainsi que le temps, avec les disciplines se venoit à alterer, & corrompre.

De la belle & magnifique maison, appelée Quarree, qui est à Nismes.

C H A P. X V I.



E croirois bien plustost, que ceste maison, qu'on nōme Quarée, fust la Basilique, dont nous auons dessus escrit, que non pas ce temple de l'Eglise cathedrale, de tant que estant certain, que Basilique ancienemēt estoit vne maison desdiee à vsaiges publics, tels qui ont esté recités, Ion pourroit asés vrai-semblablement iuger, que ceste maison quarree le fust, par ce que ce mesme vulgaire l'appelle Capitoile, ou bien Capdueil, qui en langaige du païs vaut autant, que Capitoile. Et qu'il soit vray, i'ay leu ce mot de Capdueil en plusieurs vieilles escriptures, & documens: i'entens escripts depuis cinq cens ans en ça, qui font mention d'vne petite Eglise, y ioignāt, & contigue, que ces vieux registres appellent saint

Estienne de Capitolio:& le langaige maternel du païs l'appelle l'Eglise S. Estienne du Capdueil. Et par ce, comme par vne cabale, ou reception de pere à filz, ayant ceste magnifique maison esté tousiours de succession en succession appelée Capitoile, ou Capdueil, il seroit assés croyable, n'apparoissant pas l'autre Basilique, que ceste-cy la fust, & ne se faut esbayr de telle diuersité de denominations entre Capitoile, ou Capdueil, que le Toscan mesme par diuersité, & alteration de langaige non de gueres moins différente, bien qu'il soit plus voisin de la contree Latine, appelle bien Capitolium, Campidoglio. Petrarque au triumphe de l'Amour, In Campidoglio triunfal carro in gloria conduffe. De laquelle corruption de termes, pour ne diuaguer plus auant de ce propos, qui en voudra voir, il en fera amplement satisfait par Galeot Martius en son liure de Doctrin. promisc. & Theodor. Bibliander au liure de Ration. comm. om. linguarum. ou non seulement n'est traicté de la corruption, & diuersification des parolles, mais aussi des phrasés, & apres des Caracteres des lettres. Toutefois ces raisons suiuentes nous font croire, que ceste maison Quarree, n'est pas aussi la Basilique de Hadrian: l'une, que pareillement, comme nous auons dit de nostre Eglise cathedrale, bien qu'elle soit riche, & sumptueuse, si ne l'est elle pas pourtant assés pour auoir esté bastie par tel Monarque, que nous l'auons dit estre, ny en souuenance de si hault benefice receu, que d'auoir, esté faict dominateur de l'Empire Romain, qui n'est pas de petite importance,) estant eschauffé de l'amour, lequel, voire iusques aux plus bas, & infimes pouuoirs fait parfaire choses diuines, & incroyables. Et si n'est pas aussi ce bastiment de telle despence, que les Autheurs (ayant esgard aux richesses, & opulence, du temps) en eussent parlé en termes si superlatifs, qu'ils ont. L'autre, que estant l'edifice si entier, qu'il est, à tout le moins n'ayant nulle indice de ruine prochaine, ou en lieu voisin, ou adiacent, lon n'y voit ny apparence, ny existence de portiques, promenoirs, chalcidiques, ou caufidiques, ou parquets, tribunaux, ou sieges, ny autres telles choses, que Vitruue, Philander, & Leon Baptiste Albert, (comme nous auons dit) requierent en telles Basiliques. Nous croyons donc

par

par vne vrai-similitude, & argument pris du nom, que ce fut simplement le Capitole, ou maison Consulaire de la ville, en laquelle conuenoyent les administrateurs du public, en ce que seulement concernoit le public, & non aucunement le particulier, pour en deliberer, & y arrester leurs cōsultations. I'ay ouy dire à noz peres, qui par immemoriable attestation le disoyent auoir ainsi appris des leurs, que c'estoit aussi n'a pas trois, ou quatre cens ans, la maison commune, & des Consuls de la ville: qui par criees fut contre le public, & vniuersité adiugee à vn particulier, & creancier de la ville. Si l'adiudication, ou alienation vault, par quelque prescription, ou longueur de temps, qu'elle soit confirmee, les loix ciuiles, meurs de gens, & raisons, sont à qui que ce soit, apparentes, & estant chose asseuree, que ceste maison estoit pour le moins le Capitole, par les preuues ia dictes, qui souffroyent à vn fait tant antique. S'il est clair aussi, que vn particulier ne la peut, par quelque cause que ce soit vsurper, à ses propres, & priués vsaiges, & en frustrer la R. epublicque, voire si le Monarque, qui est chef, & dominateur d'icelle, peut auoir souffert vne prescription, venant de son subiect, ayant encor la conscience, & mauuaise foy, que ceste maison est publique, sacre, & inalienable: & si lon le pourroit constrandre, à en laisser la possession au Roy, & au public. Car ceste maison encor pour le iour-dhuy a esté tant prophanee (ce que ie n'escry sans grand regret) qu'elle est induement occupee par vn particulier, & cōme disoit l'autre, O maison antique, dominee d'un fort dissemblable, & inegal dominateur. Et quant à moy, si iamais i'auois audience au cōseil du Roy, ou au Roy mesme, ie croy, que donnant à entendre le fait, tel qu'il est, la dedecoration, que ce beau monument de l'antiquité endure, & le tort que luy est fait, il vengeroit cest outrage, & ne permettroit sur sa magesté, (contre le public, Loix, & meurs de toutes les gens,) qu'un occupateur triump hast, (comme les Barbares de l'antique Rome,) des restes, ou despouilles des ruines de nostre antique cité, & n'endureroit, qu'après tant de demolitions, qu'elle a souffertes, encores on la veist continuellement rui-

ner, & demolir, comme lon voit, endurant deuant noz yeux telle memoire de l'antiquité, & lieu si sacre, & public, estre fait le domicile de personne priuee, & indeu detenteur. Mais coupons icy ce propos. Reste, que ceste maison, iacoit que le commun la die Quarree, elle ne l'est pas, n'ayant ses quatre costés esgaux par ensemble, comme par les Geometres est diffiny le corps, ou la figure quarree. Car elle n'a que vj. colonnes en largeur, y comprenant les deux colonnes, qui sont aux deux angles, & de longueur elle en contient xj. de semblable & mesme grandeur, y comprenant les deux des deux angles, qui fait assez cognoistre la difference de sa quadrature. Puis que ceste maison est appelée Capitole, il faut entendre, que Rome auoit son Capitole, qui estoit ainsi appelé, selon M. Portius Caton libro Originum, du mot Latin *Caput*, pour autant qu'en ce lieu, y cauant les fondemens du temple pour Iupiter (qui à ceste cause fut dict Capitolin) lon y trouua vne teste d'homme. Car au parauant comme dit Plutarche en la vie de Romulus, & Ouide aux Fastes, ce mont estoit dict Tarpeius, de la vierge Vestale Tarpeia, qui y fut meurdrie, & enseuelie par les Sabins: & de là s'appelloit la Roche, ou Rocher de Tarpeia, encor iusques au temps de Ciceron, voire plus auant, ainsi qu'en plusieurs lieux en parle Suetone, & autres Autheurs apres. Et deuant luy s'appelloit le mont de Saturne, & de luy toute la terre, & contree d'Italie, a esté nommée par les Autheurs Saturniene, & ainsi l'appelle Ennius: & par ce fut respondu par leurs Dieux, deuoir estre là le chef, & domination de la terre. T. Liue. Decade premiere, liur. cinquiesme, & au liure suyuant de ceste Decade, dit, qu'il fut basty, & construit en lan des Tribuns (ayans authorité consulaire T. Q. Cincinnatus, & Q. Seruilius Fidenas v. & autres leurs compaignons) de pierre quarree: comme ilz bastifoyent bien souuent de telle matiere, T. Liue au mesme liure & Decade. Ceux qui ont leu les Histoires, ne trouueront pas estrange, si i'ay dit, que nostre Capitole estoit seulement pour traicter par les Consuls, les affaires, & administrations du bien public, veu qu'il est certain, qu'aussi à Rome, outre leur Capitole,

1917

1917

1917

1917

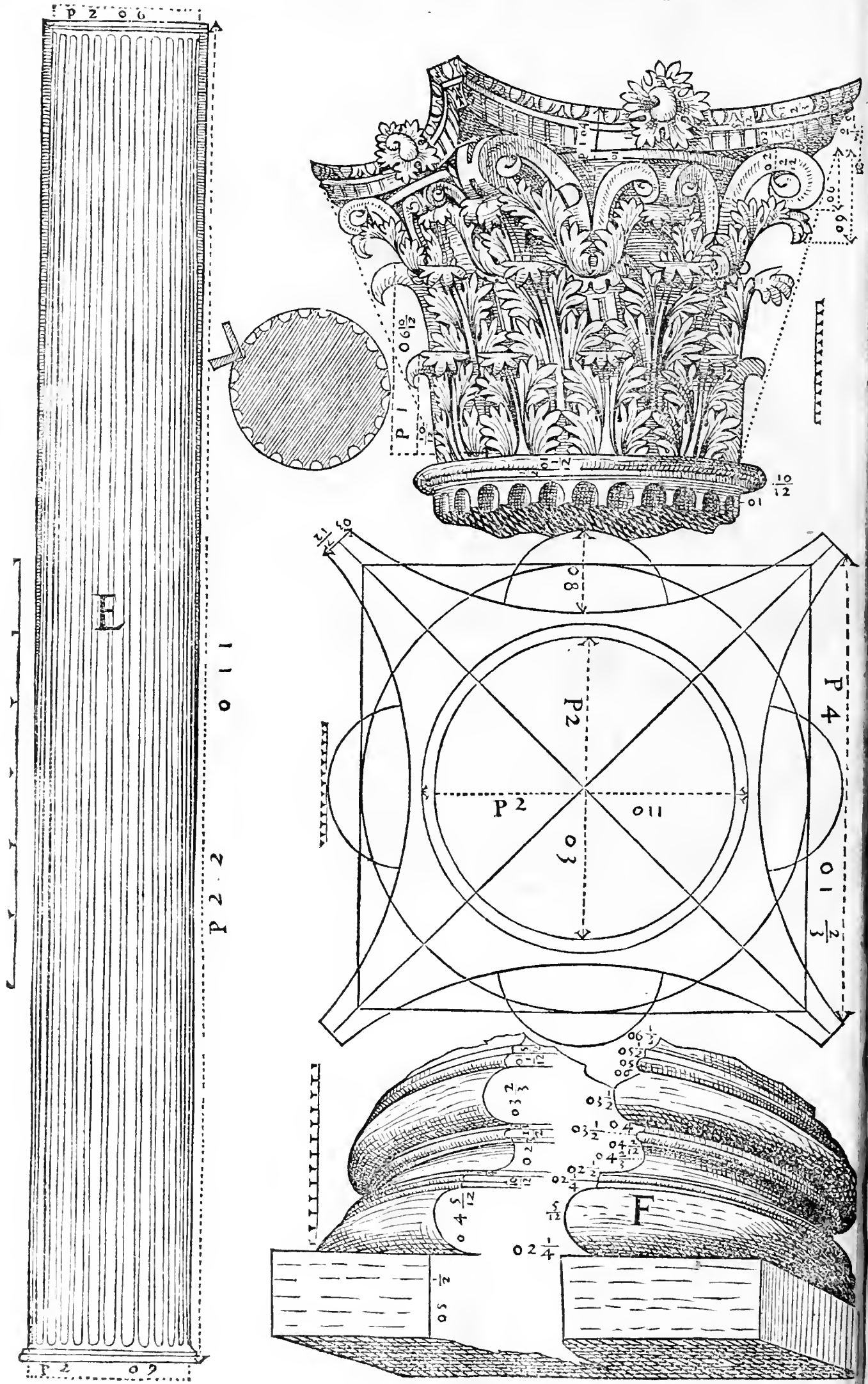
1917

1917

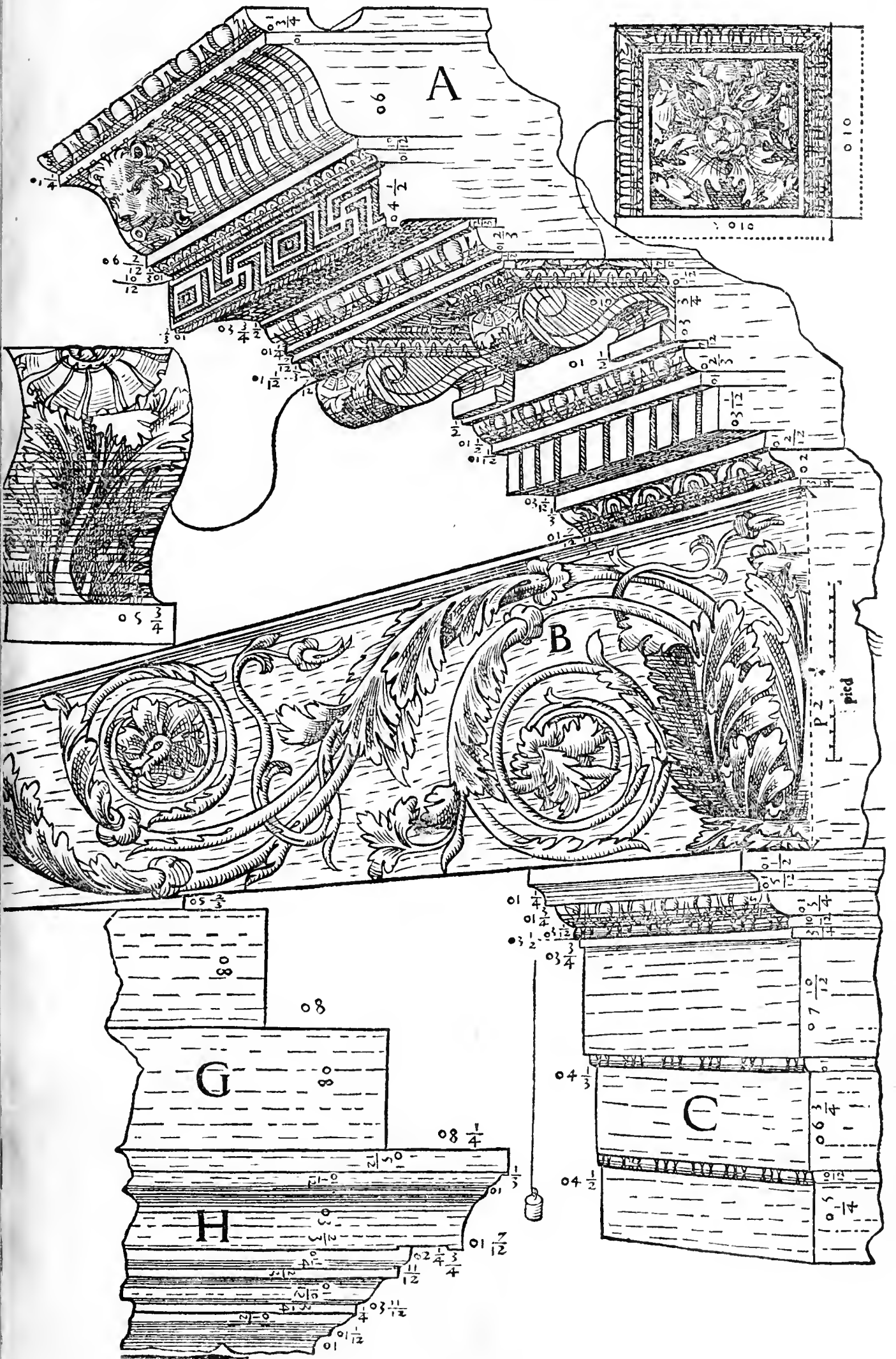
1917

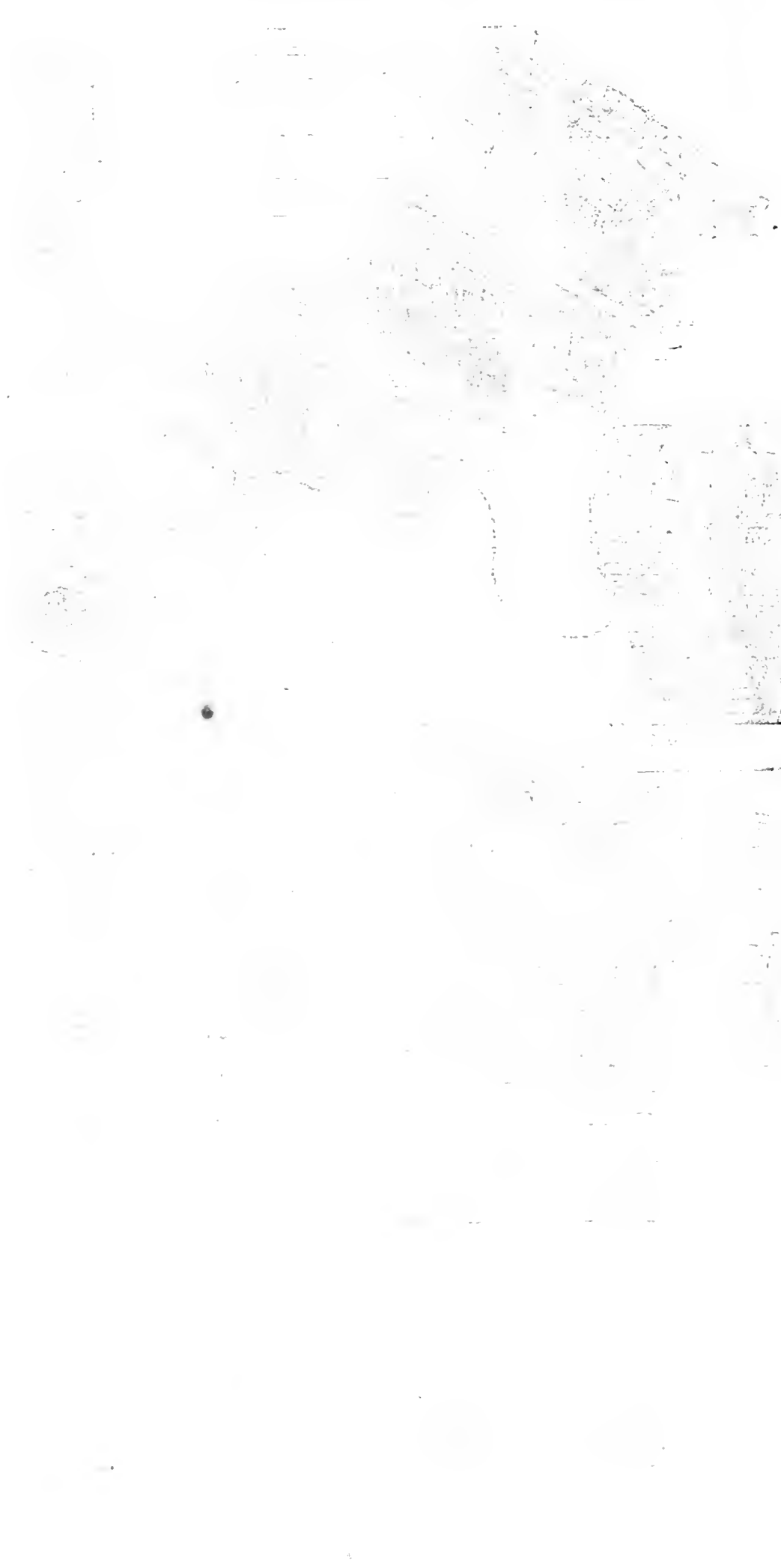
1917

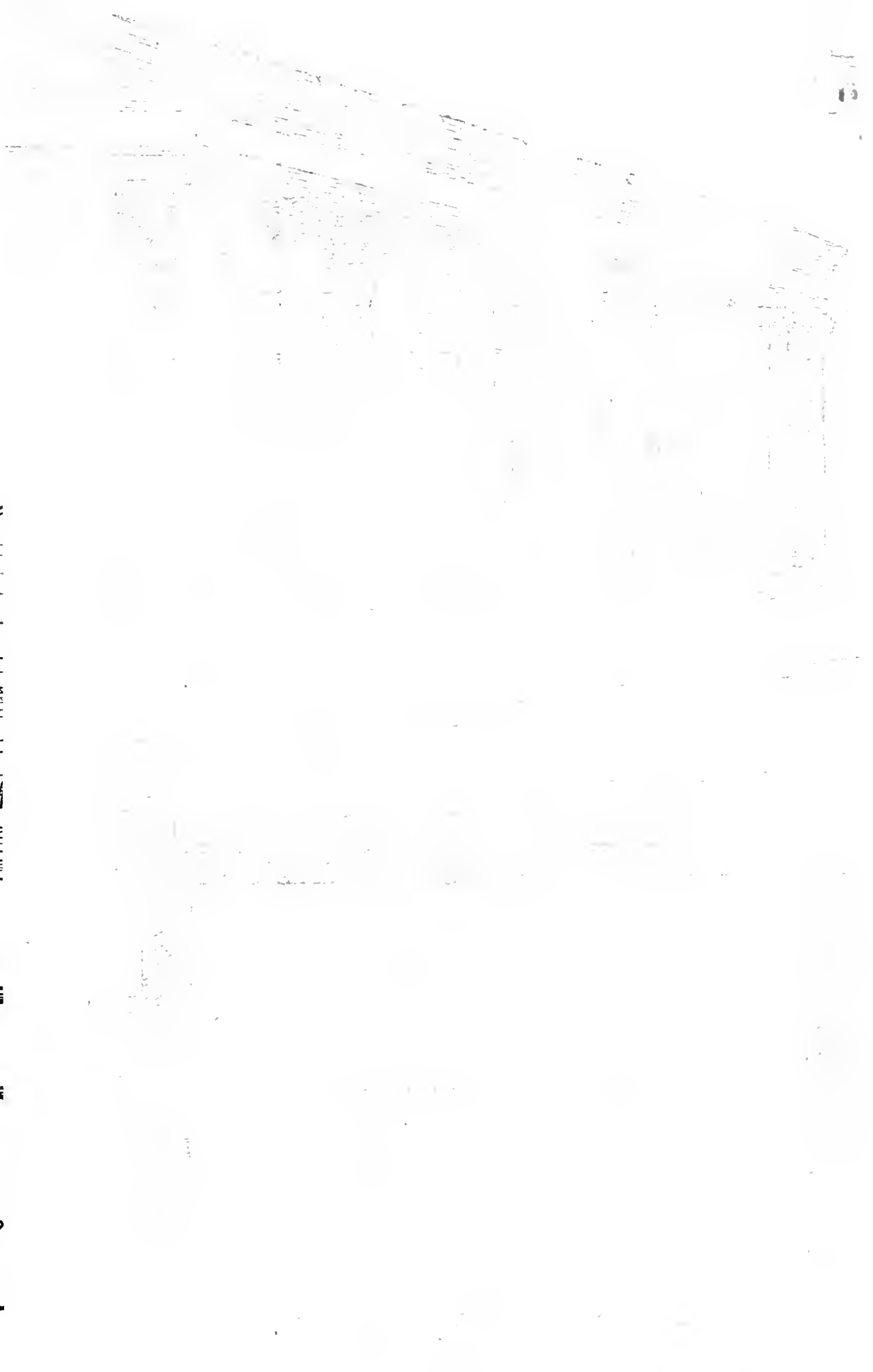
Colonne, basse, chapiteau, & plans de la maison quarrée.



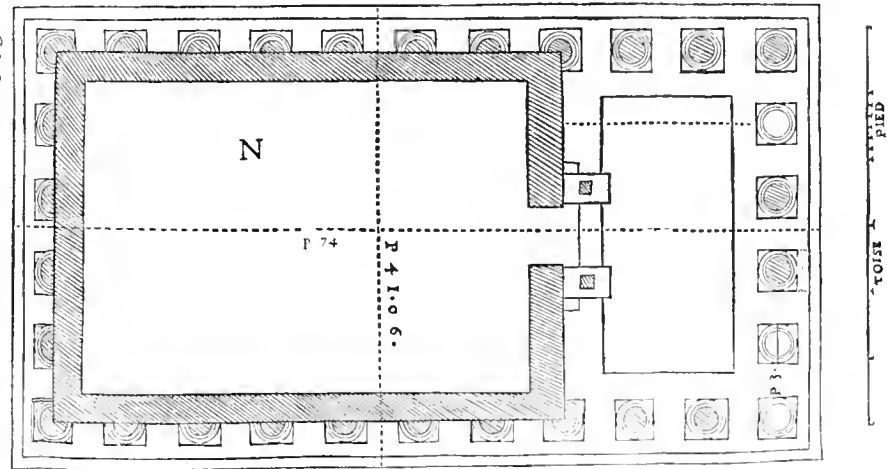
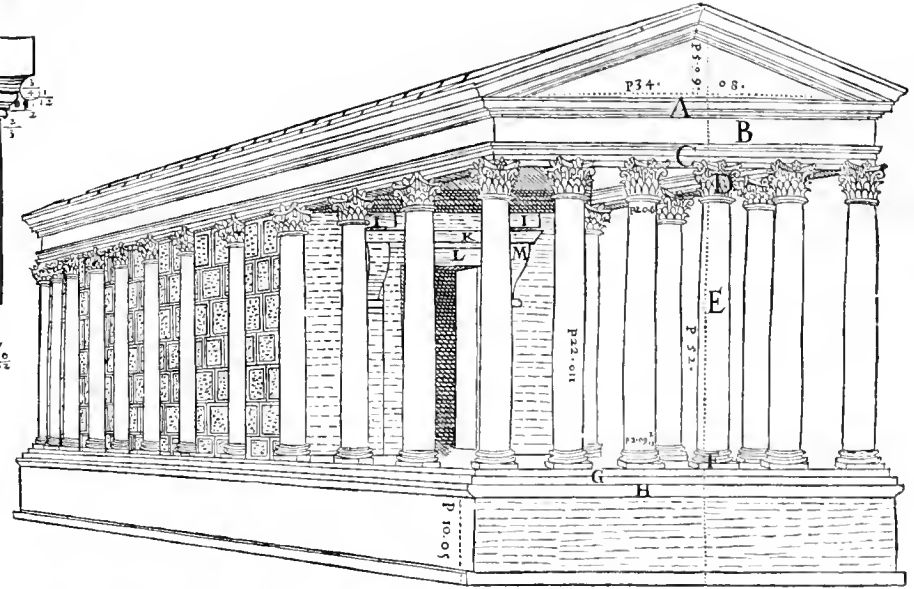
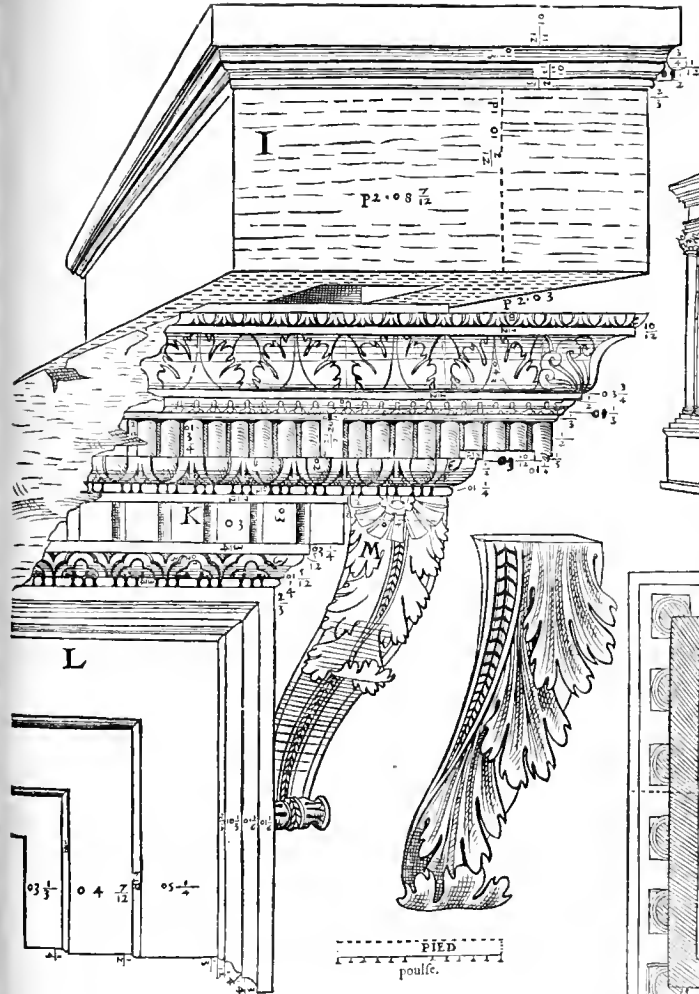
Cornice, Frize & Architraue de la maison quaree.







Le Capitole, dict la maison Carree.



pitole, ilz auoyent d'abondant autres lieux publics, ou tenoyent les plaids, & les appelloyent, *Forum*. Martial au liure iij. des Epigrammes en fait mention de trois, & c'estoit le for Latin, le for Romain, & le for Vieux. Car ie le puis bien ainsi appeller, comme les Parisiens, le for l'Euesque: & ces choses sont aussi assés vulgaires, & ne meritent, qu'on y insiste davantage. Ie me suis autrefois amusé à penser, comment aux grandes ruines de Nismes peut auoir esté, que les ennemis, & vainqueurs ayent pardonné à cest edifice. Car ie croy bien, qu'aux cueurs insolens des victorieux, enorguillis de leur bon succès, & victoire, & durant ceste fain de vengeance (qui n'espargne, voire ny aux pierres) ce plaissant, & riche edifice, ne leur peut amollir le cueur, tant que par ce ilz temperassent leur enragee vindicte. Et si lon disoit, que c'eust esté pour la singularité, & excellence de l'œuure, & bastiment, comme les Romains par edict public au sacagement de Syracuse, commandoyent estre pardonné au seul, & excellent Archimedes. Plutarque en la vie de Marcellus, ou par le commandement d'Alexandre, ne fut touché à la maison de Pindare, Poëte, à la prise de Thebes. Arrian. liur. j. Pline liure vij. chap. xxix. & par les Lacedemoniens en sacageant la terre Attique, l'Academie ne fut demolie. Plutarque en la vie de Theseus. Lon pourroit par mesme moyen, auoir encor en son integrité la Basilique, dont a esté parlé. Aucuns, suyuant les anciennes ceremonies, pourroyent affermer, que ce a esté vn fatum, & bonne destinée de cest edifice, qui ayt sur-uescu, & resté entier à tels hazards, & demolitions, par le benefice, peut estre, du point de horoscope de sa bonne, & fortunee fondation, souz quelque ascendant bien fortuné, par la quatriesme maison, ou lieu du ciel, & constitution des Planetes, ou fixes, selon Haly liur. vij. chap. xix. & autres Autheurs graues de tel argument, ou bien par fabrication d'imaige, selon que ce temps estoit credule de telles euures Magiques, selon l'art de la Metastrologie, & tradition de Zaël, Bethen, & autres occultes escriptures. Mais n'en trouuant nulle autorité par escript, il nous est loisible, seulement quant à ce, y fantasier par coniectures, & vrai-sem-

blances, & par ce le lecteur se contentera, iufques que lon en trouue meilleur raison, ou de l'une de celles cy, ou qu'il en profere de meilleures, & plus apparentes: & ie feray fin à ce lieu, apres auoir aduertiy le lecteur, que aufsi à cest edifice ny a nul efcriteau, ou monument, pour nous informer ny du temps, ny du nom de son Autheur, & fondateur. Nous auons icy apres mis les Ichnographies, & Orthographies de cest edifice, tant de l'vniuersel, que des pieces particulieres: de tant que en si petit espace, & lieu, que lon est contraint représenter le tout, lon ne peut aisement figurer, & demonstrier les particularités à leur deuoir, sans les estandre en plus grandes figures. Et est le tout, piece pour piece, marqué par ordre des lettres de l'Alphabet, comme s'ensuit: & apres auons aufsi mis
les figures.

DESCR

DESCRIPTION

DE LA MAISON

QUARREE.

- A* Couvert de l'edifice contenant le frontis avec son timpane, qu'est le sommaire de la couverture de la frize représenté en grand volume à la mesme marque de *A*.
- B* Frize, ainsi représentée en plus grand contenu à semblable lettre *B*, ornée de la naissance d'un *Asantus*, avec toute la production d'iceluy.
- C* Architrave reduitte aussi en plus grand forme à semblable lettre *C*, embellie des ouvrages qui y sont pourtraitz.
- D* Chapiteau des colonnes semblablement rapporté à la lettre *D*, en grandeur cōuenable, illustree d'ouvrage comme lon void.
- E* Colonne Corinthe streee, accompagnée de sa plante & réguliere proportion, & y en a en tout 32. tant aux deux lez, que aux deux frons, & à chasque colonne y a de histories, ou caneleures xxiiij. rapportee en grand volume à semblable lettre *E*.
- F* Basse Corinthe, comme les colonnes, rapportee en grand volume comme les susdictes à la lettre *F*.
- G* Les deux plantes accompagnans la basse posée dessus la mouleure superieure du piedestal, reduit en grand volume à la mesme lettre *G*.
- H* La superieure mouleure du piedestal reduit en grand volume, à la mesme lettre *H*.
- I* La pierre posée dessus la maistresse porte de l'entree de l'edifice reduitte en grand volume à la mesme lettre *I*.

K La corniche de l'entree de la maistresse porte dudit edifice, qui couronne un architraue reduit en grand volume. Ladicte corniche marquee à la lettre *K*, & l'architraue à la lettre *L*, duquel la corniche est supportee aux deux costez, accompagnans l'architraue de deux consolatoires, reduit en leur grand volume de la lettre *M*.

N C'est le plan dudit edifice entierement compris & reduit à sa vraye proportion & mesure.

Icy va la figure de la maison Quarree.

Du temple de la Fontaine.

CHAP. XVII.



INdubitablement cest edifice estoit antiquement fait pour temple, ce qui est demonsté tant par sa figure, & forme de bastiment, notoire à qui a leu, pour peu que ce soit, & l'histoire, & l'architecture: dauantage entre les colonnes, comme il est clair par le pourtraict, y sont les places, & lieux des imaiges, & statues de leurs Dieux: & y voit on encor pour le iourd'hy le tuyau de la cheminee, par ou s'esuaporoit la fumee des sacrifices bruslés. Mais ie ne tiens pas cōme plusieurs de nostre ville, qui disent, sauoir par vne longue continuation, & opinion, que i'appelle cabalistique, de pere à filz, & par lignes, que c'estoit le temple de Vesta, & c'est la commune estimation, & opinion, voire de plusieurs, des plus doctes. Et veritablement ceste publique, & vniuerselle foy n'a pas peu d'importance, & autorité mesmes en choses fort graues, & ardues. Ie la pourrois bien confirmer par vn bon lieu de Plutarche en la vie de Numa, que les Romains constituoyent le temple de Vesta aupres des fontaines, ou eaues perennes, pour en prendre d'illec iournellement eaue, à nettier le temple, & lieu sacre. Ceste opinion ne me plait pas, pour deux raisons principales, l'vne qu'il est par trop notoire, que les Romains n'edifioyent ce temple de Vesta, iamais que au milieu & cueur de la ville, cōme entre le Palais, & Capito le: à fin que les Vestales, & religieuses par la proximité de tels lieux, & comme subiectes, & contreroulees, ou gardees du public, fussent retirees de malfaire, & de vie lubrique: ainsi que le temple des Graces qui pareillement fouloit estre au milieu de la cité: dont Crinitus liure v. chapit. v. de honest. discip. met la raison. Et par la description que nous auons faicte de l'antique cité, il est euident, que ce temple estoit bien prochain des murs d'icelle. L'autre raison, que par l'orthographie de ce temple, il appert, qu'il estoit de structure, & forme quadrangulaire, & le temple de Vesta estoit de forme Spherique, & quasi tel, que le Pantheon edifié à Rome par M. Agrippa, gendre de Cesar Auguste: encor maintenāt, à cause de sa forme, appellé

la Rotunde. Ces deux raisons sont descriptes par T. Liue, & par Polydorus Vir. liur. iiii. de Inuentio. rer. chap. xiii. Il nous fera bien permis, icy declarer vn peu de ceste Vesta, de la forme de son temple, & de ce perpetuel feu, que les vierges à elle sacrees, luy fouloyent garder non estaint, & inuiolé. Diodore escrit, Vesta estre fille de Saturne, & de Rhea, qui la premiere inuenta la construction des maisons. Plato, & ceux qui l'ont ensuiuy, philosophant plus auant, & hautement, tiennent, que Vesta, c'est l'essence des formes separees, stable fondement, & base de toutes les choses, qu'en leurs superstitions ilz appelloyent diuines, mesme de la Metastrologie : & par ce les plus antiques auoyent accostumé, sacrifier premier qu'à nul autre Dieu, à Vesta. Autheur Pausanias j. liu. Heliacorum. Plotinus Platonicien liur. de Animæ dubiis ij. afferme, que Vesta, c'est l'ame, que lon appelle autremēt la Forme separee, l'Idée, acte, & potēce premiere de la terre. Et par ce autres interpretoyēt par Vesta, la terre mesme, la pourtrayāt en forme de femme, tenant vn tabourin, ou tympane: car elle contenoit dans soy les vens, & par ceste cause ilz bastiffoyent ses temples en forme ronde, y conseruant vn feu perenne, imitant en ce la terre, comme estant le lar, & foyer de tout le monde, le mytan duquel les Pythagoriciens disent estre le lieu, & siege du feu, comme dit Aristote aux liures de Cælo, & mundo. & l'appellent ou lar, ou *Monas*. Et tiennent la terre aussi n'estre du tout immobile, & n'estre poinct vrayement au centre du grand, & vniuersel globe, mais estre comme suspenſe en ambit, à l'entour du feu : & mesme Platon ia vieux a eſté sectateur de ceste sentence. Plutarch. au liur. de Philosoph. dogmat. dit auoir eſté l'vne des opinions de Pythagoras, les principes du Monde auoir eſté du feu, & element cinquieme. Autres cuidoyent par cela, le feu estre gardé à Vesta, & en son temple, que la terre faisoit de soy, & en hault les inflammations, comme est disputé en la Philosophie, & n'a gueres, nous en auons touché aucunement es Dialogues du seigneur Antoine Brucioly, par nous mis en partie en nostre langue. Ces vierges obseruoyent ainsi ce feu perpetuel, à ce qu'à la semblance des Astres, & feux celestes la flāme, garde de l'Empire, tousiours
fust

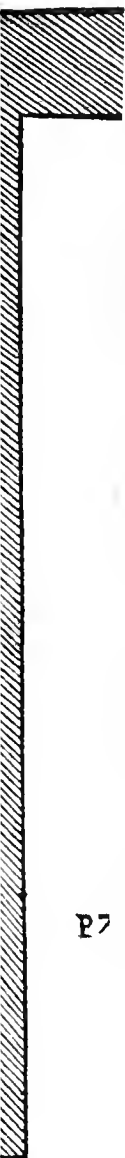
fust allumee. Et c'estoyent vierges, plus tost que autres, pour recommander à elles, intactes, & inuiolees de corps, la pure, & incorrupte substance du feu, ou bien pour commettre, & fier à la virginité, ce que estoit steril, & infecond, qui est le feu, duquel nulle chose s'engendre, ou procee. Ouid. aux Fastes liur. vj. & Berofus parlant proprement, & selon la Philosophie de la generation, & selon les doctes Talmudistes aux Aramees, Esta d'ou descent Vesta, signifie le feu, de laquelle opinion est aussi Annius au liure xv. Plutarche dit, que les Grecz y commettoyent des vefues, ou autrement femmes deschargees, & deliurees de lien matrimonial. Strabo au liure ix. fait aussi mention du feu perpetuel, desdié à Minerue. Et si quelque fois le feu s'estaignoit, comme souuent on lit estre aduenu, tant par les histoires Grecques, que Latines, il n'estoit permis, l'allumer d'autre feu, ains falloit allumer vn feu nouveau, & non accoustumé, & en faire la flamme pure, & immaculee du Soleil, par le moyen d'vn vase de crystal, opposé à ses rayons, lequel Plutarche en la vie de Numa appelle *σκαφεῖον*, en y approchant quelque matiere seche, & aride, pour le receuoir. Et selon autres Autheurs, mesmes Dionysius Halicarnasseus liur. Antiq. ij. c'estoit vn mauuais presage à la cité, dont la garde du feu en estoit battue de verges par le Pontife. D'allumer ainsi le feu avec le crystal, lon en lit en la vie d'Archimedes, qui par ce moyen brusloit les nauires. Et de nostre temps Oronse en escrit vn liure, propre à cest argument. Ilz realumoyent ce feu à chacune annee au mois de Mars, comme encor en plusieurs lieux de la Chrestienté, on en vse au iour du Samedy saint: ainsi aussi que aux Hebrieux sacerdots D I E V leur auoit commandé pour le sacrifice tenir feu perpetuel au deuant l'autel. Leuiti. vj. & P. Comestor sur ce lieu. Mais encor outre ce feu perenne, ilz auoyent en ce tēple de Vesta autres mysteres, & choses secretes, dont ny les Pontifes, ny les vierges encor n'en auoyent cognoissance, selon Sillius Italicus au liure des guerres Poniques iij. & T. Liuius liur. v. ab vrbe condita, en l'oraizon de Camillus, qui donne à entēdre, que c'estoit quelque image, signe, ou statue, pour gaigne de la perpetuité, & duree de leur Empire. Or ce temple donc, fust il ou de Vesta,

ou d'autre des Dieux de la Gētilité, si nous est il encor de reste de noz ruines. Il y a par le dehors aſſés de môſtre d'Antiquité: mais par le dedās est toute la beauté du baſtiment. Et est quadrangulaire, orné de colōnes, & entre deux de chacune d'icelles, cōme armoires, ou fenestres orbes, dont chacune est embellie par le deſſus de son frontispice, & alternatiuement lvn est rond, & l'autre poinctu: les cornices de la beſoigne ſont enrichies de dentilleures, ſans autre ouurage: la voulte, & grotelque est faicte de grādes pierres de meſme, en trefegale meſure, dont vne rēgee ſort hors la beſogne, & l'autre y demeure rencloſe: mais les deux platz fondz, ou lacunaires, qui ſont es deux cantons meridionaux, embelliffent fort le baſtimēt. Lon peut bien encor voir du coſté du Septentrion, & par le dedans du temple vne veſtige, & reste à chacun endroit dvn frontispice, qui (cōme il appert) fut abbatu, en y cōſtituant le demy-rond, qui ſert hors l'edifice du temple, pour y faire le grād autel, qui y est faicte par gens de noſtre religion. Car nous auons obmis à dire, qu'à preſent c'est vn temple de Nonnains de l'ordre de ſainct Benoist. Du baſtiment tel qui s'y voit pour le iourdhuy, le pourtraict en est tel:

DESCRIPTION DV TEM- ple de la Fontaine.

- A* La corniche de l'edifice dudiēt temple reduit en plus grand volume à la lettre *A*.
B La friſe reduitte en plus grand à la lettre *B*.
C L'architraue reduit en plus grand à la lettre *C*.
D Le chapiteau reduit en plus grand à la lettre *D*.
E La colonne reduitte en plus grand à la lettre *E*.
F La baſſe reduitte en plus grand à la lettre *F*.
G Le piedestal, là ou dedans le ſtilobate est reduit le plan du chapiteau.
H La corniche, fr. & architraue deſſus la niche du tabernacle, reduit en plus grand à la lettre *H*.
I La corniche inferieure du tabernacle reduitte en plus grand à la lettre *I*.
K La corniche de la niche des intercolomnes, dont le frontis est quarré, reduit en plus grand à la lettre *K*.
L La corniche de la niche des intercolōnes, dont le frontis est rond reduit en plus grand à la lettre *L*.
M Les deux parques des coſtez du tabernacle reduit en plus grand à la lettre *M*.
N Le grand parque du tabernacle, reduit en plus grand, à la lettre *N*.
O Le parque des intercolomnes dudiēt tabernacle reduit en plus grand à la lettre *O*.
P Le chapiteau du pilastre ioignant les colomnes dudiēt tabernacle reduit en plus grand à la lettre *P*.
Q Le pilastre du fond du tabernacle, reduit en plus grand, à la lettre *Q*.
R Le plan dudit temple.

Icy va la figure du temple de la fontaine.



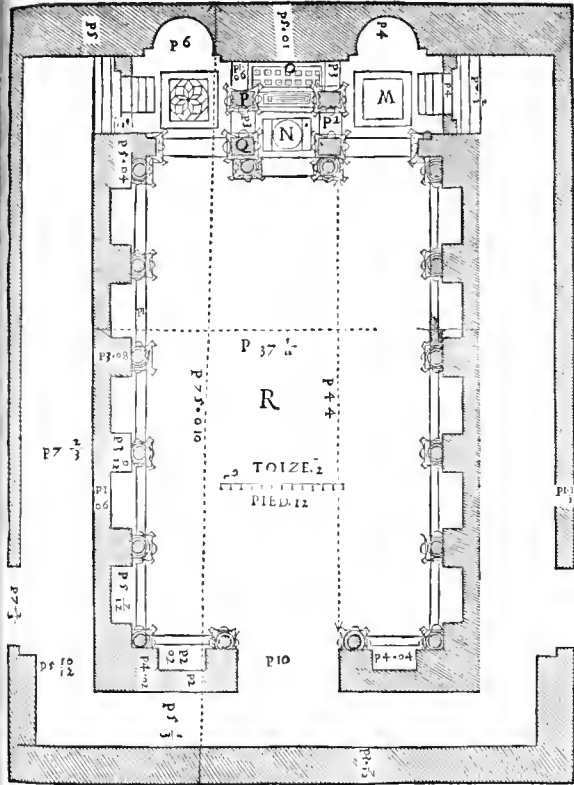
P7

P7



P7

Figure du temple de la Fontaine.

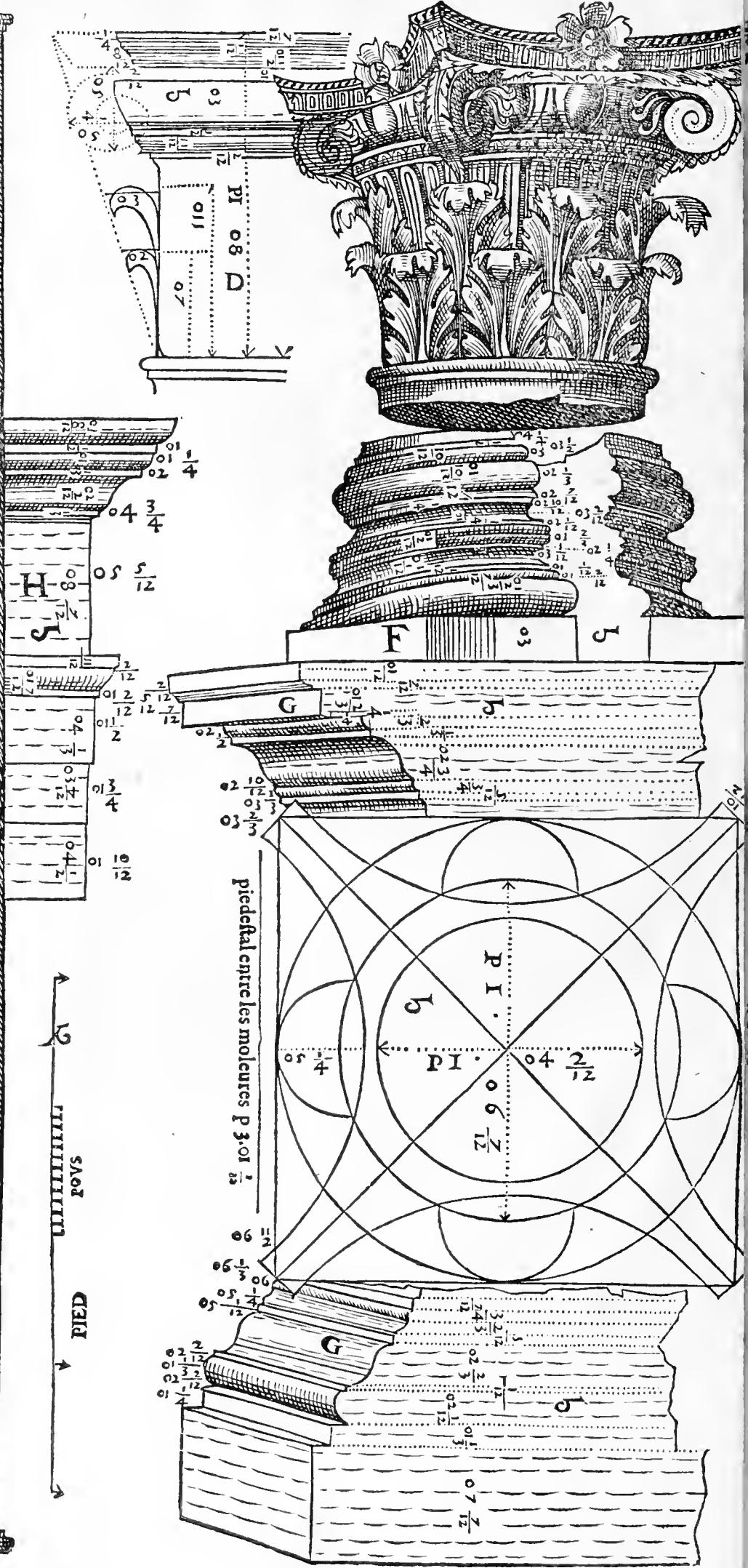
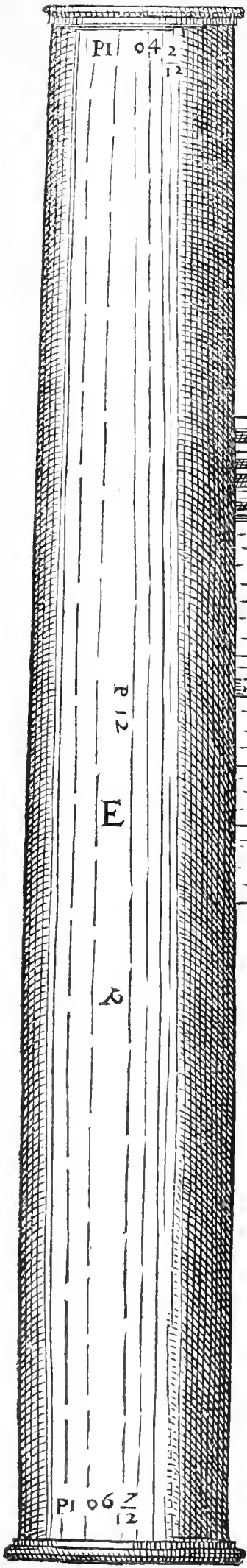




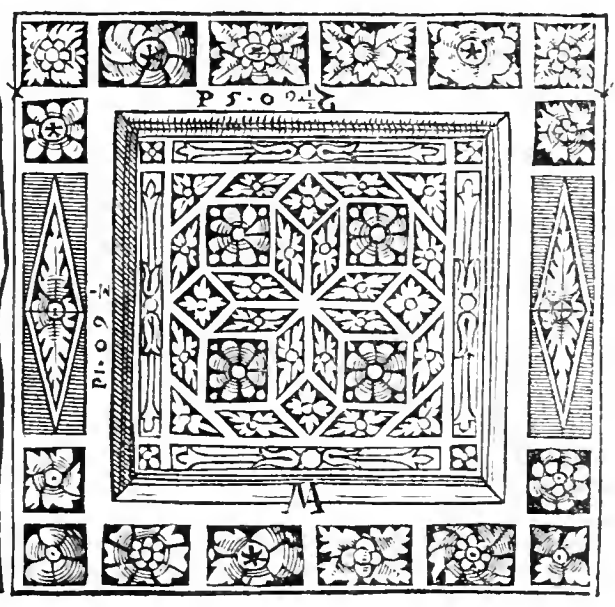
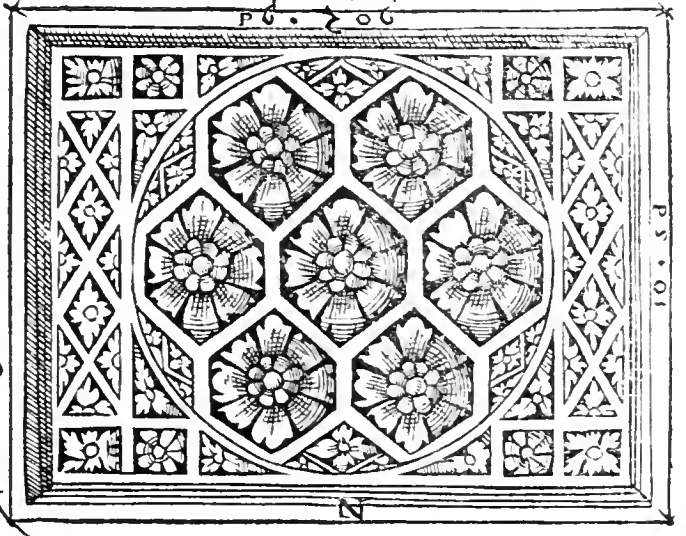
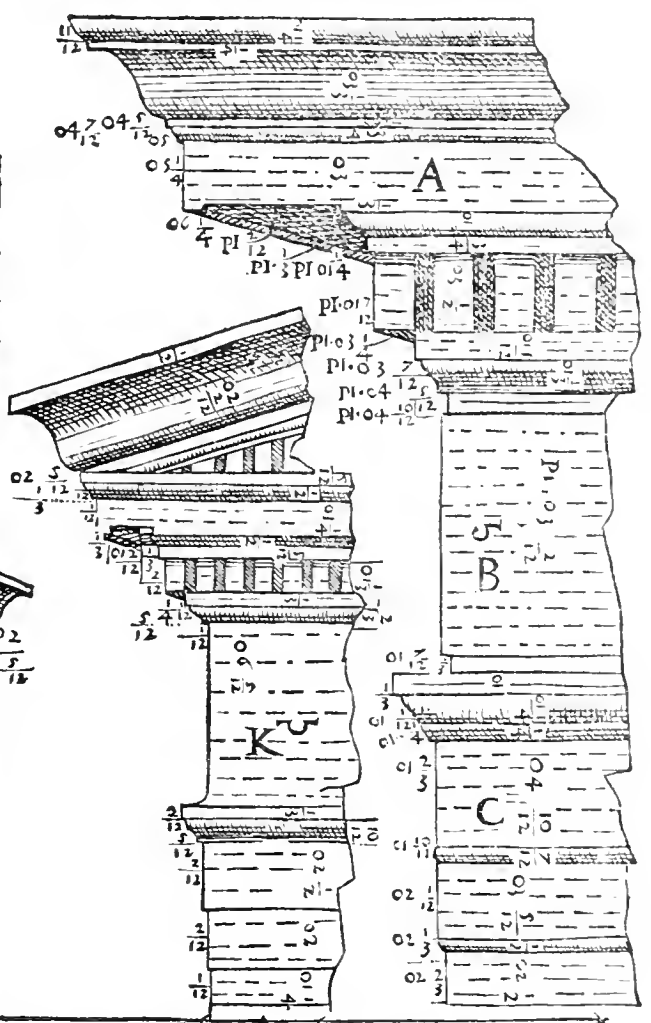
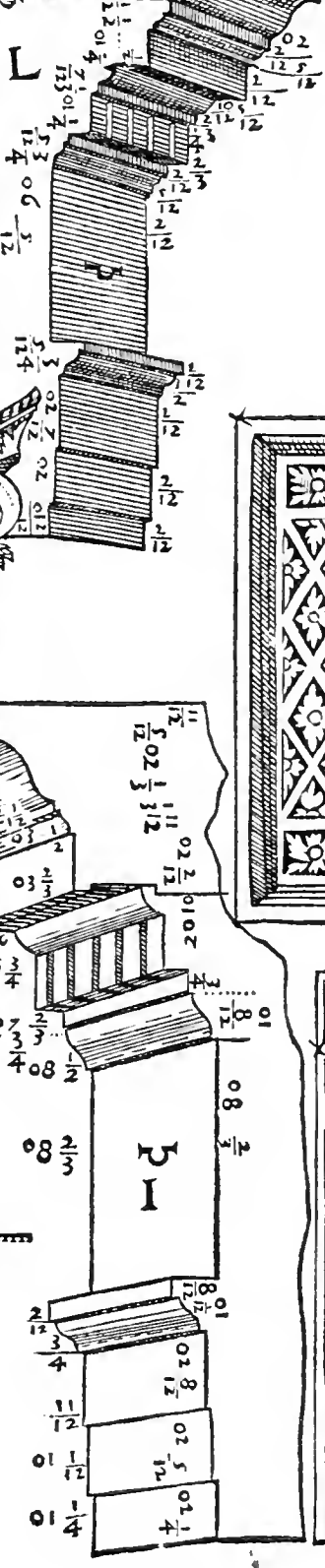
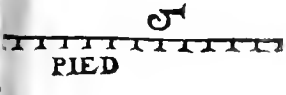
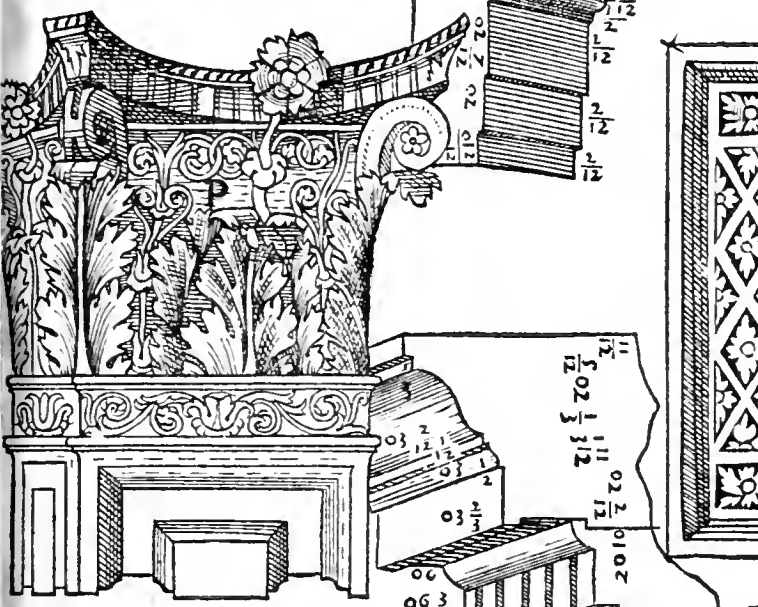
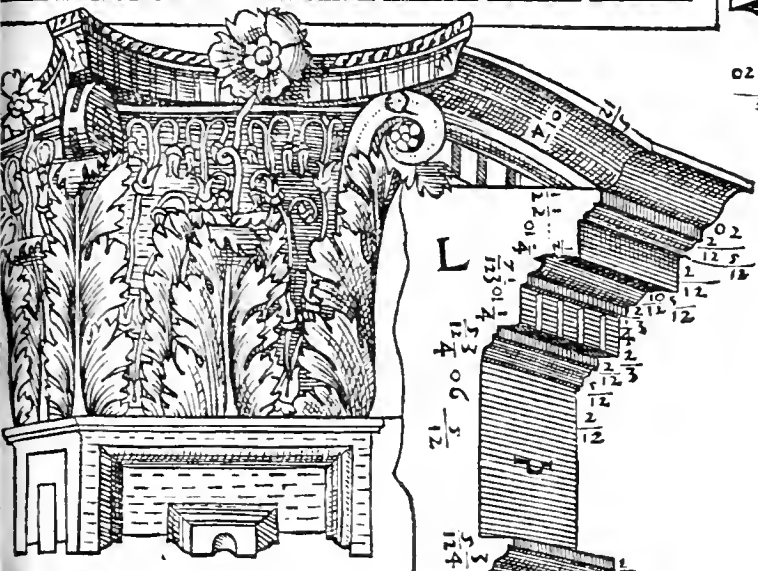
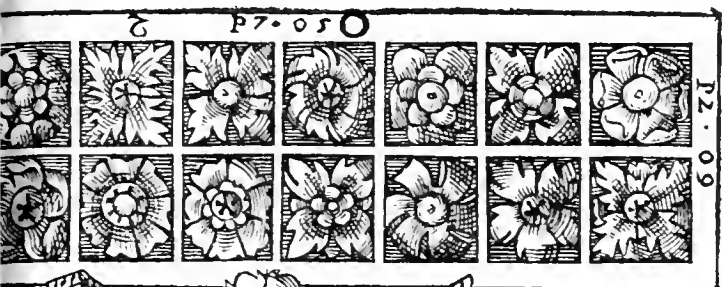
VIEW

Technical drawing showing a vertical rectangular shape with internal lines, possibly representing a cross-section or a specific part of a larger object.

Colonne, plan, piedestal, basse, & chapiteau du temple de la fontaine.



Cornice, frize, & architraue, chapiteaux & parques du temple de la fontaine.





De la fontaine de Nismes & tour antique au sommet de la montaigne ioignant, appelée Tour Romaine, ou Tourre-maigne, & du pont du Gard. CHAP. XVIII.

Tout auprès de cest antique, & magnifique temple, sur le pié, & racine de la montaigne contigue, lon y void vne grande eue perenne, comme vn estan, ou lac, que communement nous appellons la Fontaine: combien que ce nen est pas vne: car il n'ya nulles sources naturelles, comme ont les fontaines, & plustost c'est ce, que les Latins appellent *Specus*, qui est vne cauerne profonde, pour y contenir l'eue, prouenant d'vn fleue, ou plusieurs fontaines: & ainsi l'entend Iul. Frontin. en son liur. j. de *Aquæductib.* & en autres lieux, mesme recitant les S C. parlant des eues, quand il dit, que volontiers telles cauernes, qu'il appelle *Specus*, sont posees aux costés des montaignes: comme aussi la nostre l'est, en pareil lieu. Ouide toutesfois par vne appellation generale, ou phrase Poëtique au iij. liure de la *Metamor.* dit,

Et specus in medio, virgis, ac vimine densus,

Efficiens humilem lapidum compagibus arcum,

Vberibus fecundus aquis.

Ou il le prend pour fontaine, & source naturelle. Ou bien le peult on appeller, selon les mesmes Latins, *Septa*, ou *Incile*, & quand on l'appelleroit *Lacus*, ie croy, que ce ne seroit pas failir en termes: ainsi que se peult prouuer par Vlpian. Paulus & Venuleius Iurifconsultes au traicté de *Riuis*, aux *Digestes*: combien que Budee *in l. fundi. ff. de actio. empt.* dit, que *Lacus*, soit vn receptoire d'eues, ou les femmes lauent leurs linges: toutesfois aussi ceste signification ne repugne à la précédante; estant *Lacus* par ce mot equiuoque, & à ce semble consentir Lyon Baptiste Albert au liur. de son *Architecturé* x. chapitre vj. ou il met, apres les Iurifconsultes, la difference d'entre Lac, & Estan: disant que le lac a l'eue perpetuelle, l'estan temporelle, & colligee en l'hyuer, & que le lac est de trois diuersités. L'vn est permanent, ou stataire, qu'il appelle, lequel content, ou remply de ses seules eues ne desborne iamais: l'autre, duquel procede vn fleue, comme pere d'iceluy, regorge, & respant ainsi ses eues. Et le tiers, receuant les eaux y fluans d'ailleurs, encor les r'enuoye par dehors, & tel est nostre lac,

estan, ou cauerne. Car il nous est trop certain, mesmes par la commune opinion populaire, qu'il vient du Gardon, riuere non guiere l'ointaine, comme aussi s'enflant le Gardon, les eues y croissent: & que noz vieillars tiennent, quelques bergers auoir autresfois getté dans le Gardon bastons marqués, qui puis apres furent veus en ce lac, ou cauerne: & nous voyons souuent, que ceste assemblee d'eues nous regorge, & charrie quelques immondices, comme chaulme, ou pailles, & petites pieces de bois, & limon, qui est autre indice peremptoire, qu'il n'y a source naturelle, ains prouient d'autre eue, ou de riuieres, ou de fontaines. De semblable argument vse Iosephe au liure iij. chapit. xviii. de Bell. Iudaic. & apres luy P. Comestor en son histoire scholastique Euangelique chap. lxxxv. là ou il escrit que pour prouuer si Papius venoit du lac Phiala, Philippe Tetrarche getta dedäs des pailles, qui apres furent veües dans Papius. Et i'en ay assurance particuliere, que en traufferant cest eue däs vne nacelle, ie ne peux onc trouuer le fondz, en la sondant, ioinct, qu'en diuers lieux parmy les champs nous voyons plusieurs grandes ouuertures creuses, & profondes, qu'on n'y peut voir à fons, regardans, & ayans leurs droictz aspectz à nostre cauerne, qui me fait croire, que ce sont les aqueductz, par lesquels l'eue y est conduicte, & deriuee, & en ya de tels & plusieurs au chemin d'Auignon, qui me donne encor vraisimilitude, que ceste grande assemblee d'eues y viēt du Gardon, de l'endroit de Serignac, ou du pont du Gard, qui n'estoit autre qu'un aqueduct. Mais pour le bien prouuer, & retrouver, voire purger, & entretenir (Car il est à craindre, que nostre incurie, & ce temps gourmät n'y monstrent, & exercent leurs forces, comme à la plus part de noz excellentes antiquités,) nous aurions besoin & d'un Iulius Frontinus, prefect, & commissaire des eues, des II. VIRI, dont il fait mention, & d'un Nerua, ou Auguste, ou bien de son gēdre Agrippa, ou que nostre Roy, Auguste, print le desir, s'il en estoit aduertý, d'vser enuers ceste antique R. epublicque de sa liberalité, & magnificence accoustumee, & à luy & à ses tresillustres Ancestres: là ou ie m'asseure, qu'il descouvroit tels monumens de l'antiquité, qui outre leur admiration, & beauté pourroyent de beaucoup seruir à sa Magesté, & au public,

public, pour y apprendre, cōme telles befoignes se peuuēt faire, tāt necessaires à tous Royaumes, & R. epublicques. Ce qui ne pourroit pas couster grand argent, selon que nous auōs veu ces annees passees, quelques particuliers à bien petitz fraiz (pour donner plus d'eauē à leurs moulins, qui en meulent) faire descouuerte de six grandes caues, iusques à deux cens pas cōmuns près de ceste cauerne, & tendās par diuers chemins, non guieres esloignés par ensemble à celle grāde cauerne, ou conche ou est le receptoire de l'eauē: & sont ces caues d'ouurage autant beau, & entier qu'il est possible de voir aux enuiron, reslentāt bien sa structure Romaine, & antique, larges de plus de quatre pas, & hautes de plus de cinq, basties à voultes & arcades de petite pierre dure, quarree. Mais elles n'estoyent que pour la purger: & ceste cauerne, & les autres, que ie dy, sont pour la remplir. De ceste nostre fontaine, ou cauerne, ie n'en ay nul monumēt, ou tesmoignage antique, qu'vn tout seul, qui est dans les œuures Poëtiques de Decius Aufonius Poëte, escriuant au temps de l'Empereur Theodose, qui est enuiron l'an de I E S V S CHRIST, ccclxxxij. quand il parle de Bourdeaux, ville de sa natiuité, & de la belle fontaine d'icelle, qu'il dit apres ainsi,

Non Aponus potu, vitrea non luce Nemausus Purior &c.

Là ou il parle ou biē de nostre cauerne, de laquelle l'eauē en est bōne, & pour les hōmes, & pour le bestail, & est fort claire, vitree, ou argentee, ou bien il entend des fontaines, ou puys, que chacun a en sa maison, dont les eaux sont tant bonnes, claires, & salubres, qu'au mōde n'en ya de plus limpides, ny meilleures. Au haut faix & sommet de ceste montaigne, au pié de laquelle nous auons dit estre ceste cauerne d'eauē, est le fragment, & ruine d'vne grande, & antique tour, forteresse, ou chasteau, appellé Tourre-maigne, laquelle est presque demolie fors vn grād donion d'icelle, qui encor reste, & combat à tāt d'annees, & d'assautz de guerres, qu'elle a souffert la demolition de laquelle nous pouuons, en la deplorant, dire ce mesme, que dit Herodian au liure iij. parlant de Bizantion, ou Constantinople, que tous ceux, qui aduisent les ruines, & restes, ou demourans de la destruction, s'esmerueillēt autāt de l'art de ceux, qui premierement l'ont bastie, comme de la force de ceux, qui derrierement l'ont desmolie. Car ceste tour estoit edifiee pour vne si grande duree de tēps, & avec si grāde obseruation d'architecture, qu'à peine vn homme robuste, & bien affusté, & muny de ferremens, & oustiliz necessaires, en pourroit en vn iour abbatre vn pas

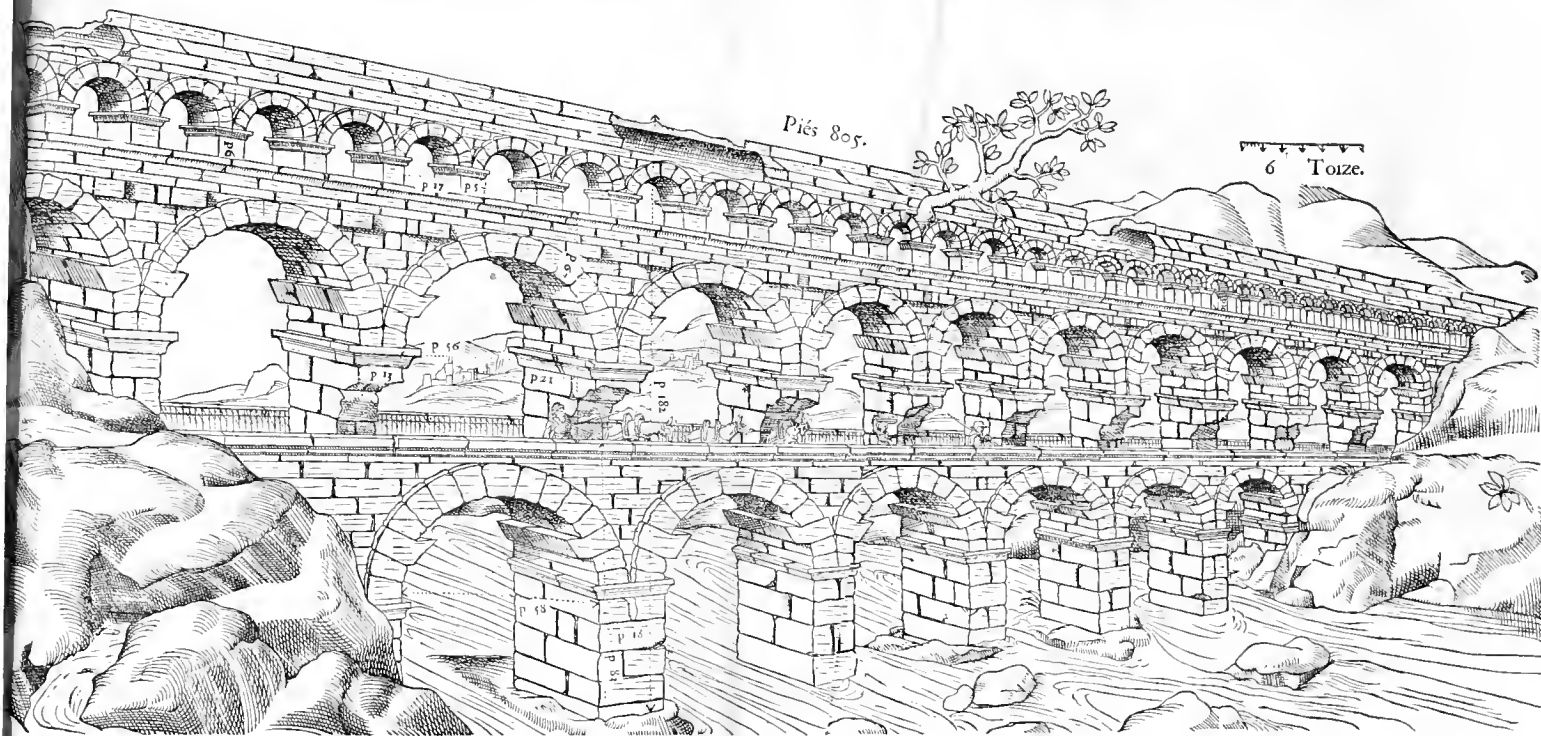
en quarré. Par l'âsiette de ceste tour, qui est en vn des boutz de l'antique ville, & près la ligne Septentrionale, il est notoire, que c'estoit vne des defences, ainsi qu'elle est pourtraicte au plant de la ville nouvelle. Aucuns l'appellēt Tour Romaine, difans, & coniecturans, par ce qu'elle fut bastie par les Romains, ce qu'est aisé à croire, estant le bastiment Romain, & elegant. Mais ie croy, que le vulgaire l'âgage du païs l'appelle tresbiē, difant Tourre-maigne, c'est à dire tour grande, cōme lon dit par semblable phrase Françoise, pour Charles le grād, Charles-Maigne: biē que Beatus Rhenanus tiēne en l'Indice de Cornelius Tacitus à la diction *Germani*, qu'il vient de Gar, en l'âgue Teutonique, signifiāt tout, & Man, hōme, comme tout homme, & virile: lequel seul nom de grād rend asés certain tesmoignage, quelle estoit sa grandeur, que iamais ce nom de Grād ne fut dōné sans cause, cōme par les Romains à Valerius Maximus, à Fabius Maximus, Pōpeius Magnus, de la grādeur du quel Plin. liu. vij. chap. xxvj. & liu. ij. ch. iij. Alexander Magnus, Albertus Magnus, Constantin le grand, & par les Aegiptiens à Mercure Trismegiste. Dont la grandesse cōsistoit, qu'il estoit tresgrād Philosophe, tresgrād Sacerdot, & tresgrād Roy. Et ilz appelloyēt aucūs de leurs Dieux grands cōme les Grecz *θεὸς μεγάλος*, c'est Iupiter, Minerue, & Mercure, & encor de leurs edifices, Circus Maximus, dōt nous parlerons, cōme de ceux-cy, & infinis autres: les Auteurs en font mētion en diuers lieux. Puisque nous auōs fait mētion du pont du Gard, faut entendre qu'il sert à present de pont, principalemēt le premier estage, lequel a esté entrecoupé, & les pilastres tous éberchez d'vn costé, tellemēt qu'vn mulet y peut passer tout chargé: & ce a esté fait pour la cōmodité des gens du païs, & pour abreger le chemin de deux lieues, ou enuiron. Le deuxiēme estage ne sert que d'appuy & éléuatiō pour le troisiēme superieur & plus haut, qui n'est qu'vn canal, ou aqueduct, duquel le tēps & les guerres qui tāt ont dōmagé la plus part des choses excellētes de la terre, ne nous permet en dire, ny fauoir autre chose. Qui sera cause que ie supplieray le Lecteur se cōtēter du pourtraict, qu'il trouuera cy-apres, aueq la descriptiō de ses mesures, pour n'en auoir autre memoire, ny assurance, & pour ne vouloir mētir, ou asseurer chose hors de ma cōgnoissance. Ce pont, ou aqueduct s'appelle du Gard, pour la figure dictē Apocope: pource que la riuere qui passe par dessouz, s'appelle le Gardon, & est ledict pont à troys petites lieues de Nismes.

Icy va le pourtraict du pont du Gard.



Faint, illegible text or markings, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

Figure du pont du Gard.



Le premier est aige a 6. arcs, chacun 58. piés, dans œuvre, chacun pillastre a d'epaisseur 18. piés. Parquoy le Pont premier, par ou l'eau passe, a de piés en longueur 438. & de hauteur 83. piés. L'espace entre le premier ordre des arceaux & le deuxiesme a de hauteur 7. piés, & 11. poulces.

Le second est aige, ou ordre des arceaux contient 11. arceaux. Chacun arceau a de large de l'un l'autre 56. piés & y a 11. pillastres chacun de 13. piés de large. La longueur de ce deuxiesme pont est de 746. piés. Le large de ce deuxiesme pont, de l'une sponde, ou parepet, à l'autre a 21. pié d'espace. Et ont de haut ces arcs chacun 67. piés. L'espace entre l'ordre deuxiesme des arcs & le tiers contient 6. piés, 8. poulces de hault.

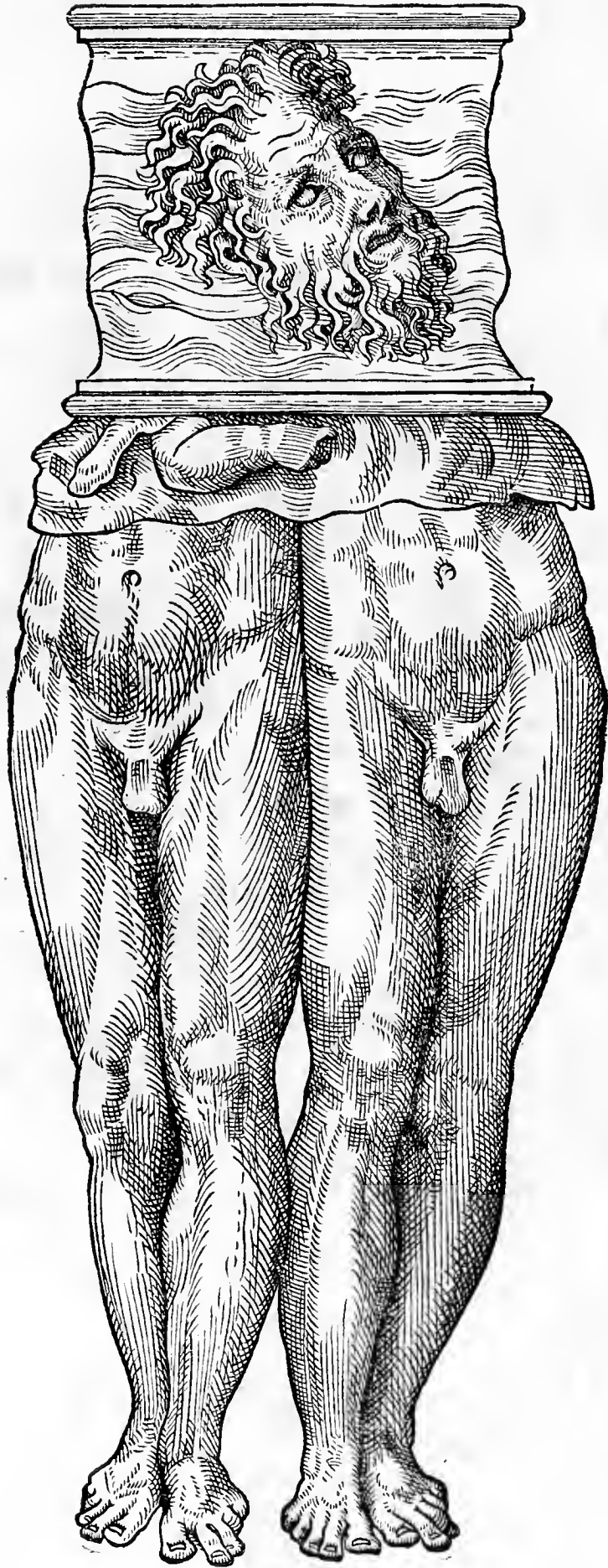
Le tiers est aige par ou passoit l'eau, a 35. arceaux, chacun arceau a de large d'un pillastre à l'autre dans œuvre 17. piés, & chacun pillastre 5. piés & demy. Somme, que ce troistesme a de longueur 504. piés & demy, & de hauteur 6. piés. Et par ce il a de hault en toutz muron 182. piés. L'aqueduct a 3. piés de hauteur.

Quelques statues qui sont à Nismes restans encor de l'antiquité.

C H A P. X I X.



IE ne vueil plus par ce petit discours de nostre ville faire de complainctes de ses ruines. Car si à chacune chose qui merite regret, ie l'escriuois tel que ie le sens, tous mes escrits seroyent remplis de tristes elegies, ne pouuant passer par nulle ruelle d'icelle, qui ne m'en donne l'occasion pour voir tant de fragmens de son antique noblesse espars & rompus, tant de colomnes de toutes ordonnances & grandeurs, tant de marbres de toutes mescolences, tant d'inscriptions, tant d'aigles sans teste, tant de couronnes, tant de statues, que les voyant, & rememorant quelle a esté nostre cité, & quelle à present est, cest amour de la Patrie me cause en l'imagination vne semblable peine comme si ie la voyois encor aujourd'hui, voire à toutes heures saccager, demolir, & rompre ces grands & magnifiques ouurages & bastiment de noz ancestres. Mais ie me contenteray & pacifieray ma douleur en baissant & admirant ses funebres reliques & cendres, & de tant qu'en moy fera, leur rendray la iuste & derniere pieté de nourisson & enfant officieux, pour en celebrer & faire viure la memoire tant qu'il plaira au iugement des Doctes, & au temps que ces escrits ayent vie & memoire. Et pour remettre ses cendres en nostre vrne, lon trouue sur le coing de la maison d'Aguillonet vne statue telle qui s'ensuit,



Mais il est bon à voir que ce sont pieces ramassées de trois differentz ouurages. Car la teste estoit d'ailleurs. Et la seconde piece c'estoit vne base de colomne, ainsi qu'il est euident. Mais le reste ie le prens pour vn Gerion qui estoit, comme dit Lucian en la fin du Dialogue Toxaris, & Plutarche aux Politiques, vn homme triple à trois testes, trois corps, six piés, six iambes, six mains: & l'interprete pour vn symbole, embleme, ou hieroglyphe d'amitié: signifiant que trois ou plusieurs ioinctz & associés par amitié ne sont que vn seul. Ce qu'a esté pris selon Iustin au xliiij. liure, de trois freres Rois de l'Espaigne tant concordans & amis qu'il ressembloit que le Royau-me (qui autrement & communement, selon le prouerbe Latin, n'en reçoit deux) ne fust gouuerné que par vn seul, comme Ioan. Ann. & Francisc. Tarapha par leurs Histoires des Rois d'Espaigne mettent au nombre vn des Rois d'icelle deuant l'aduenement de IESVS CHRIST M. Dcclxxiiij. lesquels trois freres Diodore au v. liure dit estre filz de Deabus Roy de l'Espaigne precedent, autrement appellé Chryseus, qui furent vaincus par Hercules. S. Hierosime interprete Gerion nom peregrin: c'est à dire, homme aduentice estranger, n'estant Gerion originaire du lieu, ains Numidien. Aussi pres la Tresorerie au front de la maison de Clappo, se voit vne telle statue qui s'ensuit,



qui est vn Mime ou Histrion, dont nous parlerons escriuant de l'amphitheatre : & vn semblable en ya au Bouleuart de la porte de la Couronne par dedans, & au dehors vne statue nue le tout de pierre forte: & chacune de ces statues d'une piece de hauteur ordinaire. En la maison d'Arnauld Aguilonnet, & en la maison de Ariffon & au iardin du seigneur de Brignon ya plusieurs aigles que lon diroit toutes auoir esté faictes ou moulees à vn mole, & ie croy qu'elles, ou la plus part, ont esté prises de quelque frize d'edifice haultain, qui estoit ainsi ordonné à aigles & demoly comme les autres. Surquoy lon se pourroit esbahir que nulle d'icelles n'a point de teste, & à quelle occasion ç'a esté faict & par qui. Lon tient communement que les Gots ennemis du nom & Empire Romain l'ayēt fait, estant l'aigle, comme il est par trop notoire, l'insigne marque & signe militaire des Romains: & que les Gots vaincueurs ennemis, les ayent ainsi tronquees & decapitees en opprobre des Romains. Quant à moy des que i'eu leu vn peu plus que superficiallement les histoires, ie fu tousiours de contraire aduis, & tiens que ce ne sont point les Gots qui l'ayent faict, ayant appris de plusieurs Autheurs le contraire par diuerses coniectures & exemples semblables, dont i'en mettray cy-apres aucuns lesquels i'ay pour Autheurs: assauoir, Procopius, Agathias, Aretin, Iornandes Euesque, Ammian Marcellin, Ioannes Magnus, & Olaus Magnus, tous deux succesiue-ment Archeuesques de Vpsalen en Gotie: Eutropius, Paulus Diaconus, Orosius, Albertus Crantzius & autres, esquels par infinis exemples il est prouué les Gots n'auoir esté tant outrageus & insolens en leurs victoires que nous les difons communement, d'auoir ruiné tout le plus beau des edifices Romains, ains le contraire est la verité. Et aux sieges de Rome par les Gots lon lit leur honnesteté auoir esté telle que durant iceux, ny temple, ny sacerdot ne fut par eux violé, ains vne liberté & permission de celebrer les diuins seruices tout ainsi qu'au parauant l'obsidion. S. Augustin au liur. ij. de Ciuitate Dei, honorant les Gots d'admirable clemence, dit qu'ilz ont pardonné en leurs victoires à tant de senateurs Romains, qu'il est grand merueille qu'ilz en ayent meurtry aucuns d'iceux.

Orose au liure vij. chap. xxviii. vse de grandes admirations & louenges du nom Gotique: ou lon peut voir qu'ils auoyent en extreme horreur les sacrileges: & que non seulement ilz auoyent rendu & raporté, ou remis les vases sacres d'or & d'argent de grandeur, poix, & beauté admirables aux Eglises, mais aússi cōduit, & fait, & donné voye à tous tant Chrestiens que Payens, voulans aller à refuge & sauueté aux Basiliques des sainctz: comme aússi atteste Sigebert enuiron l'an de IESVS CHRIST, ccccxiiiij. & Theodoric leur Roy. Lon fait biē que nul estranger n'a esté iamais veu par le consentement de toute l'Italie & Rome & volonté de leur peuple & Senat, regner plus moderément, ny estre receu de meilleur couraige, qui ne cessoit iamais les exorter qu'ils ne permissent leur ville deformee par nouuelles & cotidiēnes demolitions venir à ruine. Et par ce commandement furent infinis edifices & priués & publicz remis en leur integrité & ancienne excellence, comme palais, bains, portiques, capitol, cloaques, aqueductz & semblables, commettant par diuerses officines & ouuroirs architectes & maistres de mestiers diligens & experimentés, pour reduire le tout en preuue euidente, & magnifique structure. Il restitua en special le sepulchre d'Auguste: il commāda les statues des Princes estre soigneusement gardees & inuioles. Il defendit de prendre les pierres des amphitheatres ruinés, fors que pour la reparation des murs abbatus par la guerre, ou de vieillesse. Et les epistres de Casiodorus sont pour tesmoins suffisans de ses edictz, quant à ce, & pleins de douceur & clemence comme aússi le monstrent grād nombre de bonnes villes par luy restaurees par toute l'Italie, selon que recite Ioannes Magnus en son Histoire liure ix. chap. xxv. Et de ce eux mesmes s'en defendent, accusant les Romains de foy violee, ainsi que Procopius recite, & le transfere en son histoire ledit Ioannes Magnus liure xj. chapitre xxvij. Datius Prelat de Milan deplore bien sa ville auoir esté & assiegee & prise par les Gots, mais d'auoir esté ruinee ou abbatus, il ne s'en plainct en nul lieu de ses Epistres: & S. Gregoire en lamentāt la mort de xxx. hommes à la prise d'icelle, ne se plainct nullement d'aucune ruine, ou demolition: lequel meurtre & occi-
sion

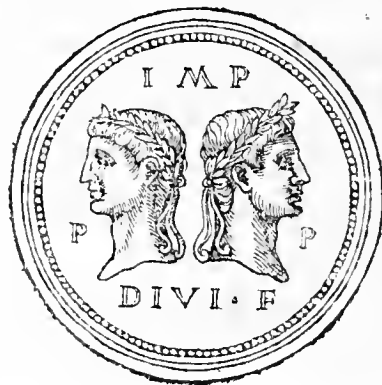
sion sur la furie de l'affault & feu de la victoire, est tant excusable qu'il n'est vainqueur qui iamais en vse autrement. Et Totilla tant diffamé en cruauté (quoy qu'en die Leon Aretin & ses sequaces) ne fut il pas vaincu par les prieres de Pelagius, apres estre entré victorieux dans Rome? de sorte, que, outre bien petit nombre de Grecs temereraiment vagans par la ville, tous les autres se rendans en franchise dans les temples, furent exemptés des loix de la victoire & coustume des fortunés Princes aux villes par eux gaignees à l'espee. Et combien qu'aucuns Autheurs tiennent le contraire, Ioan. Magnus pour la defence de sa gent le preuue au liu. xiiij. chap. xxij. xxiiij. & xxv. & Procopius autheur Grec & neutre, non meü d'affection, tient qu'il vfa de telle moderation de victoire, qu'il (non obstant les occasions de Belifarius) ne brusla nul edifice, ne public, ne priué, & ne laissa la ville deserte, ou desolee: ains content d'auoir abbatu quelques pans des murs, laissa le reste des beaux edifices intacte & non violé. Et si lon les accusoit d'auoir demoly ce beau monument antique de Rome, qu'on appelloit *Moles Hadriani*, & plusieurs autres, dont les Autheurs que i'ay nommés font si grande & iuste querelle, leur excuse git en remonstrance necessaire, estant par toutes loix & meurs, permis ou pour offendre & vaincre l'ennemy, ou pour defendre le sien, ses amys, ses soldats, & soy mesme, à tout chef de guerre d'abbatre, propugner & se defendre de signes, statues, & de tout ce que les assiegés peuuent opposer & endomaiger les assaillans pour sauuer ce que plus est à estimer, qui sont les statues viues, auxquelles tournant la Fortune son bon visage, ont & le cueur & le pouuoir pour remettre le tout en leur entier: tout ainsi que les mesmes Autheurs, qui en descriuent la ruine, par mesme moyen n'en peuuent celer la iustice de la cause. Et ne plus ne moins que la Loy Rhodienne, *de Iactu*, par les Iurifconsultes excuse les mariniers getans en mer choses precieuses, pour sauuer la vie, qui est plus à estimer, aussi elle permet pour restraindre, ou couper chemin à plus grand danger ou incende, abbatre plusieurs maisons voisines: & de tant plus sont ilz en ce excusables, que selon les Loix ils ont apres (ainsi que dit est) réparé, au mieux qu'ilz ont

peu, les pertes & les dommaiges. Or cessez donc, o hommes de nostre ville à blasmer les Gots d'auoir ruiné voz edifices, abbatu voz Basiliques, & difformé vostre ville: & contentez vous & changez d'opinion, lisant Iulien Archeuesque de Tolède, qui au recit de vostre prise vous assure des grandes honestetés & remissions des Loix & furies militaires que Bamba Got vfa & à voz Peres & à voz bastimens, les iours qu'il s'en fit maistre & victorieux. Ce qui m'a esmeu, outre le deuoir qu'on doit à la verité de l'Histoire, & excusation des innocens: & pour ne luy estre ingrat du tout, tant que ie pourray à l'excuser du tort qu'on luy en a fait par-cy deuant, & il en fera cy-apres plus amplemēt traicté. Blasmez vostre Charles Martel & autres ses successeurs, de qui voz ruines ont iustement dequoy faire leurs quereles & complainctes, & nous en escrirons aussi bien tost en ce mesme liure.

Des antiques medailles de Nismes, qu'on y trouue abondamment: & des Colonies des Romains.

CHAP. XX.

Nous trouuons encor iournellement, & en plusieurs endroitz de la ville des medailles de bronze, de la grandeur d'un gros teston de France, en l'un costé desquelles ya deux testes d'hommes, opposites l'une à l'autre, & chacune coronee: au dessus, ces lettres, IMP. à chacun costé des deux la lettre P, & par ce PP. Au bas, DIVI F. Au reuers, & autre endroit, ya vne Palme, & au bout d'icelle vne coronne pendant de la palme: vn crocodile attaché atout vne chaine à la palme, & dessus la gauche, & queuë de la beste, COL. au droit, & sur sa teste, NEM. comme les pourtraictz montrent.



Surquoy

Surquoy lon peut faire plusieurs interpretations, & entendre, quant aux deux testes, que ce foyent deux freres Empe-
 reurs, designés par ces motz IMP. DIVI. F. coniecturer
 aussi auoir esté l'un M. Antoninus, appellé le Philosophe, du-
 quel escrit si amplement l'auteur Espagnol en sa vie, & en
 l'Horolox de los Principes: & l'autre son frere Verus: que M.
 Antonin apres la mort du nostre Antoninus Pius, duquel
 auons parlé cy-dessus, s'affocia compaignon à l'Empire: que
 fut la premiere fois que Rome, tout à vn temps, esgalement
 obeît à deux Empeurs: les deux P. P. signifient, *Pater Pa-*
tria, ou *Patres Patria*, Peres de la Patrie, lequel tiltre M. An-
 tonin, ayât refusé, absent de Rome son frere, & compaignon
 d'Empire, après il accepta pour eux deux, au retour de Verus.
 Et, peut estre, que les deux testes, qui font leurs pourtraictz au
 naturel, ainsi opposites l'une à l'autre, designent la contrarie-
 té, & diuersité des meurs, & honnesteté de viure de l'un à l'au-
 tre: estant M. bon, & saige Prince, & Verus adonné à toute vo-
 lupté de mesure, & corruption de vie. Le reuers se peut ainsi
 entendre, que la coronne au dessus de la palme, & pendant
 des rameaux d'icelle, soit la coronne ciuique, que aux deux fut
 decernee, laquelle est de chefne, mais elle est tant petite, que
 lon ne peut discerner la fueille, toutesfois par ce que telles cor-
 ronnes ciuiques estoient de telle matiere, comme dit Lucan
 au j. de la Pharfalie, & Ouide en plusieurs lieux de la Meta-
 morphose, lon iuge, que ceste-cy en soit, & la palme, & cro-
 codile foyent marques, & enseignes, signifians la rebellion, en
 Aegypte auoir esté par eux, ou bien par Auidius Casius, souz
 leur Empire, autorité, & commissiion, pacifiée, & dontee:
 de tant que singulierement lon voit en Aegypte & palmes,
 & crocodiles. Et combien que des palmes la Iudee foyt sur
 tout celebree, il en ya aussi en Europe, & communement en
 Italie, mais steriles, & aux lieux maritimes d'Espaigne, & si
 portent fruiçt, il est tost euanouissant. Aussi en Assirie il en
 prouient. Plinè liure xiiij. chap. iiii. qui dit au mesme liur. chap.
 xiiij. que la palme naist en Ethiopie. En la region des Essenes
 fut vne ville nommee lors Engadda seconde en fertilité apres
 Hierusalaim, plaisante des forestz des palmes, & à present, dit

Plin.liure v.chap.xvij.autre tombeau, ou sepulchre. Toutefois les palmes plus recommandees, & insignes, qui portent le myrobolan,font en Egypte. Pline liure xxij.chap.v.& singulierement Dioscoride liur.j.chap.cxxiiij.dit, que le palmier naist en Egypte, semblablement auſſi le crocodile, ſelon Plin. liur.viiij.chapit.xxv. ſe voit au Nil, fleuve d'Egypte, animant amphibion, terreſtre, & aquatic, & ceſte beſte attachee à la palme, conuient tresbien à la deſcription qu'il en faiſt en ce lieu. Ou bien pourautant que Marcus Antoninus ſe porta aux Egyptiens pour citoyen, & Philoſophe en tous leurs temples, & eſtudes: & C O L. N E M. teſmoigne, que de leurs temps vne Colonie de Niſmes fut amenee, & conduicte en Egypte. C O L. ſignifiant *Colonia*, & N E M. *Nemaufenſium*, Colonie des Nemaufans. Ces choſes ſus eſcrites concernant l'hiſtoire, ont pour teſmoins Iulius Capitolinus, Eutropius, Auſonius Gallus Poëte, Sex. Aurelius Victor. & autres hiſtoires de leurs temps. Je ne puis iuger, que ces medailles ſoyent d'autres Empereurs, que de ces deux. En premier lieu, elles ne peuuent conuenir aux Gordians, eſtans eux Pere, & filz, & non freres, & ne ſe liſant en leurs hiſtoires choſes ſemblables, que des ſus eſcritz, par Iulius Capitolinus ou autres. Ce ne ſont pas auſſi Pupienus, autrement appellé Maximus, & Balbinus, tant par ce que nulle des choſes de ce monumēt, & medaille antique ne ſ'y accorde, qu'auſſi auant que Maximus, & Balbinus fuſſent confirmés à l'Empire, par les acclamations populaires, & pour la craincte de la feuerité de Maximus, Gordian filz de la ſeur du precedent Gordian, fut auſſi eſleu confort à l'Empire: ce que quelques numiſmes antiques monſtrent bien, ou les trois ſont representés, c'eſt Gordian à leur my-lieu de Maximus, & de Balbinus, Autheur Iul. Capitol. De ceux-cy eſcrit auſſi Herodian.liure vij.& Baptiſta Egnatius: ce ne ſont pas auſſi Antoninus, & Geta freres, auxquels nulle choſe ne ſe peut accorder de ceſte medaille, que leur fraternité, & mutue inimitié, de laquelle eſcrit Herodian au liure iiij. Nous ne tiendrons ſemblablement, que ce ſoyent Macrinus, & Diadumenus, car l'vn eſtoit pere, & l'autre le filz, comme eſcrit d'eux Sext. Aurel. Victor. Ne pareillement
de Dio

de Diocletian, & Maximian tous deux Empereurs à la fois, vaincueurs d'Egypte, par ce, que comme il est euident, par les histoires de leurs vies, ilz n'estoyent pas freres, comme estoyët les deux, representés en ceste numisme. Et pour faire court, ny à Constantius Chlorus, & Galerius Maximinus, ny à Seuerus, & Maximinus, ny à Lycinius, & Constantinus, ny à Valentinianus, & Valerius, bien qu'ilz fussent freres, comme ny à Gratian, & Valētinian, ny à Arcadius, & Honorus, tous lesquelz bien qu'ilz ayent par compagnie, & ensemble gouverné l'Empire, toutes les marques, cy dessus narrées, ne s'y accordent, si bien qu'aux precedēs ia recités, & presumés estre les remarqués en la medaille. Et en fin, ilz sont appellés *Diui*, par ce qu'ilz furent mis au nombre de leurs Dieux, qui estoit l'honneur qu'ilz bailloyent à leurs Empereurs, appelée *Apotheosis*, de laquelle ceremonie Herodian, mieux que nul autre, escrit, & comme elle estoit celebree, au *iiij. liur. de son Histoire*, & *Ouide de Apotheosi Romuli*, au liure *ij. des Fast.* De ces deux Empereurs parlent souuent noz Iurifconsultes en diuers endroitz, les appellans *Diui fratres*, comme ausi il est escrit en la Medaille, & tresbien l'entendoit Budee sur la *l. Si adulterium. ff. ad. l. Iul. de adult.* En ceste numisme estoit faiët mention de la Colonie de Nismes, qui estoit honneur tres-grand aux habitans, ce que nous ne pouuons bonnement passer par silence, ayant desir d'escire vn peu des Colonies, & choses y appartenans. Le dy donc, que Colonies, & Colones estoyent noms Latins, & Romains, ainsi appellés, de la culture des champs, & verbe latin, par lequel estoit signifié la costume, & façon de faire bellique des Romains vaincueurs des Royaumes estranges, & lointains, lesquelz admenoyent de leurs citoyens, ou autres confederés, & alliés, de foy prouuee, pour habiter ces pais, nouvellement conquis, reduiëtz à leur obeissance, à fin que souz leur nom, & autorité ilz habitassent ces terres, sans crainte de reuoltement, ou rebellion: ce qu'estant commun par l'histoire Romaine, qu'il n'est besoin, en faire autre preuue par autheur, fors que par le seul Appian Alexandrin au liure *j. des Batailles ciuiles des Romains*, sur le commencement quand il descrit la conqueste de

l'Italie, par eux faicte, & de l'introduction, & source de la loy Agraire. Ainsi s'entent le lieu de Suetonius Tranquillus, en la vie de Iul. Cesar, chap. lxxxj. parlant de ceux, qui furent admenés à Capne, pour y construire nouvelles villes par la Loy Iulie des Colonies. & M. Portius. Caton au liure des origines, quand il fait mention des Colonies des Geneuois Liguriens, venans en Italie, appellees Phaëthontienes. Et c'est ce qu'en dit Dionysius Halicarnasseus au ij. liure des Antiquités Romaines, Le troisiéme statut de Romulus fut, dit il, (duquel il eust bien esté necessaire que les Grecz eussent vsé) & la meilleur, selon mon aduis, de toutes les ordonnances, que iamais furent faictes, qui fut aux Romains & commencement de permanente, & stable liberte, & qui ne leur fut de petite consequence, pour les esleuer, & extoller en leur domination & Empire, c'est qu'ilz ne demolissoyent pas les villes cōquestees par guerre, & assaut, ny ne les reduysoyent point en seruitude, & n'abandonoyent pas leurs terroirs, & champs pour la pasture, & nourriture du bestail: mais enuoyant en y celles nouveaux habitans, & faisoient en partie de la region vaincue, les cités gaignees, Colonies des Romains, & encor aucunes d'entre elles, participans, & associees de leur Romaine Republ. La loy ciuile mesmes sur le temps de la declination de l'Empire, & grandesse Romaine (comme nous auons dit cy dessus, au chapitre, Particuliere description de la Gaule) appelloit ces inquilins, ou Colonies, *μετοίκους*, à la Loy *Certa. de iur. fisc. lib. x. Cod.* Car les Grecz nomment, ceux qui changent d'habitation, *μετοίκους*, qui aussi passent, & se remuent d'un domicile en autre. Ce que Pomponius en la Loy *Pupillus. ff. de verb signifi.* appelle, *πάραικου*. Et les Atheniens, outre vn lieu, & prison qu'ilz auoyent, dicte *μετοικίον*, aussi auoyent vn sacrifice, *μετοικίον*, pour les estrangers venuz nouvellement en leur ville. Plutarche en la vie de Theseus, & Suidas s'accordent à ce qu'est dit cy-dessus, disant, *μετοίκους*, estre ceux, qui habitent hors leur originaire patrie. Menander & Aristophanes de mesmes, *τὸς γὰρ μετοίκους ἄχουρα τῶν ἀσῶν λέγω*. Je dy, dit il, les estrangers, habitans en ceste Cité estre la paille des citoyens. Mais pour entendre au vray de ces Colonies, les vnes appellees Romaines,

maines, les autres Italiques, Latines, ou Latiales, il faut premièrement fauoir, qu'il y auoit vn droit appellé Latin, Italique, ou Latial: & vn autre, Romain: le Latin consistoit, outre l'exemption, (de laquelle nous auons parlé cy-dessus) en ce que tel priuilege estoit à ceux qui auoyent exercé à Rome les dignités, ou de Questeur, ou d'Edile, comme dit Strabo: & pour ceste cause Alexand. ab Alexand. liur. Genial. Dier. iiii. chap. x. tesmoigne, que noz anciens de Nismes, ayans (comme a esté dict) tel droict, ne receuoyent nul à la Questure, ou Edilité, qui ne fust citoyen Romain. Et outre le droict d'aspirer aux magistratz inferieurs, auoyent ausi ces alliés du nom Latin, la faculté des suffrages, de militer aux legions Romaines, & n'estoyent, tant que les autres, chargés de tributz, & impositions. Mais lon peult noter de cecy que ce droict estoit double, l'vn avec faculté de demander les Magistratz, appartenant à ceux, qui habitoient en la cité, lequel droit pourtant n'auoyent pas les Colonies Latines. Et l'autre estoit sans ceste prerogatiue, comme i'estime, que furent faictes les Colonies. Et ce appert par Suetonius Tranquillus disant que les Gaulois impetrent de Iul. Cesar le droict Latial, mais non pas la faculté de paruenir aux honneurs: & apres plusieurs ans, Claud. Cesar leur conceda le premier au Consulat de Aul. Vitellius & L. Vipsanus le droit Romain, qui estoit de plus grand priuilege, que l'autre Latin, estoit distribué à trois especes de gens, ou il estoit de trois sortes, l'vne des citoyens Romains, qui habitoient en la cité Romaine, qui estoit le plus souuerain de tous. L'autre des citoyens Romains, qui ne faisoient pas residence dans Rome: & le dernier estoit vn droit Romain, que aucunes Colonies auoyent, aux quelles pour leurs grans merites ce droit estoit ottroyé, & ceci se peut voir en infinis lieux de T. Liue, mesme es liur. vj. de la Decad. iij. & au liure viij. Decad. iiii. & Cicero en l'Oraison pro Archia Poëta. Desquels droits de la cité, ou Romains bien souuent toute vne nation, ou ville vniuersellement estoit honnoree, es lieux, & Prouinces par eux conquises à l'espee, ou amiablement, & tous les habitans d'icelles auoyent ces priuileges, tout ainsi que s'ils eussent esté citoyens Romains. Cicero aux Aca-

demiques, & en l'oraïson pour Sylla appertement, T. Liue liur. vj. Decade iij. descriuant la prise de Capue, & Syracuse. Cornelius Tacitus liur. xvij. dit, que toute la Prouince Bethique auoit ce droit de la cité. & Plin. au liure iij. parlant de l'Espagne, où il dit, que l'Espagne citerieure contient xij. villes des citoyens Romains, des anciens Latins xvij. des alliés, & des stipendiaires cxlix. par lequel lieu aussi le precedant se preuue, quand il fait difference du droict Latin, au Romain, & Iosephus aussi l'atteste au ij. liure contra Appion. & pour ceste cause dit Modestin Iurifconsulte, en la Loy, Roma. ff. ad Municip. & de inc. & Cic. en la 2. Oraïson contre Rullus, que Rome est la patrie cōmune: voulant dire, que plusieurs villes, & hommes en ont esté donnés, qui la tiennent comme lieu de leur origine, & naissance. Ce droit Romain, diët de la cité, consistoit principalement en 5. priuileges. Le premier, que nul citoyen Romain pour nulle cause, ou delict ne pouuoit à jamais perdre sa liberté, si luy mesme n'en estoit l'auteur, comme en la vendant, pour auoir ou tout le pris, ou partie, selon les Iurifconsultes en plusieurs lieux du liure xl. des Digestes. Le deuxieme, que d'un citoyē Romain nul n'estoit iuge competant, que tout le peuple, ainsi que dit T. Liue, liur. vj. Decade iij. qu'il ne peut penser, comme le Senat, sans le vouloir du peuple, cognoistra des Campanois, qui sont citoyens Romains, comme encor fut fait anciennement des autres rebelles nations, ayant le droict de la cité. Le iij. que les citoyēs Romains ne pouuoient estre geinés, torturés, ou questionés, & enquis par tourmens, ou punis de mort naturelle. Saluste en l'Oraïson de Cato, & de Iules Cesar, Suetone en la vie de Iules Cesar chap. xiiij. parlant des Nouocomens. Sainct Pol, ainsi qu'il est escrit aux Actes des Apostres, chap. xvj. se plaignoit, d'auoir esté batu, & foytté, se disant estre citoyen Romain, & encor au chapit. xx. Il se deliura de la question, & tourment, pour se dire tel citoyen Romain. Le quatrieme, qu'ilz pouuoient estre enrollés, & militer es Legions Romaines, & y auoir degrés de la guerre, estre Tribuns, ou Centurions, ainsi qu'on lit aux offices Palatins de Théodofius, de plusieurs nations, autres que des Italiques, ou Romaines. Et le cinciesme estoit, qu'ilz

qu'ilz auoyent leurs enfans en leur puissance paternelle, comme dit Iustinian l'Empereur aux Institutions, au Titre *de patria potest. s. ius autem.* que ce droict est propre, & peculier aux citoyens Romains, & que nuls autres hommes n'ont tel pouuoir enuers leurs enfans: surquoy Accurse, & autres tiennent, que les François ne les ont pas en leur pouuoir: par ce (comme ie croy) qu'ilz s'exempterent de la iurisdiction & obeissance des Romains, comme nous auôs dit: car telle estoit la coustume Romaine, assauoir, d'oster, & priuer du droit Romain les nations, qui auoyent delinqué contre leur Republique, selon que dit Spartian en la vie de Seuerus des Palestins, & Neapolitains. Il faut consecutiuellement escrire des Colonies, & leurs differences: ce que lon pourra aisement comprendre, ayant sceu la difference des droictz, & priuileges sus escritz, qui sont precedens, & parlant en Iurisconsulte, preiudiciables, ou preallabes aux Colonies, & leur intelligēce. Mais premierement nous faut entendre vne difference, que met. Aulus Gellius au liure. xvj. noct. Attic. chapit. xij. & apres luy Alex. ab Alexandro liur. iij. Gemialium dierum. chap. x. entre Municipie, & Colonie, & leurs prerogatiues, & preeminēces, apres l'oraison de Adrian au Senat de ce propos, & affaire. Municipies donc, dit il, sont les citoyens Romains par priuilege des villes, autres que Rome, qu'il appelle Municipies, venus à la cité, vsant de leurs droictz, & priuileges, seulement participans du droit honoraire, avec le peuple Romain, & non de l'onereux, & charge, comme collation de tributz, & semblables: Mais les Colonies sont, qui ne viennent poinct d'ailleurs en la cité Romaine, ains qui sont venues d'icelle, & ont tous les droictz, & statuts du peuple Romain: dont ces Colonies en sont comme representations, & simulachres. Et ces Colonies sont (à quoy nous seruira d'auoir veu la difference des droits cy deuant declairés) ou Romaines, autrement du droit Romain: les autres Latines, ou du droit Latin, & les autres Augustales. Les Romaines encor de trois especes, ou bien estoient celles ou seulement auoyent esté amenés, & conduictz citoyens Romains: autres accomplies des Romains, entremelés avec des estrangers, autres, encor que fussent

faictes d'estrangers, ilz viuoient pource que selon les Loix, & meurs des Romains. Les exemples de ce sont infinis dans T. Liue, & autres Historiens Romains, comme aussi des Colonies Latines, qui estoient faictes, & prises des Latins, ou Italiens, ou autres qui auoyent ce droit Latin Italique, ou Latial. Surquoy lon pourra voir T. Liue. Decad. j. liur. vj. liure j. Decad. v. liur. vij. Decad. iij. Et les Augustales estoient celles, qui estoient prises ou des vns, ou des autres, mais par autorité des Augustes, & Empereurs, laquelle denomination commença apres l'vsurpation de la monarchie tant seulement, comme lon lit souuent es Autheurs, qui escriuent les vies des Empereurs, qui aussi sont appellees de leurs noms, comme Traiana, de Traian, & plusieurs autres, selon Dion Casius, & Spartian. Par ce donc que dessus il appert, que nostre Colonie de Nismes, menee en Egypte, estoit Colonie Latine, ou Italique, ou Latiale, & ne s'appelloit pas Colonie Romaine, n'ayant eu Nismes que le droit Italique, Latin, ou Latial, & non le droit Romain, ainsi que nous auons prouué dessus. En quoy aussi lon peut voir, de quelle grande, & singuliere confidence les Romains honoroyent noz maieurs, de leur fier, & commettre l'Egypte, nation tant lointaine d'eux, & qui leur estoit de telle consequence. Et ie croy, que meü ou de ceste memoire, ou pour le moins de pareille recommandation de fidelité le Roy Louys xl. du nom, ayant pris Arras en l'an M. cccclxxvij. y enuoya comme colonies des habitans de Nismes, exilant, & bannissant, cōme dit nostre histoire Francoise, les habitans d'Arras, & y faisant ville neufue, la repeuplant de gens de tous estats d'aucunes bonnes villes Francoises, & le plus de Normandie, qui ne s'y tindrent guieres, enuoyant ceux d'Arras demeurer es extremités du Royaume de France. Et entre autres, dont nous ayons particuliere memoire en nostre cité, y fut enuoyee toute presque la famille des Roberts, qui est l'vne des honorables maisons de la ville, ainsi que i'ay veu par leurs particulieres memoires, & que de ce encor noz vieillars ont souuenance l'auoir entēdu de leurs peres. Que si les feus Rois de France, d'heureuse memoire, eussent vsé de ceste doctrine, & costume militaire à Genes, Milan,

Milan, Naples, & autres villes de l'Italie, par eux conquises, il ne s'en fust despuis ensuiuy tant de meurdres, & despenfes à les reconquester, ny la honte, & dōmage, de les auoir perdues.

Plusieurs ruines de Nismes, & incidemment sommaire de l'histoire Gotique.

C H A P. X X I.



Le ne seruira de peu à nostre narration, de diuaguer aucunement sur la gent Gotique, la position du ciel, ou elle est, les causes de leur descente en noz regions, & reciter brieuement, le plus qu'il sera possible, leurs gestes militaires: car autrement plusieurs de ceux, qui pourroyent lire ce traicté, seroyent en peine d'entendre, ou chercher ailleurs, quels sont ces Gots, qui ont laissé perpetuelle memoire de leurs superbes faittz, & qui sont tant frequens, & à l'histoire, & encor parmy les bouches, & escrits de toutes autres nations: & pour ne parler sans auteurs, nom plus que nous n'auons encor fait, de ce qu'en sera cy-aprés dict, ya pour tefmoins tous ceux, qui en ont escrit, que ia cy-dessus ont esté nommés, desquels nous auons extraict ce petit Epitome, qui ne seruira seulement à nostre propos, mais à tout le reste de l'histoire Gotique. La Gotie donc, dont les Gots sont appelés, est vne grande, & ample region, posee en la peninsule Scãdie, ou Scandinanie, par dela la mer Germanique, ou goulphe Gotique: dont Ptolemee semble seulement auoir entendu le nom, & Solin la dit la plus grande de toutes les Isles de Germanie. Pline au liure iiii. chap. xiiij. l'appelle la plus ample des regions, & par ce qu'elle est presque reputee pour vn autre Monde. Elle est enuironnee, ou peu s'en faut, par tout de la Vaste, & large mer, qui de grandeur, & forme ne ressemble pas trop mal à ceste mediterranee, separant l'Europe, d'avec l'Afrique. Car entrant par vne estroicte bouche de l'Ocean occidental, elle conioinct la Chersonnese, ou peninsule Cimbrique, auiourd'hui appelée Dacie, ou Danie, separee de la Scandie, avec la Saxonie, & apres atouchant par le goulphe plus ample, & eslargy à la Gotie Australe: elle fait de soy cōme deux brāches, ou rameaux, d'ont lvn par les riuages orien-

taux de la Suetie est estēdu vers le Septentrion, iusques à l'Empor de Thorne, c'est à dire, Isle Turrite: mais par traict plus longuet, que n'est despuis les extremes riuages de Numidie, iusques au dernier goulphe de la mer Adriatique, & l'autre rameau s'estend vers l'Aquilon, iusques au goulphe Venedique, de mesme presque longueur, qu'on voit despuis Chartage la Punique, iusques au Pont Euxin. Entre ces deux branches est enclose la grande peninsule que par Pline est dicte, Fenningie, & aux Gots Filandie, signifiant, belle terre. Les Gots Meridionaux habitent l'endroit Austral de la Scandie, appellés par Ptolemee *Guta*, ayant leur premiere ville, Calmarnie lvij. degrés d'eleuation polaire, & ayant de longitude xxxvij. L'autre costé Septētrional est peuplé des Biarmes, d'eleuation xc. degrés: en la partie Occidentale est la ville Berge, Empor de Noruegie, ayant 63. degrés de latitude, & xxiiij. de longitude. Or ceste Scandie contient iij. Royaumes, fort spacieux. Gotie, Sueonie, ou Suetie, & Noruegie diuisés en plusieurs regions, ou dominations. Procopius en recite xiiij. nations, & à chacune regner vn Roy. La Gotie plus Meridionale est ceinte par le Midy, Leuāt, & Ponant du Goulphe Gotique: Mais de la position de sa latitude Aquilonaire la Noruegie, & Suetie, en figure de deux branches, procedans comme d'un estoc d'arbre, s'en vont d'un mesme train iusques à l'Ocean Septentrional, qui autrement est appellé Gelé, ou Glatial, estant toutesfois la Noruegie sur le riuage Occidental, & montueux, ou la Suetie occupe le plat, & large pais plus fertile, & abondant, & de multitude de peuples, & d'abondance de richesses, & par ce surpassant ceste Suetie & la Gotie, & la Noruegie. De la Gotie vne region est dicte, Ostrogotie, c'est à dire, Orientale, qui cōtient en soy Tinsthie, Branichie, & Kindie, Isle de Gotlandie. L'autre est appellee Vnestrogotie, qui est interpreté, Gotie occidentale, separee de l'orientale par le grand lac, Vether, contenant plus haut vers les Septentrions, Dalie, & Vermelandie: sur l'Australe situation de la Vestergotie sont posees Kindie, Marchie, Faliuie, Vasbogie, Riduegie, Frochimnie, Gudhenie, Cachinnie, Vartopthie, & autres plusieurs terres, & Prouinces: apres tendant de la Gotie

occidentale, que nous auons appellee, Vneſtergotie, vers le midy, lon paſſe par Hallandie, Blenchingie, & Sconingie, la derniere, regardant à la Danie, vn petit bras de Mer, au milieu laquelle, laiſſee ſur le coſté occidental de l'orient, apparoit Smalandie, que aucuns appellent Gotie Meridionale, diſtinguee en pluſieurs, comme par la Verenie, Moringie, dōt vint l'armee nauale Lōbarde, ſelon Saxo Danicus, & Paulus Diaconus, & à Elandie, Islette adiacente. Quant à la Suetie, ou Suernie, que Pline appellant Scandiane, dit eſtre la plus illuſtre des Isles Germaniques, elle contient du Septētrion Biarmie, tout au deſſous de noſtre pole Artic, qui luy eſt Zenith, elle a à ſon coſte Oriental Scrifinine, dont Procopius parle tant, & de ſon coſté Auſtral les deux Lappies. Apres icelles encor l'vne, & l'autre Botnie, l'orientale, & l'occidentale, deſquelles l'Angermanie touche les limites & endroiçts plus Meridionaux: & de ceſte-cy, à la poſition Occidentale, eſt Iemphie, prochaine de Suetie, & Noruegie. En ces terres, & régions ſont les eleuations de noſtre pole, comme nous auons commencé à dire, de 60. degrés, ou enuiron, iuſques à la fin du quadrant du grand cercle, qui eſt de xc. dont & par les Hiſtoriens, & par les Geographes, tant de merueilles ſont recitees, des grandes, & perpetuelles froidures, des bruines, que iamais n'y ceſſent, des iours longs de xxij. heures, d'vn mois, de deux, iuſques à ſix mois, & les nuiçts opposites eſgales, des glaces, & geles de tant de duree, du Soleil les viſitant preſque au ioignant de leur Oriſon, comme vne meule de moulin, ſi habitation y eſt, ou non; & tant d'autres choſes, & queſtions admirables, ou les bons engins, versés en la Mathematique, & en la Philoſophie, iournallement s'excercent à les enquerir, & eſplucher, que de ce, ſeulement, lon en pourroit eſcrire grāds, & iuſtes volumes, iuſques icy par les calculateurs de tables Aſtrogiques paſés par ſilence, comme ignorés, auec celui, qui ne faiſant mention nulle d'iceux, diſoit, la derniere Tulé: n'en ayant en leurs Tables fait nul honneur à iceux, & deſquelles nations lon a veu es ſiecles paſés ſortir les grandes, & copieuſes, voire immenſes flammes, & incendes, qui ont preſque cōſumé tout le reſte de la terre habitable: à tout le moins,

que nulle partie d'icelle n'a esté exempte de la craincte d'iceux, si elle l'a esté de leur veüe. Et ce qui n'est moins necessaire à estre declairé sommairement, comme a esté leur Chorographie, pour l'intelligence de ce, que cy-apres nous auons à dire, c'est, que les Gots, & peuples voisins, desquelz auons parlé cy dessus, consultant des remedes contre vne memorable famine, grassant en leurs terres, & assemblés en consultation, estoient d'aduis, les vns d'exterminer par mort les vieillars, enfans, & tous autres, ne pouuans par armes, ou artifices seruir au public, afin que, estant amoindry le nombre, le demeurant, vtil à la R.epublique, peust resister mieux à ceste cherté, & sterilité: mais les autres, dont l'opinion fut meilleure, & pleine d'humanité, ordonnerent, de laisser au país les vieillars, enfans, & impotens, & les robustes pour la guerre, aller ailleurs cōqueter nouvelles terres, & habitations. Cest aduis eut lieu, & fut getté, & sceu le fort, qui de trois bandes, qu'ils furent, delogeroit la compagnie, à ce bannissement necessaire, mais non ignominieux, destinee, esleus pour chefs Hacon, & Hibbon, laissa leur patrie. Les Auteurs sont en different (comme souuent il suruiet es Histoires) du temps, & calcul. L'histoire Danique tient, que ce fut l'an de Iesuschrist. Dclxxxvj. Paulus Diaconus la confute, ayant de son opinion presque tous les Historiens Lombards: Crätzius, selon les supputations d'Eusebe, Hierosme, & Florentin, dit, que ce aduint l'an apres l'aduenement de Iesuschrist cclxxxij. Raphaël Volaterran l'an d'iceluy cccccxx. Sabellic escrit leur entree en Italie, en l'an Dlxxxviii. à quoy Blondus n'est differant que de quelques annees: & brief, il n'est Auteur, qui n'en ayt son opinion. Et si ie voulois entrer en disputation, & calculer encores, ie m'asseure, que i'en fonderois vne autre, qui seroit, non tierce, ny quatrieme, mais plus que cinquantieme. En quelque temps que ce fust ie le tiens incertain, & les regnes, qui iufques auourd'hui s'en ressentent, & rendent le brasier, & fumee, ou sang de leurs incendes, & occisions, nous attestent, pour chose par trop veritable, ces Gots les auoir visités, & depopulés. Et bien que le temps de leur passage pardeça soit incertain, les dommaiges, & fait en sont assez assureés. Je say bien, que Ioã.

Magnus

Magnus en son histoire liur.xvj.chapit.xxix.apres Nicolaus Rauallus en sa Concion au Concile de Basle, eüe pour les Gots, à fin d'auoir le premier siege honorable, recite bien autres descentes des Gots en Europe, & beaucoup plus anciennes: mais c'estoyent seulement comme excursions, sans s'arrester: & cy dessus i'entens seulement auoir descrit le temps, de leurs plus memorables passages, conquestes, & arrest en noz regions de plus de temps. Car à ce que ie parle seulement de l'Espagne, par ce qu'eux y regnant commandoyent aussi, & estoyent Rois alors de nostre Gaule Narbonoise, ilz y commanderent enuiron ccc. ans, ainsi que l'atteste ce Ioan. Magnus liur.xvj.chap.xxvij. & estoyent ceux-cy dits Vestrogots, comme nous auons dit: Car il est à entendre, que outre ce que en leur region ilz sont separés en Orientaux, & Occidētaux, aussi le furent ilz par deça: estant aux Orientaux baillée la cōqueste des regions par deça Orientales, & aux Occidentaux les Occidentales: les vns dictz Ostrogots de ᚢᚱᚳᚰ, c'est Oster, en leur langue, signifiant Orient, & ᚱᚳᚱᚰ, c'est Vester, occident. Auteurs Ioan. Mag. liur. iij. chap. xxj. & de là en langage Latin a esté dicte Vasconia, la Gascoigne, Vastogotia, au commencement, comme Gotie Occidentale. Ioannes Magnus liur. xv. chap. xvij. de là aussi ont pris leurs noms les vents, selon la vulgaire denomination, Oest, Oriental, & Vn-est, Occidental, que l'Empereur Charles-Maigne, comme disent noz Histoires Françoises, leur imposa, luy non seulement sauant en autres bonnes langues, mais aussi à la Gotique: qui par ce qu'elle estoit en fleur par deça de son temps, & fort entendue, appella les vents de noms Gotiques, pour estre mieux entendus, comme aussi plusieurs Loix militaires non Imprimees, sont prises des Gots. Mais les Gots occidentaux furent les plus excellens, & les orientaux non tant illustres. Ioan. Magnus liur. ix. chapit. j. Ce que nous est quelque fous d'auoir esté vaincus des plus braues (comme Enee console son ennemy, qu'il mourroit de sa main,) & descrit aussi cest Auteurs au liur. ix. chap. iij. & v. de la premiere fois, qu'ils vindrent assaillir les Gaules. Or pour venir au dessein, & propos de ce lieu, i'ay recouuert vn liure Latin, assés orné, de Iulianus

Archeuesque de Toledé, intitulé *Prognosticon futuri seculi*. Ce Iulianus décrit l'histoire Gotique, & reconqueste d'un Roy Got occidental, regnant en Toledé, qu'il nomme Bamba, ou Vamba, ou Vnamba, qu'il fit de la Prouince Narbonoise, & dit que ce fut enuiron l'Aere Dcc. qu'il regnoit, ayât laïssé à Nîmes vn Paulus, comme pour Proconsul, Gouverneur, ou son Lieutenant, qui reuolta & soy, & la ville contre luy, laquelle apres Bamba avec grand armee reconquit. Mais pource que nous auons mis ce liure de Iulianus en langue Françoisé, nous n'en dirons autre chose, renuoyant là le lecteur. Seulement (& ce seruira pour scholies, ou partie de proëme à nostre translation) nous dirons, que ce mesmes & la prise de nostre ville faicte par Bamba, atteste Ioan. Magn. au liur. xvj. chap. xxij. De ce Bamba encor font mention Michaël. Ritus en son histoire des Rois d'Espagne, liure ij. sans parler de la prise de nostre ville, & Francif. Taraph. seulement qu'il vainquit Paulus, & la Gaule, & regnoit l'an de IESVS CHRIST Dclxxiiij. aussi vn grand, & bon liure que j'ay fort ancien, appelé, *Fortalitium fidei*, sans Autheur, escrit de Bamba, sur l'an Dclxxxiiij. Ce lieu de Iulianus, disant que ce fut enuiron l'Aere Dcc. m'a bien donné de la peine, à fauoir, comme il entend ceste calculation des Aeres, & pour accorder, à peu près; ces Dcc. Aeres, avec l'an de IESVS CHRIST Dclxxiiij. susdict, ie me retiray premierement à noz calculateurs Astrologiques, mesmes aux tables d'Alphonse, aux quelles enuiron le commencement il calcule par Aeres, & aux canons sur l'intelligence des Aeres, que ie croy auoir esté faicts par Pascasius Hamelius Mathematicien du Roy: mais ceste tradition de calculer ne peut nullement accorder avec noz Aeres. Moins encor y aduiennent les computations d'un Hebrieu, qui celle son nom, en vn traicté, *De Aeris, seu interuallis Regnorum*, ny du Sarracene de mesme tiltre, & argument, qui le suit, coimprimés à Nuremberg, par Ioan. Montan, avec mon Mesfalah, de elementis, & orbibus caelestibus, & finalement aussi quelques liures, & Autheurs non Imprimés, que j'ay en Astrologie, ne m'ont peu liquider ces nombres. Parquoy il m'a falu retirer aux Autheurs de l'histoire, & autres, delaisés

les Astrologues, & ay trouué que ce Bamba regnoit en Toledede enuiron le Concile xj. de Toledede, & aufsi Iulianus y asistoit, & en plusieurs autres de ce temps. Or ce Concile xj. Tolétan fut celebré au temps du Pape Vitellian, par les mesmes actes des Conciles: & Vitellian gouuernoit le saint siege Apostolique au temps, que Constantin estoit en la monarchie imperiale, dont il faut entendre, d'un Constantin, duquel Phrigio, & autres Chronologistes dient, qu'il regna enuiron l'an Dclxix. bien qu'ils varient aucunement, quant aux nombres precix, & des ans de son regne, & de la duree d'iceluy: mais ie m'arreste fort aux actes des Conciles, & par ce selon icelles ie coniecture, que nostre ville fut premieremēt prise par Bamba, enuiron l'an de IESVSCHRIST cccccclxx. qui est presque à l'Aere, comme dit Iulian, Dcc. Et pour entendre queeste qu'il appelle Aere, Nonius Marcellus dit, que Aera est note, & marque de la valeur d'une piece de monoye, alleguant le Poëte Lucillius au liur. xxix. qui dit, l'Aere n'a pas esté bien comptee, ny supputee: & de ceste opinion est Celius Rhodogin. libr. Lectio. Antiq. vj. chapit. ij. & en outre ainsi que nous auons predit, que les Astrologues content par Aeres, & nomment le commencement d'un temps illustre, & de marque, comme la Natiuité de IESVSCHRIST. ou regne de quelque Roy fameux, Aera, ainsi que Ptolemee, & Theon content. Et par ce Pierre Mefsie en ses Diuerfes leçons dit, que les Castillans anciennement en leurs actes publiques, & documens vsoyent de ceste supputation par Aeres. Parquoy il nous faut entendre, Aera, pour l'an: & dire, que Iulian, disant Bamba regner en l'Aere Dcc. entend en l'an enuiron Dcc. de la Natiuité de IESVSCHRIST: auquel temps nostre Nismes par luy fut prise, ainsi qu'il est amplement escrit en son liure. Mais comme il recite, Bamba s'y porta tant honnestement, & vfa de telle moderation en sa victoire, qu'il ne ruina nul edifice, ne priué, ny public: ains repara les ruines à qui par les assauts, & droits de guerre lon n'auoit peu pardonner, pour entrer, & emporter la cité: mais i'ay à en descrire icy vne autre prise de la ville, qui fut bien d'autre ruine, & estraige: & ie peux biē emprunter, ce que Enee disoit de sa Troye à Dido, le pressant

luy en faire le recit:

*Infandum regina iubes renouare dolorem,
Troianas ut opes, & lamentabile regnum
Eruerint Danaï.*

Et après,

- Quis talia fando

. Temperet à lachrymis?

Et,

Quanquam animus meminisse horret, luctuque refugit.

Je commenceray donq par vn petit, & bref discours de Charles Martel, qui fut fils de Pepin, Maire du Palais Royal de France, l'an de IESVS CHRIST Dcxcij. & de Alpaïde, ou Alpiade sa cōcubinè. Bien qu'il eust pour legitime espouse Plectrude. Et la cause de ce nom Martel, furent ses grandes victoires, par lesquelles il estoit dit, comme martellant, & rompant tout par icelles: aucuns Autheurs Latins corruptemēt, (comme bien souuent pour cūider escrire plus Ciceronienement, il nous barbouillēt nos vrais noms Gaulois) l'appellent Marcellus. Qui, decedé son pere Pepin, l'an Dccxiiij. par testament fut heritier de son bien, & de la Mairie: à quoy il ne peut pourtāt paruenir si tost. Car Plectrude le detint vn temps prisonier à Cologne, sur le Rhin, pour fauorir quant à l'estat de Maire, Thibaud, & Theodoaut, ou Theodal, car il auoit ces trois noms. Apres le trespas duquel, Raymfroy ou Rangefredus s'empara de la dignité, & l'an Dccxvj. vainquit en cāp de bataille Char. Mart. pres le fieue Meuse, avec l'authorité, & appuy du Roy Chilperic regnant, mais despuis en Cambresys il eut victoire contre eux, l'an Dccxviij. & continuant plusieurs victoires, tant contre le Roy Raymfroy, que contre les Saxons; iusques à l'an Dccxxix. il eut vne grand querelle contre Eude, Prince Gascon: qui luy esmeut, & suscita pour ennemy Abderamen, ou Abidiramas Sarracin, qui apres auoir volé l'an suiuant Bourdeaux, & Tours, fut vaincu par Charles Martel pres Bourges, à S. Martin, dict despuis De bel lo; & à present le Bel, & y morut de ces Sarracins, cccxcv M. & seulement des gens de Charles Martel, par l'accord de tous les Autheurs M.D. Or encor l'an Dccxxxj. Gerard de Rouffillon,

fillon, comte de Bourgoigne, rebellant contre France, fut par Charles Martel vaincu & Rouffillon, avec Marseille, Arles, toute la Prouence, Nismes, Montpellier, Besiers, qui estoient dependas de la Comté de Bourgoigne, pris, & saccagés, & les victorieux enrichis de noz despouilles dõt il appert, que Nismes à ceste fois fut pillé, l'an lxx. ou environ apres sa premiere prise, par Bamba Got. Mais tout ainsi qu'un poure corps humain ia infortuné de maladie, guery d'une fieure, retombe en l'autre, aussi ceste poure, antique villé sur quelque reuolution d'Estoille fixe, malefique, trois ans après qu'elle commençoit de raddresser peu à peu sa teste, par la faction de Maurice, ou Marentinus, ou Mauruce, Duc de Prouence, qui esmeut les Gots Espaignols contre Languedoc, endura telle recidiue, que par eux toute ceste contree, & environs d'Auignon fut gastee: & c'est la troisieme chute de nostre ville. Charles Martel en propre reconquit le tout, suiuant à l'espee iusques à Narbone Antymes, Roy Sarrafin, qu'il vainquit, & remit à son obeissance Arles, Auignon, Nismes, Montpellier, lors appellé Sustancion, Besiers, Agde bruslât, & rasant tout, iusques aux fondemens. Sans que Bogis, qui se disoit Duc, & Prince des lieux, luy voulust resister, lequel avec sa femme Oda, sainte personne, furent laissés, pour gouverneurs des villes afflictes, & desolees: mesmes ceste superbe, antique, & grande cité de Nismes, y fut abbatue res terre, & pour la quatrieme fois endura ceste perte, & miserable ruine, de laquelle ie n'en saurois, ny pourrois dire autre chose, fors avec le Mantuan,

Quis cladem illius noctis, quis funera fando

Explicet, aut possit lacrymis equare labores?

Vrbs antiqua ruit multos dominata per annos,

Plurima perque vias sternuntur inertia passim

Corpora, perque domos, & religioſa Deorum

Limina,

Lors, comme nostre Pindare François, Ronfard, dit, parlant de semblable ruine, les Grecz si chargés de proye, ne laisserent sinon que le nom; de ce que fut iadis Troye. L'on veid ce grand entour des murs hautains, ces temples, ces theatres, termes, bains, basiliques, fons, arcs triumphals, stades, cirques, aque-

ducts; Maufolees, statues, trophées, & toutes autres pompes, & monumens, ou Romains, ou Nemaufans abbatus, froisés, & bruslés; & toutes les memoires que noz progeniteurs auoyēt, en excessiues despences, & en tant de nombre d'ans colligees, pour tesmoignage de leur grandesse à leurs successeurs, abolies, & aneanties, par le Barbare, & cruel tyran, insolent, & damné incendiare: tellement que qui auoit esté absent en legation à Rome amie, ou ailleurs pour quelque temps, pouuoit bien rechercher en icelle mesme Nismes ceste tāt ample, & magnifique ville de Nismes, & au lieu, & propre place d'icelle, ny voir autre chose que

Campos ubi Troia fuit.

& deplorer encor,

Venit summa dies, & ineluctabile tempus

Dardania, fuimus Troes, fuit Ilium, & ingens

Gloria Teucrorum: ferus omnia Iuppiter Argos

Transtulit, incensa Danaï dominantur in vrbe.

O Charles Martel, dilapidateur, & enraigé tyran, les grands, & Heroïques Princes taschent, d'augmenter les cités, ou accroistre d'ornemens, & edifices. Nismes, que tu voys, ce n'est pas la gloire, ny honneur d'un seul. Infinis Princes, & hauts personnages non en peu de temps, l'ont rendue à telle grandeur, richesse, & beauté, que tu voys: si elle est à toy, ou le doïue estre à l'aduēir, garde la: sinon, & que par succession de tēps tu la doïues perdre, les enfans & citoyens d'icelle à iamais t'en sauront vn gré immortel, & la posterité t'en donnera louenge perpetuelle.

-- Sed nullis ille mouetur

Fletibus, aut voces vllas exorabilis audit.

Tellement que le Barbare Totilla, comme dit Procopius, sur ceste remonstrance de Belisarius, garda de feu, & ruine Rome, estant en son pouuoir, & vaincue, & ne ruina nul edifice, passée la furie de la victoire. O bon Roy Theodoric de France, auois tu permis, que ce voleur public, sous ta sacro-saincte, & clemente hereditaire autorité, aneantist les plus beaux, & anciens ornemens de l'vne de tes Gaules? auois tu ordonné, que ceste furieuse flambe & marteau endurcy, trempé au plus

noir

noir, & gelé fleuve des enfers, exerçast ainsi sa poincte sur les plus excellens edifices de ton empire? O grand François Roy, amateur, & restaurateur des lettres, & antiquités, o Henry, fils du premier, & seul François, second du nom, mais qui en vertu n'euz onq premier, & n'aüras le deuxième, quäd tu feras ton esperée, triumpante entrée dans Nismes, & que nous te presenterons noz ruines, & cendres, quel gré en fauras tu à l'Auteur? O Montmorency, Maire, & Connestable de la France, la plus noble, & ornee ville de ton gouuernement, elle est, aduise, solitaire, qui estoit pleine de peuple, abbatue, qui estoit tant decoree de bastimens, elle n'est que l'vmbre, & simulachre de son antique origine: Et si le lecteur ne me blasmoit de desir de vindicte, ie ne pourrois croire autrement, avec S. Enchelion, Euesque d'Orleans, que ce Martel ne receust aux enfers le guerdon de ses malefices, & ne croirois, que le serpent, que ce sainct homme trouua däs son tombeau, apres sa mort, le faisant ouürir, sur la commune fame de sa condamnation, fust ou le Genius du lieu, ou de luy, suyuant l'opinion de Virgile, ou y engendré par cause naturelle, par les raisons de la Philosophie, ains autre spectre, que pour ne violer les sepulchres, ie n'en veux publier, comme il se nomme. Or pour faire fin à mes deplorations, encor derechef en l'an Dccxxxvij. xxxviij. ou xxxix. ce Maurice Prouenceal rebella, & appella en secours Lyentprend, Roy Lombard, s'emparant de toute la region, & villes bruslees: mais depuis aucunement repopulees, & rebasties des restes des incendes, & ruines: & voicy la cinquième depopulation, à laquelle bien-tost s'en ensuiuit la vj. que ce mesmes Charles Martel en chassa & Lombards, & Prouenceaux: auquel temps le Royaume, & domination des Gots fut entierement ruinee & abbatue en ceste Prouince. Mais encor restent ilz, & suruiuent, voire triumpent contre Martel, & le temps, les trois edifices cy dessus descrits, & le reste par luy ruiné, peut estre que fasché de tant demolir, ou par autre raison, que nous ne pouuons sauoir, il nous laissa pour argument, & subiect de deplorer la ruine de leurs semblables, ou pour tesmoin, par coniecture

prise d'iceux entiers, quelle estoit sa vaillance, tant experimentee, & prouuée à la demolition de si superbe, & bien bastie cité. Et comme nous auons fait iusques icy, le Lecteur qui voudra voir ces Histoires, trouuera que i'ay pour tesmoins tous noz Historiens, Chroniqueurs, & Annalistes François, Gaguin, Rosier historial, Nicole Gilles, Bouschet, Paul Aemil. Ferron, Mer des Histoires, Annales, & Histoires de Bourgoigne. *Fortalitium fidei*, Vies des Saints, Sigebert, & autres Chronologistes, escriuans des Annees Dccxiiij. iusques à Dccxxxix. de IESVS CHRIST. Mais ayant ceste antique cité esté en paix, à tout le moins ie n'ay nulles memoires du contraire, durant quelque nombre d'annees, qui est des Dccxxxix. à M. ccccxx. qui est Dclxxxj. tout ainsi qu'elle se resentit des tumultes Gotiques, ausi fut elle aucunement tourmentee des inuasions Anglesques contre la France, ou bien des Bourguignons leurs alliés. Car regnât Charles vj. appelé le Biē aimé, sur l'Empire François, le Prince d'Orenge Bourguignon, conquist Nismes, & plusieurs autres villes de Languedoc, que le Comte de Foix, tenant le party du Roy, reconquesta, & chassa iusques dans Nismes, dont fut après par Charles Duc de Touraine, Daulphin de Vienois, passant à grand puissance en Languedoc, chassé ce Prince d'Orenge du Pont S. Esperit sur le Rosne, & de Nismes, qui fut remise en son pouuoir, & obeissance premiere: à quoy ayderent les Auignonois, & Prouēceaux d'engins, & machines belliques necessaires, pour la conqueste, & ausi y vint à secours le Comte d'Armignac, fils d'autre Comte, & Connestable, meutry à Paris peu auparauant par les mesmes Bourguignons. Et auoit esté Nismes en l'obeissance des Bourguignons despuis l'an Mil. ccccxvij. que ce Prince d'Orenge en auoit fait la conqueste, iusques à icelle annee ccccxx. I'ay de cecy autheurs toutes noz Histoires, & Annales Françaises, & de Bourgoigne. Parquoy, pour refouldre ce subiect, & oster toute cause de debahissement, & disquisition, quant à ce que nostre ville montre tant de ruines, il resulte, quelle des l'an Dclxx. ou enuiron, qu'elle fut premierement prise par Bamba, iusques à la der-

niere

niere prise en l'an M.ccccxx. par Monseigneur le Dauphin, fils au Roy Charles vj. que sont Dccl.ans, elle a enduré viij. prises, & ruines mortelles: nulle desquelles, comme est la Loy, & coustume des fourdes, & enragees armes, n'a esté sans luy oster ou tout, ou la plus part de sa splendeur, & ornemens: de sorte, qu'à peine encor auiourd'hui, elle peut releuer sa teste, affoiblie de tant d'affauts. Et ce peu qu'elle en releue, est tant debilité, & blesme, voire changé de sa premiere beauté, & decence, que sans nulle doute, elle ne seroit aucunement reconneüe, par qui que ce fust, de ses premiers, & tant excellens alumnes.

DESCRIPTION

DE LA SUPERIEURE PARTIE DE L'AMPHITHEATRE.

A Les pilastres imperfects accompagnez des pierres percees, là ou lon plantoit les boys pour tendre & attacher les tentes, pour couvrir l' Amphitheatre, quand il estoit de besoin, reduit en plus grand à la lettre A.

B La corniche superieure du parement exterieur, reduit en plus grand à la lettre B.

C La frize reduitte en plus grand à la lettre C.

D L'architraue reduit en plus grand à la lettre D.

E Le chapiteau reduit en plus grand à la lettre E.

F La colombe reduitte en plus grand à la lettre F.

G La basse reduitte en plus grand, à la lettre G.

H La mouleure superieure du piedestal reduitte en plus grand à la lettre H.

I Le stilobat du piedestal reduit en plus grand à la lettre I.

K La souz basse du piedestal reduit en plus grand à la lettre K.

DESCRIPTION

DE L'INFÉRIEURE PAR

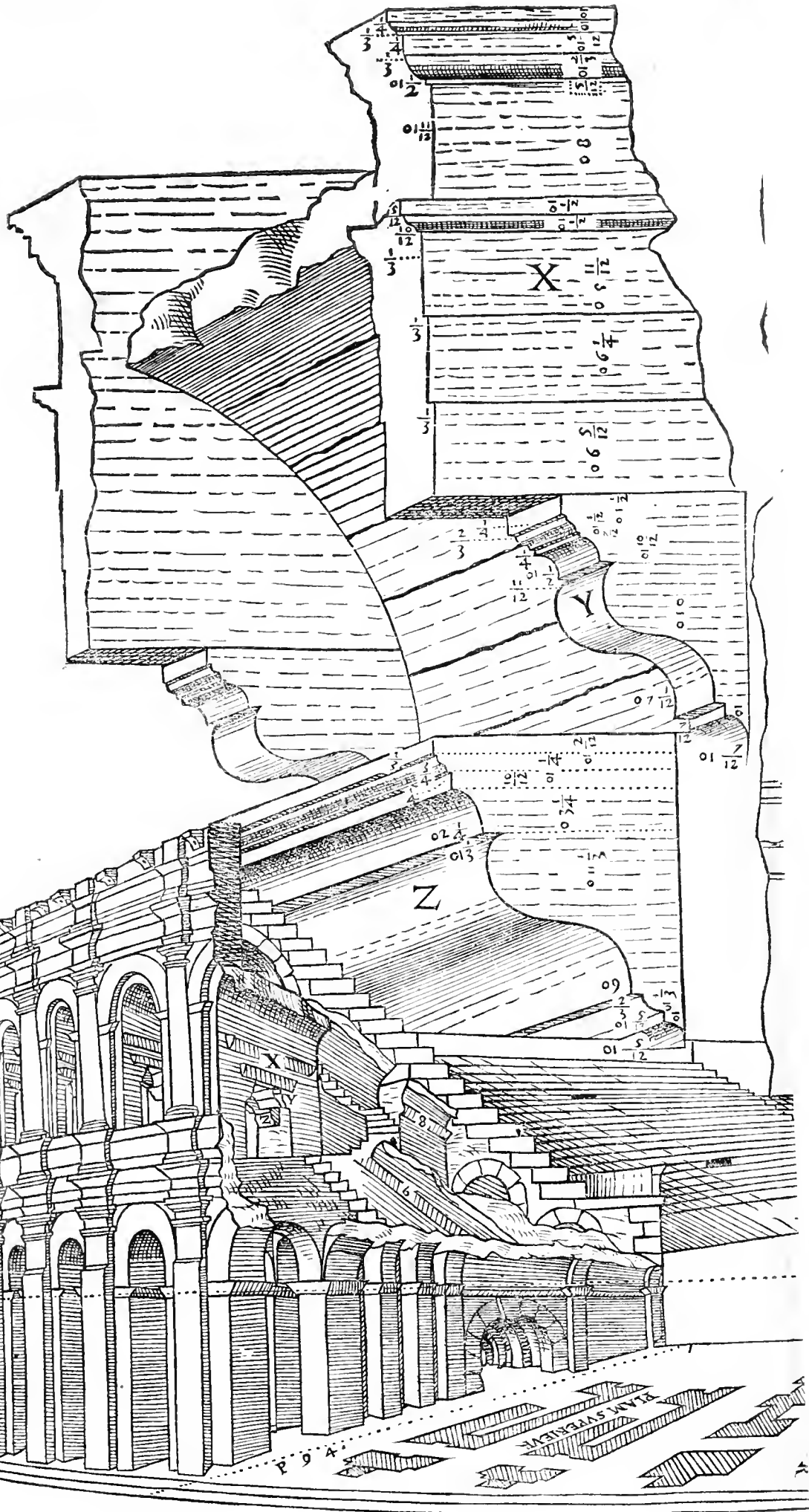
THE DE L'AMPHI-

THEATRE.

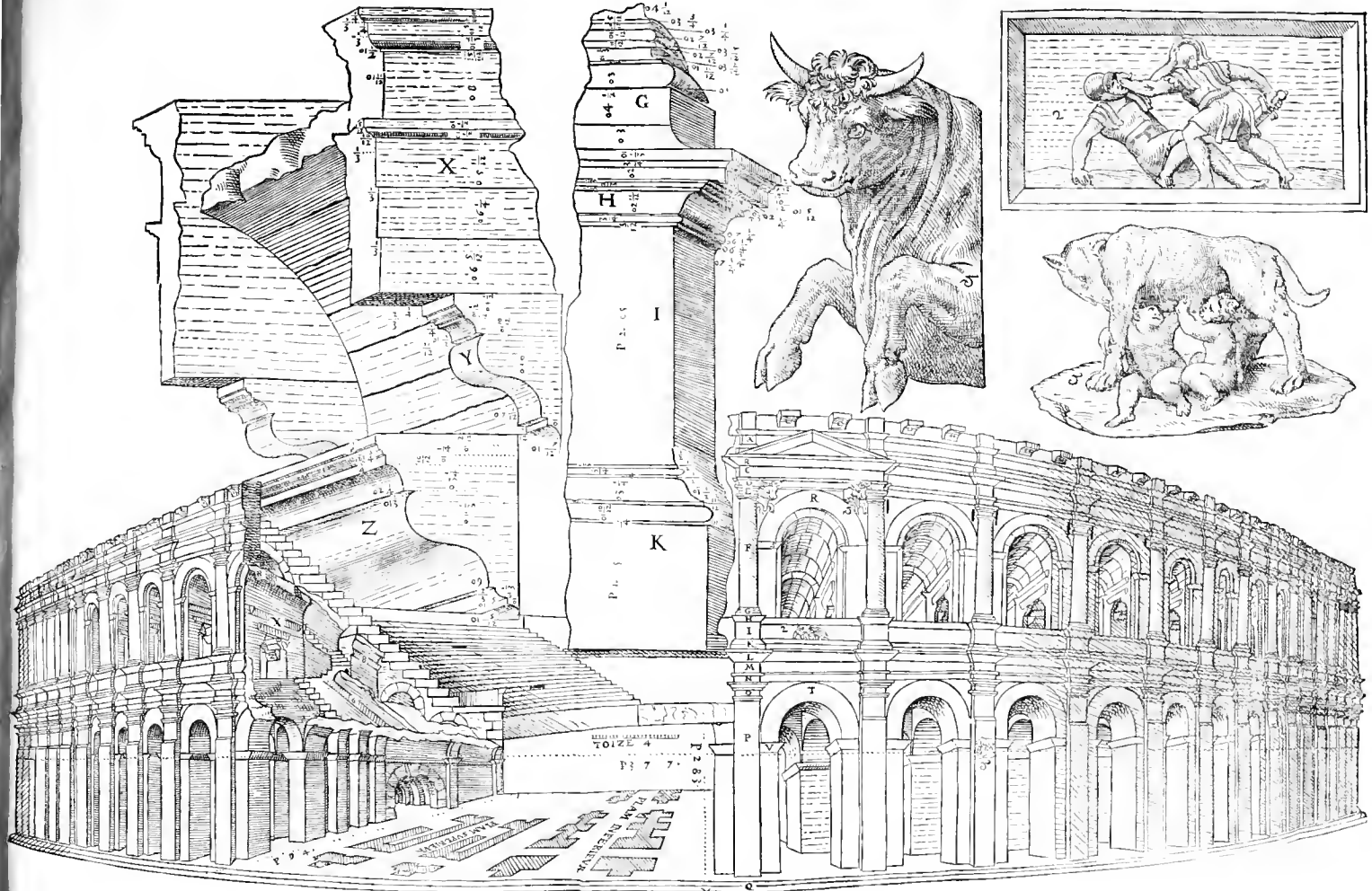
- L* La corniche reduitte en plus grand à la lettre *L*.
- M* La frize reduitte en plus grand à la lettre *M*.
- N* L'architraue reduit en plus grand à la lettre *N*.
- O* Le chapiteau reduit en plus grand à la lettre *O*.
- P* Le pilastre reduit en plus grand à la lettre *P*.
- Q* Les plantes inferieures du pilastre servant de basse, reduit en plus grand à la lettre *Q*.
- R* L'arc superieur reduit en plus grand à la lettre *R*.
- S* L'impofte de l'arc superieur, reduit en plus grand à la lettre *S*.
- T* L'arc inferieur reduit en plus grand à la lettre *T*.
- V* L'impofte de l'arc inferieur, reduit en plus grand à la lettre *V*.
- X* La corniche, frize & architraue des alees superieures, reduit en plus grand à la lettre *X*.
- Y* Les modillons de l'architraue reduit en plus grand à la let. *Y*.
- Z* Les modillons des arcades reduit en plus grand à la lettre *Z*.

Quant aux figures sculpees, comme les taureaux, la louue & la tregladiation, nous les auons mises en grand volume & marquées par marques apposees là, ou elles sont assignees comme facilement pourra voir le lecteur.

Ici va le pourtrait de l'Amphitheatre.



L'Amphitheatre, dit, les Arenes.



De l' Amphitheatre de Nismes, & choses memorables y appartenans, dont les pourtraits sont cy descrits.

CHAP. XXII.



Je serois bien affermer, qu'encor que ce traicté, & chapitre de l' Amphitheatre, soit de quelques pages plus prolix, que nul des precedans, la varieté, & diuersité toutesfois des plaifantes choses, que y serōt traictees, ne donnera moins de contentement au lecteur benin, que à nostre liure accroissement, & encor aux lecteurs cognoissance des grandes Antiquités, colligees par vne leçon de diuers bons, & antiques Autheurs: ou ie delibere de discourir, le plus sommairement que ie pourray, sans pourtant obmettre chose y appartenant, ou importāt, si ie m'en puis aduifer, tant d'exercices recreatifz, & honnestes, & autres spectacles, qui y estoient exhibés: mais combien, que peut estre, tant de choses, & de telle diuersité, requissent vn liure special, ou escriuain, qui l'eust veu à son temps, si ne sauroit il mieux venir à propos, à autre lieu, qu'au present. Car descriuant vn tel Amphitheatre, par tant de hazardz, & mauuais Demons, assailly, & tenté, il seroit malseant, passer par silence toutes les brauetés, qui y estoient celebrees: & le lecteur, qui auroit occupé ses estudes à autres choses, demeureroit frustré de l'intelligence de maintes singularités, & excellences de cest edifice. Et en fin, ce sera vne non petite decoration à nostre cité, que telle structure, & mole y ayt esté faicte, à laquelle, comme ie pretens remonstrer, se faisoient, & representoyent tant de beaux, sumptueux, & magnificz passe-temps: & par ce lon pourra comprendre quelle estoit adonc la grandeur, & pompe de la ville. Mais premieremēt parmy tant de regretz, que i'ay d'elle, cestuy-cy n'est pas des moindres, qu'on ne peut sauoir, en quel temps, où enuiron, ou par qui, nostre cité fut tant prisee, que d'estre estimee meriter & la besoigne, ou bastiment, & les celebres, & admirables ieux, qui se voyoyent en iceluy. Car ie veux bien asseurer, & l'asseure d'vn cueur fasché, & triste, qu'il n'est autheur, ny Latin, ny Grec, entre quelques vns, ou i'ay employé mes estudes, & labours, qui nous en rende tesmoi-

gnage. Et bien que ie ne me puisse tant aduantager, pour raison d'une si grande leçon, & estude, comme disoit l'un de noz Jurisconsultes, attestant quelque opinion ne se lire en nulle part du droit ciuil: si n'en doy ie aussi estre blasmé, à son imitation, d'vser de phrase tant generale. Et puis qui mettra en euidence le contraire, se peut persuader, que la ville ne luy en fera de peu obligee, & moy, ie luy donneray lieu, comme à homme, ayant plus que moy leu, & fueilleté les antiquités. Ce Theatre donc, ou Amphitheatre a esté fait si magnifique, sumptueux, & grand, par qui que ce soit, pour monstrier la grandeur, & excellence de la ville. Et si beau, & decent, à ce, comme ie croy, que pour l'aduenir, sa beauté peüst impetrer (comme elle a fait) des estrangers, de temperer leur furie d'elle, & la laisser intacte, & inuiolee: ce qui est, à mon aduis, l'une des causes, qu'il n'a esté ruiné. Ou bien, que comme Titus au saccagement, & demolition de Hierusalem laissa les superbes, & magnifiques tours entieres, pour monument, marque, & tesmoin de sa grãde victoire, & fortune, selon que dit Ioseph. lib. bell. Iudaic. vij. aussi & Martel, & Bamba le firêt de nostre Amphitheatre, ayant eu meilleur fortune que celuy de plaisance à l'expugnation d'icelle: dont escrit Corn. liu. Ann. xviii.

Premiere introduction du Theatre, Amphitheatre, & Cirque.

CHAP. XXIII.



Este coustume de faire Theatres, & y celebrer les ieux, & spectacles a esté empruntee des Grecs: comme dit Casiodorus en ses Epistres à Symmachus. Car quand les laboureurs des champs celebroyent aux iours des festes les solennités à leurs Dieux, dãs les espoisses forestz, & bourgades, les Atheniens, les premiers d'entre tous, les changerent, & transmuerent à la ville, & nommerent Theatres; par ce que la troupe du peuple venant de loin, y pouuoit, sans nul empeschement, regarder. Plutarch. au liure de Musica, & Eusebius de præpara. Euang. ij. dit, que Dionysius fut celuy, qui le premier dressa vn Theatre, & par ce, à mon aduis, dit Seruius, que les ieux Theatraux estoient tant seulement celebrés,

brés à l'honneur de Liber Pater, qui est Bacchus: & Plutarch. en la vie de Theseus môstre clairement, qu'en Athenes auoit vn Theatre, dont apres les Romains, selon Strabo au liu. xvij. receurent ceste coustume, & façon des Grecz (desquelz ilz tiennent encôres plusieurs autres choses dedans Rome) d'y edifier Theatres: aussi le Theatre fut ainsi dit du verbe Grec *θεωμα*, ou bien *θεωρεω*, qui vaut autant que voir, & par ce se peut aussi nommer, Spectacle; Plutar. au liur. de Musica. De sorte que lon lit par la varieté des Histoires, & leurs discours, auoir esté en plusieurs temps edifié grand nombre de Theatres, de despence, grandeur, & magnificence excessiues, & incroyables (ainsi que les a colligés Alexand. ab Alexand. Genial. dierum, liur. iij. chapit. xxv. & Andreas Tiraquellus sur iceluy) aux quels ilz furent après tant adonnés, que estans eux hors de leurs grandes guerres, ne refusoient nulles dignités honneurs, ou à ceux qui faisoient Theatres, ou exhiboyent au peuple ieux, & Spectacles, & c'estoit vn des principaux moyes, que les grandz & ambitieux citoyens auoyent, pour gagner le cueur du populaire, ainsi que cela est euident par le succès, & discours de leurs Histoires. Aux premieres erections qui en furent faictes, ilz n'estoyent construietz pour perpetuité, ou grande durée, ains à certains temps, & iours seulement, que les ieux deuoient durer, ainsi qu'on lit dans Pline liur. xvij. chapit. xv. que M. Scaurus Edile premier fit vn Theatre pour xxx. iours, que durerent ces ieux Sceniques. & C. Curio, qui mourut es batailles ciuiles, pour le parti de Cesar, aux pōpes funebres de son pere edifia deux Theatres de bois tournés l'vn contre l'autre, afin que les Scenes ne se fissent bruit par ensemble. Et puis soudain les contournant de sorte que les deux cornes s'entreassembloyent, & s'entrecōtrans s'en faisoit vn Amphitheatre, d'ou il exhiboit & monstroit Spectacles de gladiateurs. Cornel. Tacit. dit, que Pompee le grād fut celuy, qui edifia le premier Amphitheatre de duree, & le fit de pierre quarree, prenant par là l'opinion de Plutarc. en sa vie, l'exemple, & patron après auoir vaincu Mythridates, d'vn semblable, qui estoit à Mytilene. Mais par ce que par les ruines de ces Theatres de bois, il en aduint de grandes occisions, &

mutilemens de gens, ilz furent dés puis faictz de pierre, & matiere solide, & de duree. Car du temps de Tiberius Cesar à Fidenas y moururent pour la ruine d'un Amphitheatre au dessus de vingt mil hommes. Sueton en la vie de Tiberius, & aufsi de C. Cesar Caligula, & Cornel. Tacit. liur. iiii. dit, que ce furent D O O hommes, & d'un autre Theatre qui cheut à Naples, du temps de Neron, mais nul n'y fut endomaigé, par grande merueille. Tacit. liur. xv. & de plusieurs autres. Mais si en fut pourtant G N. Pompeius calumnié, pour auoir fait vn Theatre de duree. Car au parauant estoit construit de degrés tumultuairement, & subitement edifiés, & dresés, & le peuple la plus part regardoit debout, pour ne s'amollir, effeminer, & desbaucher par trop, si les Theatres eussent esté tousiours prestz, & dresés. Cornel. Tacit. liur. xiiii. Mais des puis pour aller à l'espargne, (car il eust trop cousté à toutes les solennités des ieux faire nouveau Theatre) lon les fist ainsi permanens. Cornel. Tacit. audict liure xiiii. Ces Theatres, ou Amphitheatres estoient souuent appellés Arenes, & est encor le nostre ainsi appellé, par le commun lengaige, comme par la figure, ou trope Latin de parler, qui est, le cōtenu nommé, & vsurpé pour le contenant. Car l'Amphitheatre, ou Theatre estoit couuert, respandu, ou semé de sablon, & arene: & de là vient le Prouerbe Latin, Descendre, ou venir en l'arene: c'est à dire, faire quelque exercice corporel, ainsi aufsi en vse le mesme Espagnol Martial disant,

Quicquid fama canit, donat Arena tibi.

Et c'estoit par plusieurs raisons, tant pour cause que les combatans ne fussent souillés du sang des meurtris, ou blesés, que à ce que le sang ne fist horreur aux spectateurs, que le sablon l'imbiboit, & aufsi qu'on cachoit, & couuroit aisement ce sang respandu, en remuant le sablon. Et dauantaige que les combatans, & gladiateurs y marchoyent plus assés, & mieux à leur aise sans choir ou glisser, fust ce à pié, ou à cheual, ne plus ne moins. encor que par le iourdhuy aux cōbats, & tournois, ou entrees de Princes lon seme aux rues, & sur les paués du sable, pour l'aissance des passans. Il ne fera hors de propos, puis que nous sommes sur ces theatres & amphitheatres

tres

tres d'escrire des Cirques. Les Romains appelloyent le Cirque, ou Circus, dict de *Circuitus*, vn lieu, & space tout entourné de muraille, dans lequel aussi ilz faisoient, & representoyent les ieux curules, courses, naumachies, pugnes nauales. Calsiod. liur. iij. variarum. Et au commencement telz ieux se faisoient entre plusieurs espees, selon Seruius sur le iij. des Georgiques de Virgile, auât que ces lieux, ou Cirques fussent inuentés, & de là s'appelloyent ieux Circenses, comme du Latin *Circum enses*: ou bien se celebroyent telz ieux entre deux eaues, ou riuieres, afin que les pusillanimes, couardz, & ignaves n'eussent moyen de gagner au pié, ains se voyans estre ainsi encloz, se fissent vaillans, & viriles, comme selon noz meurs, de present on fait combattre en camp clos, en Sticcate, entre quatre piques, sur vn pont fermé des deux extremités. Et T. Liue recite, que le Cirque maxime fut fait à Rome au temps de Tarquinius Priscus, ou les lieux pour voir furent assignés, tant à l'ordre Senatoire, que Equestre. Les Spectacles y exhibés estoient aussi combatz à cheual, & à pié, des Athletes, ou autres combatans, enuoyés querir de Hetrurie: qui combatoyent, couroyent, ou luictoyent, dont la premiere veüe, qui en fut monstree à Rome, fut au temps de Sp. Posthumius Albinus, & Q. Martius Philippus Consules. Liui. liur. ix. Decad. iij. Le Cirque estoit ainsi disposé, que lon choissoit vn grand espace, & mettoit lon au deux extremités barrieres closes, d'ou les cheuaux attelés, ou ioints aux chars, deslogeoyent, & prenoyent la carriere: & parcouru qu'ils auoyent au bout, ils estoient contournés, iusques auoir peruenu à l'autre mete. Et ainsi les cheuacheurs, & combatans s'exerceoyent par l'espoir des prix, dons, & ioyes, mis au my-lieu du Cirque: tels ieux descrit Virgile au v. liure de l'Aeneïde. Depuis ces ieux furent solemnes, & propres aux Romains, & appellés Grans, & d'autres diuerses denominations, comme nous dirons. Après ce Cirque Maxime en furent faits autres deux, l'vn à Flaminus, l'autre à Neron.

De la composition, forme, & proportion du Theatre, Amphitheatre, Cirque, leurs parties, ordres, & dispositions des sieges en iceux.

CHAP. XXIII.

LE Theatre estoit cōstruit en forme de demy rond, & encor de la quatriéme partie du diametre, c'est à dire, ligne passant de l'vne extremité du rond à l'autre par le centre. Philand. chap. iij. liur. v. de Vitru. en produisant, dit il, & estendant les cornes du hemy-cicle, & demy-rond par lignes droites, & coëquales. Par ce qu'a esté dit cy deuant au chap. de la premiere introduct. du Theat. & Cirque, lon peut inferer, & entendre, que Amphitheatre estoit aussi vn edifice, destiné à spectacles, & ieux, fait de figure ronde, & comme composé de deux Theatres conioints, ou assemblés, ou bien Theatre double. Et ainsi le décrit Vitru. & Baptist. Albert liu. viij. chap. viij. disant, qu'il differe outre ce qu'est dict dessus du Theatre: que l'Amphitheatre a la place du mylieu vuide d'eschafaux, & scenes, & entierement non empeschee, au reste, comme degrés, promenoirs, & autres choses semblables. Et que l'Amphitheatre fut principalement fait pour venations, & combats de bestes, tel que C. Iul. Cesar. Auteur Corn. Tacit. à Neron en edifia le premier au camp de Mars, comme est le nostre, ainsi qu'a esté dit, & que non guieres de temps apres, selon Sueton. Tranquil, Augustus pour y edifier vn Mausolee l'abbatit, lequel Augustus. aussi delibera faire vn Amphitheatre au milieu de la cité, qui fut apres construit par Vespasian, & consacré par Titus. Sueton. en leurs Vies, à la dedicasse, & consecration duquel en vn iour y furent tuees I. C. bestes. Eutröp. en sa vie: combien que Martial, d'vne certaine siene, & propre à sa nation Espaignole, flaterie, au j. liu. des Epigrammes, l'attribue entierement à ce Domitian, quand il dit,

Omnis Casareo cędat labor Amphitheatro,

Vnum pro cunctis fama loquatur opus.

Toutesfois par les Autheurs de ce temps là il est clair, que Domitian s'aduantagea de tous les edifices de ses predecesseurs

Empe

Empereurs, ou qu'il restitua, & repara, ou y adiousta, sans, qui pis est, y faire nulle memoire d'eux. Ioseph aussi au xv. liur. dit, que Herodes dressa à Auguste Cesar vn Amphitheatre en Hierusalem. Sur le front, & au deuant du Theatre, entre les deux cornes, y estoit la Scene, ainsi appellee ἀπὸ τῆς σκηνῆς, Tabernacle, par ce que là y estoit l'vmbraige, & à ces fins elle fut au commencement inuentee, dont ont esté appellés les ieux Sceniques, qui se faisoient à l'vmbraige, comme le deuant, & front du Theatre, c'est celle partie qui estoit d'une corne du Theatre, à l'autre, avec la couuerte. Casiodorus lib. Variarum iiii. La Scene estoit ou versatile, ou bien versile, ou ductile, soustenuë par plusieurs colomnes, & epistiles, ou chapiteaux. La versatile, ou versile, estoit celle, qui aisement tournoit ça & là, avec certaines machines, demonstrent autre face de paincture. La ductile, qui en tirant, ou conduisant ailleurs les aix, & tables, l'interieure espace de la paincture se manifestoit, & descouuroit. Seruius au liure iij. des Georgiques de Virgile. A leurs cōmencemens elles n'estoyent point faictes de pierre, ains seulement couuertes de fueillees: apres par succession de temps, ilz se mirent à les faire des aix, ou tableaux painctz, en mode de mur, & ainsi estoient les vnes de deux estaiges, les autres de plusieurs. Dauãtage encor de ceste Scene y en auoit trois differences: l'une estoit tragique, ornee de colomnes, & signes des Dieux, qui interuenoyent, & estoient representees aux Tragedies: l'autre Comique, paincte des figures d'edifices des priués: la tierce Satirique, de montaignes, & sylues, ou les Satyres habitēt. En suiuoit apres le Proscenium, pour les plus grandz, & principaux, ou en richesse, ou en autorité, appellés, Optimates, par Cicer, en l'oraison pro Sex. & Priscian. liu. v. Et aucunes fois le Prince s'y feoit, comme lon lit dās Sueto. chapit. xij. & Tacit. de Neron, qui estoit vn pulpite, ou eschafaux, au deuant de la Scene, ainsi que dit Diomedes, auquel les Sceniques, & Histrions iouoyent, & selon Budee in *l. Athletas. ff. qui nota. infra*. Il estoit aucunement aduancé au deuant de la Scene, ou les ioueurs des fables sortoyent, de sorte que la Scene estoit plus haute: & cest eschafaux, ou prosceniū estoit plus haut, que l'Orchestra, qui estoit au milieu, ou estoient

destinés les sièges, & lieux des Senateurs, d'ou ilz pouuoient mieux à leur aise aduiser toutes les gestes des ioueurs, aussi lon faisoit honneur aux ambassadeurs des peuples alliés, & confederés, de les assoir à l'Orchestra: mais Auguste, ayant trouué que quelque fois lon enuoyoit en ambassade gens, qui estoient de la race des libertes, le leur defendit. Sueton. en sa vie. Et ainsi recite Cornel. Tacit. des Marseillois, & Sueton. en la vie de Claudius Cesar, disant, des Ambassadeurs des Alemans, qui voyans les autres ambassades s'assoir entre les Senateurs, & eux n'y estre poinct appellés, pour n'estre estimés moindres en fidelité enuers les Romains, d'eux mesmes, d'vne Germanique liberté, s'y allerent assoir. Ce que pourtant ne fut trouué ny mauuais, ny arrogamment fait. Et estoit appelée Orchestra ceste place, & endroit, de ὀρχήσμαι, ou ὀρχης, sauter, ou saltation, ceste Orchestra estoit quelque fois grandement enrichie d'ouuraige, comme de sieges, & colonnes par le dedans, ayant vn couuert tout d'vne traicte, & feste, comme Pericles, selon Plutar. en sa vie, en fit vne semblable. Car aussi en ce lieu de l'Orchestre se faisoient les saltations: combien que Iulius Pollux lib. iiii. chap. ix. die, que l'Orchestra est propre lieu de Chorus, qui est l'assemblee de ceux qui voyet iouer les ieux, ou de ceux qui dansent, selon Seneque, & Macrobe, & le Iurifconsulte de lega. iij. & de ceste derniere signification s'entend en ce lieu, ainsi que la Scene est le lieu des ioueurs, & acteurs. Mais le Prince quelque fois regardoit aussi du puluinar, qui n'estoit pas, à mon aduis, vn lieu propre, & designé au Theatre, mais l'Empereur faisoit porter la chaire, ou son paillon, ou bien son poisle, ou son puluinar à l'Orchestre, proscenium, ou autre lieu, que bon luy sembloit, selon sa fantasie, ou commodité, ou le plus souuent au premier front du Theatre, comme C. Iul. Cesar de sa chaire Royale voulut vne fois faire, dont en fourdit si grande contencion. Appian Alexandrin liur. iij. des guerres ciuiles, & de Lucilla seur aisnee de l'Empereur Commode, dit Herodian, liur. j. chapit. viij. Et les puluinars estoient grandz carreaux, presque selon nostre vsaige de ce temps, couuertz ou de drap d'or, ou d'argent, ou de poulpre, ou d'autres semblables estoifes. Bien est vray, que

propre

proprement Puluinar estoit desdié aux Dieux, comme lon peut entendre par Cicer en l'oraïson pro domo sua, & Acron sur Horace, & mille lieux dans T. Liue: ainsi qu'auiourd'hui en noz temples lon voit semblables carreaux, pour y reposer reliques, & autres choses sacres, que despuis ces Empereurs, qui vsurpoient honneurs diuines par la concession des adulateurs, se attribuerent, & ainsi regardoyent les ieux assis, & reposés, à la mode Turquesque, sur les quarreaux. Cauea, ou Caue, estoit au milieu du Theatre, ou estoient ordonnés, & posés des bācz, pour les gens de guerre à cheual, ditz *Equites*, rengés, & disposés à la forme, & semblance d'un coin, larges de derriere, & estroictz du front, afin que les vns, & les autres tant les premiers, que les derniers assis, peussent mieux voir, sans empecher les vns les autres: qui estoient tendus, & couuers de draps, & voilles, pour n'estre les arcz des voultes suffisans à garder le hasle, ou rayons du Soleil, ou intemperie de l'air. A l'entour puis, & enuiron de ce demy-rond, & Theatre par le dedans y auoit des degres de telle ordonnance, que les plus hautz alloient tousiours aggrandissant. Aussi estoient ilz de plus grande circumferance. Car les plus bas estoient pris de plus petit tour, comme lon voit clairement: aux quelz se feoit, iadis, sans ordre, ou difference le populaire. Et qui n'auoit pris lieu de s'y asseoir, il regardoit tout debout des caues. Et par ce le Senat asisoit separé d'avec le peuple, de quoy furent premiers introducteurs, par l'opinion de T. Liuius au iiii. de la guerre Macedonique, & Plutarch. Scipion l'African superieur, & Valerius Sempronius Longus Consules; assés respectatifz contre la vulgaire iniquité, & iniustice faicte aux hommes nobles, de les entremesler avec les plebees, & gens de neāt: ce que destourna, & enaigrit fort le cueur de ce populas, contre Scipion, & le desauthorisa grandement enuers eux. (Mais Valerius Maximus tient, que ce fut le postérieur Scipion) ainsi que ceste lourde, & forte tourbe veut tousiours vsurper les honneurs sur les hommes de reputation, & se mescontete, & fasche s'ilz ne tiennent en quelque estime sa vile, & abiecte indignité, & peu de valeur. Si fut il lors de ceste confuse, & non reiglee costume aduisé, & remarqué la grande venera-

tion du peuple enuers les hommes de grade, & marque, que lon ne fait poinct, que nul Plebee iamais se fust mis au deuant du Senateur, ou Consulaire. Despuis confusement s'asirent és Theatres, & les gens de reputation, & ceux du peuple. Et encor apres Sex. Aure. Pætus, & l. Cornelius Cæthegus Censeurs renouellerent les loix sus escrites, & autre fois apres ces loix par licence populaire violees, y fut remis l'ordre des sieges, par Attilius Serranus, & l. Scribonius Libo Ediles, iufques à ce que par autre loy, dicte Iulia Theatralis, & Roscia, dont fait mention Cor. Tacit. liur. xv. fut ordonné, que les Senateurs, & Cheualiers seroyent assis aux xiiij. degrés, & sieges prochains, & ioignans, & le populaire en seroit chassé. Apres par Auguste, comme tous les auteurs, qui escriuēt de sa vie, attestent, tant fut augmenté le nombre des Senateurs, que les xiiij. degrés n'y estoyent suffisans, ny les lieux voisins. Derechef au temps de Sylla, & M. Otho, lors Tribun, auteurs Dion, Tacitus, Sueton & Plutarch. en la vie de Ciceron, ces dignités des lieux furent troublees, & se pouuoient asseoir aux xiiij. degrés seulement, ceux des dignités Senatoires, Equestres, ou autres illustres, qui estoyent opulens. Et encor par grand iniure de la noblesse de meurs, les deux premiers ordres estoyent des Tribuns, & Plebees les plus riches, qui enorguillis par leurs richesses, sur les hommes de renom, respendoyent prodigalement par tout le theatre odeurs, senteurs, eaves musquées. faisoient liberalités de vins, & viandes, especeries, painctures, & autres superfluités, non veües, & inuistees. Il ne fera donc icy hors de propos, reciter quelques loix quant aux lieux de s'asseoir es theatres, outre les iudictes. Aux despenseurs de leur bien par malignité de fortune, & non par leur faute, estoit baillé lieu à part au theatre, par Othon Empereur, & aussi auant son temps, Cicer. en la ij. Oraison contre Antonius: & de ceste opinion semble estre Spartian, quād, parlant des cōstitutions de Hadrian, il dit, que ces despēdeurs estoyent moqués publiquement au theatre, comme disent les Auteurs en sa vie: & ie croy, que c'estoit à fin, que ceux qui auroyent à contracter avec eux, en fussent aduertis, pour n'y estre deceuz, comme lon lit d'vne constitution, que les celsionnaires,

naires, ou faiseurs de banque route, portent en leurs accoufremens certaine note, & marque, aux fins que dessus. Ceux qui auoyent exercé art ludicre, & fait gain de leurs corps par ce, & qui par vilaine infameté, ou prodigalité quelconques auoyent defauthoré, & aneanty, ou perdu leur honneur, & reputation, ou bien estoient, par leur coulpe, endebtés, de plus qu'ilz n'estoyent soluables, estoient du tout chassés du theatre. Aussi la loy ciuile des infames aux Pandectes, & Code, les repute infames, & de nostre temps voyons nous ces buffons, reuenans à meilleur entendement, & à conualescence de sens, prendre lettres du Roy, pour estre rehabilités, & restitués à leur honneur. Pausanias met ceste mesme loy theatrale auoir eu lieu à la Republique des Atheniens. Et sur cecy estoient deputés gens ayans charge, & officiers au theatre, qui faisoient obseruer ces loix, & avec honte, & deshonneur publique les faisoient oster de là, au cōspect de tous, & ignominieusement, qui s'appelloient *Prefecti subselliorum*, les commis des sieges, & places, pour s'assoir: & du temps de Domitian Empereur Martial parle en plusieurs lieux d'un tel Prefect, & officier, qui s'appelloit Oceanus, quand il dit:

Et sedeo, quā te suscitāt Oceanus.

Et au vj. liure:

In Pompeiano dormis Leuine theatro,

Et quereris, si te suscitāt Oceanus.

Suetone en la vie d'Auguste dit, que cela se faisoit par les Appariteurs, qui estoient comme Sergens, ou Huissiers, lequel Auguste (comme disent les Histoires en sa vie) quant aux femmes ordōna (car au parauant elles estoient promiscuement, & sans loy afsises) qu'elles ne seroyēt qu'au lieu superieur, qui est le grand, & dernier degré, comme il est pourtraict en nostre amphitheatre, & là les seules femmes seroyent, sans nulle compagnie d'hōmes. Aux Vierges Vestales il donna leur lieu, viz à viz du siege, & tribunal du Preteur, pour les cohiber des gestes non honnestes, ou œillades de la debauchee leunesse, par la presence, grauité, & aspect du Magistrat: parmy lesquelles, quelque fois, la femme de l'Empereur se feoit, comme dit Cornelius Tacit. liur. iiii. & ordōna aussi, que les vulgaires

foldatz, qui n'auoyent poinct de charge, ny renommee es legions, & qui autrement n'estoyent pas de marque, appellés Gregarij, ne fussent pas asis aux xiiij. degrés. Suero. Par les mesmes Autheurs appert bien, que ces loix theatrales ont esté changees, faiçtes, & refaiçtes, & immuees plusieurs fois, par Neron, Tibere, Claudius Cesar, Domitian, & autres, que seroit trop long à reciter. Et iceux mesmes tesmoignent, que outre l'officier, prefect que dessus, les Cefars ordonnerēt aussi, pour donner ordre à tout tumulte suruenant, que vne compagnie, & partie d'vne cohorte, asistoit en armes aux ieu. Mais apres, Neron, pour cuider paistre le peuple d'vn espoir de liberte, toutesfois c'estoit pour permettre plus d'insolence, en laquelle il se delectoit, osta ceste introduction. Aussi les Viateurs, Sergens, ou seruiteurs des Tribuns, y auoyent leur lieu. Et ce monstre de Neron à vn liberte, accusateur, pour recompence de sa calomnie, dona lieu entre iceux au theatre. Corn. Tacit. liur. xvj. Quand les Consuls entroyent au Theatre, les Licteurs, Sergens, ou Huysiers, auoyent de coustume crier, qu'on s'en print garde, comme encor pour le iourdhuuy aux entrees, ou yssues des Palais, & Cours de France, au deuant des Presidens, les Huysiers vont criant, qu'on se gare, pour leur faire honneur, & place. Suet. en la vie de C. Iulius Cesar chap. lxxx. Ainsi que c'estoit autre coustume, que entrant le Prince ou ses enfans lon se leuoit, pour luy faire la reuerence, dont toutesfois Augustus se facha. Suet. en sa vie chap. lvj. Les Grecs encor edifierent en leur theatre vn lieu, qu'ilz appelloyent, Buleuticum, qui estoit pour les vieillards, cassés d'aige. Et vn autre, Ephebicum, pour les Ephebes, & ieunes. Mais les citoyens de Marseille ne permettoyent, la ieunesse y entrer, pour n'estre corrompue par les lasciuies ieu, qui bien souuēt, y estoient manifestés. Podium aussi y estoit, mais ce n'estoit pas, selon mon iugement, lieu naturel, & originaire du theatre, ou amphitheatre, ains les Empereurs, qui se fachoyent d'estre pressés, bien qu'ils eussent leurs chaires, leurs poisles, leurs carreaux, ou puluinars, encor pour estre plus au large, & à leur aise, faisoient bastir vn petit proiect, ou cabinet, ou de marbre, ou de bois appellé, Podium, ou faillie, ou petite galerie,

lerie, couuerte, & fermee, quand ilz vouloyent, pour y faire leurs poultronerics, ou yuroignerics, ou pour reposer quelque fois leur vin, d'ou ilz regardoyent les ieux à couuert, ou descouuert, comme leur brutalité les gouuernoit, avec leurs bardaches, paillardes, & cōpaignons de leurs vilanies, & spurcitics. Iuuenal en ses Satyres, & Sueton principalement en la vie de Neron. Bien est vray, que les moins meschans, & non tant auillenés Empereurs, y receuoyent quelque fois les Consules, comme aussi en leurs chaires, & poisles ilz y conuioyēt pour presider, avec eux souuent les Sacerdotz, pour l'hōneur, & respect de leur religion. Aux theatres encor estoient mis, & constitués certains vases d'airain, par disposition, & proportion telle, que Vitruue descrit, pour donner son à la voix, & la rendre claire, haute, & intelligible. Reste les voilles, & affietes d'icelles, dont a esté aucunement touché cy-dessus. Elles estoient donq estendues sur grandes solyues, qui estoient plantees dans les trous, posés par le dehors du theatre, ou amphitheatre, par certaines espaces, comme lon voit au nostre amphitheatre. Dont aussi Vitruue enseigne leurs distances, & proportions, & Pline au liure xix. dit, que Q. Catulus en fut l'introducteur, dont après aucuns les firent de lin, & encor sequitiment plus delicates, & riches. Et pour fin, le lieu ou tous les ornemens & instrumens du theatre estoient referrés, s'appelloit Choragium, Libanius en l'oraison de Demosthenes κατὰ Μειδίου. & de l'officier, qui l'auoit en charge, fait mention Sueton. en la vie d'Auguste, & Vitru. liur. v.

Des ieux, & spectacles representés, & exhibés au Theatre, Amphitheatre, & Cirque, & de l'institution d'iceux ieux.

C H A P. X X V.

DEs ieux, & spectacles vsités entre les Grecs, & Romains, les vns estoient d'oisiueté, & delectoyent grandement, comme des Poëtes, Histrions, Musiciens: les autres appartenoyent aux affaires belliques: & tels sont la luitte, la course, le combat, tirer à l'arc, piquer cheuaux, & semblables, que Platon commande estre annuellement celebrés, pour exercer la ieunesse. Les premiers

plus frequenter se faisoient es theatres, & amphitheatres: & les autres aussi pour le plus souuent es cirques, & stades. Les venations, & combatz contre bestes fauages estoient montrés aux amphitheatres: car ilz estoient enclos, & fermés. Dionis. Halicarnasseus au liur. des Antiq. Romaines atteste, que les ieux furent par les Romains pris des Grecz, & cy-dessus en a esté fait quelque descouuerte. Apres selon Plutarch. Numa les continua à Rome, comme au parauant auoit fait Romulus, ainsi que chacun fait par le memorable rauissement des Sabines, prises, & violees par les Romains es celebrations des ieux. Deux sortes de Magistratz exhiboyent ces ieux. Les vns estoient les Ediles Curules, ainsi nommés, pour estre montés sur chairs d'uoire, ayans charge des maisons sacres, & priuees, & estans comme prouoyeurs aux viures, cōme dit Pomp. Let. au liure des Magistratz Romains, & par les Preteurs aussi, Magistratz par le mesme Autheur, qui faisoient iustice aux citoyens. Que la charge de ces ieux appartenist aux Ediles, Ciceron le dit en la vij. Oraison cōtre Verres, ou aussi il met toute la charge, & administration qu'il doit auoir, estāt Edile designé. Plutarch. & Sueto. en la vie de C. Cesar, lors qu'il fut Edile, n'en disent pas moins, & se pourroit prouuer par infinis lieux des auteurs. Mais quant aux Preteurs, presidens aux ieux, on le peut apprendre de Aelius Spartia: en la vie de Hadrian, & par Appian. Marcell. liur. xxvij. Or les ieux Grecz estoient ainsi nommés, selon Vitruue liur. v. Olympiques, Pythiens, Isthmes, Nemees. Et par les Romains, ou Latins, ieux Latins, ieux de Troye, les grandz ieux, Circenses, Apollinaires, Populaires, Natalices, Nuptiaux, Quinquennaux, Decennaux, Gladiatoires, Actiaques, Sceniques, Auguraux, desquels descrit amplement Alexand. ab Alexand. liure vj. chapit. xix. Polid. Virg. lib. 2. capit. xij. Le ieu de Troye, ou Troyen, qui aussi en prent son nom, fut premierement institué par Ascanius Iulus, filz d'Enee, ainsi que Virgile escrit en l'Eneide liur. v. assés amplement, & selon sa coustume, doctement, estoit celebré au cirque, par les enfans petitz, & grandetz, combatans par compagnies & squadres, & celuy qui en estoit le chef, ou capitaine, ilz l'appelloyent Prince de la Jeunesse,

neſſe, eſleu à ce de l'vn des enfans d'homme de premier nom, comme Senateur, ou Empereur, dont dit Cornel. Tacit. que Tiberius Ceſar, viuant Auguſte ſon pere receut ceſt hōneur, & preſaige, de deuoir regner. Sueton. en la vie de C. Ceſar en fait mention, diſant, que du temps de ſon Empire ce ieu y fut ioué par deux bandes d'enfans, les vns petitiz, & les autres plus grandz. Et Auguſte par le meſme Sueton. pour recognoiſtre, & marquer les enfans de bon eſpoir, ſouuent exhiba, & fit faire ces ieux Troyens. Et ce Sueton. & Tacit. par le diſcours des xij. Ceſars font preſque mention en la vie de chacun d'eux de ces ieux: dōt lon dit communemēt, que les tournois, ou tournoyemens, que les gros Latineurs, appellent *Torneamenta*, ſont venus de là, comme ſi lon diſoit, *Troiamenta*, bien que non les enfans, mais les hommes y combatēt. Les ieux Latins, autrement appellés, *Feries Latines*, eſtoyent, quand le Conſul qui deuoit faire ſacre ſolēnité à Iupiter Latial, vouoit, & promettoit ces ieux au Mont Capitolin. Et Virgil. au vij. de l'Enēide nous apprend la ſource de ces ieux. T. Liue Decad. j. liur. v. & liur. j. Decad. iij. A ces ieux s'aſſembloyent, non ſeulement les Romains, mais auſſi de toutes les villes, & peuples du nom Latin, qui eſtoyent de nombre xlviij. & de ces ieux, par T. Liue. es lieux allegués, Tarquin le ſuperbe, leur dernier Roy, fut inuenteur, qui apres auoir immolé vn taureau, chaſque ville en prenoit ſa portion de la chair du ſacrifice. Sueton. auſſi en la vie de C. Ceſar. & de Neron en faiēt mention. Les ieux Romains, ou Plebees, ou Curules, ou Compitales (car tous ces ieux eſtoyent enſemble, & s'appelloyent ou Plebees, ou Populaires, veu qu'il eſtoit permis à chacun de les donner au peuple, & y faire deſpence) furent ordonnés pour la liberté du peuple, lors que en leur diſcord à l'encontre du Senat, ilz ſe retirerent au mont Aduentin. T. Liue. Decad. iij. liur. iij. & en la meſme Decad. liure vij. & ix. & en pluſieurs autres lieux. Cicer. en la ij. oraifon contre Verres, & Sueton. en la vie d'Auguſte. Par le dire de ces Autheurs, & autres qui en eſcriuent, lon peut entendre qu'à ces ieux, le feſtin de Iupiter s'y faiſoit, les ſimulacres y eſtoyent portés, & deſchargés par toutes les rues, & carrefours: & par ce eſtoyēt nommés, comme dict eſt,

Compitales, de *Compitum*, carrefour. Macrobius aufsi au premier liur. des Saturnal. Les ieux Circēses, ditz ou du Cirque, ou de ce qu'ilz se faifoient, comme i'ay dit, entre les'espees, cōme *circum enses*, s'appelloient aufsi ou les grans Jeux, ou Jeux de Iupiter. Liui. Decad. j. liur. v. dit, que Camillus les inuenta, & mit sus, desquels il fait aufsi mētion aux guerres Punique. Virgil. liur. viij. de l'Eneide en fait Romulus inuenteur, quand les Romains, comme il dit, en iceux rauirent les filles, & femmes des Sabins. Sueton en la vie d'Auguste dit, que pour la perte des legions il fit ces ieux. T. Liue en la Decad. v. liur. iiii. monstre couuertement la façon de ces ieux, disant quelques hommes ieunes Romains imitans & tournans à la guerre, & s'aidans du Ieu Circense, prindrent vne des plus basses parties du mur. La coustume estoit lors, n'estant encor introduicte si grande prodigalité, remplir le Cirque de bestes de toutes nations, & chercher diuers moyens d'espectacles &c. comme s'enfuit au texte de T. Liue. Ilz estoient donques tels, que par ordre ceux qui iouoyent, marchoyēt par les lieux du Cirque, ou estoient apportés les simulacres & effigies des Dieux, & Empereurs. Tacit. liur. ij. là ou aufsi alloient par ordonnance tous les Pontifes, & Sacerdotz. Cornel. Tacit. liur. iij. Apres la course dressée sur les chars, & à cheuaux, apres encor le combat cōtre les bestes cruelles, & combatz à cheual, dont les ieux Equestres par ce estoient des ieux Circenses. Sueton. en C. Iul. Cesar. Mais de ces ieux l'heure estoit communement sur le midi, disant Sueto. que Claudius se delectoit aux ieux Meridiens. S. Augustin au viij. liure Confession. les appelle par ce Meridiens. Et comme il appert par les Autheurs, en la vie de Domitian, par Cassiodorus, par Pau. Diacon. en l'histoire des Lombardz. Lamprid en la vie de Commodus, & Apollinar. en ses Hendecasyllabes. De ces Aurigateurs, combatans sur chariotz, y en auoit quatre bādes, ou factions, ou compagnies, vestus, & ornés pour s'entrecognoistre, ainsi que font noz gens de guerre, par leurs escharpes, de couleurs de leurs Princes, de quatre couleurs, les vns de couleur Cerulee, que nous appellons Perse, ou bleüe, semblable aux vagues de la mer, appelée par les Grecz Thalassique, & la mer, *θαλασση*, dicte par

les Romains Venete. Vegece Auteur liur. de re Milit. iiii. semblable à la fleur du Iris, ou flambe, Diosco. liur. j. chap. j. & par les Grecz encor couleur Cymatile, de κύμα, qui est la vague de la mer, dont Ouide dit, *habet quoque nomen ab undis*. Et pourtant ceste bande se nommoit Venete. L'autre estoit dicte Prasine, qui est la couleur verte, car πράσιον, d'ou le mot a esté pris, est vn Pourreau, duquel la fueille est fort verte: & Pline au liure xxxvij. chap. viij. fait recit d'aucunes pierres precieuses, ou gemmes, dictes *Prasius*, ou *Chrysoprasius*, comme de *Prasius* escrit nostre Gaulois Marbodæus, qui en dit:

Vtile nil affert, nisi quod viret.

Et Cardan libr. Subtilit. iij. Albert le grand au liur. ij. de Mineralib. l'appelle la mere, & Palais de l'Esmeraude, & c'est donc celle que nous appellons la Prasine de l'Esmeraude: mais il dit que ce mot vient de *Prasium*, qui a vne verdure espoisse, comme le Marrhubium, qui est le marroufle, ou marroubin. Dioscorid. liur. iij. chap. xcviij. & chapit. c. Mais quant à l'autre, Marbodæus ne l'appelle pas, *Chrysoprasius*, ains *Chrysoprasius*, από τοῦ χρυσοῦ, καὶ σπράσιον, que ceste pierre soit mouschetée de petitiz pointz tirans sur l'Or. La troisieme bande estoit blanche, couleur notoire. La quatrieme paree de vestemēs de couleur de rose, qui estoit vermeille, comme les roses, par les fables Poëtiques ont esté, aucunes apres auoir esté tainctes du sang de Venus. Encor ainsi que recitent les Auteurs sus admenés, Domitian Empereur y adiousta deux autres troupes. La premiere Purpuree, ou Purpurine, vestue de couleur de pourpre, qui estoit rouge, de laquelle Hercules fut inuenteur, se promenant au riuage de la mer, & ayant son chien mangé vne des coquilles, du sang desquelles s'en fit apres la pourpre. Aelian de Var. histo. Mais à fin que ceux qui estoient vestus de couleur de rose, & ceux de pourpre, ne se mescogneussent, ie croy qu'ilz entendent de la pourpre violette, que Cornel. Nepos dit couster c. deniers la liure, ou bien que nous prions couleur de pourpre, cōme Pline au liure ix. chap. xxxvj. que ce fust semblable à la rose, tédant au noir. L'autre deuxieme, adioustee par Domitian, estoit vestue de iaune doré, qu'ilz appelloyent dorée, qui est à nous la couleur d'orenge. Les qua-

tre premières couleurs, comme dit Calsiodorus, furent inventées à l'imitation des quatre temps, & saisons de l'année, imitant le vert, ou prasin le printemps, la rose l'esté ardent, & chaut. Le blanc l'automne prumineux, ou gelant, & le Venete, ou bleu l'yuer nebulieux. Les chariotz sur lesquels estoient faictz ces passetemps, estoient appellés *Thensa*, Tranquil. en la vie d'Auguste. T. Liue en plusieurs lieux, & Cicer. de *Aruspic. Respons.* Ces ieux Circenses estoient celebrés, non à certains temps, ne prefix, mais quand la Republique estoit en danger, par veu ilz estoient ordonnés, comme apres es pompes funebres, & exeques des Cefars, es iours de leurs natiuités, ce que se peut prouuer par Iul. Capitolin, en l'histoire de Pertinax, & Sueton. en Tiberius. Encor Spartian. recite, ces ieux auoir esté donnés par Hadrian, à l'adoption de Ceionius Commodus Verus, comme au Consulat, par Vopiscus en la vie de Aurelian. Et dit le mesme Autheur, que au triumphe de Aurelian sur Zenobia, les Circenses furent ioués: aussi se iouoyēt ilz quelque fois par les Empereurs allans aux expeditions de la guerre. Iul. Capitol. en Maximus, & Balbinus. Aux quels ieux outre ce qu'est dict dessus, y estoient les courses de cheuaux. Tranquil. en la vie de Claudius, de Nero, & de Caligula, y exhiboyent aussi venations, & diuerfes bestes sauuages: ce que non seulement estoit faict à Rome, mais aussi es Prouinces Romaines. Car Marcellin au liur. xiiij. dit, que Constantius Empereur exhiba en Arles (cité pour lors de nostre Prouince Narbonoise, comme nous auons dit, & l'amphitheatre y est encor fort entier) ieux theatraux, & circenses. Autres ieux estoient ditz seculaires, ou Herculiens, desquels on lit des hymnes es Lyriques d'Horace, celebrés de cent, en cent ans, signifiés par *seculum*. Le trompette, ou Precon qui les publioit, y conuioit les citoyens, à voir ces ieux, que nul viuant n'auroit veus, & ne les verroit iamais plus. Ainsi est à deplorer nostre briefue, & infortunee vie, qui dure si petit espace de temps, & encor nous efforceons par mille moyens, & mortz recherchees, aduācer ceste vmbre, & saison, & amoindrir le naturel cours, qui nous a esté donné, qui par vne façon, & qui par vne autre. Ces ieux furent, comme dit Censorin

de Die

de Die Natali, & Valerius Maximus, introduiçtz par Valerius Romain, l'an apres que les Rois furent chassés de Rome. Mais ces ieux, dit Cornel. Tacit. furent celebrés l'an apres la fondation de Rome Dccc. & interrompu l'ordre par Claudius Empereur, lxxiij. ans seulement apres ceux que Auguste auoit faict en son temps celebrer, aux quels il auroit prohibé, que les gēs ieufnes, masles, ny femelles n'y alsistassent la nuit, sans estre accompagnés d'aucuns de leurs parens d'aage meur, & prouect. Sueton. en sa vie, chap. xxxj. ce que le bon Prince ordonnoit, craignant, que contre la Jeunesse ne fust machiné quelque subornation, ou corruption par la nocturne licence. A ces ieux les Poètes recitoient leurs vers, poésies, & comedies, & y estoient aussi monstrees bestes sauuages. Tranquil. en la vie d'Augustus, Solin, & Iul. Capitolin, en la vie des Gordians. Les ieux Quinquennals, qui estoient repetés de cinq en cinq ans, ne sont pas ceux mesmes, qu'on appelloit Lustres, qui aussi signifie le temps de cinq ans. Car aux lustres nuls ieux ne s'y faisoient, que ceux qu'ilz appelloient *Taurilia*, ieux institués à l'honneur des Dieux Inferes, regnant Tarquin le superbe, pour faire cesser la pestilencieuse saison, ayant cours contre les femmes enceintes, eux croyans estre aduenue, pour auoir esté par long temps vendue à leur boucherie chair des taureaux: ce qu'ilz prohiberent lors: & pourtant ces ieux s'appelloient *Taurilia*, *Boetia*, ou *Bupetia*, quelque fois *Soli-Taurilia*, & estoient immolations de trois hosties, du taureau, du mouton, & du verrat. De ces ieux tauriles Censorin dit, que Seruius Hostilius Roy des Romains fit l'introduction, à fin que sceu le bien des citoyens à chasque an cinquième, lon fist le Lustre. Auguste apres les reforma, y adioustant plusieurs ceremonies. Sueton. en sa vie. Et les Quinquennaux bien souuent estoient celebrés de quatre en quatre ans: outre ce qu'au Lustre le nombre & choix des citoyens, ensemble leur lustration, ou expiation, ou purgation y estoient faites, comme dit Statius in Syluis, & Lucan au j. liu. Pharfal. Outre ce qu'aux ieux Quinquennaux les Musiciens concertoyent ensemble de leur art. Ceuxcy estoient presque telz, que aux Grecz les Olympiques, en partie, & en

partie les Panatnees de Minerue,qu'ilz nomment *Αθωωω*, dont Suidas met les differences: des quels aussi sont faietz les liures Panathenaiques de Isocrates,& Platon. Et Thucidides au vj. liur.dit,que Hipparchus ordonnant la pompe des mineurs Panatnees,fut occis par Harmodius,& Aristogiton. Les ieu Decennaux,de dix en dix ans,nommés ainsi par leur temps, institués par Auguste , auxquelz il remettoit l'Empire és mains du peuple,pour le reprendre tout soudain,& se mon-
 strer à eux plus agreable. Sueton.en sa vie,que depuis Constantin le Grand,selon Eusebe,en l'histoire Ecclesiastique,& Gallienus , selon Trebellius Pollio , celebrerent. Le dernier que i'aye memoire auoir leu, qui les ayt faietz des Empe-
 reurs,a esté Theodosius le ieune,ainsi qu'il appert au j.liure des epistres de Symmachus,en vne epistre,qu'il luy en escrit. Et par mesme moyen estoient les ieu Vicennaux de xx.ans, ou bien au xx.an de leur Empire,tels que Constantin le grād a faietz,comme on lit aux escritures de sa vie:& se void aussi par les medailles,que nous auons de luy. Les ieu Apollinai-
 res semblables à ceux,que les Grecz disoyent Pythiens , pour auoir esté vaincu ce grand Serpent par Apollo,comme descrit Ouide au j.de la Metamorphose. Dont T.Liue liure v. Decad.iiij.met l'origine,& institution par plusieurs parolles, & par le succés de l'histoire Romaine lon lit,qu'ilz ont esté celebrés infinies fois. Les ieu Capitolins se faisoient en sou-
 uenance,que le Capitole fut gardé des assautz des François. Liui.Decad.j.liu.v.parlant de Camillus. Les ieu Saturnales, & leurs especes,c'est Sigillaires,Bacchanaux,Lupercaux,cha-
 risties,banquetz,& festins entre les amis celebrés au vj.des Calendes de Feburier. Ouide aux Fastes les descrit. Et Basilin-
 des,les ieu des enfans,ou ilz faisoient par fort vn Roy, qui commandoit aux autres. Iul. Pollux Onomasticon liure ix. Les ieu Saturnaux estoient en Decembre,banquets,& fe-
 stins entre les amis,qui s'entre-donnoyent presens les vns aux autres,appelés Apophoreta,& Estraines,dont Martial parle si souuent aux Epigrammes. Les Sigillaires , que les citoyens donnoyent sigilles,qui estoient petites images d'argent,ou cuyure,& les villains des villaiges en donnoyent d'os,qui par
 ce esto

ce estoient dictz des petitz offetz, Ofillaires. Sueto.en la vie de Claudius.Spartia.en la vie de Hadrian,& de Caracalla, dont Macrob. au j.liur.met l'inuention, Martial aux Apophoretas.Lupercaux des Luperques,à toute licence adonnés, dont Cicer.reprend aigrement M.Antoine,que par licence lupercale il ayt voulu couronner Cesar en Roy,& en parle Virg.au viij.de l'Eneide.Ouid.au ij.des Fastes, & Halicar.ij.liur.Ro.Antiq.Les Bacchanales en Feurier,& en vendenges. Corne.Tacit.liur.ij.Liuius liur.ix.Decad.iiij.comme aussi en Feurier, nostre Carefmeprenant,vray Bacchanal, desquels tous,Prudent.au ij.liur.In Symmach.fait mention.A ces ieux Saturnales les valetz,& serfz se paroyent des robes des maistres.Auteurs Macrob.& Lucian au Dialogue,qu'il appelle *χρονοςολων*. Les ieux de Minerue appellés aussi *Quinquatria*, Liui.liur.iiij.Decad.v.Tranquil.en la vie de Neron,& de Domitian.Les Floraux,de Flora,dont Martial reprend Caton, d'y estre venu,& sachant bien de quelle licence,on y vsoit,s'en estre incontinent forty:& en vn de ses Proëmes il veut,ou que Caton n'entre dans son theatre,ou qu'il n'en sorte pas,s'il y est vne fois entré.parlant de la leçon de ses vers obscenes,& impudiques,cōme les ieux de Iuno,de Mars,& autres Dieux, dont toutes les Histoires sont copieusement pleines.Les ieux Sceniques,dictz de la Scene,comme a esté dit,selon T.Liuius au Consulat de C.Sulpitius Peticus,& C.Licinius Stolo furent introduictz,& institués,pour faire cesser la pestilence,en l'an de l'Edification de Rome cccxcj.de tant que ne s'y trouuant nul remede à ceste contagion tant furieuse,ny par conseil humain,ny par autre recours à leurs Dieux, fut aduisé, avec plusieurs autres reconciliations de l'ire celeste, d'introduire ces ieux,par les mal aduisés,& aueglés idolatres,cuidans pacifier Dieu avec eux,par leurs impudiques saltations, & spectacles. Et firent venir de la Hetrurie les ioueurs,qui fautans,& danceans sans nul vers, façon,ou mesure de vers, au son des fleutes rendoyent gestes de leurs corps,plaisantes à voir,& delicieuses.Ceste nouvelle recreation fut trouuee tant agreable au peuple,autrement graue,& belliqueux,que leur ieunesse puis apres s'entreiafant les vns les autres avec mot-

tetz, termes de ioyeuſeté, & verſetz fans art, ou raiſon, ſe print à imiter ce qu'ilz auoyent veu faire par les hiſtrions Hetru-riens: & les hiſtrions eſtoyent appellés du Thuſque mot, Hiſter, qui ſignifioit Ioueur, ſelon Varron. Les Grecz appelloyēt ces brocardemēs ridicules ainſi aduancés fans muſique, Exordes, comme ce qui eſtoit dit en chantant *ἐρωδιον*. Apres en l'an Dxiij. de l'edification de la cité, qui fut cxxij. ans, ſuyuant la premiere inuētion, Liuius Andronicus bailla vne fable, pour y eſtre recitee, compoſee en vers, & mètres: & ainſi conſecuti- uement peu à peu, comme lon voit de pluſieurs choſes, s'en fit vn art de tels paſſetemps, & choſes fortuitement proferees, & à la volée. Et apres les Comiques, Tragi-ques, & autres Poetes y reciterent leurs vers, & Poefies. Succesſiuement y furent puis appellés & introduictz les Precons, ou crieurs publicz, Trôpettes, Clairons, ioueurs de Fluſtes, Harpes, & autres in-ſtrumens de Muſique, pour chäter, & reſiouir les ſpectateurs ſur la fin des Actes. Les ſpectacles des Gladiateurs, ou comba- tans y eſtoyent monſtrés, & celebrés des beſtes ſauuaiges, au- cunes fois pour plaiſir, & autresfois pour paſſetemps, comme on lit de Valerius, qui faiſoit combattre Constantin au Thea- tre contre vn Lion, enuieux de la gloire naiſſant du ieune Prince. Pomp. Let. en ſa vie. Et qui voudra voir, comme ſe faiſoit ce combat contre ces beſtes ſauuages, qu'il voye Caſio- dorus liur. Variarum. v. & Philand. ſus Vitruue liur. v. chap. iij. & Leon Baptiſte Albert liur. viij. chap. viij. pluſieurs condam- nés de peines capitales, ou pris es batailles y eſtoyēt contraintz combatre contre les beſtes cruelles, ſelon que Martial en plu- ſieurs lieux demonſtre. Et auſſi en ce demy vers,

-Nec cepit arena nocentes.

Seneque auſſi quand il dit, que deux hommes à ce deſtinés, auant y eſtre expoſés s'entre-tuerent. L'inſtitution d'iceux, & leur ſource met Iul. Capitol. en la vie de Maxim. & Balbin. Les ieux de la courſe, de l'arc, & du ſaut eſtoyent ſemblables à ceux, que les Grecz appelloyent Iſthmiques, qui eſtoyent de la courſe, & de l'arc, & aux autres ditz Pyrrhiques, qui eſtoit vne dāce, dont cy-apres nous parlerons. Les Iſthmiques eſto- yent nōmés de Iſthmus, près Corinthe. De ces ieux eſt faiſte frequen

frequente mention dans Plutarch.& dans Pindare en quelques lieux,tournés par Alciat Iurifconf.comme il appert par ses euures Poëtiques inferées dans le Tome de ses euures. Vitruue au liur.ix. Quelque fois quand ilz vouloyent faire,ou prononcer des concions, aduertiffemens,ou exhortations à tout le populaire,ilz l'assembloyent au Theatre,d'ou facilement par tous leurs oraisons, & harengues pouuoient estre entendues. Ce qui fut aussi pris,& imité des Grecz, qui souloyent consulter au theatre. Cornel.Tacit.liu.xviiij.bien qu'en Athenes,selon Plutarch.le theatre ne fust point lieu de legitime concion,que par ce toute la Grece en fut defaïcte. Car estant toute la vile,& abiecte troupe du populaire assemblee au theatre,là se deliberoyēt par troubles,& tumultes,plustost que par raison,les guerres,& là se conferoyent les honneurs, charges publiques,& magistratz. On lit aussi en nostre Histoire sacre,que ceux qu'on tenoit pour delinquans,dignes de mort,quelque fois estoient executés aux theatres,comme de Caius,& Aristarchus,qui par les Orfeures,& Statuaires furent admenés au theatre d'Ephese,pour y estre punis,pource qu'ilz auoyent blasmé leur art. Petrus Comestor es Actes des Apostres chap.xcix.

Des saltations, & dances, faïctes aux Theatres, & Amphitheatres.

C H A P. XXVI.



L estoit encor à descrire,entre autres spectacles du theatre,les saltations,qui sont,selon nostre vsaige,& phrase de parler,les dances,ou bals,ou bien bransles, de non moindre recreation,que qui que ce fust,des autres representees aux theatres.Surquoy ie n'appelleray en tesmoins, que ceux qui hantēt les bals de ce temps:lesquelz encor qu'ilz ne s'esgayent pas à dancer,si y prennent ilz tel contentement, à voir les delicatz,& mesurés mouuemens,mesmes des femmes d'honneur,& beauté recommandee,qu'il surpasse de tāt les precedens antiques,comme les dames,qui en ce honorēt les honnestes compagnies,sont superieures en tout argumēt, & subiect de louenge,gloire,& honneur,à ceux par qui lors

les saltations estoient exhibees. Et pour monstrier que ce n'estoit pas le temps contemptible, ou vulgaire, nous prendrons de l'histoire, que anciennement on n'exhiboit guieres ceremonie aux Dieux, qu'elle ne fust accompagnee de sa dance. Et Orpheus, & Muscus Poetes Grecz, & antiques ont ordonné, comme statut tres honneste, commencer les louenges diuines par rythmes, & saltations: & de là bien souuēt ilz disent ceux qui ont parfait leurs mysteres, auoir ἐφορχῆσαι, auoir acheué la dance. En Delos assurement nul sacre n'estoit celebré, qui quant & luy n'y interuint & la musique, & la dāce, comme dit Seruius sur les Eglogues de Virgile. Car lon y voyoit cōpaignies de ieunes enfans sautans, & danceans, & au deuant d'iceux, sonneurs de flustes, & harpes: & auant le sacrifice ilz enuironoyent par plusieurs tours, retours, & cōtours l'autel: & ainsi l'escrit Athenæus, & Pindare met plusieurs noms de telles dances: ou il est manifeste, qu'ilz commençoÿēt du costé gauche au droit premierement, & suyuant aucunement le Zodiaque, qui a le mouuement contraire au celeste, du Couchāt au Leuāt, & apres de l'endroit, & position dextre à la fenestre, selon la raison de la circumuolution celeste. & de ce parle Virgile au iiii. de son Eneide, quand il décrit Apollo visitāt Delos, & les dances des Driopes, & Agathirses. Et selon Arrianus en son histoire d'Alexandre, les Indiens tenoyent toute Veneration aux Dieux pour manque, & imperfecte, si la dāce y deffailloit. L'egypte la tenoit bien en telle opinion, que comme lon y parloit, & escriuoit par ambages, & hieroglyphes, par leur Protheus, n'estoit autre chose entendue, qu'un souuerain, & excellent Baladin, se transformant par ses gesticulations de la dance, en tant de diuerses, & variables sortes d'affections: & hores imitant l'humide, & liquide nature de l'eau, maintenant la celerité du feu, apres la superbe geste du lion, la furie, & l'impetuosité du leopard, les aisés fleschiffemens des petites verges, & houssines, & en fin, toutes les gestes & transformations, tant chantees par les Poetes, que lon le tient pour homme, qui faisoit de son corps telle metamorphose, que luy venoit en fantasie. Et Homere donnant aux hommes pour choses meilleures, & plus exquises le dormir,

l'amour,

l'amour, & le chant, en fin luy fait aufsi present, pour l'vne des delices, & voluptés, de la dance, & si l'appelle encor *ἀμύμονα*, cōme ne se resentant nullement de la morsure de Momus, & reprehension. En autre lieu ce mesme grand Homere, parlant des benefices, que Dieu nous a donnés, il dit, qu'il a eslargy aux vns les raisons, & magnanimités de combattre, & aux autres l'artifice, & moyen de dancer, & musique delectable, disant,

Ἄλλω μὲν γὰρ ἔδωκε θεὸς πολεμικὰ ἔργα,

Ἄλλω δ' ὄρχησώμεν, καὶ ἡμερόεσσαν ἀοιδίην.

Et Pindare n'appelle il pas souuent Apollo Orchestes, c'est à dire, Danceur. Les Poëtes encor qui tiennent Iupiter, pour le Prince des Dieux, souuent en leurs Poesies ilz le feignent, & introduisent, qu'il dance. Et par ce Socrates, ainsi qu'on lit aux auteurs de sa vie, tant s'en faut, qu'il l'eust voulue blâmer, que mesme il commande à l'apprendre, comme trouuât beaucoup de venusté à ce mouuement decore, & bien composé. Platon entre autres dons exquis, que nous auons receu de Dieu, outre, & par dessus les bestes brutes, ce sont, dit il, l'ordre, nombres, & musique, & les façons & varietés de dancer. Je diray bien d'auantage, que qui fait bien dancer, ie l'estime fauant naturellement de toutes les disciplines: de la musique premierement: car composant, & accommodant son corps à la dance, il faut necessairement, qu'il l'entende. Il est Arithmeticien, & Geometre, par la mesuree, & reiglee composition, nombre, & aduancement & des piés, & de tout le corps. Il est Philosophe, & Physicien, & Moral, entendant la nature des affections, qu'il imite, par l'esbranlement corporel, & les gestes conformes aux meurs, qu'il y exprime, & contenance, qu'il doit tenir, qui ne sont de moindres parties, & documens, & de l'vne, & de l'autre. Qu'il soit bon Orateur, il appert, par ce que la geste est en l'art oratoire tant recōmandee, que preceptes infiniz y sont enseignés pour l'acquérir bonne, louable, & decente, laquelle tient vne des principales parties en la dance: outre encor que le bon danceur, ainsi que l'orateur vehement, & disert, esmeut en nous les affections, & pafsions, si violement par l'esbranlement de sa personne, & en se taisant, comme l'orateur avec sa voix, & oraison elaboree: &

reduisant ainsi ses membres en tant de façons, & diuersités, il ne se montre moins sauant, & adroit, en la paincture, & en la plastique, & en la statuaire, que ces ouuriers le fauroyent représenter, & diuersifier par decences, & proportions elegâtes, & recreatiues: & tout ainsi que les Astronomes sauent les cours, & reigles, infallibles des Astres, & la diuersité d'iceux. Leur Mercure n'a pas plus de fortes de mouuemens, ny les auges, epicicles, excentriques, & deferens plus diuers, & infallibles cours, que la dance, son imitatrice, comme il est euident, à qui saura & l'un, & l'autre. A laquelle encor est requise vne memoire prompte, & vitte, & telle, que Calchas, par Homere, la desire, pour estre recors, & n'ignorer rien du present, passé, & aduenir, à fin que d'une vitte promptitude il accorde ces trois temps, & compose tout soy de semblable Vitesie à la coulant musique, & harmonie des instrumens, au son desquels il s'esbransle. Surquoy n'est à obmettre, ce que les Autheurs en la vie de Neron escriuent d'un danceur, qui imita tellemēt sans parole, & par les seules gesticulations de la dance, tout l'adultere de Venus, & Mars, tout l'aduertissement que le Soleil en fit au poure mary, Vulcan, & la surprise sur le faict de l'adultere, par l'offence, que Demetrius Philosophe Cynique assistant, & spectateur, fut constrainct luy accorder, pour chose admirable, que non seulement il auoit veu toute la Fable, mais il iugeoit par l'autre sens de l'ouye, l'auoir comprise, & entendue, & cuider, que le danceur parlast, & des mains, & de tous ses membres, qui auoyent dancé ceste Fable. Et par les mesmes autheurs j'ay appris, que le Roy Barbare, en son exquiz, & excellent demanda à Neron, un danceur, pour s'en seruir aux Nations estranges de Truchemant, & interprete, non pas de sa voix, & parole, mais seulement avec les gestes, qu'il faisoit, par lesquelles non moins intelligiblement, que s'il eust parlé toutes langues, il leur donneroit à entendre, tout ce que peut choir au pouuoir de la langue humaine. Mais il suffira pour ce lieu parler des louenges, & celebrites de la dance, & des danceurs, de laquelle les Romains paroyent leurs ieux; theatres, & amphitheatres de plusieurs façons, & especes d'icelle, dont par Pollux liure iiii. à l'Empereur Commodus,

Carolus

Carolus Valgulius sur Plutarc. au liur. de Musica. L'vne estoit dicté Emmelie, de la bien ordonnée, & decente motion du corps, par Arrian parlant des Indes, qui estoit reduicte aux formes des Tragedies, ainsi que Cordax aux Comedies, & la Satyrique à Bacchus, autheur aussi Atheneus. Autres estoient appellees Euoplies, comme armées: car ilz les dançoient armés, l'espee en main, ainsi que font mesme aujourdhuy les bouffons: & l'vne d'icelles armée, s'appelloit Pyrrhica, de laquelle fait mention Vlpian en la loy. *Aut dānum. ff. de pœnis*, Plutarch. en la vie d'Alexãd. le Grand. ceste dance, ou soit elle inuentée par Pyrrhus Grec, pour exercer la ieunesse aux armes, selon Pline liur. vij. ou par Pyrrhicus, selon Solin, ou par outre, comme dit Strabo, ou par qui que ce soit, selon l'opinion de Dionys. Halicar. liur. vij. ou soit qu'elle s'appelle ainsi, comme estant presque ardente, & violente, de laquelle opinion semble estre Olaüs Mag. lib. xv. capit. xxvij. Les Gotz la dancent autour d'un grand feu, comme en ceste region lon fait à la saint Iehan, elle estoit en grande celebrité, & estime aux Romains en leurs theatres: tellement que guerres n'estoit exhibé leu par eux, que lon ne la danceast, dequoy es vies des Empereurs; exhibās les Jeux, les Histoires en font toutes remplies: Sueton. en C. Iul. Cesar. Spartia. en Hadrian, qui l'appelle Dance militaire, Ammian Marcellin. liur. xvj. & Platon au liur. vij. de Legib. dit, que celuy qui inuenta les dāces, en trouua deux especes de fort honnestes, l'vne paisible, & tranquille, & l'autre la Pyrrhique, qui se dance, dit il, par le mouuement du corps, imitant le coup, & frapper de son ennemy, & aussi le destournement, & rabatement des coups: & brief, c'estoit, comme vne escrime entre l'assaillant, & l'assailly, & entre plusieurs combatans, avec grand ordre, & mesure: aucune fois se reneans en rond, autre fois en quarré, & en toutes sortes, & faces de combatans, & squadrons belliques. Apuleius liur. x. *Asini aurei*. Herodian liur. iiii. chap. ij. Les acoustremens de ces danceurs, par ce que i'en ay appris de Dionys. Halicarnas. liur. Antiq. Rom. vij. c'estoyent, Tuniques rouges cōme les grains de la pome grenade, & eux ceinctz par dessus de ceinctures, & cenglons d'airain, d'ou pendoyēt espees, & en main haltes,

ou lances plus courtes, que les moyennes, mourrions en teste, avec crestes, & pannaches, & au liur. ij. il adiouste, que à la gauche ilz portoyent petitz boucliers, ou teulaches, à la mode des Thraces, auquel lieu ausi il descrit ceste dance Pyrrhique, comme faiët bien Xenophon sur le commencement du vj. liur. de *Cyri minoris expeditione*; fort elegamment, & de nostre temps Guillaume du Choul en sa religion des Romains, là ou il descrit, comme les Empereurs estoyent referés au nombre des Dieux. Autre dance estoit dicté Cybistene, dont parle Lucian de gymnasijs, de ceux qui se renuerfoient sur la teste, par piés, & mains, ainsi que ceux qui au temps present, la teste en bas, les piés en hault, dancent des mains, seruans d'office des piés, ainsi appellés comme les vrinateurs, & plongeons, ou calafateurs, qui se plongent dans l'eau avec telle, ou semblable constitution de leurs corps, que Homere appelle par ce $\kappa\upsilon\beta\iota\sigma\tau\eta\varsigma$, de $\kappa\upsilon\beta\iota\sigma$, qui vaut autant, que se getter la teste premiere. Autres dances y estoyent exhibees, dont parle Martial aux Epigrammes, qu'il appelle Gaditaines, comme venues des Gades, qui sont, comme nous auons dit, les colonnes d'Hercules: mais elles estoyent lasciuës, & impudiques, telles qu'encor auiourd'hui lon appelle en ce país, ou la Volte, ou le Gigotin, ou bien la dance des Tymbales, & Tymboles, en nostre region, qui est deshonneste, imitant les gestes Veneriques. Plusieurs autres fortes, & façons en met Alexand. Ab. Alexand. Genial. dier. liur. ij. chap. xxv. que ie laisse, pour estre brief, trouuant les sus escrites, mesmes la Pyrrhique, la plus noble, & vsitee à noz theatres. Et qui bien amplement, & elegamment voudra voir de la saltation, ie le renuoye au Dialogue de cest argument, qui est escrit par Lucian en ses euures, Athenæus aux Dipnosophistes liur. j. & iiij.

Des sepulchres, & epitaphes, qu'on voit à Nismes.

CHAP. XXVII.



L me reste encor l'autre partie de ceste euure, qui est les Epitaphes, & inscriptions, à estre descrite: tant par ce que c'est vn des principaux argumens de la grandeur de nostre ville, que ausi le lecteur y verra plusieurs choses

choses belles, & de doctrine, ayant premierement presuppofé quelques choses appartenans aux fepultures, i'enten aux fepultures Romaines, de tant que c'est nostre propos. Car fi ie voulois defcrire les diuerfes ceremonies des autres nations, il y auroit befoin d'vn liure à part, & fpecial. Les Romains, ainfi qu'il eft tres-clair par toute leur hiftoire, brusloyent les corps mortz, & par ce felon Seruius fur le .xj. liure de l'Eneide, *Pyra*, c'estoit le buschier, ou amas de bois, qui, lors qu'on commençoit à le brusler, s'appelloit *Rogus*, & eftre bruslé, changeoit fon nom en, *Bustum*, & pour ceste cause par figure Latine, Ciceron au ij. liure *de Legib.* tient *Bustum* estre, *τύμβον*. Et tout ainfi qu'ilz appelloyent *Bustum ab vrendo*, aufsi *τύμβον* à *τύφειδαι*, qui eft aufsi brusler: ce que par les Latins eft appellé ou Monument, (par denomination generale tout ce qu'a esté fait en faueur du defunct: bien qu'il n'y foit enfeuely) ou fepulchre, ou *Tumulus*, & par nous de là Tumbau, ou Tumbé, qui eft le lieu ou les os, & cendres des corps bruslés ont esté mis: Vlpian en la loy ij. *de relig. & fump. funer.* & difoit aufsi au mefme lieu Vlpian, monument eftre toute chose laiffée à la pofterité pour aduertiffement, & memoire: ou fi lon mettoit les reliques des defunctz, c'estoit vn fepulchre, & fi lon n'y en mettoit point, il eftoit dict, Monument, appellé par les Grecz, *κενόταφιον*, comme lieu vuide. *l. Monumentum. ff. de relig. & fump. funer.* qui eftant mis fur les chemins admonestoit, & ces decedés auoir quelque fois esté mortels, & nous le deuoir eftre comme eux. Encor y eftoyent les Maufolees, appellees felon Pausanias, de ce fepulchre que Arthemifie Reine edifia en fouuenance de fon mary Maufolus, dont escrit Diogenes en la vie de Anaxagoras, fi pompeux, que de là les fepulchres des Princes, & autres de grande despence, furent dictz Maufolees: ainfi qu'en plusieurs lieux on lit des Maufolees des Cefars, dās Sueton, Martial, Cafiodorus, & autres telz auteurs & P. Comestor fur l'hiftoire de Daniel chapit. vij. dont à S. Remy en Prouence en ya vn tel, duquel le terroir adiacent eft dict Maufole: duquel j'ay entendu que Valeriole, Medecin demeurant en Arles, a doctemēt escrit, qui me fera surfeoir d'en dire autre chose. Et les cendres encor eftoyent cachees dans

vases quelque fois de terre cuitte, quelque fois d'or, ou d'autres metaux, où matieres, qu'ilz appelloyent, *Vrnes*, par metaphore, qui estoient faictes comme vases à tenir eau. Et encor louoyent ils, & stipendioyent des femmes vieilles, à les pleurer, & lamenter, comme encor aujourdhuy lon fait en aucuns endroitz de Gascogne qu'ilz appelloyent *Præfica*, comme prefectes à ce, dont fait mention (& ce me suffira pour tesmoignage) l'epitaphe recité par Appian es epitaphes d'Italie inter Baias, & Anuersam, qui dit,

D. M.

P. ACTILIO RVFO ET ACTILIAE BERONICAE VX. VIXERVNT ANN. XXIII. SED PVBL. MENS. X. ANTE NATVS EST ET EADEM HORA FVNGOR. ESV AMBO MORTVI SVNT ILLE ACV ISTA LANIFICIO VITAM AGEBANT NEC EX EORVM BONIS PLYS INVENTVM EST QVAM QVOD SVFFICERET AD EMENDAM PYRAM ET PICEM QVIBVS CORPORA CREMARENTVR ET PRÆFICA CONDVCTA ET VRNA EMPTA ATQVE INDVLGENTIA PONTIFICIS LOCVS DATVS EST. Aussi encor a esté besoin, tant par l'authorité du droit canon, notoire, que par arrestz des courts supremes de France, defendre cest a chept de terre. Ilz brusloyët les corps mortz avec poix. Et comme ce genre humain est proclive, & abandonné à toutes excessiuetés, tant alla auant la superflue despêce Romaine, quant aux sepultures, que tout ainsi comme aux ornemens, aux acquisitions de terroir, & aux festins il y fallut statuer moyen: aussi fut il necessaire donner loy, & abbaïsser les grans frais, que lon faisoit aux pompes funebres, mesmes par les loix des xij. Tables, en ce lieu d'icelles allegué par Cicer. de Legib. liu. ij. ou il est dit, NE QVIS SEPVLCRVM OPEROSIVS QVAM QVOD X. HOMINES EFFECERINT TRIDVO: & ASCIA NE POLITO. Comme cy-apres en son lieu particulier sera expliqué: & ne permettoit ceste mesme Loy des xij. Tables, par ces pa-

rolles

rolles, SVMP TVM IN MANES, LVCTVM QVE MINVVNT O, excéder en despence, ou dueil, & lamentations quant aux decedés. Bien est vray, que les loix, & meurs permettoient, reciter les louenges, & gestes des hommes honorables en leurs sepultures, & en faire concions, oraisons, & vers, ou carmes funebres, voire & les chanter avec instrumens de musique, appellés aussi par les Grecz, Neries, & encor y dresser festins, conuiues, & banquetz : ce qu'est par trop vulgaire & à l'histoire, & aux Iurisconsultes. ff. *§ C. de religios. & sumptib. funer.* Les inscriptions apposees sur ces monumens, tombeaux, ou sepulchres, pour aduertissement aux passans, qui y git, & repose, sont appellees Epitaphes, comme mises, & escrites iouxte, ou sur les sepulchres. L'infinite' desquels on voit par les Poëtes, & Grecz, & Latins, & par les antiques ruines, aussi de nostre ville, dont nous auons cy-apres fait collection des plus elegantes, & memorables. Par les loix, & meurs des Romains encor estoit prohibé d'enseuelir, & faire les sepulchres dans les villes, ains aux champs, & en leurs terroirs, ce qui se preuue par ce qu'en dit Cicer. liur. ij. *De Legib.* Et Vlpian dit que l'Empereur Adrian ordonna peine pecuniaire iusques à xl. pieces d'or, applicables au fisc, contre ceux, qui feroient sepulchres dans les villes, & semblable amende au Magistrat, qui l'auroit permis. On lit bien aux Annales Romaines de ce temps là, que Traian fut le premier enseuely dans la cité, en Séleucie: & si dit Plutarch, qu'apres il fut permis aux chefz de guerre, de se faire enseuelir voire, au Fore n'estans eux (comme dit Cicer. au lieu cy dessus allegué) pour leur vertu obligés à la loy. Mais de cecy, & autres choses notables sur ce subiect, Cælius Rhodiginus lib. lection. antiq. ix. cap. xliiij. xlv. xlvj. en escrit doctement, & diffusement. Et c'estoit entre autres raisons, que Ciceron en dit, pour euiter les incendes, qui en pouuoient suruenir. Et pour ne nous desuoyer par trop, & suyure noz brisees, nous y renuoyons le Lecteur, cupide d'autres choses. Il est encores à expliquer vne chose vniuerselle, que nous voyons en toutes noz epitaphes, qui est, ou en abrégé D. M. ou bien DIIS MANIB. tout ainsi que s'offrant la chose aux epitaphes suyuanes, pour ar-

rester le Lecteur, ie me parforceray à l'expliquer. Les anciens abusés sur la fauce opinion de leurs Dieux, voire, selon Varro, iusques au nombre de trente mille, tenoyent, que ces Dieux Manes estoient ainsi appellés, de diuerses analogies, comme recite Nicol. Perot. sur l'Epigram. de Martial, au iiii. liur. *Turba grauis paci, &c.* & autres du mot, mane. Car, mana, c'estoit bon: & par le dire de Sext. Pompeius Festus liur. xj. *de verbor. veter. signification.* Aelius Stilo disoit, que Manes signifioit bõ, & par ce D I I Manes, estoient ditz bons, par ceux qui les veneroyent humblement pour craincte de la mort, comme immanes au contraire, nous appellons cruelz, & qui ne sont pas bons. Parquoy, Manes, c'estoyent les bons espritz, & ames des decedés: appellés Dieux, pour le grand hõneur, qu'ilz faisoÿt aux defunetz. Et selon aucuns autres, Manes, sont les espritz baillés pour gouuerneurs au corps humain, ainsi appellés, cõme Emanés, & procedés des semences des parens. Et par ce Pluto est dict *Summanus*, comme le plus grand entre iceux. & par l'opinion de Apuleius de Dæmon, Socrat. Manes, seroyent proprement *Genij*, desquelz est tant traicté en la Metastrologie, ou il est faict mention d'iceux, pour sauoir, & tirer des lieux de noz natiuités, leurs noms, pour les euoquer, & appeller, & pour s'aider d'iceux, & d'autres poinctz & hautz, & occultes. De ceste opinion ne sembloit pas estre Virgile au I I I I. de son Eneide, quand il dit,

Id cinerem, aut manes credis curare sepultos?

Ou ses commentateurs tiennent, qu'il ensuyuoit en ce la sentence reprouuée, & brutale de ceux, qui cuidoyent le tout prendre fin, quant & le corps. Mais il le disoit, pour s'accommoder à Anne, seur de Dido, à ce qu'elle luy remonstroit, l'ame du defunetz ne se soucier, si Dido se remarioit, cõme vainement dient quelques legistes au contraire, assauoir que l'esprit du mary mort est triste, si la femme passe aux secondes nopces: mais Virgile Magicien, n'estoit de celle susdicte opinion, estant l'opinion contraire, vne des bases, & principes de la Magie. Parquoy en tous les endroiectz, ou par noz tombeaux, & epitaphes nous trouuerons, D.M. ou abregé, ou au long, il faut entendre, que ceste epitaphe, & inscription est

vouee,

vouee, ordonnee, & faicte à l'honneur des ames, & espritz des decedés, mesmes de celuy, au nom duquel lon met, & appose ceste memoire, & monument. De descrire icy, qui sont ceux, que ce Paganisme idolatre appelloit *Lares, Lemures, Genij, Larua, Lamia, Penates*, qui quelque fois ont conformité avec ces Manes, n'est nostre propos: mais les liures de Iamblicus, de Psellus, d'Apuleius ausi en son Apologie de Platō, & Plotin, Marsilius Ficinus, Francisc. Georgius de *Harmonia totius Mundi*, Timæus, Locrus in libr. de *Anima Mundi*, Hesiod. in oper. & die, Plato per Dioti. in conuiuio, per Socrat. in Phadr. & in Phileto, Reuclin. in Cabal. lib. ij. Calus Rhodiginus, & autres, en pourront satisfaire l'auidité du Lecteur, que ie laisse sciemment, pour continuer le subiect commencé: aduertissant premierement le lecteur, que toutes ces inscriptions, sont de lettres antiques, ou Attiques, tant belles, & bien faictes, entaillées, & proportionnees, que ny Geoffroy Toury en son chāp Fleury, ny Albert Durer, aux Institutions Geometriques, ny Iean Baptiste Palatin au liure *Delle varie scriture*, ou autres Italiens, qui en ont tant escrit, ne les forment, ou proportionnent mieux, qu'elles le sont en pierre dure par toutes noz epitaphes. Or ces epitaphes que nous auons peu recolliger, sont telles, assauoir, qu'à celles qui sont manques, & obliterees, nous auons mis vne estoille, pour marque, comme au suyuant premier,

★ MANIBVS.


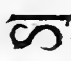
SEX. SPVRII SEX. F. VOL. SILVINI

A ceste-cy, comme à plusieurs autres, quelques I. sont esleués, hors ligne, ou par ce que la voyele I, est longue en la raison de la quantité, ou pour la decence, & beauté, ou pour la fantasie d'iceluy, qui l'entailla, & le F, escrit apres S E X. signifie Filij, qu'il estoit filz de Sextus: ce que suffira pour aduertissement à plusieurs autres semblables, ou les lettres sortent hors de ligne, & ou cest F. seule y est entaillée.

E V C H A R I S T V S E T G E R M A N V S L I B. ★

IIII VIR. AVG.

Ceste inscription est, que *Eucharistus, & Germanus liberti*, c'est à dire, qui auoyent esté esclaves, & serfz, & furent manu-

mis par leur maistre, & seigneur, le nom duquel y est effacé, luy dresserent cest epitaphe: & ie ly plus tost à ce mot, LIB. Liberti, que Liberi: pour cause que les deux noms ne me ressembtent pas estre Romains, ains Grecz, tels que les serfz en estoient communement appellés. Puis les Romains ne se contentoyent point d'un seul nom. Sur ce lieu de IIII VIRI AVG. sont à examiner deux difficultés: L'une à quelle raison ces lettres numerales IIII sont couronnées, où bien la virgule supérieure y est surposée. L'autre de IIII VIRI S Augustalibus; & quelle dignité c'estoit. Nous appellons couronnemens de lettres, ce que autrement par abreuiation la dernière, & Goticque Latinité appelle, Tiltre, comme disant, ā, tiltre, signifie, am, ē, tiltre, signifie, em. & semblables. & les antiques Latins escriuoient bien aucunes fois, quō, pour, quum. Appian en l'epitaphe de Rome, qui dit DIIS MANIBVS SEXTI PERPENNAE FIRMI VIXI QV̄O ADMODVM VOLVI QVARE MORTVVS SVM. NESCIQ. Et dit Mazochius, auoir trouué MGRA, pour Magistra, en vn Epigramme antique de Rome, in monte Celso, & pour, Veltra, ainsi VRA, en vne antique inscription selon Lazius liur. iij. chap. iij. Dequoy toutefois les antiques Latins n'usoyent tant frequemment, que pour le iourdhuy aucuns en vsent, mesmes aux langues vulgaires. I'ay obserué, pour auoir leu plusieurs antiques inscriptions, tant en pierres, marbres, que aux bons Autheurs, que communement ilz couronnoient les lettres, & notes numerales, aucunes fois celles qui excedoyent le millenaire, & autres fois aussi celles, qui en estoient au dessous: ainsi que Valerius Probus, & apres luy Cornel. Agrip. au ij. liure de occult. philosoph. Ioan. Tritem. Abb. en la Polygraphie, & le commentateur Italien sur le iij. liur. chapit. j. de Vitruue Pollion escriuant. I. pour mille, V. pour cinq mille, X. pour dix mille L. pour cinquante mille, D. pour cinq cens mille, C. pour cent mille, ou bien ainsi C.M. combien qu'ilz le marquassent aussi de ceste note CCCIOOO ou ainsi,  & deux cens mille ainsi, C.C. & aussi de ceste note  & mille fois mille ainsi, M.S. Parquoy quelque fois on trouue IIII I. sans couronne

ronnement, & autre fois couronné, ou bien VI. VIR. ou $\overline{\text{IVV}}$ IR., ou au long ainsi SE VIR, comme aussi $\overline{\text{I}}$. ou $\overline{\text{I}}$. $\overline{\text{II}}$ ou $\overline{\text{II}}$. les vns avec la ligne surposée, & les autres sans ligne, & par fois la ligne à trauers, ainsi $\overline{\text{IIII}}$ VIR, & ainsi de tous les nombres des vnités des decennaires, & centenaires, tant aux auteurs susdicts, que autres antiques, mesmes abondamment dans Pierre Appian & Bartholom. Amantius en leur liure, appellé *Inscriptiones sacrosanctæ Vetustatis*. Et Iacob. Mazochius au liure dict, *Epigrammata antiqua urbis*: & pour venir aussi à l'interpretation d'autres epitaphes, nous dirons encor, qu'ilz couronnoyent autres lettres, que numerales, cōme lon lit & aux Autheurs allegués, & aux pierres antiques. Car, $\overline{\text{N}}$, signifie ou nolter, ou neueu, ainsi, CAESARI. S. $\overline{\text{N}}$. TRAIANI. $\overline{\text{N}}$. ou $\overline{\text{N}}$. Neptunus ou $\overline{\text{N}}$. Nummus $\overline{\text{N}}$. Numisma, ou illorum $\overline{\text{N}}$. nomine. Et escriuoyent ainsi $\overline{\text{CF}}$. pour CAII FILIVS. & $\overline{\text{Q}}$. pour QVINTVS, OV QVAESTOR ET $\overline{\text{V.P.}}$ pour VIVENS POSVIT $\overline{\text{QQ}}$. QVAESTORES. $\overline{\text{COS}}$ CONSVL. $\overline{\text{H}}$. HAERES $\overline{\text{H}}$. HORA. $\overline{\text{S.P.}}$ SACRVM PALATIVM. $\overline{\text{S.C.}}$ SACRVM SCRINIVM. $\overline{\text{VX}}$. VXOR. $\overline{\text{MS}}$. MENSES $\overline{\text{M.N.}}$ MILIA NUMMORVM $\overline{\text{MR}}$ MILITIAE ROMANAE. $\overline{\text{P.M.}}$ PRINCEPS MILITVM $\overline{\text{VC}}$. VIR CONSVLARIS. $\overline{\text{G.N.N.}}$ GLORIAE N. O. MINIS NOSTRI.

Toutesfois ces motz abregés n'ont tousiours la virgule au dessus. Puis que nous sommes venus à la mention des virgules, ou tiltres, ou couronnemens des lettres, ce ne fera hors du subiect, d'adiouster encor à ce propos, que les Hebreux en vsent bien quelque fois, ou bien d'imposition de lettres sur lettres, comme au grand nom & ineffable de, יהוה, pour lequel ilz escriuent bien, $\overline{\text{י}}$, ou ainsi, $\overline{\text{יה}}$, selon Postel au liure de xij. langues. & pour, $\overline{\text{א}}$ $\overline{\text{ישראל}}$ escriuēt, $\overline{\text{א}}$, & pour, $\overline{\text{ב}}$ $\overline{\text{בית אבי}}$ escriuent, $\overline{\text{ב}}$, aussi les noms peregrins en leur langue ilz les marquent de deux virgules, ainsi II. & vne infinité d'autres, que leurs Grammairiens, enseignans les abbreuiations, nous tesmoignent, comm'on peut voir en la Grammaire de Munster, & encor en son BIVR HAPERVSCHIM. & leurs

Cabalistes, pour DIEV DES EXERCITES, ainsi, $\overline{\text{צבאות}} \overline{\text{אלה}} \overline{\text{יהוה}}$, & pour VICTOIRE, $\overline{\text{נצח}}$, Et ce mesme ineffable & grand nom $\overline{\text{יהוה}}$, & $\overline{\text{אל}}$, & autres, que Paulus Ricius poursuit au liure de Cælesti agricultura, & semblablement les mesmes Cabalistes à leur, $\overline{\text{אור אריות}}$, & $\overline{\text{ברוך}}$ $\overline{\text{צמרבה}}$, que Agrip. au .iij. liure de occulta philosoph. cha. xj. interprete, comme aussi au nom des Machabees par, $\overline{\text{מנבכי}}$, qu'il declaire audict liure. chapit. xxxj. Reuclin. in cabala lib. iij. Et pour fin les premiers Chrestiens qui auoyent cognoissance de la langue Grecque, escriuoient aussi les noms de IESVS, & CHRISTVS par abregé de couronnemens de lettres, ainsi $\overline{\text{IHS}} \overline{\text{XPS}}$, que Aldus Manutius aux liures de sa Grammaire interprete, en l'Isagoge de la langue Grecque, disant, que la seconde lettre H, est la lettre $\overline{\text{η}}$ Grecque, & non l'aspiration Latine, & en CHRISTVS la premiere est le X Grec. la seconde P, de laquelle opinion est aussi Ioan. Nouiomagus au liur. j. Art. computator. chap. ix. & Theodor. Bibliander lib. de Ration. com. om. ling. cap. de notis & Arcan. script. attestant, l'auoir veu, & encor plus abregé, escrit ainsi és liures non Imprimés, $\overline{\text{HS}}$, & $\overline{\text{XS}}$, comme aussi nous auons veu en antiques liures escriptz de main, pour $\overline{\text{κρῖσ}}$, escrit, $\overline{\text{κσ}}$, Parquoy par ce qu'est dict dessus appert, les Romains n'auoir esté les seuls, qui ont vsé de ceste façon d'écriture, & virgules: cecy nous aidera, à entendre l'Epitaphe, qui est à Nismes près la porte des Carmes, sur vn montant de porte de iardin, qui est tel,

D. POMPEIO HOMVNIONI
PATRI Q.

Et nous seruira aussi, à lire le Terme, qui est chés Pierre de Malmont Conseillier Presidial, qu'est tel

G. Q. N.

TROPHIMVS SER. R.

Toutesfois ie ne puis entendre, qu'y signifient ces lettres couronnees, quelque indagation, que i'en aye faicte, ou ce seroit, qu'on les accommode à quelqu'vne de celles suscriptes, & leur interpretation. Et vn semblable Epitaphe est à Brignon, village près Nismes, escrit aussi sur vn Terme, & ainsi,

G. L.

G. L. N.

C. VALE R I V S G E R M A N V S A M I C V S.

Sur lequel i'y fais meſme doute, qu'à l'autre : mais puis que nous auons cy-deſſus eſcrit l'Epitaphe, qui fait mention de VI. VIRIS AVGVSTALIB. il ne faut laiſſer ce lieu en arriere. Auguſtales s'appelloyent ceux qui eſtoyent conducteurs des premiers rencz à la bataille, ayans eſté aduancés à l'honneur par Auguſte, *l. quinque ſummates, de Decurionib.* ou bien c'eſtoit vne dignité, & Magiſtrat municipal. Alciat. ſur celle loy: là ou Auguſtales, ſont tous les miniſtres du palais Imperial, autrement par noz loix dictz *Prætoriani, Comitatenſes, Ceſariani, Curiales, Aulici,* & en noſtre langue, courtiſans. Et par ce lit on en aucunes antiques inſcriptions H O N O R AVGVSTALITATIS. Et faut noter que bié ſouuent ces Romains, ainſi qu'encor auioyrdhuy les Venitiens, & autres introduiſoyēt leurs Magiſtratz, & officiars, & iceux nommoient par la charge à eux baillee, & par le nombre d'iceux, qui en eſtoyent, & des collegues, & compaignons, qu'ilz leur attribuoient: i'ay bien leu dans Trebell. Poll. en l'hiſtoire des xxx. Tyrans, parlant de Titus, que Calpurnia, femme de ce Titus, eſtoit adoree comme ſacerdote I. Viria, & n'ay me-moie, l'auoir leu ailleurs. Apres ilz diſoyent, II. VIRI. III. VIRI. IIII. VIRI, & ainſi au ſemblable, iuſques voire au nombre de C. VIRI. Dont nous parlerōs cy-deſſouz. Apres lequel nombre ilz mettoyent le nom, & tiltre de leurs charges. Ce que n'eſtoit ſeulement en la cité Romaine, mais en leurs Municipales, Colonies, & Prouinces allies, à leur Image, imitation, & ſemblance: & auoyent ilz commencé par le nombre de II, comme diſant, II. Viri, c'eſt ij. viri Capitales. II. VIRI Perduellionum, II. VIRI Quinquennales, qui auoyēt administration pour cinq ans, qu'ilz eſcriuoient ainſi II VIRI QQ. Spartian. in Adriano, II. VIRI ſacris faciundis, II. Viri Nauales. II. VIRI *Aedilitij iuris dicendi,* & aucunes fois ſouz le tiltre de II VIRIS les charges eſtoyent diſtribuees quāt à leurs ſacres. III. VIRI capitales, qui aucunes fois eſcriuoient ainſi TR. V. CA. Menſarij, Monetarij, par les Antiques inſcriptions ainſi notés TR. V. MON. & A. A. A. F. F.

C'est à dire, *Trium viri monetarij, auro, argento, ære flando, feruando*, pour fondre & marquer or, argent, ou cuire: qui estoient comme à present maistres, essayeurs, & autres officiers des monoyes. *Nocturni adiuu resciendarum, inspiciendarumque, agrarij, coloniarum deducendarum, nocturni pro incendijs, arcēdis*, & le III. virat apres le parricide de Iulius Cesar, de Antonius, Lepidus, & Augustus, III. *viri alletores*, inuentés, & créés par Auguste, selon Suetone, qui eslisoyent les Senateurs, & auoyent la charge de recognoistre les compagnies de gens à cheual, transduisant à eux la charge des Censeurs, comme sont auourdhuuy en Frâce les cōmissaires de Guerres, III. *viri Epulones*, ayans charge des festins publicz, & des Dieux. IIII. VIRI. *Iuris dicundi, Curandarum Viarum, Aeditij, Quinquennales, Flamines, Adiuutores Prouinciarum*. IIII. VIRI *ab Aerario*, comme à Nismes ainsi,

D. M.

M. CORNELII. M. F. VOLT. MAXIMI IIII. VIRI AB AERARIO PONTIFICIS

Le reste y deffaut: Et encor l'autre, qui dit,

C. FVLVIO. C. FIL. VOLVPO PRAETOR AB IMP. CAES. AVG. VESPAS. PRAEFECTO ALAE. LONGIN IIII VIR AD AERARIVM PONTIFICI PRAEFECTO VIGI. IVLIA D. FIL. CONCESS. VIRO.

V. VIRI ou Q. Q. ainsi és antiques inscriptions, dont les vns selon T. Liuius liur. ix. Deca. iiii. & en mille autres lieux, estoient pour faire le guet la nuict, autres qui donnoyent ordre à reparer les murs, & tours, & les autres qu'on deutoit arbitres, ou preud'hommes entre les contendans des confins, & metes des champs, & terroirs: mais apres procedant l'Empire Romain à sa grandeur de Monarchie, les sacerdots des Colonies, & Municipes estoient nommés du nom de v. virat, & *Temonarij postremo qui vocabantur, quinque viros habere ceperunt*, *αὐτοαγορίας, Graecis dictos. Constant. lib. xij. C. l. de cubiculis, Tit. de Priuil. eorum*. J'ay bien leu dans T. Liue, liur. vij. Deca. j. que furent créés V. VIRI. *Mensarij*, pour la dispensation de l'argent des debtes, comme bien souuent lon augmente les

te les Magistratz, & officiers, aduenant la necessité, par ce que cy-dessus nous auons dict des III. VIRIS Mensariis. VI. VIRI. car ainsi l'escriuent ilz, ou bien IIIII. VIR. ou SE VIR. Desquels, par ce que en diuers epitaphes de nostre cité y en est faicte mention, pour les mieux entendre, nous en descrirons plus copieusement, & par le menu. Ceux-cy ie les trouue auoir esté seulement hors la cité Romaine, & aux Municipales, & Colonies, & separés du nombre, & ordre des Decurions, comme les IIII. VIRI. Ceux-cy faisoient les festins publics, & auoyent leurs colleges, les vns estoyent dictz Augustales, comme en nostre epitaphe superieur de EVCHARISTVS, & en plusieurs autres de nostre ville, mesmes en cestuy-cy,

D. M.

C. VECTII. HELPIS. IIIII. VIR AVG. **E** VECTIAE SERVANDAE VXORI VIVI SIBI POSVERVNT.

Et encor ailleurs à Nismes,

D. M.

M. ICCI SOTERICHI IIIII VIRI AVG. OBEIA PHILETAE MARITO KARISSIMO.

Aussi en vn autre,

DIS MANIBVS.

FIRMI LVCANII IIIII VIRI AVG. ORNAMENTIS DECVRIONVM NEMAVSI HONORATO.

Mais par cest epitaphe appert, contre ce que nous auons cy-deuant dit, que Firmus Lucanius fut ennobly, & honnore' des ornemens des Decurions.

Dauantage en l'epitaphe suyuant,

IIII VIR. AVG.

L. VALERIO VOL. PHILVMENO CARTARIO. le reste y faut.

Encor autre,

T. INDESII TERTII AED. COL. AVG. NEM. DOMITIA EORTE SIBI ET VIRO DE SE BENE MERITO V. F.

Cestuy-cy estoit garde du college A V G. de Nismes. Car selon Iustinian aux Institutions ciuiles, Aedituus signifie le garde, qui selon Ioseph. de bello Iudaico lib. j. auoit aussi charge de tenir net, & purger le temple.

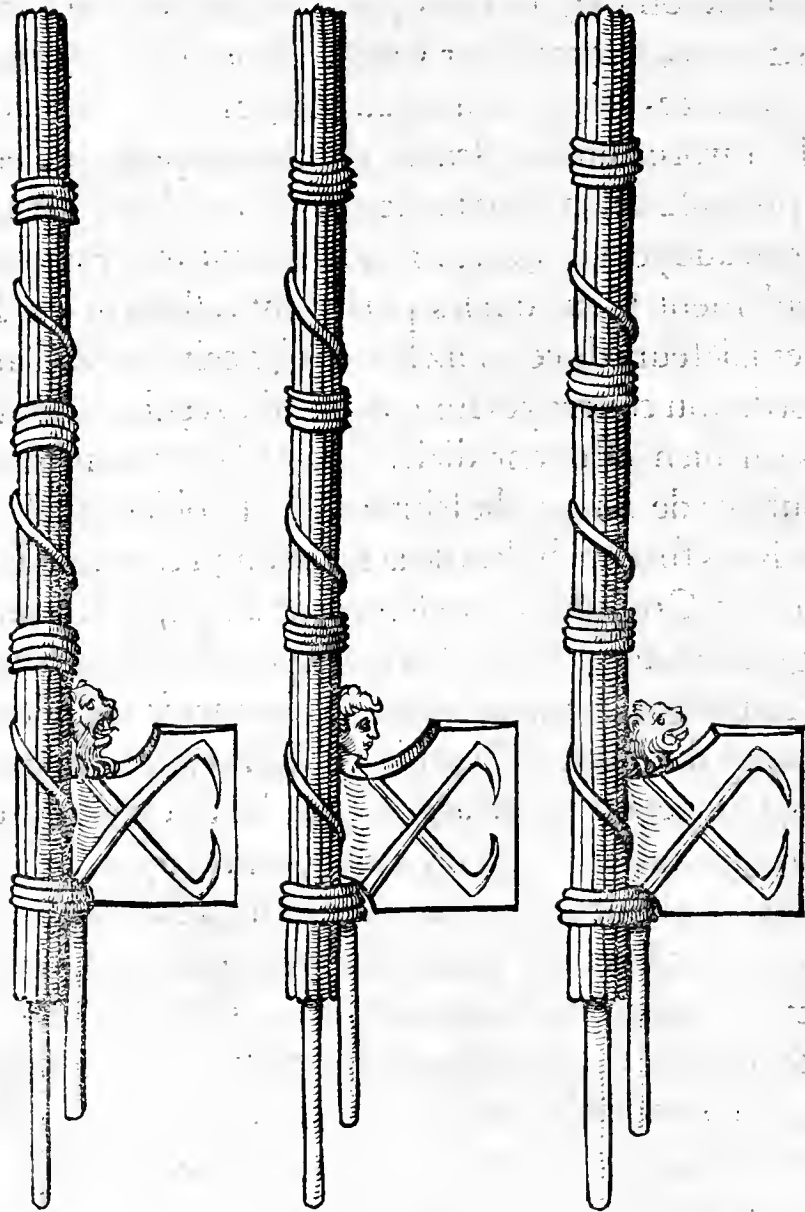
D. M.

C. CASSELI VOL POMPEIANI PRAEFEC.
FABR. IIII VIR. IVRIDICVNDO PRAEFEC.
VIG. ET ARM. ANNONIAE TITVLLAE
VXORI.

Il appert encor, que cestuy-cy c'estoit vn Magistrat, & officier de iustice, par ces parolles d'icelle IIII VIRI IVRIDICVNDO, comme nous auons cy-dessus dit, des IIII VIR. IVR. DICVNDO, & ce C. CASSELVS estoit aussi maistre des machines belliques, comme auourd'hui, Maistre de l'artillerie, ce qui est denoté par ces parolles PRAEFECTI FABRORVM, lequel estoit appellé, comme il appert par Froissard, & autres Autheurs de son temps, escriuans auant l'inuention de la bombarderie, Maistre des Arbalestriers. Aussi estoit-il capitaine du guet, & des armes, par ces motz PRAEFECTI VIGILVM ET ARMORVM, ou ARMATORVM, ayant charge, selon Fenestella, & autres, d'asseoir, & poser le guet la nuit par la ville, pour obuier aux assemblees nocturnes, & de faire acoustrer les piloires, pour punir les condamnés à mort. Auoit aussi charge des incendes, larçons nocturnes, coureurs de paué. Et encor la marque qu'il estoit Magistrat, estoit, qu'à l'entour de son epitaphe les fasces y sont entaillées. Surquoy il faut entendre que, *fasces*, par deduction des faisceaux de petites pieces de bois, & botes liees ensemble, c'estoyent les marques, & monstres des consules Romains, & encor par tour, & ordre, par mois à lvn, & à l'autre des magistratz, & maiesté de la iustice, que leurs Liecteurs, Sergens, & officiers portoyent au deuant d'eux. Qui estoient de faiscelletz de verges, attachees aux haches, pour demonstrier, qu'ilz auoyent autorité de punir les delinquans, & chastier à verges, comme auourd'hui, selon noz meurs, du fouet, & punir aussi à peine de mort, avec la hache, qu'ilz appelloyēt, *Securis*, pour en faire trécher la teste aux coupables de mort,

ce que

ce que print son origine des xij. peuples de Thufcie, selon Dionysius, Florus, & Strab. liur. v. de la Geographie: & estoient, pour le plus, ces verges Consulaires, selon Pline liure xvj. cap. xvij. d'un arbre, appellé *Betula*, Bouleau, espece de Peuplier, qui se plioit, & fleschissoit facilement. Ces Magistratz aucunesfois en auoyent douze, autresfois six, comme Proconsules, tant seulement. Ceux qui les portoyent, estoient des Latins appellés Licteurs, de ce qu'ilz lioyent les criminelz. Car portans cordes, ou courroyes sur eux, ils suiuyent tousiours Romulus, ou bien estoient dictz *Litores*, sans c, comme ministres publicz de *λιτορ*, ce dit Plutarch, au Problem. 67. Et apres que les Rois furent chassés de la Republiq. Romaine, Brutus, & Valerius Consules se presenterent au peuple, pour estre plus agreables, avec douze Licteurs, portans seulement verges, & non les hasches, leur ostant la terreur, & craincte, qu'ilz en auoyent, dont depuis vint la coustume, qu'ilz marchoyēt sans les hasches, ou coutelas, fors que les Dictateurs, ou Decemuires, ou autres, de qui n'y auoit point d'appel à plus grād Magistrat. Les Dictateurs auoyent xxiiij. de ces Licteurs, ou Ministres. Les Preteurs n'en menoyent que vj. des officiers, ou Licteurs avec les fasces, ou verges dans la ville, sans hasches aussi, & quelque fois hors la ville portans hasches. Ces meurs, & solennités ont esté bien souuent alterees, changees, augmentees, ou diminuees, tellement que aux moindres Magistratz, voire quelque fois aux femmes des hautes maisons cest honneur a esté ou decerné, ou bien vsurpé, comme est en infinis lieux des Histoires tant souuent traicté, & descrit, & apres vne victoire grande, & de consequence ces fasces, ou verges estoient entortillees de laurier, en signe de victoire, comme lon lit dans Plutarch, de Pompee, & Lucullus. Pour fin de ce propos nous dirons, que ce que les Romains appellent *Fasces*, les Aramees nomment *Alba*, selon Ioan. Viterbien. aux commentaires sur Berofus en diuers lieux, dont les figures estoient telles,



IIII VIR. AVG. C. VECTIL ERMETIS IVLIA
FVLCINA VXOR

IVLIAE THALVSSAE IIII VIR. AVG. L. IV-
LIVS HESYCHVS CO^NVS

D. M.

IIII VIR AVG Q. AVRELIO HERMAE VE-
STIARITAI IIII VIR. AVG. POLITICVS
PHOEBVS RESTITVTVS LIB. ET SYN-
TYCHE.

Il y a vn autre epitaphe, ou partie d'iceluy (car le commence-
ment n'y est point) qui dit ainsi,

IIII

IIII VIRI CORPORATI NEMA V S E N S E S
P A T R O N O E X P O S T V L A T I O N E P O P V L I
L D D D

Qu'est à dire, qu'il estoit de leur corps, Vniuersité, ou College, & qu'ilz luy auoyent dedié ce lieu par le decret, & ordonnance des Decurions, ce qui est noté par les lettres, L.D.D.D. mais il y auoit aussi d'autres VI. VIR. appellés QVIRINALES, FLAMINALES, I V N I O R E S, SENIORES, dont les vns auoyent vni à leurs estatz l'ordre (comme a esté dit) de Decurionat. Les autres estoient aussi Augures, autres estoient & VI. VIR, & III. VIR. tout ensemble, comme aussi par le iourd'hui, & alors aussi, vn mesme tient plusieurs offices, dignités, & administrations. Tellement que nostre Iurifconsulte Alciat est contrainct confesser, qu'il ne sauroit au long desduire quelle estoit en vniuersel leur charge, & gouvernement. VII. VIRI, qui auoyent la charge des iugemens, des ieux, & festins, qu'ilz appelloyent VII. VIRI *Iudiciorum, Ludorum, Epulones*. Despuis lequel nombre ie n'ay souuenance, en auoir leu autres, que iusques à X. VIR. qui estoient en grande autorité, nommés par diuerses denominations, & ayans iurisdictiones amples, cōme X. VIR. *Agrorum, iudiciales, praescriptionum, distribuendorum donatiuorum, sacrorum*, & les premiers qui gouvernerent la cité, apres les Consuls, comme les Consuls, chassés qui furent les Rois, desquels en plusieurs autheurs est faicte mention des loix, college & iugemens X. VIR. De ce nombre de X. VIR. ie faute aux XV. VIR. pour n'en auoir trouué es autheurs aucuns autres, iusques à ceux-cy, qui estoient ou *sacrorum faciendorum, ludorum edendorum*, ou *agrorum diuidendorum*. Des XX. VIR. ie ne suis recors en auoir leu, que dans Cornel. Tacit. liure iij. par lequel lon ne peut entendre, quelle estoit leur charge, ou administration. Restent les derniers, qui sont les C. VIR. qui estoient choiziz III. de chacune lignee, ou tribus, dont à Rome en estoient xxxv. qui iugeoyent des causes des tuteles, cognations, agnations, alluions, ou degorgement de eaue, testamens, stillicides, ou degout de eaue, & autres que Crassus recite dans l'Orateur de Ciceron, &

les Jurifconsultes en infinjs lieux traictent des iugemens C. VI. R. à la loy *Titia. s. j. ff. de inofficio. testamento. l. ij. ff. de Orig. Iur.* si font ilz des autres, & ausi tous les auteurs traictans l'histoire Romaine si diffusément, & frequemment, qu'il n'est besoin noter icy les lieux, ny autrement leurs charges, pour estre assés manifestes par les noms, & tiltres cy fus descritz de leurs offices, & administrations. Poursuyuons donc noz epitaphes, qui font encor telz,

D. M.

VALERIAE MVNATIAE L MVNATIVS TITVLLVS SORORI ET MVNATIA MARCELLA AVIAE.

DIIS M.

VLPIAE M. FIL THEODOTE C. PANTVLEIVS ANATELLON ET M. VLPIVS SVCESSVS HÆREDES FEMINAE RARISSIMI EXEMPLI

D. & M.

SEX IVL. MESSIANI SEX IVL. DIONYSIVS FILIO PIÏSSIMO ET SIBI V & P.

D. M.

T. AEMILIO DIOCLETI SENVCIA MAXIMA MAR T O OPTIMO ET KARISSIMO ET PIENTISSIMO L. IVLIO. Q. F. VOL

Deest.

★ NIGRO

AVRELIO SERVATO OMNIBVS HONORIBVS IN COLONIA SVA FVNCTO

D. M.

D PASSON^I PATERNI SEX PASSON PATERNVS PATRI OPTIMO E SEVERIA SEVERINA MARITO RARISSIMO

D. M.

LVCILLAE L. FILIAE SEC VNDI LLÆ PATTEIVS SATVRNINVS VXORI RARISSIMÆ QVAE SECVM VIXIT ANNIS XX. H. M. H. N. S. C'est à dire, *Hoc monumentum haeredes non sequatur.* Ce monu-

numen

nument n'est pas fait pour les heretiers, ayant esté le fondz
& place seulement achetee, pour foy, & sa femme, & pourtât
à moindre pris, que s'il eust esté hereditaire.

SEX. IVL. CALATA.

CRESCENTI DONATÆ C. MELIVS TROPHIMVS.

En cestuy suyuant y deffaut le commencement: mais le frag-
ment est tel, & est en nostre iardin,

★ET PHILOMVSO

Q SOLONIO Q. F. VO.

SEVERINO

EX V DECVRIS EQVO

PUBLICO & LUPERCO

IIII VIR. AB AERAR.

PONTIFICI

FLAMINI PROVINCIÆ

NARBONENSIS

TRIB. MILITVM LEG. VIII. AVG.

CIVITAS FOROIVLIENSIVM

PATRONO.

Je suis bien aise, qu'en ce lieu ie ne puis passer outre, sans des-
crire quelque peu de l'ordre militaire des Romains: ie dy quât
au seul fait des legions, chose qui est sparsémēt descrite par
leurs autheurs, dont la collection de diuers endroictz d'iceux
pourra donner quelque illustration à nostre liure, & pour in-
telligence des pierres, & histoires antiques: car sans cela, ceste
incription ne peut estre entendue. Les Macedoniens, Grecz,
& Dardanois appelloyent leurs troupes, & compagnies mi-
litaires, Phalanges, les Celtiberiens, Caterues, & les Romains
Legions: comme aussi le Roy François j. du nom, à leur imita-
tion, les institua, & estoit dicté, Legion, comme election: car
les soldatz estoyent choisis, & esleus, ce que fut premierement
fait par R. omulus, qui apres auoir cōstruiēt leur cité, il mes-
partit la ieunesse Romaine par ordres militaires: dont cha-
cun contenoit trois mille Pietons, & trois cens Cheualiers:
mais luy mesmes apres l'alliance avec les Sabins encor l'au-
gmenta, & fut iufques au nombre de six mille six centz.

y comprenant les gens à cheual:& tout ce nombre s'appelloit Legion.Plutarch.In Romulo.mais le nombre a esté souuent varié,comme mesmes lon voit de nostre temps és compaignies de gens de pié,& de cheual,que souuent le nombre chāge en plus,ou en moins. Polyb.au iij.liur.des Annal.& apres luy Crinit.lib.de honest. discipl.xij. capit.iiij. dit,que les Romains faisoient leur armee, & exercite de iiij.legions,& à chacune y auoit quatre mille hommes de pié,& deux cens de cheual,ou bien aduenant cas de necessité,plus grande,& affaires,cinq mille de pié,& trois cens à cheual:aux quels ilz adioustoient de leurs compaignons,& alliés,qu'ilz appelloient, Auxiliaires,à pié autant, & à cheual trois fois plus. Ce que ausi n'a esté obserué tousiours,sans varier de nombre:mesme à la guerre Punique ilz employerent viij.legions,chacune seulement de cinq mille hommes.& C.Marius contre les Cymbriens,six mille deux cens de pié,& trois cens à cheual. Camillus de quatre mille.& Ciceron aux Paradoxes,explicāt l'audace de ce tant fameux Romain,qui de son reuenu vouloit nourrir vne armee,ne l'a fait que de iiij.legions avec leurs auxiliaires à pié,& à cheual. Aussi lit on en leurs Histoires en lieux infinis,que chacun Consul ne commandoit qu'à deux legions,avec leurs auxiliaires des alliés, & confederés. A la vraye,& iuste legion,& bien complete y auoit lx. Centuries, & autant d'hommes,& chefz,ou particuliers Capitaines,appelés Centurions,Manipules,& hommes Manipulaires xxx. chacun commandant par ce à deux cens hommes,Cohortes x.Cincius aux Commentaires de re militari.& Aul.Gell.est de ceste opinion.& de Tribuns x.(ainsi appelés,pource qu'ilz commandoyent aux Tribus,ou Turmes,ou Troupes, qui auoyent autorité sur le camp,& de chacune des trois Romaines parties en estoient créés trois,qui estoient *Rammenfis, Titiensis, & Lucensis*, & quelque fois en chasque legion y auoit xvj. Tribuns.Voy Alex.ab Alex.lib.vj.capt.xviiij. Prefectes x.Cela est tant prouué par les Romaines Histoires,& en tant de lieux,que n'est besoin les designer,& par le menu le descrit Alex.liur.j.chapit.v. Decurio estoit ausi aux legions, mais il commandoit à CC.hommes à cheual,comme Centurio

turio à C. de pié. Decurion, selon nostre Vlpian, est dict de ce, que au commencement qu'on admenoit, & deduisoit les Colonies, par le conseil public lon en eslisoit la dixième partie, dont souuent aux bons auteurs, & es Jurisconsultes est faicte mention, des Decretz des Decurions, & les Jurisconsultes les appellent simplement les Decretz de l'ordre, aux Pandectès *De decretis ab ordine faciend. & de Decurion. & eorum filijs.* les vns estoient Urbans, ou citadins, les autres estrangers, ou municipaux, & aussi en ceux-cy a esté varié du nombre: car quelque fois ilz commandoyent à xxxij. hommes à cheual, qui faisoyēt la Turme. Mais Varron dit, que à chacune Turme y auoit iij. Decurions, ainsi appellés, pource qu'ilz auoyent charge & pouuoir sur dix hommes à cheual. Et aussi Decurion a esté vsurpé pour nom de dignité. Car ilz disoyent Decurions du Palais, Decurions de la chābre du Prince, & Decuries des scribes, ou grefiers, Decuries des Iuges. Aux Municipales, & Prouinces, ou Decurions estoient, ainsi que à Rome les Senateurs. Columella appelle les chefs, & presidans de dix Magistratz Decurions, à ceste imitation, comme les Venitiēs, *Capo di Diece.* Encor aux legions y auoit des Legatz, faictz quelque fois par le Senat, autresfois par les Capitaines. Alex. ab Alexand. lib. vj. cap. iij. & c'est ce que dit Capitolin. en la vie de Pertinax, que aux legions estoient commis gens vaillans, pour les conduire, & regir, qui estoient appellés Legatz, & autres officiers, comme dit Suetone en la vie d'Auguste, chapitre xxiiij. & encor y estoient les enseignes à chacune d'icelles. Trebellius Pollio in duob. Galien. Suetone & autres auteurs anciens les appellent *Aquiliferi*, par ce qu'ilz portoyēt pour enseigne, ou banderol vne aigle. Guillaume du choul (homme qui de nostre temps nous a mis comme deuant les yeux l'antiquité des Romains) descrit amplement & à la verité, en son liure de la Castrametation des anciens Romains, la façon de toutes ces enseignes, & des Decurions, Cēturions, Tribuns, Consulz, & autres choses concernantes l'estat & façon de faire des Romains, là ou aussi les figures y sont portraictes selon le naturel. Or ces Romains n'auoyēt pas nombre prefix de leurs legions, ny aussi le nombre certain des sol-

datz de chacune d'icelles. Au temps d'Auguste, sans les soldatz estrangers, & confederés, il y en auoit xxxvij. & au temps d'Hadrian xxx. auteurs Cornel. Tacitus lib. iij. Baptist. Eгна. sur Suetone en la vie d'Auguste, Spartian en la vie d'Adrian. Ces legions auoyent chacune leurs noms, quelques fois par les nombres, comme la Premiere, Secõde, Troisieme, & ainsi souuent les nomme Appianus Alexand. & autres. Autresfois prenoyent leurs noms des effectz, comme Martia, qui estoit dicte pour l'audace, & la vertu militaire. Appian. liur. iij. des batailles ciuiles. I'ay noté tant en diuerses pierres, marbres, que Histoires, les noms qui s'ensuyuent, lesquelz ausi ont esté souuent variés, & transportés, ou remués de l'vne à l'autre des legions. Donc la premiere legion fut appelée *Minerua*, ou *Italica*, ou *Adiutrix*. La ij. legion *Adiutrix*, *Italica*, *Traiani*, *Fortis*, *Parthuca*, *Seueriana*, *Pia*, *Fidelis*, *Germanica*. La iij. *Cyrenaica*, *Italica*, *Augusta*, *Rhetica*, *Gallica*, *Fælix*. iij. *Scythica*, *Martia*, *Fla.* *Macedonica*, *Alauda*. v. *Macedonica*, *Martia*. vj. *Gallicana*, *Victrix*, *Procons.* vij. *Gallicana*, *Claudia*, *Geminia*. viij. *Augusta*, *Antoniana*, *Geminia*. ix. *Bis Augustalis*, x. *Fretensis*, *Germanica*, *Geminia*. xj. *Claudia*, *Apollinaris*. xij. *Fulminatrix*, *Flauia*. De la xiiij. n'en ay nulles memoires. xiiij. *magna Geminia*. De la xv. n'en ay rien leu de son nom. xvj. *Flauia*. xvij. xviiij. xix. ausi xx. *Victrix*. xxj. *Rapax*. xxij. *Primigenia*, *Antoniniana*. P R. & des suiuanes le temps en a oblitérés, & consumés les noms: à tout le moins ie n'en suis recors. Lon pourroit bien pourtant cõiecturer, que quelques autres noms de legions, outre les suscriptes, fussent attribués à aucune du nombre d'icelles. Mais ie ne say à quelle d'icelles. Celle, dont Spartian faict mention, en la vie de Seuerus, qu'il appelle *Arabica*, & de celle dont lon lit en la vie de Otho, appelée *Auxiliatrix*. & dans Varr. d'vne appelée *Vernacula*, Pompeius d'vne en fit deux, qu'il appella *Gemella*, *Alauda*, bien que soit cy dessus, Iul. Cæsar la mit sus. Sueton en sa vie. & Cic. en la j. Philippiq. contre M. Anton. Marcellin lib. xix. recite de deux legions, dont fut faicte leuee és Gaules d'hommes vaillans, & prompts, appelées *Magnentia*. Encor la legion Pretoriene, qui estoit à la garde du Prince. Herodia. liur. viij.

En la

En la vie de Maximianus lit on, le nom d'une legion qu'il appelloit Herculiene: Mais ce qu'on lit aux auteurs des legions Hybernes, ce n'estoit leur nom, mais quelques legions, qui campoyent encor l'hyuer, estoient par ce ainsi appellees. Suet. in Calig. & pour fin de leurs noms, ilz s'en mettoit sus tous les iours, venans les affaires, à qui estoient mis les noms à leur plaisir, & fantasie. Sueton. en Neron. Des legions nous en dirons encor ce mot, que les fautes militaires estoient punies, quand toute la legion delinquoit, abandonnant la bataille, fuyant, ou ne faisant son deuoir autrement, que de dix en dix par fort ils estoient punis de mort violante. Polyb. lib. de Rom. milit. & Castramet. Suet. in Calig. in Serg. Liui. Deca. j. lib. ij. Corn. Tacit. lib. Annal. iij. Cicer. in ora. pro Aul. Cluent. Laquelle peine dict Ciceron, fut ainsi ordonnee, afin qu'ayant tous delinqué, chacun eust part de la peur de mort, & la peine, & supplice fust à peu d'iceux, car il eust esté trop grande perte, si tous eussent perdu la vie. Car quelque temps apres les faillis de courage se pouuoient ramender, & recouurer leur cueur, & hardiesse. Et ceste loy militaire appelloient ilz, Dismer, ou Decimer les legions. Encor ce que restoit apres la decimation des soldatz, estoit quelque fois nourry par quelque temps de pain d'orge. T. Liue, Decad. j. lib. ij. Tacit. lib. iij. Plutarch, en la vie de M. Marcellus. Autres Empereurs Romains pour acquerir nom de clement, & debonaire, estoient contents de les vinteiner, ou trenteiner, c'est de vint en vint, ou trête en trente en faire mourir vn, comme de Opilius Macrinus dit Capitolin en sa vie. mais autresfois il suffisoit aux Ducz, & Empereurs militaires, exautorer, ou casser toute vne legion, ce que Modestinus Iurifconf. en la loy *Desertorem. ff. de re milit.* appelle *auocari militia*, & les parolles, ou arret, que leur Empereur leur disoit, par condamnation, sont escrites par Lamprid. en la vie d'Alexandr. & Lucan. au v. liure de la Pharsal qui sont telles,

Tradite vestra viris ignavi signa Quirites.

Ce dessus donne facilement entendre à qui que soit, les parolles de nostre epitaphe,

EX V. DECURIIS EQVO PVBLCO. & les autres

TRIB. MILITVM LEG. VIII. AVGVSTAE. Reste à declarer, de LUPERCVS, qui estoit le Sacerdot, qui faisoit, & celebrait les solennités, ou mysteres Lupercales, à l'honneur de ce que la louue nourrit, & allaita Romulus, & Remus, dont aussi en nostre cité en y a plusieurs statues, & representations: dequoy Ouid. au liur. ij. des Fast. Fenestell. lib. j. de Sacerdotiis. Pompon. Lætus au liure *de Sacerdotijs Rom. cap. de Lupercis* en traictent. S'ensuit en l'epitaphe II. VIR. AB AERARIO. Cydessus a esté declairé de tous ces Magistratz, & officiers II. VIRI III. VIRI IIII. VIRI &c. Mais reste, quel estat estoit ce IIII. VIR. AB AERARIO. Pour l'intelligence duquel faut entendre, la difference d'entre AERARIVM, ET FISCVS. Asconius Pædianus sur la ij. oraison de Ciceron cõtre Verres, & Nonius Marcellus lib. de verb. propr. dit, que Fiscus est le receptable, ou tresor des grosses mōnoyes, & especes d'icelles, comme paniers, & sportules, dans lesquels on les portoit, & charroit. Parquoy Fiscus estoit du Prince, & de là est venu le mot, confisquer, incorporer au droit du Fisque, & Prince, les Jurisconsultes en vsent *in l. 2. ff. ne quid in loco publico fiat. § l. inter. s. vectigalia. ff. de verbor. significa.* AERARIVM, par le mesme autheur Asconius, estoit l'argent de la Republique, gardé à Rome, & déposé au temple de Saturne, par l'opinion de Macrobe, & Plutarch. suiuis par Bude, & Beroalde. Bien est vray, que Iustinian, corrompant ce mot *l. unica de magist. offic.* appelle l'argent imperial, *Sacrum Aerarium*, ayant vsurpé, comme les precedans, & subsequens Empereurs, l'argent, & bien du public. Et aussi les Jurisconsultes aux Pandectes prennent ces motz l'un pour l'autre. Mais la vraye propriété est celle, que dessus. ce que se preuue aussi pour le vray, à qui lira Spartian en la vie d'Hadrian. Parquoy ce IIII. VIR. ab ærario c'estoit l'un des quatre tresoriers, & receueurs, ou gardes des deniers de la Republique. S'ensuit en l'epitaphe, Pontifici. c'estoit un Sacerdoce, & autorité sacree, ayant charge des choses, & ceremonies diuines, sacrifices, & autres tels mysteres, comme le décrit Fenestella lib. de Sacerdotiis cap. viij. & Pompon. Lætus au liure de semblable argument chapit. de Pontificibus.

FLAMINI, dict l'epitaphe, c'estoit vn sacerdot, dont Numa en institua quatre, c'est deux à Mars, appellés Martiaux, vn à Iupiter, appellé Dial, vn à Quirinus, appellé Quirinal. les authorités, & charges sont mises par Fenestella au liur. susdict chap. vj. & Pompon. Lætus au liure que dessus, ou ausi sont les analogies de ce nom. CIVITAS FOROIVLIENSIVM est Freius, en Prouence, qui estoit anciennement ville de nostre Prouince de Narbone, comme cy-dessous sera dict en son lieu, en la Table generale.

Autres Epitaphes de Nismes.

D. M.

IANVARIS SERVI PORCI AERHODI-
NES SEVERIA SEVERINA.

C. VALERIO L. F. VOL. LVSSORI Q. COL.
BOVDO VALERIO VRILIONIS F. SIL-
VANA VXOR. DE SVO

D. M.

CN. POMPEII PRIMITIVI FIRMA HELPIS
MARITO OPTIMO

D. M.

LIVII LICRINI. L. IVLIVS PECVLIARIS
LIBERTO OPTIMO ET PIENTISSIMO

D. M.

BEBIAE PYRANDI BALBIA SECVN-
DILLA PATRON. PISSIM. LIB.

D. M.

T. IVLI NICOSTRATI IVLIA NICE
FRATRI PIENTISSIMO

D. M.

POMPEIAE PANNYCHID. L. IVNIVS
EVTICHES ET IVNIVS TRYPHON
T GEMINI F. T. GEMINIVS TITVLLVS
PARRI

172 LES ANTIQVITE'S
SATTIAE MYRTALLIS MAXIMIA
CALVINA MARITO.

D. M.
ZOES CECILIA HELPIS FILIAE PIIS-
SIMAE ET SVBSTITVTVS CONTV-
BERNAL SVAE.

DIS MANIB.
C. SENI PYRAMITIOCCIA PERE-
GRINA

SIBI ET VIRO V. F.
PARCIS VALERIVS.

D. M.
SEX. PORCII SEVERI.
SEX PORTIVS BACCYLLVS
AMICVS.

Q. CAECILIO RVFINO P. FAVSTAE
CRACCONIS F. M. Q. CAECILIO FAV-
STINO FIL. Q. CAECILIVS NVNDINVS
PARENTIBVS VXORI FILIO SIBI

V & P.
Q. CAECILIO NVNDINO SYNTICHE
VXOR. RESTIT. & *

D. M.
OPIAE L. F. VARENIAE *

D. M.
ATTIAE PECVLIARIS Q. IVLIVS AT-
TIANVS MATRI OPTIMAE

D. MANIB.
T. NORBANI NIVALIS VALERIA SE-
VERINA MATER. FIL.

DI

DIIS MANIB.

CAII CATTII NIGER. P. ANTONIAE
SERVATAE M. CALICATIVS NIGRI-
NVS SIBI ET OPTATAE VXO-
RI. V. F.

D. M.

C. ALLII C. F. VOLT. MACRINI EVPORVS
ET TRYPHAENALI B.

D. M.

L. KARI ÆMILIANI. L. KARIVS COMMV-
NIS ET ÆMILIA ZOSIMÆ
FILIO PISSIMO.

D. M.

SEX. SAMNI APRONIANI SAMMIA
HELPIZVSA MATER

D. M.

CATTII ACHILEI IVLIA SEVERINA MAR-
TO OPTIMO.

D. M.

IVI SEVERINAE IVI PATERCVLVVS CON-
SOBRINAE ET ATTIA APHRODIE
AMICAE

DIIS MANIBVS

CORNELIAE CRATAE T CONNIV^S
SILANVS VXORI

D. M.

C. VECTII DIONYSI C. GNAT. CAECILIAE
NVS PRIVIGNVS \boxplus CAECILIA HAPLE
VXOR

D. M.

VALERI PRIMI \boxplus IVN. TRYPHOSAE VIVA
FEC.

Nous auons veu en aucuns des epitaphes fufescrits, comme en cestuy-cy, pour l'aspiration nostre Latine H. escrit ainsi ceste marque ꝛ. Aul. Gell. au liur. ij. chap. iij. dit l'aspiration H, auoir esté inuentee par les anciens, pour bailler aux dictions vn son plus ferme, & vigoureux. Comme semble estre de ceste opinion Catulle Epigrammatiste, en l'Epigramme contre Arius, qui pour infidias, prononçoit, Hinfidias, & pour Comoda, Chommoda. Or les Romains luy baillerent la forme, & figure de la voyele Grecque, H, dont les Grecz en faisoient deux notes, ou marques passiuës, & comme accens, pour monstrer, quand vne voyele, qui fait le commencement d'une diction, & leur consonante, ꝑ, aussi commenceant le mot, & geminee en composition de nom, ou verbe, doiuent estre aspirees, ou non. Car en coupant iustement icelle voyele, H Grecque, par le my-lieu, & en deux parties perpendiculairement, la premiere partie est, & sert pour monstrer, que la voyele est aspirée, ou la consonante, ꝑ, & l'autre partie pour la voyele, ou ꝑ non aspirée, & se diuise ainsi, H, & ses parties sont escrites sus lettres maiuscules, comme dict est, sus voyeles inceptiuës, & sus ꝑ quand il est inceptif, & quand il est double, en la diction, par composition de voyeles, ou autrement, & dit Martian. Capella, Auteurs anciens, en son liur. iij. de Grammatica, que la dextre partie de H, est marque de aspiration, & la fenestre de contraire signification. Or selon les Mathematiciens au semblable en leurs declarations des Tables, F est la gauche, ꝛ est la droicte, & de là est venu, comme dit Aldus en sa grammaire, que quelques Latins pour la semblance de H Grec, avec H Latin, ont escrit pour I E S V S, ainsi I H S, cōme pour C H R I S T V S, X P S; Que, X Grec, ressemble le X Latin, & ꝑ Grec, le P Latin. & apres Seruius dit Theodor. Bibliander au liure de Ration. com. om. linguar. chap. de mutatione scripturar. que les Grecz ont ceste note d'aspiration, H qu'ilz appellent *Δασεία* Daseia, cest-adire, Densité d'esprit, signe de voyele aspirée, autrement ainsi marquée ε, & à sa semblance P silon *Ψιλόν*, qui signifie Tenue, doux, subtil, ainsi ꝛ, que nous, dit il, par les deux assemblees, en auons faict nostre aspiration H. I'ay noté aux antiques inscriptions de Rome,

me, reduictes par Iacob. Mazoch. sur la Regio. Parion, pour ampliauit, terminauit, ainsi escrit, comme par ceste note \bar{A} , AMPLIA \bar{H} IT, TERMINA \bar{H} IT, Mais ce n'est pas à mon iugement, nostre marque, \bar{A} ains c'est vn F renuersé ainsi \bar{F} , & tourné ce deuant derriere, selon la prolation d'aucuns Allemans, qui prononcent le v, consonante, par F, suyuant aussi l'opinion de Theodor. Bibliand. au liure sus allegué, au chap. *Quid litera, & quae differentia.* ou il dit, F, n'estre que le son augmenté de v consonante, comme les Hebrieux notent par leurs Daghes, Auah, & par voix forte Iuuaf, Ifah.

Or suyuous noz Epitaphes.

D. M.

SEX AVI CAPELLIANI LICINIA
FAVSTINA MARTO SIBI MEREN-
TISSIMO SVB ASCIA POSVIT

ASCIA estoit vn instrument, & oustil fabril, & doloire à doler les bois, coignee, ou hasche, selon Philander sur Vitruue liur. vij. chap. ij. dicte des Grecs $\alpha\sigma\kappa\iota\alpha$, & en voit on la figure, & pourtrait à Lion à la Magdaleine, sur l'epitaphe,

D. M. ET QUIETI AETERNAE EPTYCHIANI
FILII DVLCISSIMI. &c.

Duquel par Plin. liur. vij. Dædalus fut le premier inuenteur, & les monumens qui estoient mis souz plancher, & estaiges à couuert, pour auoir plus de duree, contre l'iniure du temps des pluyes, & neiges estoient ditz estre mis SVB ASCIA. comme faictz avec plus grande sumptuosité, & despée: ainsi l'interprete Lazius au liure iij. de sa Republi. Rom. mais par l'une des Loix sepulchrales des xij. Tables, disant, ASCIANE POLITO, referee par Ciceron liur. ij. de Legib. il estoit defendu, vser de ceste superfluité, & excessiueté de despence, & artificieuses structures aux sepulchres, ce que nostre CHRIST aussi repréent aux Iuifz au xxij. chapit. de S. Mathieu, lesquelz apres auoir meurtry les Prophetes, exoroyent leurs sepultures de riches, & magnifiques appareils. Aucuns, comme Adrian Torneb. sur ce lieu de Cicer. inter-

pretent SVB ASCIA, c'est, que la Pyre, ou Buschier auoit esté faicte de bois poly, pour vne plus grande sumptuosité, & despence, & ceste loy est approuuee par Marcell. Iurifconf. en la loy ij. ff. ad leg. Falcid. Et par Platon au liur. xij. des Loix.

S'ensuit vn fragment de testament.

SI QVI EX IIS QVI SVPRA SCRIPTI SVNT
 CVM MORIAR NON VIVET SIVE POST
 MORTEM MEAM MORIETVR TVM QVI
 RELIQVI ERVNT IN EORVM LOCVM QVI
 MORTVI ERVNT ALIOS PER SVFFRAGIA
 SVBSTITVANT QVOS DIGNISSIMOS PVTA-
 VERINT DVM NON MINVS IN PERPETVVM
 TRIGINTA SINT LICEATQVE IIS QVI
 PRAESENTES ESSE IIS DIEBVS NON PO-
 TERVNT IN LOCVM SVVM CONVIVAM
 EX AMICIS SVIS MITTERE EIVSQUE ME-
 SOLEI CLAVES DVAE PENES ALIQVEM
 LIBERTORVM MEORVM ET CVRATOREM
 CVIVSQUE ANNI SINT

SVBSTITVTI

TROVCIVS MATERNVS
 C. LICINIVS SOTERICVS
 A. FVLVIVS TARENTINVS
 L. IVLIVS COSMVS
 TI. CLAVDIVS ETOEMVS
 P. ACILIVS PHILODESPOTVS
 C. CANINIVS EVTYCHVS
 Q. IVVENTIVS VENVSTVS
 L. VALERIVS CVPITVS

Ceste inscription demonstre a sés, ce que testament, ou codicil, ou autre volonté, n'est parfait, pour n'y estre, si c'est testa-
 ment

ment inferee l'institution d'heritier, qui en est le chef, & fondement: & si c'est codicil, ou autre derniere volonte, le legat, & laiz n'est aufsi parfait, veu que la somme de festin n'y est specifiee, ny autre ordonnance requise. Quant au terme, *Mæsoleum*, il a esté cy dessus declairé.

Autre inscription.

IMP. CAESAR DIVI HADRIANI T. ÆLIUS
HADRIANVS ANTONINVS AVG. PIVS
PONT. MAX. TRIB. POT. VIII. IMP. II. COS.
III.

Les numismes de nostre Empereur Antonin, dont cy-dessus nous auons mis les pourtraitz d'aucunes, sont semblables à ceste inscription: parquoy n'est besoin les repeter.

D. M.

T. TERTI PAULLI PRIMIGENIA
AVRELIA VXOR T. TERTI
TIVS VERECVNDVS LIB.



Ces marques icy sont trois bonetz, comme ceux qu'à nostre temps les mariniers ont communement acoustumé porter, & ce denote, que celuy, ou qui fit l'epitaphe, ou celuy à qui estoit fait, estoit liberte, ayant esté serf, dont le prouerbe Latin y est, qui dit, *Vocare seruos ad pileum*. C'est à dire, à liberte. Car les serfz, quand ilz peruenoyent à liberte, & estoient manumis, ilz prenoyent vn bonet, ayant au parauant fait raire tout le poil de la teste. comme Plaute le dit en son *Amphitruo*, & le preuee doctement, & amplement Erasme au *Prouerb. xxvij. de la Centur. j. Chiliad. ij.* Ceste coustume aufsi dit auoir esté telle apres *Aul. Gell. chap. iij. liur. vij.* Budée sur la loy derniere. *ff. de origin. iur.* & pour ceste raison aux antiques

statues de Brutus on voit de bonetz, & aufsi de dagues: qui demonstrent, Brutus avec la dague auoir deliuré le peuple Romain de seruitude, tant en chassant Tarquin le superbe, leur Roy, que apres vn autre Brutus, avec Calsius, & autres, en tuant Iul. Cesar, comme apres Dion au liur. xlvij. de ses Histories, le dit Angel. Politian en ses Miscellan. chapit. 70. & ainsi aufsi l'expose Guillaume du Choul en son liur. de la Religion des anciens Rom. là ou il traicte de la Deesse liberté.

Fragment d'autre inscription antique.

ISIS. ★

SERAPIS VESTÆ DIANÆ SOMNI HS . N̄ VI
ET PHIALAS II. CHRYSEN ★ CLI ★ GNA
DEORVM ARGENTEA CASTRENSIA DO-
MO HABEBAT

ITEM ★

DEDICATIONE TEMPLI ISIS ET SERAPIS
DEO ★

★ ONIBVS NEM AVSENSIVM ET ORNA-
MENTA R ★ SINGVLIS X V. ITA VT
IN PVBLICO VESCERENTVR DISTRIBVI
IVSSIT INQVE EIVS DOMVS

★ TELAM HS . N̄ X RELIQUIT
ITEM IMAGINEM MARTIS AR-
GENTEAM EX
AMNAGENSIBVS DEDIT
C. ORDO BITVR.

Sur laquelle lon n'y peut interpreter autre chose, pour estre tant defectueuse, que ces notes. HS . N̄ VI. & HS . N̄ X & X V. estant le reste non guieres intelligible, pour les defautz qui y sont. Donc pour l'entendre il conuient presupposer, que sestertius le petit, estoit anciennement aux Romains vne monnoye, ou numme, valant deux petites liures, & demie d'erain, ou bien deux as, & demy. Car libra, & as n'estoit qu'vn: Non pas par ce que le sestertius fust d'erain, mais par ce qu'il valoit autant d'as, qui estoient d'erain: & estoit ce sestertius

tius

tius ainſi appellé du mot Latin, comme ſemiſtertius à l'imitation des Grecz, qui *τρίτου ἡμιδραχμου* diſoyent, pour deux dragmes & demie, & par ce le denier, au temps d'adonc de valeur de dix liures, contenoit quatre ſeſterces, qui autrement ſimplement eſtoient appellés Nummus, ou bien avec addition, ſeſtertius nummus, & autant valoit l'vn, que l'autre. Et par ce valoit de noſtre monnoye dix deniers tournois obole, ou bien vn Karolus, & plus. Mais ſeſtertium, au genre Latin neutre, valoit deux liures, & demie d'argent, chacune eſtimee à xvij. liures, x. ſouls tournois. Parquoy vn ſeſtertium, au genre neutre, valoit mille ſeſterces, du genre maſculin, qui ſont des precedans petitz ſeſterces, & de noſtre monnoye enuiron 43. liures. xv. ſouls tournois, eu eſgard à la valeur de deux liures, & demie d'argent. Et la tierce eſpece des ſeſterces, eſtoit quand ilz diſoyent, decies, ou duodecies ſeſtertium, adiouſtant avec les aduerbes des nombres ſeſtertium, du cas genitif pluriel, ou bien diſant ſimplement, decies, ou duodecies, comme le plus ſouuent c'eſt la phraſe Poëtique, & ces ſommes, & chacune d'icelles valoyent le multiplié par cent, mille des petits ſeſterces. Dont $\overline{\text{X}} \text{H} \text{S}$, valoit dix cens mille ſeſterces petitz, qui eſt vn million d'iceux, ou bien dix mille ſeſterces des grans, & xij. H-S, valoit douze cens mille ſeſterces petitz, qui ſont vn million, & deux cens mille des petitz, ou douze mille ſeſterces grans, laiſſans pour briueuté, & ornément de l'agaige, le nombre centenaire, & millenaire, & ſe contentans ſeulement de celui des vnités, ou dixainaires. Les ſeſterces eſtoient marqués, comme dit Budée par deux lignes perpendiculaires, appellees Longures, grandettes, & vne demie tranſuerſale, comme ſi ce euſt eſté trois I, on ſelon Valerius Probus, & pluſieurs inſcriptions es antiques pierres, & marbres, ainſi $\text{H} \text{S}$, ou ainſi H-S: deſignant les deux L L ou les II. les deux liures que le ſeſterce valoit, & les alliant par la virgule tranſuerſale, appoſee à l'vne, & à l'autre marque, & le S, ſuiuant denotant le ſemis, c'eſt la demy liure de ſa valeur, encor outre les deux liures. Parquoy ou il eſt cy-deſſus eſcrit, H-S $\overline{\text{N}} \overline{\text{VI}}$, c'eſt à dire des petitz nummes ſeſterces d'vn Karolus obole piece, le nombre de ſix cens mille, ou des grands ſeſterces ſix mille, car c'eſt

tout vn, & vaut ceste somme de nostre monnoye. vint cinq mille liures tournoises, ou enuiron, qui montoit le lais fait au temple, estant pour lors à Nismes, De SER. APIS, VESTA, Diana, & Somnus: & par ce lieu lon peut reprobuer l'opinion de Budée, & Henry Glarean en leurs liures *de Assé*, qui tiennent, les anciens au deffous du nombre decennaire n'auoir vsé des aduerbes numeraux, car il appert du contraire icy, ou il est escrit H-S N̄ VI. Et l'autre legat H-S N̄ X, à l'inscription presente, valoit quarante cinq mille liures tournoises. Ceste pierre est à noter, pour cognoistre, & admirer la grandeur, & richesse de noz maieurs Nemaufans, que vn seul citoyen faisoit deux legats, qui montoient soixante dix milles liures tournoises: dont lon peut coniecturer, quel estoit son heritage, & si en la cité y en auoit d'autres de mesme, ou plus grande opulence. Ces supputations sont prouuees, & approuuees par Leonard de Portis Iurifconsulte, Guillaume Budée, Henry Glarean en leurs liures *de Assé*. Ceste marque suyuant à l'escriture, X̄, vaut xv. la petite semivirgule du, X̄ fert, comme si elle estoit surposée, au x, ainsi X̄ comme nous auons cy-dessus dit, que pour iiii. ils notoyent ainsi IIII. Et s'en suit apres autre inscription, telle,

D. M.

BARO MANSVETIF. QVARTANA MATERN. FIL. AVNCIO PISSIMO

DEO NEM.

X. TITVLLVS PERSEVS HOROLOGIVM ET CERVLAS II. ARGENTEAS T. P.

Ce Dieu de Nismes, duquel est icy faicte mention, est le Genius, bon Dæmon, ou Ange, qu'ilz croyoient estre garde, & custode de la ville. Et n'y est mis son nom occulte, comme ny
le nom

le nom antique de Rome n'est vulgairement sceu: qui estoit seulement sceu des amis, & grans personaiges, bien que depuis j'ay appris que c'estoit Romanessus, le Genius Romain, d'ou dependoit toute la succession des grans presages de la cite, & qui auoit icelle en sa tutele, & protection. Ce que Annius experimenté (comme ses escritz le montrent, en l'une, & l'autre Astrologie, c'est à la premiere, & la consecutiue) n'a ignoré, en parlant sur Berose du Roy Mamelus de Babylone. De luy entent Plin xxviij. liur. chap. ij. Verrius Flaccus, dit il, met des auteurs, aux quels il croit, à l'expugnation des villes, auant toute euure, les Sacerdotz Romains auoir acoustumé euoquer, & reclamer le Dieu, à la charge duquel ceste ville estoit commise, & luy promettre, ou vouer lieu, pareil ou plus grand, à la cite Romaine: ce mystere persiste, & est maintenu en la discipline des Pontifes, & par ce a esté tousiours celé le nom du Dieu, Protecteur Romain, pour garder, que nuls des ennemis ne le coniurassent par son nom de mesme sorte. Et au iij. liure chap. v. Plin dit aussi, Rome est celle, dont d'en dire, & publier l'autre nom, est prohibé par les secretz, & occultes mysteres des plus arcanes ceremonies. Dont Valerius Soranus, l'ayant reuelé, en fut aigrement, & soubdainement puny, ce que Alexand. sans faire l'honneur aux Auteurs, dont il l'a pris, suiuant sa coustume, a mis en ses iours Geniaux, chapit. xxij. liur. ij. Du mesme est auteur Plutarch. au Problem. lxj. combien que luy mesme au liure vj. chapit. iij. die, que c'estoit Mars, & pour ceste raison, selon Sempronius au liure *de Diuisione Italiae*, Augerona, Deesse de silence, estoit veneree des Romains aux iours, & superstitions y descrites. Cela entendoit Virgile au ij. disant de la ruine de Troie,

*Apparent diræ facies, inimicæque Troiæ
Numina magna Deum.*

Et encor là,

*Ferus omnia Iuppiter Argos
Transtulit.*

Et là,

*Excessere omnes adytis, arisque relictis
Dij, quibus imperium hoc steterat.*

Et par ce disoit nostre citoyen docte, & bien sachant ce nom sans le vouloir nommer en son epitaphe, ainsi,

DEO NEM.

C'est à dire, au Dieu, au GENIUS, & Dæmon Nemaufan. Car chacun lieu, & ville en auoit vn, encor par le vers de Virgile, qui dit,

Ignarus Geniūmne loci, Geniūmne parentis.

Le fauoir, & extraction d'iceluy & des hommes ausi, est no- toire aux Metaastrologiques, par les lieux ephetiques, & au- tres. Mais ce n'est nostre scope.

D. ♡ M.

C. ANTISTII. QVINTILLI VIXIT ANNIS
XII MENS X C ANTISTIVS EPICLETVS ET
POMPEIA QVINTILIA PARENTES

Sur ce lieu, par ce qu'on y voit, que C. ANTISTIVS QVINTILIVS prit le nom Antistius de son pere, & Quintilius de sa mere, il me fera bien loisible, d'y diuaguer, & discourir compendieusement, sur l'imposition des noms, & autres incidens en dependans. Surquoy il faut aduifer, qu'on prent souuent le nom, pour fame, & renommee, ou bié pour pouuoir, & puissance: comme au lieu ou il est dict, que Dieu donna à son Christ vn nom, qui est sur tout autre nom. Car là s'entend pour son grand pouuoir, & omnipotence. Et au lieu ou il est dict, qu'il est meilleur bon nom, que grandes richesses, nom, est pris pour renommee, & communement lon dit ainsi, vn homme de grand nom, & son nom vole par tout, & infinies autres phrasés semblables. Dequoy nous ne traicte- rons en ce lieu, ny ausi de noms, & appellations diuines. Car ce seul traicté requerroit non seulement vn chapitre, mais grans, & nombreux volumes. Surquoy nous renuoyons le le- ctur à S. Denys Areopagite, aux Thalmudistes Hebrieux, en la celeste Agriculture de Paul. Ricius, à Reuclin tant en la כככ, que au liure de verbo mirifico, à Agrippa de occult. phi- losoph. & à plusieurs liures non encor imprimés sur la Meta- strologie. Nous ne traicterons ausi des noms appellatifz des choses

choses naturelles, qui signifient la substance, & qualité propre, ou commune: qui sont ainsi imposés pour la propriété de la chose, qui est sa qualité propre, ou commune, & toutesfois le nom signifie substance, c'est à dire, autre essence: comme, *lapis*, *lædens pedem*, *possessio*, *pedum positio*, Auteurs Donat, Ioan. Ann. en la v. table liur. des Insti. ij. Insti. vij. & les Juriscōf. Mais, quant à iceux, ie ne diray que ce mot, pris des Commentaires Hebrieux sur le liure du Genese, ou tous les animaux furent admenés à Adam, pour leur imposer nom. C'est qu'il estoit tres-sauant Philosophe, qui leur imposa nom, selon leurs natures, & propriétés: & par ce n'estant cecy nostre scope, ou but, ains seulement des noms des hommes, comme appartenant à ce lieu, & tractation, nous parlerons de nostre argument. Laquelle disputation, & cognoissance ne fera pas du tout inutile, ne sans fruct, si lon croit Arkandam Philosophe, & Astrologien, qui entire les Horoscopes des natiuités, & vne grande partie des euenemens fataux, suruenans aux hommes: d'ou lon peut aussi extraire le nom du Genius de chacun, selon la tradition d'Agrippa au liur. ij. de Occult. Philosoph. & par la parité, ou imparité des lettres des noms de deux mariés, ou combatans, aucuns autres Metaastrologiques, par leurs vers anciens en rithme, predisent la mort, ou victoire aussi certainement, ou plus, que ceux qui la predisent par le deslogement de certaine position du ciel, notee par Guid. Bonat. dequoy en vn autre nostre traicté nous en auons espluché la raison par le menu, & naturelle, & supernaturelle. Par autre consideration n'est aussi vaine: ceste disquisition des noms. Car bien souuent les Jurisconsultes argumentent des propres noms, mesmes aussi Accurse, interpretant son nom à son tresgrand aduantage, & par ce sentant estre bon, & profitable, voire prognostique assés asseuree, d'auoir bon nom, tel qu'il dit estre le sien. De laquelle opinion est aussi Plaute, quãd il dit en son Penulus, qu'on face coniecture, quel homme doit estre celuy qui auoit à nom, *λύκος*, signifiant Loup. Et Gracchus bien sentãt les noms auoir quelque propriété, se fachoit d'appeller, Piso, son ennemy, frugi, selon Cicer. en l'oraison pro M. Fonteio. Et en fin Aul. Gell. liur. x. chapit. iiii. dit, les

noms estre imposés, non en vain, mais par quelque naturelle, & occulte raison. & Cælius R. hodig. lib. Lect. antiq. xiiij. capit. vj. vij. Bien que Platon par ceste raison semble estre d'autre aduis, tenant les propriétés, & facultés des choses n'en proceder, & qu'on les doit rechercher des Idees: les motions, & cognoissances desquelles, estans en nous, sont les noms veritables, sur tous les autres. Or nous dirons donc, que le vray nom n'est autre chose, que certaine faculté, force, ou vertu de la chose nommée, premierement conceüe par l'entendement, apres exprimée par la voix, & en fin signifiée, & designée par lettres. C'est la diffinition tirée de Platō au Dialogue de la vraye raison des noms, comme plusieurs autres choses de cest argument cy-apres, inserees, en ont esté prises. Ainsi aussi qu'au mesme lieu il dit, le nom estre vn certain instrument, reigle parangon, ou exemplaire, par lequel, nous discernons la chose nommée, d'auec les autres: & cest instrument, comme il appert aussi aux autres choses, outre les hommes, doit estre accommodé à ce sien propre office, & charge, non pas casuellement, ou selon l'arbitre d'vn chacun, mais par art: tellement qu'il soit disposé en telle forme, par l'idee de l'art, qu'il conduise proprement, & singulierement à la fin, de discerner, & mespartir, voire recognoistre infalliblement, les choses nommées. Mais il n'appartient pas à qui que ce soit, de se forger, ou bien inuenter cest instrument, & reigle, c'est à dire le nom, ains c'est le vray, & deu estat, office, & charge d'vn grand, & souuerain artisan, maistre, & conditeur, qui est maistre, & architecte tresrare, & dont ne s'en trouue pas la terre (comme dict le Poëte) du preudhomme, semée à milliers. Pource qu'il faut, selon l'opinion du mesme Platon, qu'iceluy soit vray, & parfait ratiocinateur, ou dialecticien: Parquoy celuy qui forge, & impose ainsi ces noms, il les met, & attribue, selon l'idee au parauant par luy en son entendement conceüe, en laquelle consiste la vraye raison du nom, auec les propriétés, & facultés du nommé. Dont les Sophistes, qui n'ont que l'apparence, ou monstre exterieure, sans existēce aucune, n'en sont capables, ne suffisans impositors. Et quant aux Poëtes, ceux d'entre eux, qui sont Diuins, comme Homere, les imposent

fent par fens, & intellectz allegoriques. Et par ce il est dict au mesme diuin Dialogue, que les noms bien imposés, sont semblables aux choses, dont ilz sont les noms, & sont cōme leurs vrayes representatiōs, & images. Parquoy noz premiers progeniteurs, & protoplastes receurent de Dieu les noms conuenables, & propres à leur essence, & ce qu'ils estoient, & ainsi, אדם, comme Terrien, fut appellé, & חַיָּה, emphatiquement de la vie, que aussi la vie n'est que douleur, misere, & mutation: biē que les autres la prennent de, לוֹלָא, Chaldee, qui est, חַיָּה, signifiant annoncer, par ce qu'elle annonça à l'homme la parole du serpent, ou bien de l'Hebrieu, חַיָּה, signifiant vie. Car elle est premiere Mere de tous les hommes, & par semblables analogies tous les Hebrieux eurēt impositions de leurs noms, & aussi les Grecz, que Platon à poursuiuy au Dialogue ia allegué, & tous les Autheurs Grecz en font par trop manifest tesmoignage: & Cratylus cuidoit par la propriété du nom entēdre la propriété du nommé. Parquoy il inferoit, les noms n'estre imposés à plaisir, & volonté, mais selon les vertus, & facultés. Ce que cognoissoyent bien les Romains en leur docte, & faige Republique, qui n'imposoyent les noms en vain, ains ou des meurs, ou des exercitations, ou des victoires, ou des accidens corporels, ou des Prouinces vaincues. Comme les Coriolans, les Volscs, les Aphricans, les Pisons, les Seueres, les Fabies, les Torquatz, les Lentules, Cicerons, & infinis autres, poursuyuis, & colligés copieusement par Alexan. lib. Genial. Dier. j. chap. ij. & ix. & ij. chap. xj. & v. chap. iij. Dont Ciceron en vne epistre à M. Cælius, apres auoir vaincu Pindenissus, se plainēt, ne luy manquer autre chose pour son souuerain honneur, & gloire, que le nom de la ville: voulant dire, que comme Metellus, pour auoir vaincu Crete, fut dict Cretique, & les sus nōmés, au semblable deuoit il estre nommé Pindenisien. Berof. au liur. iij. semble vouloir entēdre, les noms auoir esté baillés encor par autres raisons, c'est aux lieux, & nations, & pour deux causes, ou occasions, l'vne en signe, & memoire des expéditions, que ceux qui les nomment, y ont faictes, & l'autre pour tesmoignage de ceux, qui les ont fondees, & erigees. Et dit on par ce communement, que l'argument des an-

tiques noms des peuples, & lieux est le plus fort, & probable qu'autre qu'on sache faire, ou inuenter, ayant plus d'autorité, que nul auteur, dont les vns errent souuent, & font faillir ceux, qui les ensuyuent. Ce que ne font pas les noms. Et par ce T. Liuius en la j. Decad. liur. v. bien qu'il eust plusieurs auteurs, pour arguer, que les Thusques auoyent commandé à toute l'Italie, toutesfois par l'imposition du seul nom à la mer Turrene, enuirōnant l'Italie, il a ysé, cōme d'argument meilleur, & plus apparent, que d'Auteur, qui soit disant, A la mer inferieure, dont l'Italie est enuironnee, comme vne Isle, combien y auoyent eu de pouuoir, & domination les Thusques, les noms en font, dit il, la preuue, appellant l'vn endroit de la commune denomination de la gent Thusque, & l'autre Adriatique, de Adria, Colonie d'iceux mesmes Thusques: & ont eu encor autre raison les anciens à donner les noms particuliers, c'est pour retenir, & celebrer la memoire, & recordation de leurs ayeuls, & premiers progeniteurs. Ainsi fit Saturne, qui appella le ciel, O Y P A N O S, du nom de son pere, ainsi nommé. Auteur Berof. & Lactan. liur. j. chap. xij. des Institut. diuin. Les Grecz par autre raison bailloyent les noms. Car Hermogenes disciple de Parmenides, par l'autorité de Platon au Dialogue que dessus, tenoit les noms des hommes auoir leur vertu dependant d'arbitre, & volonté. Mais Cratylus, sectateur de Heraclitus, disoit, que c'estoit d'une certaine source, & raison naturelle. Et la raison estoit, que de toutes les oraïsons, ou clauses, l'une est vraye, & l'autre fauce. Et de l'oraïson vraye les parties sont vrayes, de la fauce fauces: mais les noms sont partie de l'oraïson, & par ce des noms les vns sont veritables, les autres faux. Et certes l'oraïson vraye est celle, qui exprime, & dict les choses tout ainsi qu'elles sont, la fauce au contraire. Dont s'ensuit, que les noms veritables sont ceux, qui plustost proferent la chose, ainsi qu'elle est, que non pas selon l'arbitre, & vouloir de chacun. Autres, selon Platon encor, & Marsil. Ficin. tenoyent, les noms auoir esté premier imposés par les Dieux, les autres par les Barbares, & aucuns que par la longueur, & multitude des annees, tant ont esté les noms changés, & corrompus, voire desuoyés de leurs

premie

premieres origines, & sources, qu'à peine les discerne, & reconnoit on d'avec icelles: i'en trouue encor, qui tenoyent, & ont nié tout ce que dessus, & disoyent, le nom estre imposé seulement par loy, vfaige, & acoustumance de ceux, qui l'ont ainsi voulu appeller: & pour confirmation d'aucunes des opinions sus escrites, venons au particulier de quelques noms, Orestes a esté bien, & deüement ainsi appellé: soit que le nom luy ayt esté imposé par fort, ou par quelque Poëte, signifiant par ce nom sa nature agreste, montane, & ferme, ainsi est il d'Agamemnon, né à trauail, & perseuerance, Atreus, coupable, pernicious, inexorable, & contumelieux, & plusieurs autres, que Platon y recite, & Homere, par Herodote en sa vie, ainsi appellé au langaige des Cumans, qui appellent les aueugles, *δμηρους*. Autres noms sont imposés de leurs ancestres, mais la plus droicte, & veritable raison des noms est celle, qui les leur impose pour demonstrier quelle est la chose nommée, dont lon peut inferer, les noms estre, & seruir pour enseignement, & doctrine de ce que les nommés sont: comme Theophilus, amour de Dieu. Eusebius, Pie. Eutyches, bien fortuné: & infinis autres. Or de ceste raison d'imposition des noms soit assés pour le present. Et continuant nostre propos commencé, nous dirōs, apres Plutarch aux Problem. Macrobian. aux Saturnal. que aux masles le neuvième iour apres la natiuité, aux femelles le huitième, le nom estoit mis & donné: le iour s'appelloit Lustrique, & par ce ilz auoyent en veneration la Deesse, dicté du iour ix. Nona, ou Nondina, comme dit Vegetius Prætextatus. Et la raison en estoit, car apres le septième iour le plus grand danger des enfans leur passoit, pour le peril du nombril, ou dissolution d'iceluy, au parauant laquelle ilz l'estimoyent plus semblable à la plante, qu'à l'animal. A la femme le nom estoit donné le huitième iour, pource qu'elle est plustost adulte que l'homme, comme il est aussi statué par les loix ciuiles. Autre raison rend Plutarch que les anciens appelloyent le nombre pair la femme, & l'impair le masle. Autre raison donne il encore, qu'il prent de la louange du octonaire, & nouenaire: c'est, que le nouenaire premier est tetragone de l'impair, & parfait ternaire.

Mais l'octonaire premier est cube du binaire, qui est pair: & il faut le quadrangle estre & impair, & parfait: & la femme, faut qu'elle soit comme le cube, stable, & gardant la maison, estre immobile. Parquoy l'octonaire est cube, qui est composé du binaire, & le nouenaire est quadrangle, faict du ternaire. Et aussi les femmes, dit Plutarch, n'ont que deux noms, ou le plus souuent les hommes en ont trois, ce que aussi auoit lieu aux Rois Hebrieux, des Iras, selon Philo Iuif au Breuiare des temps en la ij. partie, & en la derniere, parlant de Ananias Abiut. Les Hebrieux à la Circoncision, comme nous Chrestiens au Baptesine, imposoyent le nom: & Abram, bien qu'il fust excedant l'an Nonagenaire de son aige, à la Circoncision changea de nom, & fut appellé, Abraam. Les Romains, estre né l'enfant, & l'auoir couché sur la terre par la nourrice pour demonstrier qu'il deuoit retourner là, apres auoir garny à Pilumnus, & Picumnus le liêt, & prié, que Siluanus des enfers, ennemy, n'y suruinst, apres aussi auoir faict veiller à trois hommes à l'entour de la maison, alloient registrer le nom, & temps de la natiuité aux Prefectes de l'erairre, ou thresor, & à leurs actes publiques, conserués au temple de Saturne Capitolin. en la vie de nostre Antonin Pie, selon lequel, ceste imposition de nom se faisoit le xxx. iour apres la Natiuité, & à ce est conforme l'ordonnance du Roy François publiee M. D. xlix. Es sainctes lettres lon lit bien (encores que communement les parens dōnassent le nom) Dieu l'auoir dōné à aucuns, comme à Ismael, à Isaac, à Samson, à Iosias, à Iehan Baptiste, & à nostre I E S V S, son eternal, & vniue premier né. Quāt à la pluralité des nōs, les Romains auant le rauissement des Sabines, n'auoyent qu'un nom, comme de Romulus, & Remus, & autres, mais apres ilz emprunterent, & adiousterent au leur un des Sabines, comme aussi les Sabins des Romains. Eutrop. liur. j. chapit. iiii. Valer. liur. x. les hommes auant que prendre la toge virile, ne prenoyent le prenom, ny les femmes auant se marier. Valer. au liur. x. Autresfois les Romains en auoyent plus de trois, comme T. Cæcilius, Satus, Pomponius, Atticus, qui en auoit ces cinq: & les prenoyent ainsi, & à tel nombre, ou de leurs faictz, & gestes, ou de ceux qui les auoyent

auoyent institués heritiers, ou de leur vouloir, ou à ceste charge. *l. aut facta. §. in danda. ff. ad S. C. Trebelli.* Crinit. lib. iij. capit. iij. Surquoy faut noter, par Valer. au lieu sus allegué, que Prenom est le premier, Cognom le second, Agnom le tiers. Ce dessus s'entend des hommes libres, & de franche, & ingenue condition: car les serfz, & esclaves auoyent noms autres, que les libres, dont la plus part des noms serviles estoient des Provinces vaincues, mesmes ainsi estoit obserué en la R. epublicque Romaine, & d'Athenes, comme Dacius, Dauus, Geta, & semblables, que Alexand. poursuit au liur. iij. chapi. xx. Genial. Dier. Ces noms des Ingenues passoyent aux enfans, quelques fois tous entiers, quelques fois avec peu d'immutation, ou par mot congnificatif, comme Suetonius Tranquillus Historien en la vie de Otho Syluius de soy, que son pere estoit appelé *Suetonius Lenis*, & luy Suetonius Tranquillus, qui signifie ce que *Lenis*. Autrefois ilz prenoyent partie du nom du costé paternel, partie du maternel, comme nostre Empereur Nemaufan, qui s'appelloit Aurelius de par son pere, & Antoninus de la part de sa mere. Capitolin en sa vie: & lon voit en cest epitaphe, que nous expliquons, que cest enfant defunct estoit nommé Antistius, de son pere, & Quintillus de sa mere, bien que les Xanthiens par leur loy ne donnassent le nom que par le pere, & non du costé maternel. Plutarch au liure de Clar. mulieribus. capit. Lyciarum. Car le filz comme dit aussi Iustinian aux Institutions de legit. agna. tute. suyuoit le nom, l'agnation, & famille paternelle. Et pour fin de ce traicté, qui voudra voir la raison de plusieurs noms antiques, il les trouuera dans Valer. liur. x. Plut. liur. xvij. chapi. iij. Macrob. liur. j. chapi. vj. & Plutarch à la vie de Coriolan. Gell. lib. ix. cap. ij. & lib. x. chapi. iij. Politian in Miscellaneis capit. xxxj. S'ensuit apres,

BERYLLVS ESSE. LIB. XX. NAT. GRAECVS ANN. XXV NOMAS CONIVX VIR. B. MER.

Sur cestuy-cy est à noter, que NAT. signifie natione. C'est à dire, qu'il estoit Grec de nation, comme en plusieurs epita-

phes antiques on lit au semblable, *Natione Alexandrinus, Pannonius, &c.* & ce mot, E S S E. c'est, qu'il estoit E S S E D A R I V S, aurigateur, ou gouverneur du chariot. Car E S S E D V M. c'est vn chariot attelé à cheuaux: ainsi que plusieurs epitaphes semblables on lit à Rome, ou l'artifice, & mestier du defunct y est descrit, comme

CAESARIS MINISTER. CAESARIS
CORPORE CVSTOS. AB EPISTOLIS.
ACIATHO. CASTELLARIVS AQVAE
CLAVDIAE. VERNA A VESTE REGIA.
A SVPELLECTILI. DISPENSATOR AVG. N.

C'est à dire AVGVSTI NOSTRI. Et vn semblable, ou y a E S S E D A R I V S tout au long dans Appian aux antiques inscriptions d'Italie, & en l'eglise de S. Chryfogone de là le Tybre de Rome, & entre les murs de la porte Latine, & Appie. Et encor en cauant noz fondemens du palais prefidial y a esté trouué,

D. M.

C. SAMMIAE Q. FIL. SEVERINAE FLA-
MIN. AVG. NEM. C. TERENTIVS ANI-
CETVS AMICAE OPTIMAE ET SIBI V.P.

Ou ie trouue fort estrange, que Sammia, premiere des religieuses, eust vn amy. Les autres choses y appartenans ont esté cy-dessus declarees en semblables lieux. Il n'y a encor faute d'epitaphes des Hebrieux, & en leur langue, & escriture en nostre ville, desquels i'en mettray seulement aucuns.

קבר החנם כבר

Qui est à dire, le sepulchre de leur simulachre, comme il est dispergé. ou il est à noter, que en la diction, החנם le, ה, estre le, מ, des lettres, & caractères du passage du fleuve. Et d'autât que ceste escriture est sans poinctz, lon peut y lire, ou simulachre en singulier, ou simulachres en pluriel, y lisant ou, הַמְצִיָּם, ou, הַמְצִיָּם. Encor y est escrit le sepulchre de leur simulachre, c'est à dire, de leurs corps, prenât cest autheur le corps n'estre le vray homme,

homme, ains seulement l'effigie, & simulachre d'iceluy, & l'ame estre proprement l'homme, n'estant subiecte ny à sepulchre, ny à la loy de mort.

Autre,

* ה קבר השל מרה רולצנהב

En cestuy-cy deffaut, à mon aduis, vn ו precedent le ה, & ie l'interprete ainsi, c'est le sepulchre de Thascal Midah Dolitfaneaf.

Autre,

זה קבר רייצחר בן הכיב רמיאיר

C'est le sepulchre de Ritfahar, fils de ce vif Romain. là ou aussi la lettre, כ, est א, des caracteres du passaige du fleuve. de ces lettres antiques, Comestor sur le iiij. des Rois chapit. xxvj. & en Iudith chapit. v. Sur tous ces epitaphes Hebrieux le Lecteur sera aduerty, qu'elles sont taillées de grâdes lettres, presque d'une paulme, & de caracteres belles, & bien formées. Et pour faire quelque coniecture, de quel temps ces Epitaphes ont esté mis à Nismes, lon peut croire, par vne vray-similitude entre plusieurs dispersions des Iuifz, c'est à dire banissemés, & peregrinations de la gent en diuerses Prouinces, selon leurs sacrees Histoires, que, peut estre, ce fut du temps de nostre Antonin Pie: par ce que ce docte, religieux, & venerable Monarque vsoit familierement de l'amitié, & conuersation de Rabi Iuda, appelé le Saint, Filz de Rabi Simeon, en faueur duquel il auroit bien voulu peupler nostre ville de ceux de la Loy d'iceluy Iuda: ainsi qu'il est escrit par les Talmudistes au Code, au dernier chap. des Benedictions. & Paul. Riccius sur la Theoreme x. liur. iiij. De caelesti agricult. lesquels Iuifz demurerent en nostre cité par long temps, voire es villetes, & villages voisines, comme encor auiourdhuy lon oyt plusieurs noms des rues d'icelle appellees des Iuifz, cōme la rue Iuifue, qui est du marché du blé, tirant à la porte de la Magdaleine, & le bain des Iuifues, qui est la fin du Canal venant de la fontaine, tendant au moulin de la Magdaleine, ou elles par leur loy se baignoyent, & faisoient leurs purifications: & y demurerent iusques à ce que par leurs demerites furent bannis de

toute la France, par le Roy Philippe Auguste conquerant
 DIEV donné ij. du nom, en l'an M.clxxxij. ou enuiron, quel-
 ques ans apres par luy rappelés, Et encor derechef exilés par
 le Roy Philippe le Bel iiij. du nom, en l'an Mcccvj. ou enuirõ.

*Table des noms, par ordre de l'Alphabet, des lieux, villes, fleu-
 ues, & montaignes, les plus memorables de la Prouince Nar-
 bonoise, selon son Antiquie estendue, & quelques lieux ad-
 iacens.*



Our commencement, & proeme de nostre Ta-
 ble, ie m'aideray, & excuseray de ce que dit Io-
 seph. Qu'apres la diuision, & confusion des lan-
 gaiges, les enfans, & descendans de Noah incon-
 tinent se mespartirent. Les vns habiterent vne
 region, les autres vne autre, comme par Colonies. Et de là ad-
 uint, que ou ilz changerent les noms des lieux, regions, & vil-
 les, ou bien leur donnerent autres noms, ou de leurs condi-
 teurs, ou des nouueaux habitans en icelles, long temps apres
 aussi par les Gotz, & autres nations guerroyans, & conque-
 rans les Royaumes, Prouinces, & cités encor furent derechef
 changés leurs noms: de forte que Gaudentius Merul. en son
 liure de Antiq. Gall. Cisalpinæ s'en plaint, & que par ces grãs
 changemens nous trauaillons à trouuer Samnium, en Sam-
 nium mesme: voulant dire, que bien souuent nous sommes
 en vne region, ou ville, dont par les autheurs est faicte men-
 tion, & si nous trauaillons à fauoir, ou elle est, & que aucu-
 nesfois les vns ayant entendu dire Cassilinum, cuident auoir
 ouy Cassinum, lequel erreur cuida par trop endomaiger An-
 nibal comme le décrit T. Liue liur. ij. Decade iij. Dont il me
 semble aduis, qu'à tort Aul. Gell. en ses nuicts Attiques liure
 xiiij. chap. vj. se mocque de celuy, qui auoit esté tant curieux,
 que de mettre en son liure entre autres varietés, les mutations
 des noms aduenues en diuerses regiõs de la terre: & cela nous
 peut grandement seruir & à l'histoire, & à la geographie.
 Or cela m'excusera donc, si ie n'ay mis les noms, qui sont de
 nostre tēps, à plusieurs lieux de ceste table, que mesme nostre

Nismes,

Nismes (& ie n'en admeneray autres infinis exemples, qu'on trouue par Ptolemee, Mela, Strabo, & autres geographes) a ia par trois fois changé de son appellation antique: l'appellant le Latin Nemaufus, le vulgaire Nismes, & encor le plus barbare, & rustique vulgaire, comme ausi Froissard en quelque lieu, Nemse: nul des quels n'a pas grande conformité à l'autre: à tout le moins non telle, que lon n'y puisse bien estre trompé, si la grande expérience ne nous en remettoit en certitude. Venons donc à nostre table.

Accusij Colonia. Grenoble.

Ad gradus, xvij. lapide d'Arles lieu ou le Rhosne flue dās la mer. Ammian Marcellin lib. xv. C'est ou bien la Tour de Bouc, c'est à dire, de la bouche du Rhosne, ou le Gras de Malgué, ou autre entree du Rhosne en la mer, comme celle d'Aiguemortes. Antonin in Itinerario dit, *A Gratu per fluuium Rhodanum Arelatum.* appellant par ce, que nous disons *Ad Gradus, Gratus.*

Aduantici Inalpini Pline.

Adula Mons Ptolem. Mont S. Gouthard.

Adunicates populi. Pline.

Aëria Pline *prope Sulgam fluuium: quia in sublimi cacumine edificata.* Strabo, ex Artemidoro.

Agatha, aut Agathapolis. Pline, ville anciennement appertenāt aux Marseillois, par eux ausi construiete. Plinio, en aucunes histoires appellee, *Ciuitas nigra*, c'est Agde, ville Episcopale, bien que quelques autheurs dient, que c'est Montpelier, mais cela est notoirement faux. Ceste ville fut entieremēt ruynee par le mesme Charles Martel, & en mesme temps, que nostre Nismes. Sigebert en est autheur, souz l'an de IESVS CHRIST. DCCXXXvij.

Alba Augusta ciuitas Elycotiorum Ptolemee: mais Pline *ab Augusta Tricastinorum Albam Heluiam discernit, quam & nos hodie Heluensem, vulgò, Alby.* D'ou, selon Eusebe, & Marlian sur Cesar, estoit la mere de M. Tulle Ciceron, & le recite ausi Paradin en son liure De antiqu. statu Burgundi. *Longè tamen semotara, nempe inter Rutenos, & Cadurcos. Quos igitur Ptolemæus Elycocos, nos Heluios dicemus.* De nostre opi-

nion est Cognatus Nozeretus en la description de la Gaulé. Ceux-cy pour leurs heresies de la secte Arrienne, furent excommuniés au concile de Lateran, lan de I E S V S CHRIST mil ccxv. par le Pape Innocent iij. du nom, bien qu'après par les predications de S. Dominique, ou ses disciples, & des armées de Simon de Mont-fort ilz se reduisirent environ l'an M. cc. xxvj. regnant le Roy Loys viij. & rebellerent encor contre le Roy S. Loys. ix. & la religion environ l'an M. ccxxxviii. qui furent vaincuz souz l'authorité du Roy, par Jehan de Beaumont. Autheurs Platine, les Actés des Conciles, nōz Annales Françoises, Bouchet aux Annales d'Aquitaine, partie iij. chapit. vi. *Alba Heluorum*. voy deuant à la precedente diction. *Aldnas du sus flumius, vel Dubis*. Plin. Ptolomee le Doulx, qui entre dans Arar, la Saone, non guieres loin de Dole en Bourgoigne. Cognat en la description de Bourgoigne.

Alebecerij, Pline.

Allobroges, Daulphinois. Pline.

Anatatorum regio, Prouence. Pline, & Ptolomee.

Anatici populi, ubi Astromela. Pline, & *Anaticorum stagnum, ubi Fossa Mariana*. Mela.

Anatilia, Pline.

Antipolis, Ragny. Ptolomee.

Apollinares, Pline.

Apta Julia Vulgentium, Pline.

Aqua Sextia Salyorum, aut Aqua calida. Strabo à *Sextia conditore*. Aix en Prouence. Bien que les Autheurs modernes, comme Cognatus, & autres interpretent *Salyos, aut Salyes*, pour le país entour d'Arles. Pline en fait mention au chapit. ij. liur. xxxj.

Arar flumius, la Saone. Pline, & s'appelle, Saona, comme *Sangona, à sanguine casorum*. Car Hirenæus Euesque de Lyō y fut martyrisé avec neuf mille par la cruauté de Antoninus Verus. Empereur. Il est escrit au grand Martyrologue, & le dit encor Paradin au liure de antiquo statu Burgundiæ. De ce fleuve dit le Poète,

Mitis Arar, Rhodanusque celer, leuisque Garumna:

Et

Et l'autre grand Mantoan dit,

Aut Ararim Parthus bibet, aut Germania Tigrim.

Et en fait aufsi mention Lucan au j.liure.

Araurius fluius, Ptolem. *vel Rhauraris, aut Arauraris*, pres d'Agde, c'est Aude. Pomponius Mela. Je croy que par changement de V. en G. Agde en a esté appellé.

Arausio Secundanorū, prope Sulgam amnem. Pline, Orange. Principauté appartenant au Comte de Nansso Bourguignon. Cognatus. dōt Guillaume de Chaalons leur estoc ayāt tué pres du Rhofne vn Geant, conquit la seigneurie. Paradin liur. de Antiq. statu Burg.

Arecomici, c'est à dire, contree de Mars. Pline ou selon Ptolem. *Aricomij*, la region, ou est Nismes. Marlian sur Cesar. plusieurs contrees ont esté ainsi appellees. Il y en a vne pres Pauie appellee Ticinum, in Brianteorum Metrocomia. Cognat. in Gall. Descript. Gaudent. Merul. lib. Antiq. Gal. Cisalp. ij. capit. xvj.

Arelata Sextanorum. Plin. Arles, ou Arles le blanc, ou encor lon voit vne grāde reste d'vn Amphitheatre, & plusieurs autres antiques monumens. auquel Amphitheatre, comme il est vray-semblable, l'Empereur Gallus, apres auoir reconquis l'Europe contre les Tyrans, sur l'an cclv. ou enuiron, celebra ses lieux, & magnifiques spectacles, au vj. des Ides d'Octobre. Pompo. Læt. De quoy fait aufsi mention Ammian souz le nom de Constantius, au liu. xiiij. Ville en Prouence à ce temps noble, & riche, mais subiecte à plusieurs seditions ciuiles. Le Rhofne y passe, & en dit Honter en sa Cosmograph.

Cis Rhodanum Auenio iacet, Allobrogūmque Vienna,

Mox Arelas, Geneuæq, lacus, Visontion, atque

Mafsilia, externis quondam constructa colonis.

En ceste ville d'Arles, & de Narbone aufsi, le Père de Tiberius Empereur y mena des Colonies Romaines. Sueton. en Tiberius, chap. iiij. Et l'an cccxj. que les Vuandales depopuloient les Gaules, sous la conduicte de Croscus, il fut pris en Arles par Marian President, & apres auoir esté mené en public spectacle par les cités, fut mis à mort. Sigebert. Aufsi par la fidelité des gens de ceste illustre cité ce Constantin, qui auoit

occupé l'Empire aux Gaules, & fait d'un sien filz moine son successeur, & Cesar, fut tué dans Arles, & son filz à Vienne, ce que fut environ l'an de IESVSCHRIST ccccxiij. Prosper, fuiuant Eusebius. Iornandes en son liure de rebus Geticis, & en son autre œuvre de Regnorum, ac Temporum successione. Et environ ce temps Heros leur Euesque, disciple de S. Martin en fut chassé par le peuple, & Patroclus, familier de Constans, mis en son lieu, dont s'ourdirent par ce plusieurs dissensions entre les Euesques du païs, & apres fut ce Patroclus occis de plusieurs playes, l'an ccccxxix. par un Capitaine Barbare. Prosper apres Eusebe. & non pas long temps apres Euricus Roy des Vuisgotz, occupa la seigneurie d'Arles, & Marseille, allié par Gezeric, Roy des Vuādales, afin qu'il rompist par ce moyen les entreprises, que Leon, ou Zenon Empeurs auoyent faictes à l'encontre de luy: Dont cest Euricus occupant toutes les Gaules, & Espagnes, ensemble la Bourgoigne, le xix. an de son Regne fut occis en Arles, autheurs Iornandes, & Sigebert. ce que fut, selon la supputation d'Eusebius, Hieronymus, & Prosper, conferee aux escritz de Iornandes, pres l'an cccclxx. à quoy s'accorde aussi Phrighio en sa Chronique. Arles ne fut pas exempte de ruine, au temps de Charles Martel, comme ny aussi nostre Nismes, qui fut pillée par les Sarrasins. Et apres recouuerte par C. Martel, avec le secours de Linthpran, Roy des Lombards, l'an de salut Dccxxxviiij. Sigebert. Et en l'an Mccclxvi. regnāt en France Charles v. Arles, comme on lit en noz Annales Françoises, par l'aide de Bertrand du Guesclin, memorable, & fameux cheualier, & la ville de Tarascon, furent prises, par Loys, Duc d'Aniou, contre la Roine de Sicile. Toutesfois Arles fut prise par composition de grande finance. Et quant à ceux, qui ont dominé en Arles, outre les Romains anciennement, on lit aux Annales de Frāce, du temps de Loys iiij. environ l'an Dccccxxx. que c'estoit Hugues, Comte d'Arles, qui apres fut esleu Roy d'Italie, au lieu de Raoul, Roy de Bourgoigne, qui en fut chassé. On lit aussi aux mesmes Annales, d'un autre Côte d'Arles, pere à Constance, femme de Robert, Roy de France, regnant environ l'an Dccccxc. Je ne veux passer par silence,

pour

pour la recommandation de ceste cité, que trois Conciles de l'Eglise Chrestienne y ont esté celebrés. Le premier, au temps de Constantin le Grand Empereur, & Pape Siluestre I, l'an cccxxvj. Le ij. au Pötificat du mesme Siluestre. Le iij. au temps de Leon Pape, en la Basilique nostre Dame, le iour de sa Dedicace, l'an enuiron cccclx. Les Actes des Conciles. Sigebert en escrit vn autre, en l'an Dcccxiij. Et s'il en faut prendre tesmoignage des Iurifconsultes, par Vlpian *l. habebat. ff. de insti. actio.* lon trouuera, que c'estoit anciennement vn magasin des marchans Romains, mesmement quant aux huiles d'oliue. Mais les gens de bien, & de vertu, qui en sont issus, & des quels lon a memoire, la rèdent encor plus illustre, que ses tresors, terroirs, ou edifices. Premièrement, Clodius Quirinalis, Orateur souuerain, natif d'Arles, tint publique escole à Rome, souz l'Empire de Claudius, qui fut enuiron l'an de CHRIST xlv. Eusebe, & les Autheurs de ce temps. Et bien que Pompeius Paulinus filz d'vn Cheualier Romain, natif d'Arles, fust banny de sa patrie, pour auoir porté au Camp, & à la Guerre plus grand poix d'argenterie, que leurs loix ne permettoient, & par ce qu'il ne deust estre mis au reng des vertueux, si est-ce qu'on l'y mettra, pour aduantager d'autant les loix ciuiles de ceste Republique, dequoy est auther Pline liure .xxxiiij. chapitre xj. Fauorin Philosophe, tant allegué par Aule Gelle aux nuietz Attiques, estoit originaire d'Arles, viuant au temps de Hadrian, l'an de CHRIST cxxxvj. ou enuiron. Eusebe. duquel disent Dion Casius Nicæus, & Aelianus Spartianus, que luy voulant harenguer deuant Hadrian, bien qu'il fust entre tous les doctes le plus fauory, se monstra tant modeste, & craintif, que demandant immunité pour la ville de sa naissance, de peur d'en estre inferieur en iugement, ou receuoir contumelie, ne voulut dire autre raison, fors que son maistre, luy dormant, l'auoit admonesté, de traualler, & vaquer pour sa patrie, puis qu'il y auoit esté engendré. Et pour mettre en memoire aucuns des Chrestiens illustres d'Arles, Hilarius de grande erudition, en estoit Euesque, l'an ccccxxxv. auther Sigebert. Eleutherus ausi, en l'an Dc. par qui Hieronymus fut sacré Euesque des Anglois. Sigebert. Car ie me tais de Sa-

turnin Euesque d'Arles, Arrien, par la faction de qui S. Hilai-
re, Euesque de Poictiers fut banny. Hieron. apres Eusebe. Or
apres ce mot ie n'en diray plus, c'est que Pline liur. x. chap. xlii.
escrit, d'un oyseau, Taurus, fort petit de corpulēce, qui en hau-
teur de voix, & mugissement excede le Taureau, & par ce est
il ainsi appellé, & succinctement l'histoire d'Arles est escripte
par Guillaume Paradin en son liure de Antiquo statu Bur-
gundiæ, & Pandolph. Collenutius aux histoires de Naples, li-
ure v. Dont Aufonius dit (bien que le liure soit corrompu, &
que le tiltre soit de Vienne)

*Prode duplex Arelas, quam Narbo Martius, & quam
Accolit Alpinis opulenta Vienna colonis.*

Præcipitis Rhodani sic intercisâ fluentis,

Vt mediam facias nauali ponte Plateam,

Per quam Rhomani commercia suscipis orbis,

Nec cohibes populósque alios, & mœnia ditas,

Gallia queis fruitur, gremioque Aquitania lato.

*Argentens amnis in Colonia Octavianorum, seu classica, aut
Pacensi, ubi forum Iulij. Plin, seu Argentij Ptolem. Argeton.*

*Astromela, oppidum Auaticorum maritimum. Plinius, Pto-
lemæus.*

*Atacini Populi, ab Atace amne, ubi Narbona, siue Decu-
mani. Authetrs Mela, Vadian, & Hermol. Barbar.*

*Athenopolis prope Camatullicos, Suelteros, & Verucinos. Et
est Massiliensium. Pline*

Atlantici, aut Cambolectes. Pline.

*Auenio Canarum. Plin. iuxta Sulgam amnem. Strabo. Aui-
gnon, lez la Sorgue, parauenture ausi Sulga est Orge, cōme
nous auons dit cy dessus. D'iceux entend Plutarch en la vie de
Hannibal, qui, dit il, passa entre les Canares, & Volsces: entre
lesquels le Rhofne entre dans la mer par plusieurs bouches.
Ceste cité, comme ausi la nostre, enuiron l'an Dcc. fut recou-
uerte des Sarracins, qui l'occupoyēt, par Charles Martel, avec
l'aide de Maurice, Duc de Prouence, comme en l'Histoire
de ce temps dit Sigebert, & noz Annales Françoises. I'ay leu
ausi en Ritus au ij. liure de Regib. Neap. & Hierusal. vne au-
tre prise d'Auignon, enuiron l'an Mccxxvj. Car estant la ville
infe*

infectée de la secte Arriene, des Albigeois, & demeuré interdite vij. ans, fut assiegée par Loys viij. Roy de France en propre, & y fut tué Guy de S. Pol, avec plusieurs autres du party du Roy, la cité prise par composition, les murs furent rasés, les fossés comblés, & cc. des plus fortes, & riches maisons abbatues. Aussi l'auteur de la Mer des Histoires, & autres de ce temps escriuent, que sur l'an M. ccccix, le Pape de la Lune y fut assiegé au Palais. Ceste cité a esté par quelques années fort enrichie par la résidence des souverains Pontifes Chrestiens, qui y ont seiourné, bien environ lxx. ans. mêmes par Jehan xxij. dont encor elle se ressent des richesses, ce qu'on peut voir dans Platine, & Pétrarque en leurs vies, Pierre Messie aux diverses leçons. Pour le present elle est de la iurisdiction ecclesiastique de Rome, depuis l'an Mccccxcij. ou environ, que Loys Roy de Naples, couronné par le Pape Clément v. pour recompense du tribut deu à l'eglise par le Royaume de Naples, la transporta à la dition du Pape. Bouchet aux Annales d'Aquitaine; mais Pandolphus Collenutius Iurifconsulte, Historien fidele, dit au cinquieme liure de ses Histoires de Naples, que ce fut la Roine Jehâne de Naples, femme à ce Loys Roy, qui en fit le transport, en l'an Mccclij. au Pape Clément v. ou vj. du nom, pour les causes ia dictes. Marlian sur les Commentaires de Cesar dit, que Auignon est de l'Eglise par tiltre d'achept, bien qu'on lise aux Histoires de Bourgoigne, & Guillaume Paradin en son liure de Antiquo statu Burgundiæ le confirme, que ce fut Trophimus Roy de Bourgoigne, & qu'il fit en Auignon vne grande eglise.

Augusta Tricastinorum. Pline. Voyez cy dessus au mot Alba. Aymargues. Si sa denomination ne viét de ce, que Margā, qui en Antique Gaulois signifie fertilité, & graisse de terroir. Pline liure xvij. chap. xvij. ce que peut bien conuenir à ce village, qui est l'un des plus fertils de la Prouince, ie n'en fay autre raison.

Beaucaire. Ie n'en fay nulles antiques memoires. Mais du temps du Roy Jehan Urban v. Abbé de Marseille, appelé Guillaume Grimoart, né de Beaucaire, fut Pape, ainsi que lon lit aux Annales, & en la Mer des Histoires.

Bermanuico, Pline.
Bliterra, vel Biterra, aut Betira, Septumanorum. Pline, Me-
 la, Strabo, Befiers, duquel Pline recommande les vins, entre
 plusieurs d'autres lieux, au chap. vj. liur. xiiij. J'ay leu es Anna-
 les nostres, que Theodebert, filz à Theodoric Roy de Metz,
 repudiant sa femme legitime, espoufa Dauthere, Dame de
 Befiers, allant en expedition, par commandement de son pere,
 pour recouurer ses terres en nostre Prouince, sur l'an Dxxx-
 vij. qui estoient occupees par les Gotz: bien qu'il fust marié à
 Guyse-garde, fille de Gascon, Roy des Lombardz. Et que Be-
 fiers, infecté de l'heresie des Albigeois, fust avec tous les biens
 de Roger, qui en estoit Comte, acquis au Roy Philippe Au-
 guste ij. du nom, enuiron l'an Mclxxx. & encor derechef Ro-
 ger pris prisonnier, & lx. mil hommes tués, & la cité prise, &
 ruinee, l'an Mccxxij. au regne de ce Philippe ij. Et la troisieme
 fois prise, en l'an Mccccxix. par Charles de Bourbon, pour le
 Roy Charles vj. contre le Comte de Foix, ainsi que nostre
 Nismes: comme il est dict en son lieu. Bouchet aux Annales
 d'Aquitaine, & d'une estrange execution de Bethisac Trefo-
 rier faicte en ce temps, voyez Froissard.

*Blascon, post Agatham, Ptolemee. Strabo prope Sigium, id
 est, Septimanum Promontorium*. Dont fait mention Berose,
 parlant de *Kitym*, & Ioan. Annius.

Caballio Strabo, *Cabellio* Pline, Ptolem. Cauaillon.

Camatullicorum portus, Regio. Pline.

Campi lapidei, Praliorum Herculis memoria. Pline. *sunt
 Campi petrosi*, Strabo. *ubi pecoribus pabuli ubertas suppedita-
 tur, in medio aqua salsa, & magna vis salis, uniuersa ora vento-
 sa, & precipue vento Melamborio, uehementi, terribili, & pro-
 celloso. Si quis querat huius rei rationem, illic* Strabo. La Crau.

Carassum, aut Carasso. Pline. Carassone, qui fut par les
 Allemans assiegee contre les Gotz Alaric, & Theodoric, ou
 ilz auoyent reposé grand quantité des tresgrands, & trespre-
 cieux tresors de Hierusalé, transportés par les Romains Em-
 pereurs du sacaigement de la ville. Auteur Procopius liur. j.
 de Bellis Gothorum, d'une prise de Carassone par les Albi-
 geois heretiques, sur Amaulry, Comte de Montfort, à faute
 de vi

de viures, du temps du Roy Loys viij. l'an Mccxxvj. est escrit aux Annales. Et aux mesmes, que en l'an Mcclxj. à Philippe le Hardy iij. du nom, filz du Roy S. Loys, Carcaffone fut baillée en dot, avec Isabeau, fille de Jaques Roy d'Arragon. Michaël Ritus lib. j. de Regib. Neapol.

Carpentoraete. Pline Carpentras.

Cathyari, iuxta Salyes, in altera Rhodani ripa. Strabo.

Cauarum Regio prope Desumiatios, ubi Auenio. Pline. Ptolem. Strabo tamen vocat *Cataros* dont nous en auons parlé cy dessus au mot Auignon.

Cebenna mons. Pline, les montaignes de Ceuenes.

Cema mons Alpium, unde fluit Varus fluvius.

Cemmenus mons, distermians Celtas ab Aquitanis adiacentibus montibus Pyrenæis. Strabo. Et paulò post, *Cemmenus, inquit, mons medius per campos recta perducitur. Et in medio desinit prope Lugdunum, ad stadia millia duo prolixus, Et Aquitani dicuntur qui ad Septentrionalem Pyrenes partem, Et Cemmenum habitant, usque ad Oceanum, Et intra Garumnam fluvium. Et eodem libro ait, omnes fluvios illius plagæ, aut ex Alpibus, aut ex Commenis, aut ex Pyrenæo deferri, est hic mons Septentrionalis, ubi excepta ficu, Et oliua, omnes qui in Italia fructus colliguntur. Adhuc Strabo, Mons Cemmenus is est, qui est in cœtionibus Rhodani, Et Isaris fluviorum. Cœiunt autem inter Valentiam, Et Turnonem, vel Tein. Parquoy le mont Cemmenus, c'est en Viuerois, celuy qui est entre Valence, & Tournon, ou bien Tein. Et ibi ciuitas *Durio*, en Daulphiné. Strabo, qui dit aussi, avec plusieurs autres Historiens Romains, que Q. Fabius Maximus Aemilianus avec moins de xxxij. mil hommes, y defit cc. mil Gaulois, & y erigea vn Trophée de pierres blanches, & deux Temples, l'un à Mars, & l'autre à Hercules. Co-gna. Nozerenus les appelle les montaignes d'Auuergne. & Pline le confirme au liure vij. chapit. j. disant, que c'estoyent Daulphinois, & Auuergnatz, que Q. Fabius y deffit, iusques à cxxx. mil, dont il en perdit la fièvre quarte, qui pour lors le detenoit.*

Cemus fluvius. Ptolemée.

Cenicenses Populi. Pline.

Cernaria locus finis Gallie. Mela. la Corbiere, pres de Narbone.

Cessero. Pline. Castres.

Chasteau neuf d'Arry, a pris son nom des Arriens d'Albigois, voy cy deuant à la diction *Alba Augusta.*

Citharista Promontorium. Plin. Ptolemee.

Classica Colonia, vel Octavianorum, aut Pacensis, ubi Forum Iulij. Pline.

Collis libera. Ptolemee Colliure.

Conomorus. Ptolemee.

Cononienses populi. Pline.

Consuarani populi. Pline. fortè Coferans.

Contius. Strab.

Chasteau neuf de Randon, au haut Geuauldan, assailly par Bertrand du Guesclin, enseuely au Puy au cueur de l'eglise des Iacopins. Annales en la vie de Charles v. en l'an Mccc-lxxx.

Decumanorum Provincia, ubi Narbona. Pline.

Deciatiim Regio. Plin. seu *Deciatiurum.* Ptolem.

Desimiatij, vicini Anatolij. Pline.

Dinia oppidum Libroduntiorum siue Vocontiorum, aut Memnorum, vel Sentiorum. Pline, Ptolem. Digne.

Dubis fluius. Ptolem. vel *Alduas dubius.* Ptolem. le Doux, voy cy deuant à la diction *Alduas dubius, ou Alduas bis.* fort non guieres loin de la Saone, *Arar,* duquel encor Guil. Paradin de Antiq. statu Burg. Marlian apres Cesar.

Durio ciuitas, ubi Rhodanus, & Isar miscentur, ad Cemmenum montem. Strabo. voy cy deuant à la diction *Cemmenus Mons.* Doyre en Daulphiné petit village.

Druentia fluius. la Durance. Plin. par ou passa Hannibal, ayant passé per fines *Castinorum, & Vocontiorum.* Plutarc. in Hannibale.

Ebroduntij, quos Inalpinos vocat Plinius. ubi ait esse Diuian. paraenture Ambrun.

Elyociotij, & eorum ciuitas, Alba Augusta, aut Heluij. voy cy deuant à la diction *Alba Augusta.*

Eruaginum. Ptolem.

Famini Iouis. Fan Iaux.

Forum Iulij, Octavianorum. Pline, *siue Nauale Caesaris Augusti.* Strab. *inter Olbiam, & Antipolim.* Strab. Freius. Dont est faicte mention en l'vn des fufdicts epitaphes de nostre Nifmes. Cornel. Tacit. lib. ij. & xix.

Forum Vocontij. Pline.

Foroneroniensēs, aut Lutēnani. Plinius *prope Vocontios.* Ptolemee.

Fossæ Mariana. Ptolem. *In stagno Aduaticorum.* Mela. la Camargue, ou Aiguesmortes.

Gaballicus Pagus. là ou sont les bons formaiges, que Pline appelle *Caseolos Nemausenses*, cy deffouz en est parlé à la diction *Læsura*, Baulx.

Gaballi, Geuauldan. bien que Cognatus die, que ce sont ceux de Lodesue.

Garumna fluius Celtas ab Aquitanis diuidens, qui Aquitani consistunt inter illud flumen, montesque Pyrenæos, ex quibus oritur, & Mare Oceanum influit, quod Aquitanicum appellatur. Lucan. & Marlian. Donat. Acciaiol. en la vie de Charlemagne, Sigebert en l'an Dccxxx.

Glanum. Pline. *fortè Glandanum,* Gap, en Dauphine.

Halycidon, nomen à Salinis datum, quas Halycides Græci vocant. Vadian ex Hermolao. Peccays, pres Aiguesmortes.

Heluij, ubi Alba. Alby. voy le mot cy deffus Albigeois.

Heraclea oppidum, in hostio Rhodani, ultra fossam ex Rhodano Centum passuum, Marij opere, & nomine insigne stagnū. Plin. c'est la Camargue, & Heraclea, est S. Gilles. voy cy apres à la diction S. Gilles.

Iconij, super Quadros. Strabo.

Illiberis, aut Illibyrhis, oppidum, vel Salsula. Plin. *aut ex Ptolem. Illeris.* Magna quondam urbis tenue vestigium, & est nomen fluij, ex Pyrenæo. Sicut & Ruscino urbis, & fluij. Strab. Saülles assailly par Loïs xij.

Ifar, aut Isara, vel Tisara, Lyfere riuere. Pline. voyez cy deffus à la diction Cemmenus mons.

Iura, mons. Plin. Mont S. Claude. autres l'appellent, *Iurafsus*, comme Cognatus, ou luy mesme, Mont Iou, ou Mont

Ioux. que Paradin lib. de Antiq. stat. Burgünd. ait *infra Brugas, oppidum, initium habere ad Arolam, flumen in Heluetijs, deinde rectè ad occasum, secundum Arolam ad Saladorum progreditur, deinde ad Bipenes, oppidum, aut Nearim, vulgò Nouu castrum. Inde ad Oceanum, & Meridiem deflectit, vsque Geneuam, ac vltro etiam in Secusianis, qui sunt inter Rhodanum, & Ararim.* & Marlian. apres Cesar.

Latera, ciuitas. Mela. *In agro Nemausensi vbi Plin. ait Delphinès cū hominibus piscari.* nous en auõs parlé cy dessus. Lates.

Ledum, amnis Volcarum. le Léz pres Montpelier.

Lemanus, Lacus. Plin. Lac de Geneue, ou Losane, duquel parle Manethon en son supplement & Ioã. Annius là dessus.

Lerone, in sula sub Varo fluuio. Ptolem. *post Stæchadas, vbi Fanum Leronis, vel dicitur λήρων, aut in aliquibus Codicibus λήρων, è regione Antipolis.*

Leucata. Mela. *dicitur à Candore.* Vadian. Leucate.

Ligannorum Regio. Plin.

Liria, fluuius. Plin.

Liuij, populi. Plin.

Lucus Augusti. Plin. *vel Lucum municipium Vocontiorum prope Caturiges, Garocellos, Centrones, & Allobroges.* Cornel. Tacit.

Luteuani, vel Foroneronienses. Plin.

Lybica, duo ora modica Druentia fluuij. Plin.

Lafura. ou font les bons fromaiges, voy le mot Gaballicus. là ou nous en auons faiçt vn chapitre.

Macina,

Maritima ciuitas, Colonia. Ptolem. Martegue.

Massalioticum os Druentia fluuij, & aliud Hispaniense. Plin.

Mafsilia, Græcorum Phocensium, fæderata Romanorum. Plin. Strab. & Mel. Marseille, & pour luy rendre l'honneur, qui bien luy appartient, nous en dirons ce que nous en auons peu trouuer, & tirer des fauans Auteurs, dès sa fondation, & des choses qui y sont auenues, depuis des hommes excellés, qui y ont esté, des choses singulieres que l'on y voit, & en fin de ses meurs, & loix ciuiles. Quant à sa fondation, selon Eutrope liu. j. ch. viij. elle fut edifiée régnant Tarquinius Priscus,

Roy

Roy v. des Romains. Et par ce apres Rome enuirõ cxlj. an, & auant IESVS CHRIST D xix. ans presque, selon les supputatiõs d'Eusebe, & les plus communes. Et ce fut, que partie de ceux qui furent chassés par Harpalus, Connestable du Roy Cyrus de la region de Phocis, l'edifierent. Aul. Gell. lib. x. capit. xvj. Iustin en décrit aussi assés diffusément, & memorablement au xliij. liure, disant ainsi, Au temps de Tarquin quelque troupe de ieunesse de Phocis, en Asie, edifia apres auoir fait alliance aux Romains, Marseille, entre Genes, & les cruelles nations des Gaulois: ou ilz firent actes memorables, & hautains: partie en se defendant à l'encontre de la ferocité, & superbe Gallique, partie en assaillant ceux de qui au parauant auoyent esté assaillis. Ces Phociens constrainctz par l'infertilité, & sterilité de leur terre, auoyent esté plus studieux à courir la mer, qu'à labourer, & culturer la terre: Et par ce en trafiquant, & peschant, & bien souuent aussi escumant la mer, (ce qu'en ce temps estoit reputé à honneur) passoyent ainsi leur temps, & leur aage. Dont entreprenans venir aux dernieres fins, & limites de l'Ocean, ilz aborderēt à vn des goulphes Galliques, sur vne bouche du Rhosne. Auquel lieu, attirés de l'amenité du lieu, retournés à leurs regions, & referant ce qu'ilz y auoyent veu, sollicitèrent plusieurs autres. Les conducteurs, & cheffz de la classe, & armee nauale furent Furius, & Peranus: qui estans arriués à la presence de Senanus Roy des Segoregiens, à la iurisdiction duquel ils entendoient construire la cité, obtindrent de luy amitié, & alliance. Ce Roy lors estoit occupé aux apprestz des nopces de sa fille Gyptis, à laquelle (suiuant la coustume du païs) il vouloit eslire & donner mary, en festin public. Venus que furent tous les inuités au conuiué, aussi s'y trouuerent ces Grecz, ou l'infante fut appelée, & ayant de la part de son pere commandement, donner de l'eaue à celuy qu'elle aimerait le mieux pour mary, delaisant les autres, & s'adressant aux Grecz, dōna de l'eaue à Peranus, lequel fait d'hoste, & estranger, gendre Royal, receut du Roy la place pour y bastir & construire la cité. Or fut elle edifiee pres des bouches du Rhosne, à vn escart du goulphe, comme en vn angle de mer: mais les Geneuois voisins;

ènuieux des accroiffemens d'icelle, ne ceffoyent fatiguer les Grecs par inuafions, & molefties continuelles. Toutesfois eux repouffans tels dangers, & affaux, s'exhaucèrent fi hautainement, que vaincuz leurs ennemis aux champs Capertins, ilz y constituerent plusieurs Colonies. D'iceux donc les Gaulois apprirent & l'vfaige de vie plus honnefte, & les cultures des champs, & d'enuironner les villes de murailles, & lors aufsi s'accouftumerēt à viure, non par armes, comme au parauant, mais felon les loix, & ordonnances ciuiles, & fi apprirent à faire aux vignes, & oliuiers tous ouurages neceffaires. Dont fi grande honnefteté, & courtoisie reluisit lors en ces hommes, & leurs affaires, que non la Grece en la Gaule, mais bien la Gaule refsembloit eſtre tranſmuee en la Grece. Mort Senanus, Roy des Segoregiens, ſuccedant à ſon Royaume Connan ſon filz, fut par quelqvn des Seigneurs voifins predict, au temps aduenir, Marſeille deuoir eſtre la ruine du païs prochain, ſur l'apologue de la chienne, pleine de petitiz, qui demanda par preſt au bergier lieu pour ſe deliurer de ſa vètree, & l'ayant obtenu, & aufsi encor pour les y nourrir, en fin les petitiz deuenus grans, & s'en faiſant forte, comme des ſiens, & domeſtiques, ſe ſeroit vſurpee la ſeigneurie de la place. Ainſi, diſoit il, les Marſellois, qui reſſemblent hores aduentices, & inquilins, vn iour ſe diront ſeigneurs, & dominateurs: de ceſt exemple eſmeu le Roy, il commença à drefſer embuſches encontre les Marſellois. Parquoy aux diuines ſollennités, il y enuoya grand nombre d'hommes puiſſans, & belliqueux, les vns ſouz couuerture d'amitié, & hoſpitalité, les autres portez ſur chariotz couuertz de tapis, ionchees, & fueillages: & luy à tout ſon exercite ſe cachant aux prochaines montaignes, à ce que de nuict, ouuertes les portes par eux, il aſſaillit, & volaſt la ville, aſſoupie, & enſeuellie de ſommeil, vin, & de la bonne chere qu'ilz auoyent faiçt le iour de la ſollennité. Mais vne des Dames de la cité parente du Roy, adulterāt par amour avec vn Grec, & ſur leurs paſſetemps amoureux, ayant pitié de la beauté, & fortune de ſon amy, luy manifeſta la trahiſon. Luy ſoudain rapporta aux magiſtratz l'entreprife, & manifeſta les embuſches: au moyē de quoy les Geneuois

neuois encor cachés fouz les feullaigés furent surprins & par force menés & tirés en public, là où ilz furent occis, & pour obuier à l'entreprinse de ce Roy ilz le surprindrent & assallirent si furieusement qu'il y fut tué avec vij. M. hommes des siens. Dont les Marseillois despuis ont pris coustume de fermer les portes és iours des festes, & faire, & tenir bon guet, en faisant la ronde au tour de leurs murailles, recognoistre, & visiter les estrangers, & en estre si soigneux, comme s'ilz estoÿt toujours en temps de guerre, & en fin, garder de mesme vigilance leur ville, aussi en temps de paix, obseruent leurs institutions louables, non par la necessité du temps, & saison, mais par accoustumance de bien faire. Despuis ilz eurent contre les Geneuois, & François tresdures, & cruelles batailles, ce que accreut la gloire de la cité, & rendit par victoires multipliees la vertu des Grecs entre leurs voisins trescelebrée. Despuis les Marseillois pour auoir pris les barques piscatoires des Carthaginois, soustindrent, & menerent vne forte guerre contre iceux, durant laquelle ilz les vainquirent bien souuent, & desfirent leurs exercites, & toutesfois apres ne refuse- rent la paix aux vaincus. Auec les Espaignols aussi ont bien souuent fait alliances, & presque dés le temps de Rome edifiée, ilz ont par grande fidelité gardé aux Romains la foy, & confederation promise. Voire & souuent, & dextrement les ont secourus de leurs gens en leurs plus grans affaires, ce que leur augmenta le cueur, de leur puissance, & leur fit auoir la paix à leurs ennemis. Quand donc ainsi Marseille florissoit de la renommee de ses hautaines gestes, de l'abondance de ses richesses, & de la gloire de ses forces, soudainement les peuples voisins commencerent à conspirer contre le nom Marseillois, pour l'aneãtir, & estaindre, comme vn commun, & preiudiciable incende. Et pourtant par consentement de tous Caramand est esleu pour assieger avec grand armee la cité ennemie. Mais luy en dormant, esfrayé par la vision d'vne spectre affreuse, & espouuentable femme, qui se disoit Deesse, de son franc vouloir, requit la paix aux Marseillois, & accordé que luy fut d'entrer en la cité pour y adorer leurs Dieux, & venu au temple de Minerue, y voyant aux porti-

ques le simulacre de la Deesse, tout tel qu'il l'auoit veu, & fon-
gé, tout incontinent s'escria, estre ce la Deesse qui l'auoit ainsi
espouuenté la nuit precedente, & commandé d'en oster le
siege. Parquoy congratulant aux Marseillois, qu'il voyoit
estre en l'amitié des Dieux, & donnant à la Deesse vn collier
d'or, fit à eux paix, & amitié perpetuelle: acquise donc la paix,
& assurance establie, les Ambassadeurs des Marseillois reue-
nans de Delphos, ou ilz auoyent apporté des offrâdes à Apol-
lo, & entendu la cité de Rome prise, & saccagee par les Fran-
çois, ilz en firent telle plaincte, & lamentation, comme de pu-
blique, & domestique desfortune, & outre ce aiderent de leur
or, & argent public, & particulier à parfaire, & accomplir le
poix aux François, qui par les Romains leur auoit esté pro-
mis: pour lequel mérite leur fut décernée immunité & doné
lieu au Theatre, tout ainsi que s'ilz eussent esté Romains, &
alliance leur fut accordée, & iuree. Iusques icy en dit Iustin.
Despuis quelque temps apres les François selon Agathius Hi-
storien Grec, au j. liure de la bataille des Getes, & autres Hi-
stoires Peregrines, possederent Marseille, laquelle fut iadis co-
lonie des Iouiens, & la tindrent aussi antiquement les Pho-
ciens, deiectés & bannis de leurs pais par les Medes, au temps
du regne de Hidaspes, le filz, Roy de Perse: dont Marseille, de
cité Grecque, fut presque rendue Barbare. Car laissant l'an-
cienne institution de viure de son origine, elle se gouerna se-
lon les meurs de ceux, qui luy commandoyent, & seigneuris-
soyent. Bien que presentement, dit encor Agathius, il ne sem-
bleroit qu'elle fust guieres inferieure de sa premiere dignité,
mesmes que les François, & Germains ne sont point, comme
plusieurs autres Barbares, pasteurs, ou bergers, ains ilz vsent
de la police, & de plusieurs autres institutions Romaines. Je
ne say pas, si ce dont cy-dessus parle Agathius, fut auant, ou
apres, que les Marseillois edifierent la cité de Nice, ainsi que
dit Plin. liur. iij. chapit. v. comme aussi ie confesse ignorer, en
quel temps ilz construisirent la cité d'Agde, dont cy deuant
auons parlé. Pline dit seulement quant à ce propos vn seul
mot, que L. Domitius tresnoble Romain y fut vaincu au li-
ure vij. chap. liij. De sa hautesse en parle d'une façon Sueton. in

Iulio cap. xxxiiij. difant, que voulant aller en Efpaigne, fut retardé par les Marfeillois, qui autresfois luy auoyent refusé leur porte. Et sur ce mefme propos en parle d'autre façon M. Velleius Paterculus au liure des Hiftôires Romaines, appellant ceste cité plus loyale, que prudente de confeil. Et au mefme Iulius ch. 68. Suet. recite vn exēple memorable, faict à Marfeille de ce tēps. C'est, qu'en vne guerre nauale Attilius arrefta de la main droite l'vne des galeres ennemies : & bien quelle luy fust coupee (à l'exēple de Cynegirus) de l'autre enfonça le vaiffeau des ennemis. Encor dit Suetone en Neron, cap. ij. que Cn. Domitius trifayeul de Neron ofta le fiege de deuant Marfeille. Et luy encor en Augufte chapit. lxxv. dit, que Lucius d'Augufte y mourut, ce que monftre, que les nobles Romains alloient, ou feiournoyent fouuēt à Marfeille, ainfi qu'on voit par Cornel. Tacit. lib. Annal. iiij. du temps de l'Empereur Tiberius, que l'ambaffade des Marfeillois fut ouye, laquelle les excufa fur ce qu'ilz auoyent eſté accusés par deuant le Senat (avec lequel ilz eſtoyent alliés & confederés comme tefmoigne en plusieurs lieux Appian Alexandrin au liures des guerres ciuiles) d'auoir receu en leur cité Vulcatius Mofchus banny de Rome, lequel auoit faict heritiere la Republique Marfeilloife. Mais au temps de l'Empereur Leon enuirō l'an cccclxxj. de IESVS CHRIST, lequel regna apres Valētinien Enricus, Roy des VVifgotz, voyant la declination de l'Empire Romain, s'empara de Marfeille, comme auſſi d'Arles, ainſi que cy deſſus auons dit par Iornandes lib. rer. Geticar. & Sigebert. & iufques lors auoit demeuré ſouz l'Empire Romain, comme lon peut comprendre, par ce qu'en dit Eufebe ſur l'an ccēxiiij. que Herculus Maximianus, pere de Fauſta, femme de Conſtantin Empereur, deſcouuert par ſa fille d'auoir conſpiré la mort de l'Empereur, fut tué à Marfeille, ou il auoit fuy à refuge, & que à Marfeille long temps au parauant l'Empereur Seuerus prit la charge de la iiij. legion, Scytique. Spartian en ſa vie. Encor croy ié, qu'elle a eſté en la puifſance des Bourguignons, car le Roy Eſtienne de Bourgoigne y edifia l'Egliſe S. Viētor, & fit apporter la croix, ou S. André ſouffrit martyre. Parad. lib. de Antiq. ſtatu Burg. Apres, Mar-

seille a esté du domaine des Contes de Prouence, dont les citoyens se rebellerent contre Charles leur Côte, duc d'Aniou, au temps du Roy S. Loys, enuiron l'an Mccliiij. comme on lit par noz histoires de France. Elle fut ausi apres prise. & pillée par le Roy Alphonse d'Arragon, sur l'an Mccccxxij. Pandolph. Collenut. lib. v. des Histoires de Naples.

Iusques icy r'ay memoire auoir leu des choses aduenues à Marseille. S'enfuit des hommes illustres d'icelle: dont ie suis esbahy, qu'estant la ville telle, lon ne life plus grand nombre des hommes de renom d'icelle, tellement qu'à peine en ay ie souuenance de deux, l'vn Crinias Marfeillois, fut Medecin & Mathematicien tresexcellant, qui laissa centies **HS**. pour les murs de sa cité. Plin. lib. xxix. capit. j. & l'autre, ie ne say pas qui est vn Iohannes Monachus Casianus Marfeillois, qu'Eusebe sur l'an ccccxxxvij. appelle Autheur souuerain. Je ne veux pas mettre en ce ranc Hector Patrice de Marseille, que lon fit mourir par iustice, pour les iniustices, & griefz, qu'il faisoit aux Eglises, mesmes à celle de Clermont en Auvergne, l'an Dclxxvj. noz Annales au temps de Theodoric j. & Sigebert sur l'an Dclxx. Mais quant aux choses de pris, qu'on y voit, Plin. lib. xiiij. cap. vj. loué fort les bons vins de Marseille, ausi recommâde il les beaux, & precieux carboucles, qu'on voyoit anciennement à Marseille. Plin. lib. xxxvij. chapit. vij. Et ausi les oiseaux de la volerie, comme Faucons, & semblables. Plin. lib. x. chap. viij. Et le Sifer Mafsilien, est le meilleur de tous. Plin. lib. xx. chap. v. c'est le *σιραγον*, ou Pastinaca: dont escrit Dioscor. liur. ij. chap. cvj. que Tiberius Cesar faisoit apporter tous les ans d'Alemaigne d'un chasteau pres du Rhin, nommé Geldiera: mais non tant commodement que de Marseille. Et Plin. dit ausi au liur. xiiij. chap. j. d'un hanap, & tasse de bois de vigne, qu'on voyoit à Marseille de son temps, comme chose fort precieuse, & rare. Mais pour fin de ce membre, ie ferois grand tort aux lettrés, si ie taisois les estudes, & escholes renommées de Marseille, ou entre autres estudia L. Antonius illustre Romain, couurant son exil souz pretexte des estudes: Cornel. Tacit. lib. iij. & y estudia Cn. Iulius Agricola, de quoy Cornel. Tacit. qui en escrit la vie à la fin des Annales, est Au

est Auteur, qui dit aufsi, que c'est vne ville meslee, & bien composée de la douceur, & courtoisie Grecque, & de l'esparagne, & bonne mesnagerie Prouinciale. Quant à leurs loix, meurs, & institutions, les Marseillois sans nulle monstre de douleur font les funerailles à leurs parens, avec festins, & assembles de leurs amis. Le liberte ou affranchi ayant trois fois fait faute cōtre son patron, estoit remis en seruitude: & si pour la quatriéme fois il offensoit, il n'en estoit point puny, ains cela estoit imputé au Seigneur, lequel ayant esté deceu si souuēt se fioit encor du trompeur. Ilz estoient gouvernés par Dc. Senateurs, appellés Timuchi, & en Grec τιμυχοι, qui signifie honneste, puissant, honorable, Duc tresgrād, dont en y auoit xv. Princes, iij. Presidens, esleus des premiers, tant en autorité, qu'en richesses, & nul n'estoit Timuchus, qui n'eust enfans. Ilz ne receuoient les ieunes hommes aux Theatres, & spectacles, pour n'y corrompre leur ieunesse. Ces loix recite Alexand. lib. Genial. Dier. iij. cap. vij. & xx. lib. iij. cap. xj. & v. capit. xvj. Et pour fin, Ciceron en l'oraison de Flaccus dit, qu'il ne fait, si droictement il doit aduātager la discipline, & hauteſſe de ceste cité non seulement sur la Grece, mais à tout le demeurant des autres nations. Car bien qu'elle soit de bien loin distante des regions Grecques, & par ce de leurs loix, disciplines, & langues, comme posée, & située aux extremités de la terre, enuironnée de nations Françoises, & presque submergée des flots, & vagues de la Barbarie, si est elle si bien gouvernée du conseil, & autorité de ses gouverneurs, & optimates, que les autres Republicques peuuent plustost grandement louer ses institutions, que non pas les pouuoir imiter ou esgaler. Du Port de Marseille, & forme d'iceluy, Dionysius Geographe, & Poëte dit ainsi,

Τὸν δὲ μετακλιχεται γαλάτης ῥόθῳ, ἐνθάτε γαῖα

μασσαλὴ τετάνυσαι, ἐπίτροφου ὄρου ἔχουσα.

Memini populi, sub Tricastenis. Ptolem.

Mesua incinctus collis mari penè undique, ac nisi quod angusto aggere continenti annectitur, insula. Mela. Vadian dit, que c'est Montpellier. Mais à mon aduis, c'est Mese.

Metapinum, os Druentia fluij. Plin.

Montpelier la region comme nous auons dit, s'appelle region des Niçtiobriges, fut acquis à la couronne de France par Philippe de Valois, Roy vj. du nom, avec les Baronies de Homelas, Roussilhõ, & Sardaigne, pour cxx. mil escus, l'an Mccc. xlix. de Iaques de Maillorque, que le Roy de Nauarre apres par accord avec le Roy Charles v. deuoit recouurer, es annees Mccclv. & Mccclxx. Eux apres rebellerēt contre le Roy enuiron l'an Mccclxxix. pour les impositions du Duc d'Aniou, frere, & lieutenant du Roy: dont en fut faicte reparation fort exemplaire. Tout cecy est en noz Annales sur ces temps, & en la Mē des Histoires, & Bouchet en son Aquitaine. Mais qui voudra voir l'illustration de Montpelier, quant à la grace des Dames enuers les plus grans, lise Froissard au Tome iij. enuiron l'an Mccclxxij.

Narbona Colonia Decumanorum, siue Atacinorum. Pline, & Mela. Narbone. De laquelle dit Remond Marlian en la Table apres les Commentaires de Cesar, qu'elle est citē de Gaule, prouince des Romains, confine aux Tolosains, & non loin des *Sanciates*, peuples d'Aquitaine: elle est citē Metropolitique, retenant le nom de la Prouince. Et fut appelée *Narbo Martius*, apres ce que Cesar, le Dictateur, y eut enuoyē pour habitans, & Colonies les soldatz de la legion Martia: & ce fut selon Eusebe, & sa supputation l'an du monde V. M. lxxx. qui estoit par le mesme calcul, l'an xxix. auant l'aduenement de IESVS CHRIST. Velleius Paterculus, qui estoit du temps de l'Empire d'Auguste, selon ses escriptz s'accorde à ceste supputation, disant, que ce fut cliij. ans au parauant qu'il escriuist, & au Consulat de Portius, & de Marcus: & c'est en son j. liur. des Histoires Romaines: bien qu'au liure suyuant, parlant de ce propos, il appelle l'autre Consul Martius, & non Marcus, & selon ce qu'en dit Paterculus au second lieu sus alleguē, ce Portius Consul estoit neueu de Caton, à quoy s'accorde Henric Glarean en sa Chronologie, & description des Consuls, apres T. Liue, nommant ces deux Consuls l'vn M. Portius Cato. Nepos, & l'autre Q. Martius Rex. D'eux faict mention Plin. liur. ij. chapi. xxxj. dont en dispute, & aussi de celuy Caton, qui mourut en la Prouince Narbonoise, Aul. Gell. lib.

noct

noët. Attic. xiiij. chap. xviii. Ceste cité est renommee, & se vante, auoir produit vn Empereur Romain, Carus, comme la nostre Nismes de son Antonin Pie: mais il surpasse l'autre de tant, ou plus, & ne fust que pour auoir esté pere de Carinus, que Strabon en sa Geographie liure iiiij. afferme, Narbone surpasser Nismes d'affluence d'estrangers, & nombre de marchans, & autant, voire plus, est supérieur en meurs, & vertus Imperiales Antonin à Carus, que par le mesme Strabon Nismes excelle sur Narbone de la forme, & police du gouuernement public. Que ce Carus fut natif de Narbone, sont Auteurs Iornandes au liure de Reg. & Temp. succession. Sex. Aurel. Vict. Egnatius, & les autres Historiens Romains. Il regna, selon Eusebe, & Phrygio, enuiron l'an de IESVS CHRIST cclxxx. J'ay leu, & descriroy icy sommairement quelques choses memorables aduenues à ceste cité. Au temps de nostre Antonin Pie, Narbone, tant amie de Rome souffrit l'incendie, comme aussi Rome de ccc. Isles, c'est à dire maisons maistrifans, & respondans à quatre rues. Iul. Capitolin. Apres la renommee iournee des Roncesuaultx, ou la fleur de France fut mise à mort, Charles-Maigne, reuenant en France, prit Narbone, que Balaac, Roy Sarrasin tenoit: lequel fit pendre, par ce qu'il ne se voulut faire Chrestien. Noz Annales. Et le Roy Ataülphe regnant en Italie, apres la mort de Alaric, Constant, Capitaine de Henorius, à qui la Gaule estoit commise, chassa de Narbone les Gotz, & des Prouinces de l'environ. Pandolph. Collenut. és Histoires de Naples, liure j. Du temps aussi que Nismes fut prise par Charles Martel, Narbone endura que Athima, Roy des Sarrasins, occupateur d'icelle, y fut pris, & occis par C. Martel, l'an de IESVS CHRIST Dccxxvj. Sigebert. Et encor fut assiegee par les Gots, apres auoir soustenu le siege, & disette de viures par long temps, si que des deux dangers en fin l'en deliura le Comte Littorius. Lequel ayant mis dans la cité pour chacun homme à cheual deux muys de blé, il en chassa les Gotz vaillamment, & rafraichit la ville de nouvelles, & amples munitions, l'an de IESVS CHRIST 439. Euseb. Constantin Phrygio, apres Paul. Diaconus. Appianus aux inscriptions d'Espaigne, met vn epitaphe,

faifant mention de Narbone, qui est telle,

Q. MONEIO VERECVNDONARBO-
NENSI TRIB. MILITVM LEG. VII.
GEMELL. AELIA VALENTINA MA-
RITO B. M.

Et Iacob Mazochus aux epitaphes de Rome in Regione Harenula

DIS MANIB.

TI CLAVDII ABASCANTIANI VIX.
ANN. XXII. OBITVS EST NARBONE
PROVIN. T. FLAVIVS ABASCANTVS
ET CLAVDIA STRATIA PARE. F.

Narbone a esté, iufques à noz dernieres annees, depuis les Romains, Gotz, & Roys de France, gouuèrnee par fèigneur, fouz tiltre de Visconté, voire depuis Charles le Grand, ainfi que Euguerrand de Monstrellet chapit. lviiij. volume j. est auteur, qui parle d'un Visconte de Narbone, & d'une bataille qu'il eust contre le Roy d'Arragon, & en est faicte mention à noz Annales, en infinis lieux, iufques au tēps du Roy Charles vj. & par Froiffard plus amplement en auons escrit cy dessus aux choses generales concernans nostre Prouince.

Nauale Caesaris Augusti, id est, Forum Iulij. Freius.

Nemausus Arecomicorum Metropolis. Plin. Strab. Mela. Nismes, de laquelle, outre ce que s'parlement tout ce liure en est, ie veu aduertir le Lecteur, qu'il ne croye Guillau. Parad. en son liur. de Antiq. statu Burgund. quand il dit, qu'on y voit la Basilique de Plotine. au chap. Burgundiæ populi. & au chapit. Arelate olim Burgundiæ Regia, que souz les Arenes, ou Amphitheatre, on y voit vne caue passant par dessouz le Rhofne, iufques en Arles. Mais & l'un & l'autre sont faux: ou bien lon ne fait ou c'est, bien que la publique renommee soit telle de la caue.

Neomagus prope Gebennam. Ptolem. Nyon.

Nictiobriges, proximi Ruthenis, ac Narbonensibus, auteurs Marlianus & Cognatus, c'est la region de Montpelier.

Obris,

Obris, fluvius, vel Orobius. Ptolem. Strab. *oritur ex monte Cemmeno.*

Octavianorum Colonia, ubi Forum Iulij, Pacensis, aut Classica. Pline.

Olbia, ciuitas, Ptolem. *Eres.* paraventure la ville d'Yeres en Prouence.

Orge, Fons, Plin. lib. xviii. cap. xxij. *Sulga.* la Sorgue.

Oxibiorum, Regio, Plin. à *Lyguribus Oxibijs.* Strab.

Pacensis, Colonia, vel Octavianorum: ubi Forum Iulij. Pline. dictée de *Aemilius Pacensis,* gouverneur, selon Cornel. Tacit. lib. xviii.

Pedyli, super Quaros.

Piscena. Plin. liur. iij. chap. iij. dont au liure viij. chap. xlviii. il prise fort les laines. Cognatus l'appelle *Pesgnianum.* Qui a esté assigné pour partie du doaire, & entretien autresfois d'une Roynede France, en noz Annales sur la vie du Roy Loys xj. C'est Pefenas.

Planasia, post Stæchades. Strabo. Pont Sainct Esprit, sur le Rhofne, ville d'ou ie n'ay nulles antiques memoires, mais elle est memorable, pour la structure de ce grand pont, qui fut pris, & pillé par les voleurs, gens de guerre du temps du Roy Iean, enuiron l'an Mccclx. voy les Annales de France. Et enuiron l'an Mccccxvij. aussi fut pris par Iean de Chaalon, Prince d'Aurenge, au temps du Roy Charles vj.

Pyrepinianum, ou Pyrpinianum, Perpignan à present en Rolsilhon, ainsi appellé, comme porte de l'incende, & conflagration, & commencement d'icelle: par ce que les bergers du lieu commencerent là à mettre le feu. Autheur Ioan. Ann. Viterbien sur Berose au chap. de Regib. Assyrior. Et despuis ce temps là il est aux Espaignolz. Voyez noz Annales en la vie du Roy Loys xj. Le Roy Philippe le hardy iij. du nom y mourut, l'an Mclxxxvj. Autheur le Rosier Historial de France.

Pyrenai montes, sont appellés du feu, & de l'incende que les gardiens du bestail y firent. Dont en parle Iean le Maire de Belges, & non pas de Pyrene, compaignon d'Hercules, comme est confuté par Ioan. Ann. Viterbien sur Berose au chap.

de Regib. Assyrior. & sont les montaignes, qui separent Frãce de l'Espaigne. Plutar. en la vie de Hannibal.

Puy, que nous appellons *Anicium*, Euesché de la iurisdiction du siege Presidial, & senechaucee de Nismes anciennement régie par Contes, desquelz eut grandes plainctes le Roy vij. des larcins qu'ilz faisoient au peuple. Voyez les Annales. Au Puy gist Messire Bertrand du Guesclin, iadis Connestable de France, du temps de Charles v. enseuely aux Iacopins, dans le cueur à la dextre, ou il est nommé du Clakin, il fut tué à l'assaut de Chasteau-neuf de Randon en Geauldan. Du Puy en l'an Mccccxxj. despartit grand compaignie de gens de guerre au temps du Roy Charles vj. pour courir sus aux Bourguignons, qui molestoient la France, voyez aux Annales.

Portus Veneris, Aphrodisaum. Pline, Strabo, Cognatus, dit que c'est Cap de Creux.

Prouence. Je m'en remettray entierement sur ce que le docteur Quiqueran, defunct Euesque de Senés en a escrit au liure des louenges d'icelle, qui estoit iadis de la Prouince Narbonnoise, & apres fut Royaume, & partie de la Bourgoigne, comme lon lit aux Annales en la vie de Charles ij. Apres fut reduite en Conté, au temps du Roy Loys ix. & apres de plusieurs autres Roys, venue à la Couronne de Frãce, de la memoire de noz peres, comme il est trop notoire, voyez lesdittes Annales.

Quariates, populi. Pline.

Quarorum regio, prope Caballionem, usque ad Rhodani, & Isaris coitiones. c'est entre Valence, & Tournon, ou Tain.

Rhauraris, fluvius, oritur ex monte Cemmao. Strabo.

Rhodanus, fluvius, a Rhodijs. Plin. le Rhosne, qui sort, selon Plutarch en la vie de Hannibal, non gueres loin des fontaines du Rhin, & de Ister. Et ayant flué, ou couru environ Dccc. stades, se cache dans le Lac Lemanus, lac de Genève, ou Lofanne, sortant de là, & se tournant vers l'occident, il separe, & despart les Gaules, & augmenté grandement par les assemblees de *Arar*, la Saone, & autres fleuves, en fin entre les Volces, ou Catares, Auignonois, il entre dãs la mer, par plusieurs bran

branchés duquel, & de sa source, dit Appian Alexand. lib. j. de Bellis Ciuilibus, & Procop. lib. j. de Bell. Gothorum, que le Rhosne & Eridanus, sortent non gueres loin l'un de l'autre: l'un, c'est le Rhosne, par les Celtes, qui habitent les Alpes, flue dās la mer Tyrrhene. Et des peuples, qui sont voisins à sa fontaine, selon Plin. lib. iij. cap. xx. ce sont ceux qu'il appelle *Lepontij*, ou, *Elepontij*, & non pas loin du Rhosne habitoient antiquement ceux, qui estoient appellés, *Gessata*, ou à present *Romanioli*, selon Polybius, qui occuperent toute la region d'entre le riuage Adriatique, & le Rhenus Boulognois. Autheur Gaudent. Merula lib. de Antiq. Gall. Cifalpinæ, cap. iij. Ce Rhosne, par les plus antiques histoires, estoit dict de *Dodanim*, ou *Rhodanim*, l'un des premiers hommes, apres le deluge vniuersel, qui occupa la Carie, Doris, & Lycie, d'ou Rhodia, & de là Rhodos Isle prit son antique denomination, & de là ses successeurs nauigās par la mer Mediterranee, passant à vne bouche du Rhosne, l'appellerent *Rhodanus*, de leur primogeniteur, Rhodan. Theodor. Bibliand. lib. De optim. gene. explic. Hebraic. Entre les merueilles du Rhosne, outre sa rapidité & impetuosité (dont Catulle dit,

Mitis Arar, Rhodanusque celer, leuisque Garumna)

ceste cy n'est des plus petites, qu'estant fleuue d'eaue douce, ne s'entre-mesle aucunement avec les autres eaues du Lac de Genéue, par ou il passe: mais les surpasse, & coule par dessus. Plin. lib. ij. capit. ciij. D'iceluy dit Cornel. Tacit. lib. Annal. xiiij. que L. Verus Romain, auoit entrepris de faire par vn canal ioindre la Moselle, & la Saone, à ce que les armées Romaines, portees par la mer, & apres par le Rhosne, & de la Saone par iceluy canal iusques à la Moselle, & de là au Rhin par vne continue nauigation fussent conduictes à l'Ocean: voulant par ce moyen oster la difficulté des chemins terrestres, & rendre nauigable par ensemble l'Occident, & le Septentrion. Et combien que ce Rhosne soit creux, & large, si est-ce que Q. Sertorius Romain armé d'un corcellet, & de son escu, le trauersa à nou. Plutarch en sa vie, & apres luy Ammian Marcell. lib. xxiiij. Aussi le Prince d'Aurenge à la iournee d'Anthon en Dauphiné, au temps du Roy Charles vij. environ

l'an Mccccxxx, faillit sur son cheual du haut bort de la riuere, & la passa luy armé à blanc, la lance à la cuisse. Noz Annales de France. le ne puis sauoir, en quel endroit du Rhofne, entend Sigebert, & noz Annales; au temps du Roy Chilperic ij. de ce nom, en l'an de IESVSCHRIST Dlxij. qu'une montaigne sur le Rhofne, ayant rendu par plusieurs iours hauts, & horribles mugiffemens, en fin enfondree & separee d'autre montaigne prochaine, fut precipitee, & submergee dans le Rhofne, avec eglises, maisons, hommes, & bestail.

Rubrensis, Lacus, quo è Pyrenæo fluit Atax fluminis. Pline, Mela, Vadian.

Ruscino. Pline. *Ruscinones, populi Latinorum.* Pline. Rouffillon, qui anciennement estoit du domaine de la Couronne de France: Mais Philippe Roy iij. du nom, dict le Hardy, regnant enuiron l'an Mccclxix. quitta au mariage de luy, & Ysabeau fille du Roy d'Arragon, son droit sur la Celtiberie, ou Cathelogne, (appellee és histoires *Gothalania*, des Gots, & Alans) & à Rosillon. Autheur Michaël Ritius lib. ij. de *Regibus Neapol.* Mais bien tost apres & enuiron l'an Mccclxxxij. le Pape Martin conféra le Royaume de Cathelogne au ij. filz d'iceluy Philippe, qui estoit nommé Charles, Comte de Valois, par ce que Pierre Roy d'Arragon, qui comme dessus, s'en disoit Seigneur, fut excommunié, dont Charles Comte de Valois s'empara de Rosillon. De ce est Autheur Pandolph. Collenutius en ses Histoires de Naples. Et apres en l'an Mccclxlix. le Roy Philippe de France vj. du nom, dict de Valois, acquist Rosillon du Comte d'iceluy lieu, avec les Baronnies de Montpelier, villes, chasteaux, & dependences d'icelles, pour le pris de cent vingt six mille escus, lors courans, & encor en l'an Mcccclxij. le Roy Loys xj. pour secourir le Roy d'Arragon, qui s'en disoit (nonobstant tout ce dessus) Comte, l'acquist de luy, pour trois cens mille escus, & en paya contant cinquante mille. Dont l'an Mccccxxxiiij. Rosillon fut mis és mains de ce Roy Loys xj. Mais en l'an Mccccxcij. le Roy Charles viij. à la persuasion de Loys d'Amboise, Euesque d'Alby, & d'Oliuier Maillard, Cordelier, le rendit au Roy d'Espagne, avec Perpignan, & luy donna, & ceda les cinquante mille

mille escus payés par le Roy Loys xj. Si en promet ce Roy d'Espagne loyauté au Roy de France. Le trouue bien aussi en noz Annales de Frãce, tout ce que dessus: car en l'an M.Diiij. les François menerent leur armee à Rosillon, & fut Saulces, qui est appelée *Salsula*, assiegee: mais ce fut sans nulle conqueste, aussi y ay ie leu, que deux ans apres y eut quelque traité entre les deux Roys sur ce, pour le mariage de la seur du Conte de Foix, & du Roy d'Espagne. Et de nostre temps ie fus au Camp, & siege de Perpignan pour nostre Roy Henry ij. du nom, estant pour lors Dauphin de France.

Ruscio, fluvius. Pline. Ptolemee. *Ruscena.*

Ruteni, populi. Pline. Ceux de Rouergue, & *civitas Rutena.* Rhodés.

Salsula, Saulces, *ab aquis salsis.* voy au mot Rosillon.

Salij, vel Salyes, ubi Aqua Sextia, sine Calida, sub Cabellij. Pline. Ptolem. *vel Sallunij.* Ann. Marcel. Aix. Desquels Guil. Paradin. au liure de Antiq. Burgund. statu. au chapit. Burg. Populi: dit, que d'eux les François ont esté nommés Salii, & leur loy Salique, comme il allegue pour Autheur Guillaume du Bellay, Cardinal. Bien que Postel en ses euures, la die Salique, comme Gallique, par corruption, ou mutation de lettre, mais ce appartient à autre traité.

Sanagenses. Plin.

Sardones. Pline. *Post Salsulas.* Mela.

Secundani, ubi Arausio. Pline.

Segalauni, ubi Valentia Allobrogum. Ptolemee.

Segouellauni. Pline.

Sentij, orientaliore Vocontijs, & Meminis, quorum civitas, Dinia. Ptolemee,

Septimani, ubi Bliterra. Pline, *à Sete Promontorio, prope Bliterras.* Pline. *vel Mons Setius, aut Sigijs.* Ptolem. C'est la montaigne de Sete, dans l'estan, près S. Tiberi. Euguinard chancelier de France en la vie de Charles-maigne conioint par mesme region la Coste de la mer de Narbone, & de Septimagne, que l'adnotateur y dit estre dicte Septimanie, à cause, qu'elle fut iadis donnée par les antiques Romains à leurs soldats de la septième legion.

Sextani, ubi Arelata. Pline, Mela. *Suelteri, prope Carnatullicos.* Pline. *Suetri populi, supra regionem Liguunorum.* Pline. *Sulga, fluvius, aut Orge, la Sorgue, ad urbem Vandalum Rhodano miscetur.* Strabo. *Stœchades insula, sub Cytharistem, quinque numero.* Ptolem. Strabo tres ait, quas *Martianus nominat, Themistam, Pomponianam, & Hypæam.* & les dit estre Corne. Tacit. lib. xix. Isles des Marseillois; là ou il y escrit vn exploit de guerre nauale. Ce font les Isles d'Hyeres, ou les Isles d'or, que le Roy Henry de France ij. du nom a dōnee de nostre temps en estat, & tiltre de Marquifat, au Comte de Roquendolf Aleman, & en faisoit la poursuite à la Cour le Capitaine Buadé des Margues, nostre voisin, & amy: & qui apres par le Côte Roquendolf furent remises au Seigneur d'Aramont, Ambassadeur du Roy en Turquie, nostre citoyen de Nismes. Pline au liur. iij. chap. v. en dit ainsi. Metina, ou Metenia, pres la bouche du Rhosne, Isle dans la mer, & tout aupres d'autre Isle appelée Blasco, les trois Stœchades dictes des voisins Marseillois, pour l'ordre de leur assiette, du verbe, $\sigma\tau\omicron\chi\epsilon\omega$: & est chacune nōmée par son nom, Protès, & Mefes, qui aussi est appelée Pomponiana, & la troisiéme Hypæa. De la Sturium, Phenice, Phila, Lero, & Lerina, à l'encontre de Antipolis, Antibou, là ou est la memoire de la ville dicté antiquement *Vergoanus*. De ces Isles vient le Stœchas, que les Apoticaire en leurs boutiques appellent Stichas Arabique. Herbe, selon Dioscor. Galien, & Plin. de plusieurs & singulieres facultés.

Saint Gilles. Peut estre, que c'est Heraclæa, dont cy dessus en ceste table a esté parlé. Anciennement estoit Seigneurie de Comtes, appellés de S. Gilles, & de Tolose, dont fait mention Pandolp. Collenut. aux Histoires de Naples. chapit. De l'election du Pape Innocent, & noz Annales du temps du Roy Philippe Auguste ij. du nom, environ l'an Mccxxiiij. & plus anciennement, Sigebert sur l'an M. xcviij. & apres en l'an Mil cxlviij. Mclx. lxxviij. & Mclxxiiij. Ce mesme Sigebert sur l'an Mcxviiij. dit, que le Pape Gelasius ayant mandé le Concile à Reims, vint en France, & passa par la Gotie, dicté la Prouince
de S.

de S. Gilles, à present erigée en Abbaye, & Seigneurie spirituelle, & temporelle. Et du temps que i'escry, en est Abbé & Seigneur Theodore Jean de Clermont, nostre amy, Euesque de Senés de la maison illustre de Talard, en Dauphiné.

Seruerete en Viüerois. Dont est faicte mention en noz Annales en la vie du Roy Charles vj.

Taruscum, Colonia, aut Tarasco. Pline. Tarascon.

Tascodunitani, populi. Pline.

Tauröentium. Ptol. Tolon.

Tectosagum Regio, Aquitania contermina. Pline, *maxime Occidentales, Pyrenais propinqui, ab Aquilone paulum Cemmenum attingunt, colunt terram auriferam.* Strab. Ceux de Tolose. Dont en fait mention Iustin au liur. xxxij. disant, qu'eux venus en leur antique Patrie de Tolose, comme ie croy qu'en tesmoigne T. Liue en plusieurs lieux de la Decad. iiii. lib. viii. pour recouurer leur santé, & faire cesser la pestilence, par commandement des Dieux getterent dans leur lac tout l'or, & argent mal acquis, & par guerres, & sacrileges, dont apres Cépion Romain, & tout son exercite pour l'auoir desrobé, s'en trouuerent bien mal. De quoy en est l'antique Prouerbe, *Aurum Tolosanũ.* De Tolose encor est l'Epigrãme de Auson Gal.

Non unquam altricem nostri reticebo Tolosam:

Coctilibus muris, quos circuit ambitus ingens,

Pérque latus pulchro perlabitur amne Garumna.

Innumeris cultam populis, confinia propter

Ninguida Pyrenes, & Pinea Gebennarum,

Inter Aquitanas gentes, & nomen Iberum,

Quæ modò quadruplices ex se cum effuderit vrbes,

Non vlla exhaustæ sentit dispendia plebis,

Quos genuit cunctos gremio complexa colonos.

Et l'autre plus anciẽ Epigrammatiste Martial, l'appelle ainsi,

Marcus, Palladiæ non inficianda Tolosæ

Gloria. -

De Tolose fut natif Staius Surculus, tres-celebre orateur, qui fit és Gaules profессиõ d'enseigner, enuirõ l'an de CHRIST lix. selõ Eusebe. Tolose estoit du temps des Gots la ville capitale de leur siege, qui fut prise par Clodouee Roy de France,

iufques aux môts Pyrenees, fur l'an cccccix. Sigebert, & Chūrad. Peutiger, en l'Epitome de Inclina. Rom. Imper. & au parauant, c'est l'an cccclxxxix. Siagrius Capitaine Romain fuitif pour refuge à Alaric Got, regnant à Tolofe; luy fut rendu. Sigebert. duquel Alaric, & apres de Torifmont regnans à Tolofe, on en lit dans Iornandès Euefque Got en fon liure De orig. aétuque Gëtar. Mais pour le prefage de la fin de leur domination à Tolofe, tout au long d'vn iour, enuiron l'an cccclxj. ne cessa du milieu de la ville d'en couler fang. Sigebert. l'ay encor leu aux Annales Françoises, que Terfinus Sarafin, Seigneur de Tolofe, fe fit Chrestien, & par ce Charles le Grand le reftablit de Tolofe, de Narbone, de Prouence, & de Bourdeaux. Je ne veux pas obmettre, ce que dit Sueton. en Vitell. chap. dernier, d'vn Antonius, qui s'appelloit Becus, & estoit Tolofain, que Becus, selon le langaige du païs, est le bec d'vn coq, qu'encor l'on appelle par toute la France le bec. Quant au Parlement, qui est de present à Tolofe, nous fauôs bien, comme la raifon porte, que chacun ait iustice en fa patrie, & que par les meurs antiques de toutes nations, ainfi fouloit estre, & le doit estre, que ce Parlement, & siege Souuerain estoit deambulatoire par toute nostre Prouince, mais, autheur aufsi Bud. qui *l. vlti. ff. de Senatorib.* sur l'an Mcccxx. les Tolofains derniers, & plus lointains l'ont vſurpé au grand detriement, & depopulation de toute la Prouince, pour les frais d'aller si loin demander iustice, & autres raifons trop cogneües.

Telis, fluuus in Sardonibus. Pline.

Templum Veneris, Aphrodisium. Strabo.

Thicis, fluuus in Sardonibus.

Tolosa. Plin. Tolofe. voyez la diction Tectofages cy deuant.

Tolistobogij. Florus; Tolofains. Dont en mesme lieu, que des Tectofages, fait mention T. Liui. Decad. iiii. libr. viij.

Tricastina, vbi Augusta Tricastinorum, prope Meminos. Pline, Ptolem. trois Chasteaux.

Tricollori. dans la mer. Pline.

Tricorij, lés la mer. Pline. *super Quaros.* Strabo.

Valentia, in agro Cauarum, Pline. *in Colonia Segalaunorū.* Ptolem. Valence, en Dauphiné.

Varus

Varus fluvius, inter Nicaam, & Antipolim. Plin. le Var, separant la Gaule d'auec l'Italie.

Vasco. Plin. vne partie de Gascogne, plus prochaine à Tolose, estoit antiquement de nostre Prouince, comme l'est encor, & est du ressort du Parlement de Tolose. Ce nom de Vasconia, semble estre nouueau, & en fait mention Donat. Acciaiolus en la vie de Charles le Grand. Mais Magnus Got l'appelle, Vuasgotia, comme l'occidentale Gotie, par ce qu'en ce mesme liure nous auons dit cy-dessus.

Vasio, ciuitas, prope Vocontios. Ptol. Mela.

Vellaunij, Velay. Nous appellons auiourdhuy, la Region Vallania, de la iurisdiction du siege Presidial de Nismes.

Verucini, prope Camatullicos, & Suelteros. Plin.

Vienna, Allobrogum. Vienne. Plin. Elle a bien esté ville de telle reputation, & force, que les legions Romaines, y passant aupres leur armee, s'en doutoyent grandement, comme recite Cornel. lib. xvij. Et de telle encor, qu'elle auoit antiques & inueterées inimitiés aux Lyonnois, peuples des premiers des Gaules. Cornel. lib. xvij. Et que l'Empereur Iulien y seiourna volontiers. Pomp. Lætus lib. rer. Rom. Je ne croy pas, que ce fust seulement pour la merueilleuse odeur, & faueur des vins du terroir Viennois, qui ressentent, comme dit Plin. lib. xiiij. cap. j. & iij. la poix. A vienne seiourna aussi vn temps Aulus Vitellius Romain Empereur, ou luy aduint vn merueilleux presage. Car luy estant assis au Tribunal, & lieu de Iustice, rendant raison aux poursuiuans, vn coq luy vola sur les espauls, & de là sur la teste. Sueton. chap. x. presage verifié apres en Antonius Tolosan, appelé Beccus, signifiant en langage du païs le bec d'un coq. Et par ce que son Empire deuoit venir à vn Gaulois, où finir par vn Gaulois. Car par cest Antonius fut premierement opprimé. Sueton. chapit. dernier. Aussi y seiourna vn temps Valentinian, mais en fin par les infidies, ou embuches de Arbogastus, chef des Alans, y fut estranglé dans sa chambre. Pomp. Læt. en Theodosius. Aure. Vict. là mesme. Bien qu'Eusebe die, sur l'an cccxciiij. qu'il s'y estrangla de ses propres mains. Semblablement infelicement y seiourna Cōstantius, qui y fut meurtry par Gerontius, selon le mesme au-

theur, Victor au lieu susdict. De non moindre infelicité y sejourna Archelaus, Roy des Iuifs, y relegué en l'an xv. de IESVSCHRIST. Eusebe. Lon lit d'un merueilleux terremot, à Vienne, dont les maisons, & Palais furent ruinés, & tout d'un temps les assautz des loups, & autres bestes fauages. Parquoy Mamertus Euesque du lieu y institua les Litanies, auant l'Ascension, & que ceste institution fut apres introduicte és autres Eglises de France, ce fut enuiron l'an cccclxviii. Sigebert. Autre celebre Euesque de Vienne fut Alcinus Anitus Poëte, duquel i'ay les euures Poëtiques, De Orig. Mundi. De Orig. peccati. De senten. Dei. & autres.

Vindomagus, Arecomitorum vrbs Mediterranea. Pline S. Tiberij. La raison de sa denomination est autant antique, que de ville de nostre Prouince. Assauoir, que Magus, (qui le deuxieme succeda aux Gaules, selon Berose, l'an lj. de Ninus, & fut filz de Samoris) est diction Scythique, & non Persique: car encor la langue Persane n'estoit en vsage aux Gaules, ains la Scythique. Et les Perses appellent un Philosophe, Magus, comme les Scythes le disent Magog. Et appellent aussi un palais couuert, ainsi que les Scythes vne tour, Magdel. Aussi cestuy-cy Magus, c'est à dire Domificateur, & Couueur, ou Architecte, pource que luy le premier, mit sus aux Gaules plusieurs villes, & lieux pour y habiter à couuert, selon le mesme Berose. De cecy est euidente preuue, qués Gaules y a grand nombre de villes, & lieux, ou ce nom Magus, est postposé: cōme on voit par Ptolem. & autres geographes, en l'Aquitaine, en la Belge, & en la Lyonnoise, & aussi en la nostre Narbonnoise, Vindomagus, & Neomagus. De ceste opinion est aussi Ioan. Ann. Viterb. sur Berose.

Vocontij. Pline. *Proximi Ceutronibus, aut Tarentasij.* Tarentaise. *prope Forum Neronis.* Ptolem. *Et Vasiurum ciuitas, spectans ad Sabaudiam, sunt super Quaros.* Strab. *Tricastinis à Meridie iuncti.* Vadian. *Et Allobrogibus, ut ait post Casarem Marlianus, ultra Alpes Graias, quibus hodie Mons Cinerum, siue Cinesius, nomen est, bos Isara fluiuis alluit.* Gaudent. Merul. lib. j. de Antiq. Le filz de Posthumus, qui fut le ij. des xxx. Tyrans, occupateurs de l'Empire Romain, fut Tribun des Vocontiens.

contiens. Pollio en fa vie.

Volcarum Regio. Plin. Ptolem. *Volcas vocat, qui habitant ulteriores ripas Rhodani, aut Arecomicos, quorum portus Narbo.* Strabo. Marlian après Cefar, dit, que ce font les Auignonnois. Cognat. Nozeren. dit, que c'est la nation d'entre Auignon, ou Montpellier. Mais felon Plutarch, en la vie d'Annibal, ce font ceux de Villeneuve, les Auignon, & en ça, iufques en Aigues mortes. Difant, que le Rhofne, par plusieurs entrees, & bouchés entre dans la mer, entre les Cauares, qui font, comme dict est, les Auignonnois, & les Volces, & que la nation des Volces habitoient du temps de Annibal fur l'une, & l'autre riue du Rhofne, nation tresabondante en peuple, & entre les Gents Galliques l'une des plus opulentes. Des Volces atteste Plin. au liur. iij. chap. xix. que les Cenomannes, dont il fait mention au mefine chapitre, ont habité pres Marseille, en la region des Volces.

Vmbratici. Plin.

Vndalus, vrbs, ubi Sulga, fluvius Rhodano commiscetur. Illic que Cn. Aenobarbus ingenti praelio complura Gallorum millia vertit in fugam. Strab. Je puis penfer que c'est aupres de S. Remy en Prouence, ou est encor le Mausolee, & arc triomphal, & plusieurs statues des Gaulois attachés, comme vaincus.

Vrgenus. Strab. *E Nemauso per Vrgenũ, ad Aquas Sextias.*

Vulgentes, ubi Apta Iulia. Plin.

Villeneuve d'Auignon, ou nous croyons, par ce que cy dessus a esté dict, aux Volces, que c'en soit le commencement. Ou fut vne veüe, & grande folennité entre le duc d'Aniou, & le Roy Henry d'Espaigne, au temps du Roy Charles v. sur l'an ccclv.

Vallebregue. Je ne fay, si lon l'appelle du fondateur, Brygus, conditeur de plusieurs villes, & cités: regnant iadis en la Celtiberie, comme dit Berofus. Duquel Ioan. Annius dit, qu'il cōstruisit plusieurs cités, appellees de son nom, comme Volubriga, Celiobriga, Iacobriga, ou comme dit Annius de Regib. Hispan. chapit. vij. felon la langue Aramee, Brygus, signifie Chasteau.

Viuarium. Viuiers ville Episcopale, fouloit estre Abbaye,

felon Sigebert, sur l'an Mcxxiiij.

Voulte sur le Rhofne, Baronie appartenant à la tres-illustre maison des Côtes de Ventadour, qui est en Limofin: du Seigneur de laquelle est faicte mention és Annales de Nicole Gilles, sur la vie du Roy Charles vij. & par Froissart en infinis lieux, dans ses trois Tomes des Histoires.

Pour fin de ceste Table, ie veux aduertir le Lecteur, en nostre Prouince sur la region de Nismes, & Montpelier, y auoir plusieurs villaiges appellés, en fin par Argues, comme Aymargues, Mafsillargues, &c. lon aduifera, si c'est de Aruus, qui est Hercules, comme nous auons dit cy-dessus, par Berose, & Ioan. Ann. son illustateur, ou bien si ce vient de Ager, comme difant, Maffillargues, par corruption de langage, Maffilij Ager, & autres semblables, ainsi que lon disoit, Ager, terroir, & grange, selon les phrasés Latines, affés vulgaires, ce que ie trouue meilleur laisser en doute, comme chose antique, & obscure, que temerairement l'asseurer, sans autheur.

Aussi le Lecteur sera aduerty, que plusieurs lieux en ceste table sont appellés Colonies, ainsi, *Colonia Secundanorum, Sextanorum, Decumanorum*, &c. ce qui se doit entendre, que les soldatz des legions deuxieme, fixieme, dixieme, &

semblables, d'ou les Colonies prennent les noms,

y estoient enuoyés, ou pour garde, & de-

fence, ou pour recompense les terroirs

vacans leur estoient donnés, ce

qui est par trop clair par

les Histoires, &

Geogra-

phes.

F I N.



TABLE DES CHOSES PLUS NOTABLES CONTENUES AV PRESENT LIVRE DES ANTIQVITES DE NISMES.

A cademie sauuee par les Lacedemoniens sacageans la terre Attique.	77
Acte memorable de Attilius en guerre nauale pres Marseille.	209
Adā sauāt Philofophe, imposant les nōs propres à chasque chose selō leur proprieté.	183
Adam, comme terrien.	185
Aere que c'est.	111
Affranchissement du droit Italique donnē à la prouince Narbonoise.	9
Agde edifiée par les Marseillois.	208
Agriculture, & moyen de viure selon les loix, apprins aux Gaulois par les Grecz.	205
Allusion de Macrobe touchant Hercules & le Soleil.	14
Amphitheatre composé de deux Theatres.	126
Antonin Pie Emp. Rom. natif de Nismes.	12.39. & 213
Antonin Caracalla tua le gouuerneur de la prouince de Narb.	10
Antonin Pie Emp. vsoit familiaremēt avec Rabi Iuda Iuif.	191
Apollo appelle Orchestes, c'est à dire Danceur.	145
Apologue de la chienne pleine de petits.	206
Apophoreta, estraines.	140
Arbres pour faire ouurage de marqueterie.	61
Archimedes espargné des Romains au sacagemēt de Syracuse.	77
Archimedes bruloit les nauires par le moyen du crystal & les rayons du Soleil.	83
Arenes quelque fois se prent pour theatre, comme le contenu pour le contenant.	124

T A B L E.

<i>Arion sauué dans la mer par un dauphin.</i>	45
<i>Aristocratie & Democratie qu'est ce.</i>	56
<i>Armoiries de Hercules.</i>	12
<i>Arterius Labeo peintre tres-excellent, gouuerneur de la Prouince Narbonoise.</i>	10
<i>Arunculus Gallus orateur, gouuerneur de la Prouince Narbonoise, souz Iulien Emp.</i>	9
<i>Ascia ne polito.</i>	175
<i>Asiettes merueilleuses des braues pauez du temps passé à Nismes.</i>	62
<i>Aurelius Fuluius Consul, pere de M. Antonin.</i>	40
<i>Aux ieux Saturnaux les valetz se paroyent des habits des maistres.</i>	141

B.

<i>Bamba Got victorieux de Nismes vsa de grande remission, touchant les furieuses loix militaires.</i>	96
<i>Bamba Got vsa de moderation en sa victoire.</i>	111
<i>Bamba en quel temps print Nismes.</i>	111
<i>Bandes des aurigateurs cōbatās aux ieux & leur liuree.</i>	136. 137.
<i>Bannissement necessaire & non ignominieux des Gotz.</i>	108
<i>Basilique, maison dediee anciennement à vsages publics.</i>	73
<i>Basilique faicte par Hadrian à l'honneur de Plotina.</i>	67
<i>Besiers autrefois infecte de l'heresie des Albigeois.</i>	200
<i>Bonetz des libertés.</i>	177
<i>Brief recit de diuers estatz de republique selon lesquels Nismes a esté gouuerné.</i>	56. 57. & 58

C.

<i>Caius & Aristarchus punis pour auoir blasmé l'art des statuaires.</i>	143
<i>Capitole de Rome d'ou est-ce qu'a prins son nom.</i>	76
<i>Carus Emp. Rom. natif de Narbone.</i>	213
<i>Caton estimé de Cicero autant que dix mille hommes.</i>	41
<i>Catō repris par Martial pour auoir assisté aux ieux floraux.</i>	141
<i>Caresme-prenant vray Bacchanal.</i>	141
<i>Castrametation des Romains escrite amplement par Guill. du Choul.</i>	167
<i>Cavea lieu de la Scene.</i>	129
	Cesbio

T A B L E.

<i>Cessionnaires & faiseurs de banqueroute doivent porter certaine note en leurs accoustremens & pourquoy.</i>	131
<i>Chair bonne & delicate du bestail de Nismes.</i>	49
<i>Charles-maigne sauant non seulement aux bonnes langues, mais aussi en la Gotique.</i>	109
<i>Charles Martel filz de Pepin.</i>	112
<i>Charles Martel, & l'occasion de ce nom.</i>	112
<i>Charles Martel, enragé tyran.</i>	114
<i>Charles Duc de Touraine, Dauphin, chassa le Prince d'Orenges de Nismes.</i>	116
<i>Charge des Ediles & Curules des Romains.</i>	134
<i>Charge du Decurion 166. & du Centurion.</i>	167
<i>Choragium, lieu ou lon serroit les instrumens du Theatre.</i>	133
<i>Circus & ieux Circenses.</i>	125
<i>Claudia pulchra accusée d'adultere par Domitius.</i>	41
<i>Colomnes de Gibalthar appellees Herculiennes.</i>	13
<i>Colonie Decumane conduite à Narbone.</i>	7
<i>Colonies, & Colones.</i>	99. & 100
<i>Colonies, ou inquilins appellez des Romains Metoicons.</i>	100
<i>Colonies Romaines, & Italiques.</i>	101
<i>Colonies Romaines, Latines, & Augustales.</i>	103. & 104
<i>Colonie de Nismes menée en Egypte.</i>	104
<i>Colosse d'Hercules à Paris.</i>	53
<i>Combat des coqs à Nismes.</i>	62. & 63
<i>Combat des coqs au theatre ordonné annuel par les Atheniès.</i>	63
<i>Combat des condamnés à mort, avec les bestes sauvages.</i>	142
<i>Composition, forme, & proportion de l'amphitheatre.</i>	126
<i>Conduire ou ramener les colonies.</i>	18
<i>Conflict de taureaux appelé la Ferrade.</i>	66
<i>Coniecture de la magnificence de Nismes par la brave structure de l'amphitheatre tant renommé.</i>	121. & 122
<i>Connan (filz de Senanus) Roy entreprend ruiner la ville de Marseille.</i>	206
<i>Connan tué par les Marseillois.</i>	207
<i>Cõqueste faicte par Char. Martel, d'Antymes Roy Sarrafin.</i>	113
<i>Consécration de l'amphitheatre faicte par Titus par grande occasion de bestes.</i>	126

T. A B L E

<i>Conspiration des peuples voisins contre les Marseillois.</i>	207
<i>Contention entre les Autheurs d'ou estoit Hercules, comme est d'Homere.</i>	15
<i>Coronne ciuique.</i>	97
<i>Couleurs imitzans les quatre saisons de l'annee.</i>	138
<i>Coustume des Romains de priuer du droit Romain ceux qui auoyent delinqué contre leur Repub.</i>	103
<i>Crinias Marseillois, medecin & Mathematicien.</i>	210
<i>Crystal que l'autheur a trouué creu au terroir de Nismes & mis en euure.</i>	48
<i>Crocodile animant terrestre & aquatic, dict autrement amphibion.</i>	98
D	
<i>Dance Pyrrhique.</i>	147
<i>Dance Cybistene.</i>	148
<i>Darius faict Roy par le hennissement de son cheual.</i>	62
<i>Declaratiõ de certains epitaphes Latins & Hebrieux. 190. & 191</i>	
<i>Degast de la contree d' Auignon faict par Maurice Duc de Pro- uence.</i>	113
<i>Defense & arrest de n'achepter la terre pour enseuelir les morts.</i>	150
<i>Defense aux ieusnes gens de n'asister aux ieux Circenses.</i>	139
<i>Denier iadis valoit dix liures.</i>	179
<i>Deploration de l'antique Nismes.</i>	115
<i>Description, diuision & autres choses notables des Gaules.</i>	3
<i>Description particuliere de l'antique Nismes.</i>	21
<i>Description de la maison Quarree de Nismes.</i>	79
<i>Description de la superieure partie de l'amphitheatre de Nis- mes.</i>	119
<i>Description de l'inferieure partie d'iceluy.</i>	120
<i>Difference des lieues Germaniques, Françoises & Italiques.</i>	5
<i>Difference entre statues, images & signes selon les anciens Ro- mains.</i>	50
<i>Difference entre Colonie & Municipie.</i>	103
<i>Difference des noms des Provinces des anciens Romains.</i>	18
<i>Difference entre Tombeau & Monument.</i>	149
<i>Difference entre fontaine, Lacus, Specus, Septa & Incile.</i>	85
	Difference

T A B L E.

<i>Difference des Scenes.</i>	127
<i>Difference des noms des troupes militaires.</i>	165
<i>Diffinition des mesures.</i>	34.35.36.37. & 38
<i>Dionysius premier qui dressa le theatre, parquoy les jeux theatraux estoient seulement celebrés à l'honneur de Liber Pater.</i>	122. & 123
<i>Discord des Auteurs touchant le temps auquel regnoit Hercules.</i>	16.17
<i>Dismer, ou Decimer les legions.</i>	169
<i>Disposition du Cirque.</i>	125
<i>Diuerſes opinions des Auteurs du nombre de ceux qui ont esté dictz Hercules.</i>	13. & 14
<i>Diuers noms des hymnes qu'on chantoit à l'honneur des dieux & deesses.</i>	71. & 72
<i>Diuers offices des Decurions.</i>	167
<i>Diuers noms des legions.</i>	168
<i>Domitius auancé pour auoir accusé Furnius & Claudia Pulchra d'adultere.</i>	41
<i>Domitius Afer mourut en soupant pour auoir trop gormadé.</i>	41
<i>Domitius Afer Orateur, Originair de Nismes.</i>	39
<i>Droit Italique.</i>	32
<i>Droit de Colonie.</i>	32
<i>Droit de franc allo, ou franc alleu.</i>	33
<i>Droit Latial & Romain, & leur difference.</i>	101
E	
<i>Empire Romain abbatu par les Gotz.</i>	57
<i>En quelle sorte faisoient les Romains les pais conquestés Prouinces.</i>	18
<i>Entreprise de Connan pour surprendre les Marseillois de nuit & en temps de feste.</i>	206
<i>Escholes renommées de Marseille.</i>	210
<i>Eſtan appellé Laterra.</i>	45
<i>Eſtraines autrement appellees Apophoreta.</i>	140
<i>Etymologie des François.</i>	2
<i>Etymologie des Galeres.</i>	3
<i>Etymologie de la Prouince Narbonoise.</i>	7
<i>Etymologie de ce terme Arecomicos, attribué à ceux de Nismes.</i>	30

T A B L E.

<i>Etymologie de ce mot Metropolis.</i>	30
<i>Etymologie de Theatre.</i>	123
<i>Etymologie de Scene.</i>	127
<i>Etymologie de Histrion.</i>	142
<i>Etymologie de Manes & l'abus des anciens.</i>	152
<i>Etymologie de Legion.</i>	165
<i>Etymologie de Fiscus.</i>	170
<i>Etymologie du vray nom.</i>	184
<i>Etymologie de Heue.</i>	185
<i>Exemples de la nature des Dauphins.</i>	44. & 45
<i>Façon de pescher au terroir de Nismes.</i>	42
<i>Façon de nourrir les raisins en Languedoc.</i>	8
<i>Fasces que signifioit au temps passé.</i>	160
<i>Faire des jeux aux theatres estoit moyen pour gagner le cueur du populaire.</i>	123
<i>Fecundite Herculiene.</i>	16
<i>Femmes vieilles stipendiees pour pleurer les mortz au temps passé, appellees Præfica.</i>	150
<i>Fertilité Carbonoise comparee à celle de l'Italie.</i>	7
<i>Feu perpetuel gardé par les Vestales.</i>	82
<i>Feu nouveau de la chaleur du Soleil.</i>	83
<i>Figure des Fasces.</i>	162
<i>Fondation & edification de Nismes.</i>	10
<i>Fontaine d'Orgé autrement dictè la Sorgue, en laquelle naissent herbes fort delicieuses au bestail.</i>	8
<i>Fontaine de Nismes, & tour antique appellee Tourre-maigne.</i>	85. 86. 87. & 88
<i>François, premier de ce nom, Roy de France restaurateur des bonnes lettres.</i>	115
<i>Fragment d'un testament antiq.</i>	176
<i>Fromages petis de Nismes.</i>	46. & 47
G	
<i>Gardon, riuere de Nismes porte l'or, appellé or de paillole.</i>	49
<i>Gaule & Gaulois du mot Grec γαλα.</i>	1
<i>Gaule, fertile.</i>	2
<i>Gaules en nombre plurier, & Espagnes, & pourquoy.</i>	4
	Geneuois

T A B L E.

<i>Geneuois occis par les Marseillois en embusche.</i>	207
<i>Gerion & Tauriscus, cruels Tyrans.</i>	12
<i>Gerion symbole & embleme d'amitié.</i>	91
<i>Gn. Pompeius calumnie pour auoir basti vn theatre de duree.</i>	124
<i>Gotz chassés de la Prouince Narbonoise par Char. Martel.</i>	115
<i>Gotie en quelle region est situee.</i>	105. & 106
<i>Guerre des Marseillois contre les Geneuois & François.</i>	207
<i>Gyptis femme de Peranus, edificateur de Marseille.</i>	205

H

<i>Habitans de Nismes enuoyez à Arras par le Roy Loys, apres auoir exilé ceux de la ville.</i>	104
<i>Harmodius & Aristogiton honnorez par les Atheniens de statues, & pourquoy.</i>	50
<i>Harpalus Connestable du Roy Cyrus.</i>	205
<i>Hector Patrice Marseillois executé par iustice pour son iniustice.</i>	210

Herbes & plantes odoriferantes qu'on trouue abondamment à Nismes. 48. & 49

Hercules eut septante enfans masles de diuerses dames & Princesses. 15

Herculius Maximianus descouuert de la trahison par sa fille, fut tué à Marseille. 209

Hercules en quel temps mourut. 17

Heureuse la Repub. en laquelle les Roys philosophent, ou les Philosophes regnent. 40

Herodian mis en François par le Seigneur de Vintemille, Conseiller du Roy à Digeon. 63

Hierotinus Roy eut six cens enfans. 16

Homere ainsi appelle par les Cumans, qui appellent tous les auengles, Homeres. 187

Honesteté des Gotz aux sieges de Rome. 93. & 94

Honorable famille des Roberts de Nismes. 104

Hymnes de la vertu & constance des Martyrs Chrestiens doctement faitz. 73

I

Ieanne, dicté la Pucelle, chassa les Anglois de la France. 51

Iesus nasquit regnant Auguste, & fut crucifié regnant Tiberius. 55

T A B L E.

<i>Ieux Troyans pour habiliter les petis enfans.</i>	135
<i>Ieux Circenses, autrement Ieux de Iupiter.</i>	136
<i>Ieux Seculaires de cent en cent ans.</i>	138
<i>Ieux Tauriles.</i>	139
<i>Ieux decennaux & vicennaux.</i>	140
<i>Ieux Saturnaux.</i>	140
<i>Ieux de Minerue appelez Quinquatria.</i>	141
<i>Ieux & spectacles representez au theatre, amphitheatre & cirque.</i>	133.134. & 135
<i>Illustration de la Prouince Narbonoise.</i>	7
<i>Immunité donnee aux Marseillois, & lieu donné au theatre comm' aux Romains.</i>	208
<i>Interpretation de l'escriture des Medailles d'Antonin Empe- reur.</i>	97
<i>Interpretation de plusieurs epitaphes qui se trouuent à Nismes, & abbreviatures tant Grecques que Latines & Hebraïques.</i>	153.154.155.156.157.158. & 159.
<i>Introduction de ioueurs d'instrumens & des danceurs à Rome, & quel dommage ont causé à la ieunesse.</i>	141. & 142
<i>Iulius Frontinus commissaire des eaues.</i>	86
<i>Iunius Proconsul, gouuerneur, souz Otho Emper. de la Prouince Narbonoise.</i>	9
<i>Iuste plainte de S. Paul d'auoir esté batu, étant citoyen Romain.</i>	102

L

<i>La coustume de faire theatres est venue des Grecs.</i>	123
<i>Laines bonnes de Nismes.</i>	49
<i>Languedoc partie de la Prouince appelée Narbonoise</i>	58
<i>L'an de la construction de Rome.</i>	17
<i>Laterra, étant en la Prouince Narbonoise.</i>	45
<i>Legatz qui auoyent charge des legions.</i>	167
<i>Legat riche fait par vn de Nismes.</i>	180
<i>Legions instituees par le Roy François, premier du nom.</i>	165
<i>L'egypte signifiée par la Palme & le crocodile.</i>	97
<i>Le Thym commun aux champs de la Prouince Narbonoise.</i>	8
<i>Le populas usurpateur sur l'honneur des hommes de reputation.</i>	129

T A B L E.

Le dauphin amy & compaignon de l'homme plus au temps passé qui à present, & pourquoy.	44
Le dauphin apte à mansuefaction.	44
Le iust d'ail propre à animer les coqs à combattre, leur en frotant la creste.	64
Le lion a peur de la veüe & du chant du coq, & pourquoy.	64
Le pont du Gard, a trois estages.	88
Le dauphin appellé Simon, pource qu'il est camus.	45
Le Theatre estoit semé de sablon & pourquoy.	124
Le dormir, l'amour, le chant & la dāce, selon Homere, sont les cho- ses plus exquisés pour l'homme.	144. & 145
Les Romains cherchoyent remedes pour enhardir les coqs au com- bat.	64
Les pierres marquesites aident à raffiner l'estain.	50
Les anciens appelloyent le nombre pair, la femme, & l'impair le masle.	187
Les vents causent quelque fois tremblement de terre.	9. & 31
Les mysteres ne se faisoient dans Delos sans la dance.	144
Les Indiens tenoyent toute veneration des dieux manque, si la dance n'y estoit.	144
Les François autrefois appellés Germains.	1
Les fautes des gros sont plustost celees que des petis.	68
Les noms imposés selon les vertus & facultés.	185
Les Sabines rauies & violees par les Romains aux ieux.	134
Les Marseillois ne permettoyent iadis la ieunesse assister aux ieux lascifz.	132
Les Gotz ont eu la iurisdiction sur la Prouince Narbonoise ccc. ans.	109
Licteurs, & leur office.	161
Lieu ordonné au theatre pour les femmes par Auguste.	131
Lieu pour les Vestales au theatre.	131
Louange de Tiberius Cesar.	55
Louange de la Prouince Narbonoise par Claud. Cesar Emper.	9
Louange de la Prouince Narbonoise.	21
Louange de la dance.	145. 146. & 147
Louanges de M. Antonin.	40
Loy mise sur l'exces des pōpes funebres par les xij. Tables.	150. 151

T A B L E.

<i>Loix Romaines de n'ensevelir les corps morts dans la ville.</i>	151
<i>Loix theatrales changees plusieurs fois par les Emp.</i>	132
<i>Loix quant aux lieux de s'asseoir aux theatres.</i>	130
<i>Lupercus sacerdot.</i>	170

M

<i>Maison quarree de Nismes, dicte autrement Capdueil, ou Capito- tole.</i>	73. 74. 75. & 76
<i>Manes estoyent les bons espritz, contraire d'immanes, qui signifie cruels.</i>	152
<i>M. Aurelius ainsi dict de par son pere, & Antoninus de par sa mere.</i>	189
<i>Marquesites se trouuent en grand nombre dans terre à Vse.</i>	49
<i>Marseille prise par Alphonse Roy d'Arragon.</i>	210
<i>Marseille en quel tēps & par qui fut fondee. 204. 205. & conseq.</i>	
<i>Marseille heritiere de Vulcatius Moschus banni de Rome.</i>	209
<i>Mausole qui est à S. Remy en Prouence.</i>	149
<i>Medailles antiques de Nismes qu'on y trouue encor abondam- ment & des colonies des Romains.</i>	96
<i>Memorable prudence des Gotz touchant vne extreme famine.</i>	108
<i>Merueilleuse pesche de 390 mille liures de poisson faicte en un iect de filez en la Prouince Narbonoise.</i>	45
<i>Montpelier acquis à la couronne de France par Philippe de Va- lois Roy vj. du nom.</i>	212
<i>Mort de xxx. mil hommes par la ruine d'un amphitheatre à Fi- denas.</i>	124
<i>Moyen de marquer les beufz sauvages.</i>	67
<i>Moyen de choysir le bon vermillon, & de le preparer.</i>	47

N

<i>Narbone ancien empor de toute la region.</i>	7
<i>Nemausus, filz de Hercules, fondateur de Nismes.</i>	56
<i>Neron donna lieu au theatre à un accusateur, pour recompense de sa calumnie.</i>	132
<i>Neud Herculien.</i>	16
<i>Nice edifiee par les Marseillois.</i>	208
<i>Nismes nommee de Nemausus filz de Hercules.</i>	11
<i>Nismes cite de l'Italie & incidemment des Provinces.</i>	18
<i>Nismes</i>	

T A B L E.

<i>Nismes conquēstee par les Gotz.</i>	21
<i>Nismes metropolitaine des Arecomisques.</i>	29
<i>Nismes dominoit iadis sur xxiiij. bourgs ou villes.</i>	57
<i>Nismes conquēstee par Pompee le Grand.</i>	57
<i>Nismes principale ville iadis des Gotz.</i>	57
<i>Nismes reduitte à la subiection de ses Comtes particuliers.</i>	58
<i>Nismes pillée pour la seconde fois & pour la troisieme.</i>	113
<i>Nismes abbatu res terre par Charles Martel.</i>	113
<i>Nismes conquēsté par le Prince d'Orenge Bourguignon.</i>	116
<i>Nismes a endure sept prises & ruines.</i>	117
<i>Nismes reduit à la iurisdiction des Roys de France.</i>	58
<i>Nismes en singuliere confidence aux Romains.</i>	104
<i>Nombre des gens de guerre d'une legion du temps de Romulus.</i>	
165. & 166	
<i>Noms imposez aux vents par Charles-magne en langue Gotique.</i>	109
<i>Nul receu anciennement au Magistrat de Nismes, s'il n'estoit citoyen Romain.</i>	31
O	
<i>Occasion de la mort de Iul. Cesar.</i>	19
<i>Offices, & charges des Magistrats Romains estoient tous annuels.</i>	20
<i>Orchestra & son etymologie.</i>	128
<i>Ordre de Cheualerie, ou Equestre des anciens Romains.</i>	19
P	
<i>Palmes plus insignes qui portent le myrobolan.</i>	98
<i>Particuliere description de la Gaule Narbonoise & Languedoc.</i>	6
<i>Particuliere description par Pline de la nature du dauphin touchant la pescherie.</i>	42. & 43
<i>Paué de l'eglise cathedrale de nostre Dame de Nismes.</i>	59
<i>Paué de l'eglise S. Gilles transporté à Fontaine-bleau pour le decorément du palais. là mesme.</i>	
<i>Paué Tesselé, que nous disons à la Mosaique, ou Musaique.</i>	60
<i>Paué assarotique, c'est sans balay, car on le nettioyt avec esponges.</i>	
60	
<i>Peranus gendre de Senanus, fit bastir Marseille.</i>	205
<i>Peschè merueilleuse des poissons dictz Muges ou Muletz.</i>	8

T A B L E.

Permission par les loix en temps de guerre à tout chef d'abbatre si- gnes, & statues pour la defense des amys & statues viues.	95
Permission de la loy Rhodiene tant au danger de l'eau que du feu.	95
Phociens edificateurs de Marseille.	205
Pierre propre pour les haquebutiers, appelée Lapis Pyrius.	49
Pierre de Quiqueran Euesque de Senés, ha escrit de Laudib. Pro- uincia.	64
Pindare Poète sauué par le commandement d'Alexandre à la prise de Thebes.	77
Pirates en honneur au temps passé.	205
Pluto appelé Summanus, comme le plus grand.	152
Plotine maistresse & amie d'Hadrian.	73
Podium, lieu au theatre pour les Empereurs.	132. & 133
Police de la ville de Marseille touchant les affaires de guerre, en tout temps.	207
Pompee le grand edifia le premier theatre à la duree.	123
Pourtraict du pont du Gard.	89
Præfecti fabrorum & præfecti vigilum.	160
Presage de Tiber. Cesar pour regner.	135
Priviliges du droict Romain.	102. & 103
Prodigalité des gens riches, pour excéder en renommee ceux qui le meritent par vertu.	130
Proscenium, lieu de la Scene.	127
Prouence autresfois dependante de la Comté de Bourgoigne.	113
Prouerbe, Descendre en l'arene.	124
Prouince que signifioit au temps des anciens Romains.	18
Prudéce à maintenir les villes gaignees, à l'exemple des Romains.	104. & 105
Punition des legions se trouuans en faute.	169
Pyra, Rogus, Bustum.	149
Q	
Quelles gens estoient chassés du theatre.	131
Quelles gens sont reputez infames.	131
Quintus Sertorius tout armé passale Rhosne à nou.	217
R	
Rebellion de Montpelier contre le Roy Philippe vj. du nom.	212
Roma	

T A B L E.

<i>Romanessus le Genius de Rome.</i>	181
<i>Revenu prouenant du vermillon.</i>	47
<i>Roy du Coq.</i>	62
<i>S</i>	
<i>Sacerdotes instituez par Numa.</i>	171
<i>Saltations & dances qui se faisoient aux Amphitheatres.</i>	143
<i>Senanus Roy des Segoregiens, beaupere de Peranus, qui edifia Marseille.</i>	205
<i>Senateurs appelez Timuchi.</i>	211
<i>Sepulchres & epitaphes qu'on void à Nismes.</i>	148
<i>Signification de ce terme Basilica.</i>	69. & 70
<i>Signification de Sesterce.</i>	178
<i>Simon, terme pour appeller le dauphin. 42. & 45. & pourquoy, là mesmes.</i>	
<i>Sifer Massilien, autrement dict Pastinaca.</i>	210
<i>Situation de Marseille.</i>	205
<i>Situation de Gotie.</i>	21
<i>Situation de la ville de Nismes.</i>	29. & 30
<i>Sophistes incapables d'imposer les noms propres.</i>	184
<i>Statues triumpiales, dictes Illustres.</i>	51
<i>Statue Equestre, ou à cheual. là mesme.</i>	
<i>Statue à pié, ou Pedestre.</i>	52
<i>Statues de Mercure.</i>	53
<i>Statues appelees Colosses.</i>	53
<i>Statue de Mercure faicte par Xenodorus en Auuergne, ayant quatre cens piés de hauteur.</i>	53
<i>Statues restans encores à Nismes de l'antiquité. 89. 90. 91. & 92</i>	
<i>Statues de Tiberius Cesar abbatues par ceux de Nismes.</i>	54
<i>Statue dressée à Clœlia pour sa pudicité.</i>	51
<i>Statut de Romulus touchant les villes conquestees par luy.</i>	100
<i>Sub ascia.</i>	175
<i>Superstition des Romains touchant la peste.</i>	139
<i>Superstition des Romains, touchant l'institution des ieux.</i>	141
<i>Supputation par aeres.</i>	111
<i>S. Victor de Marseille edifié par le Roy Estienne de Bourgoigne.</i>	

T A B L E.

T

Table des nōs des lieux, villes, fleuves, & mōtaignes les plus memo- rables de la prouince Narbonoise. 192 & iusques à la fin du liure.	
Temple de Vesta en forme ronde.	82
Temple de la fontaine.	81
Temple de Vesta au milieu & cueur de la ville, & pourquoy.	83
Themistocles & son exercite spectateurs du combat des coqs, & ex- hortation qu'il en fit à sa gendarmerie touchant le courage d'un chacun à imiter ces bestes.	63
Themistocles ordonna un combat annuel des coqs en memoire de ses faictz.	63
Totilla cruel vaincu par les prieres de Pelagius.	95
Toutes les villes auoyent au temps passe leur Genius, ou Dieu. 182	
Trahison de Connan Roy, descouuerte par vne des dames de la ville de Marseille.	206
Trechenel, Comte de Nismes, occis par le populas dans vne eglise de Normandie.	58
Trophées de Pompee le Grand erigez aux montz Pyrenees.	57
Valerius Soranus puni pour auoir reuelé le nom du Dieu de Ro- me.	181
Vasconia à Vester, qui signifie Occident, parauant estoit appallee Vasgotia, la Gascoigne.	109
Vases d'airain au theatre pour donner son à la voix.	133
Vesta fille de Saturne & de Rhea, qui inuenta premiere la con- struction des maisons.	82
Vesta, de Esta qui signifie feu.	83
Verd de gris se fait à Nismes.	49
Verus adonne à toute volupté demesuree.	97
Vermillon & autres choses rares de Nismes.	47
Vins de Besiers excellens.	200
Vins de Marseille louez par Pline.	210
Vision de Caramand, & paix entre luy & les Marseillois.	207.
& 208	
Vsurpation des noms des Dieux selon la sentence de Xenophō.	15

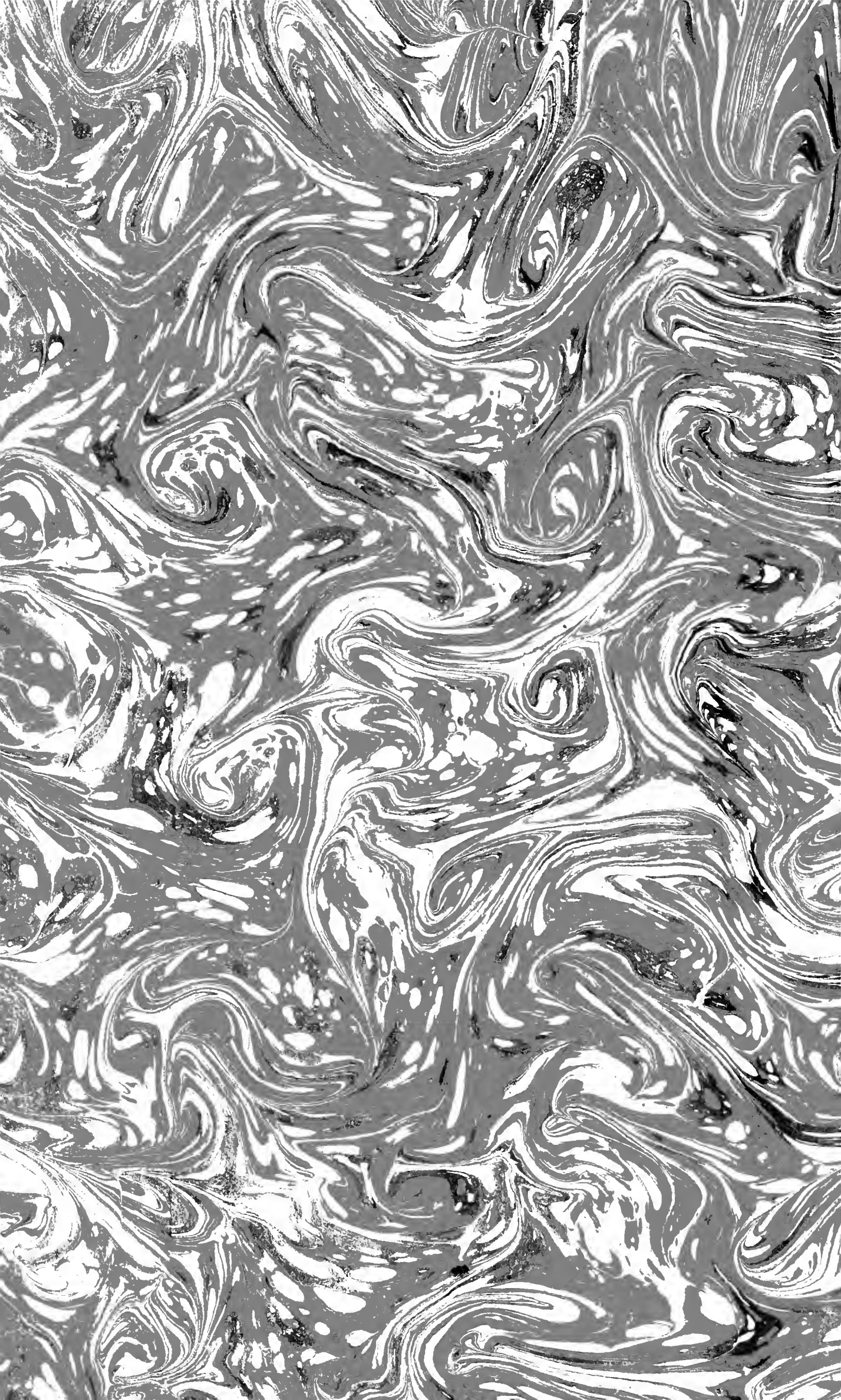
Z

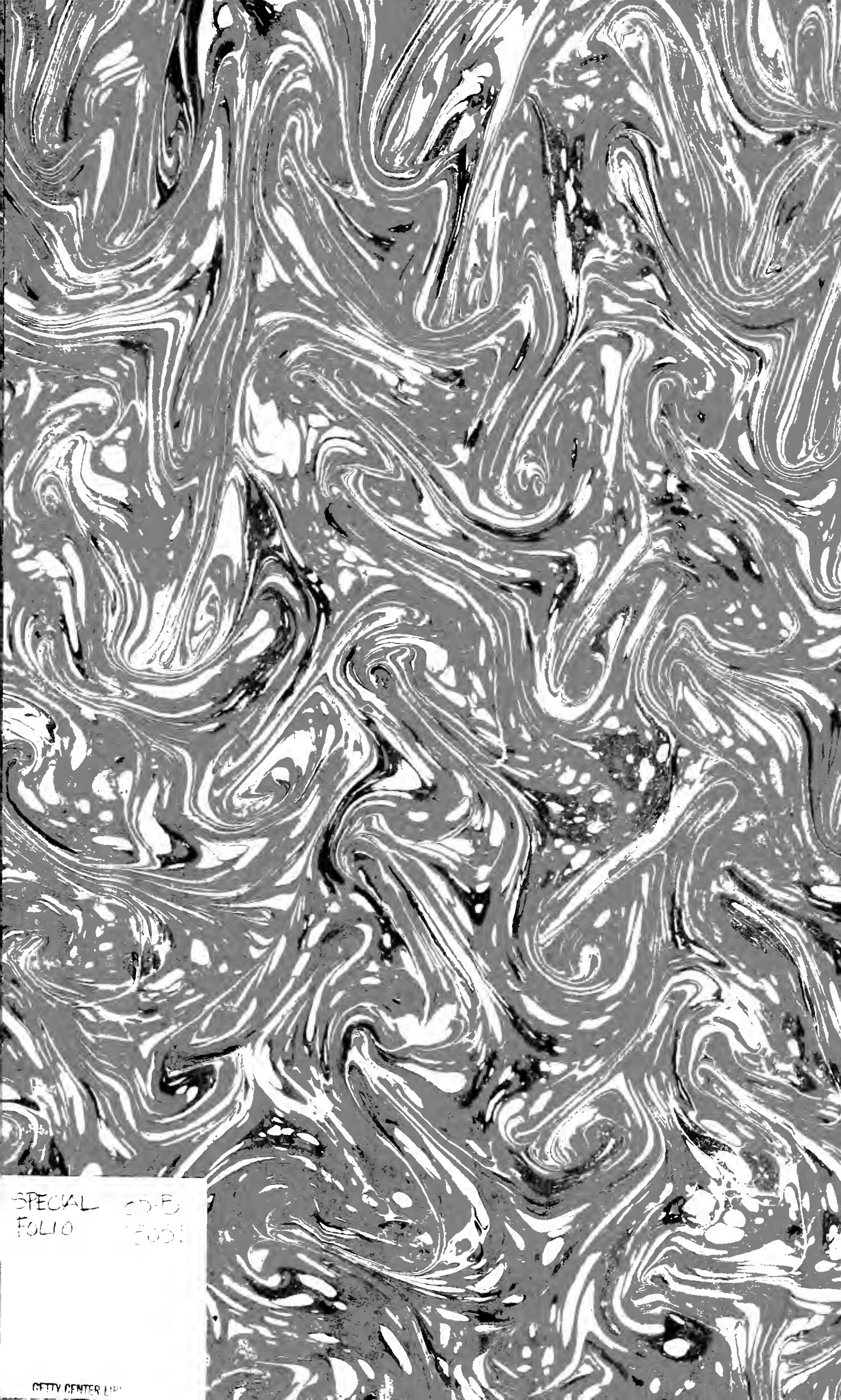
Zenodorus excellent auteur de marqueterie.	61
--	----

F I N.



22/10/19





SPECIAL 65-B
FOLIO 7503

GETTY CENTER LIBRARY

